Le Monde

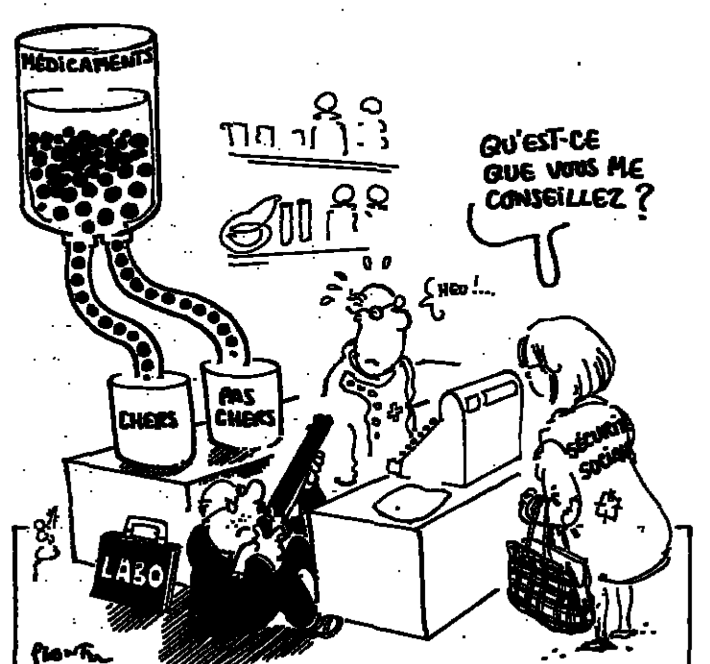
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16070 – 7 F — JEUDI 26 SEPTEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement incite les pharmaciens à vendre des médicaments génériques

Les prescriptions des médecins ne s'imposeraient plus aux officines

S'EXPRIMANT mardi 24 septembre devant les cadres de l'industrie pharmaceutique, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a indiqué qu'il souhaitait que les pharmaciens français puissent bénéficier d'un *« droit de substitution »* qui leur permette de remplacer un médicament prescrit par un médecin par un « médicament *générique* », identique mais beaucoup moins cher. Si elle est mise en œuvre, cette mesure constituerait un profond bouleversement dans le paysage sanitaire français. Ce droit existe depuis longtemps dans plusieurs pays européens, tandis qu'en France, les médicaments génériques ne représentent que 5 % du marché. Leur promotion permettrait d'économiser entre 1 et 5 milliards de francs par an. Les déclarations de M. Barrot suscitent un accueil prudent de l'Ordre des médecins et du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique.

Lire page 31



Brevet de bonne santé pour l'économie américaine

Les taux d'intérêt n'ont pas été relevés

LE COMITÉ MONÉTAIRE de la Réserve fédérale américaine a choisi, mardi 24 septembre, de maintenir inchangés ses taux d'intérêt. A six semaines de l'élection présidentielle, Bill Clinton s'est félicité de cette nouvelle, qui avalise implicitement sa politique économique. La décision de la banque centrale témoigne, selon lui, de la très bonne santé de l'économie et de l'absence de risque d'inflation. La prochaine réunion du comité monétaire aura lieu le 13 novembre, soit une semaine après le scrutin.

La décision de la Fed a surpris les opérateurs des marchés financiers, dont beaucoup s'attendaient à un durcissement de la politique du crédit, justifié par un risque de surchauffe de l'économie américaine. De fait, l'activité reste forte outre-Atlantique et le faible taux de chômage provoque des tensions sur le marché du travail, susceptibles de pousser les salaires, donc les prix, à la hausse.

Les marchés financiers, qui anticipaient largement une hausse des taux, n'ont pas accueilli très favorablement cette nouvelle. Le dernier relèvement des taux directeurs de la Fed, en février 1994, avait pourtant provoqué un krach des marchés obligataires, qui s'était notamment traduit par une forte tension des taux d'intérêt français. Wall Street a clôturé légèrement en baisse mardi, les investisseurs s'inquiétant désormais de la dégradation des résultats des entreprises au troisième trimestre.

Le dollar, qui aurait profité de taux d'intérêt plus élevés, s'est inscrit en forte baisse dès l'annonce de la décision des dirigeants de la banque centrale. Les responsables monétaires européens, soucieux de doper leurs exportations, seront déçus : ils ont pris position à de nombreuses reprises en faveur d'un dollar plus fort.

Lire page 15

Amiante : menaces sur la rentrée universitaire à Jussieu

LE COMITÉ ANTI-AMIANTE et deux employés du campus universitaire de Jussieu, dont les médecins ont diagnostiqué la maladie professionnelle, ont annoncé, mercredi 25 septembre, le dépôt d'une plainte *« contre X »* auprès du procureur de la République pour *« abstention délictueuse »* au cours des années durant lesquelles ils ont inhalé des poussières d'amiante. Cette procédure est engagée alors que le conseil d'administration de l'université Paris-VII, l'un des trois établissements du site parisien, menace de repousser la rentrée universitaire en l'absence de *« réponses satisfaisantes »* du gouvernement sur le calendrier et le financement du désamiantage des 220 000 mètres carrés de locaux floqués.

Lire page 9

La France lance un porte-monnaie électronique sur Internet

MERCREDI 25 SEPTEMBRE, à 16 heures, le premier service de paiement français sur Internet devait devenir opérationnel. Durant les premiers jours, les rayons de ce magasin virtuel ne seront guère fournis. Les premiers clients internautes devront se contenter des publications de l'Atelier de la Compagnie bancaire. Pour seize francs ils obtiendront la revue de presse de Marie-Thérèse Aicardi, et pour trois mille francs une étude sur Internet et les banques. Ces documents, peu susceptibles de déchaîner l'enthousiasme du grand public, ne constitueront qu'une mise en bouche.

Progressivement, d'autres entreprises utiliseront le service de Kleline, la société créée en janvier 1996 par la Compagnie bancaire (60 %) et le groupe LVMH (40 %) pour gérer ce système de porte-monnaie virtuel *« Pas moins de 105 sociétés ont déjà choisi Kleline pour se lancer sur Internet »*, indique Abdallah Hitti, directeur général de Kleline. *« Le service de vente sur Internet de quatorze d'entre elles est opérationnel »*, précise-t-il. Parmi ces pionniers : les 3 Suisses, Degriftour, Infogreffe, la revue *Investir* et les quotidiens *Libération* et *Le Monde*. *« Des tests ont été réalisés depuis le 22 juillet »*, explique M. Hitti.

Chaque entreprise décidera du moment précis de son « plongeon » dans le grand bain virtuel. Mais l'ouverture par Kleline sur Internet d'un porte-monnaie virtuel offrant des garanties de sécurité de paiement élevées marque une étape décisive dans le développement du réseau télématique mondial. Jusqu'au 25 septembre, la Toile d'Internet accueillait gratuitement les internautes en mal de navigation dans les nébuleuses virtuelles. En un sens, elle conservait *sa virginité originelle*. En effet, les chercheurs qui ont fondé Internet n'avaient pas de raisons d'instituer un système de paiement. Ils s'échangeaient de l'information par nature gratuite.

Mais l'entrée massive du grand public sur la Toile du réseau mondial a profondément modifié le paysage. Aujourd'hui, ce sont environ 50 millions d'individus répartis sur l'ensemble de la planète, dont une majorité d'Américains, qui peuplent Internet. Une telle quantité de consommateurs potentiels ne pouvaient qu'aiguiser les appétits mercantiles. Il ne s'agit pourtant pas uniquement d'exploiter le chaland. L'ouverture d'Internet au commerce enrichira considérablement son contenu. En effet, nombre d'informations demeurent encore inaccessibles, car leur gratuité priverait leurs auteurs d'une juste rémunération.

La commercialisation de tels services ne peut se faire que si la sécurité du paiement est assurée pour les internautes. C'est chose faite avec le système de Kleline. *« Nous utilisons une clé de cryptage de 512 bits qui nécessiterait deux ans de calcul intense sur une batterie d'ordinateurs pour être cassée »*, affirme M. Hitti.

En attendant, le code a dû être déposé au Service central de sécurité des systèmes d'information (SCSSI), qui dépend de l'hôtel Matignon.

La difficulté ayant un effet excitant sur les pirates qui écument la Toile, Kleline ferait l'objet de 30 tentatives par jour visant à percer le secret de son code. *« Il s'agit d'étudiants, de chercheurs ou d'entreprises spécialisées*, précise son directeur général. *En cas d'attaque, nous les orientons vers de faux sites qui agissent comme des leurres et font croire aux pirates qu'ils ont réussi. »* Néanmoins, M. Hitti a prévu de changer de clé tous les deux ans. On n'est jamais assez prudent...

Michel Alberganti

Céline Dion, l'anti-Madonna

SA VOIX est douce comme du sirop d'érable. C'est une voix reconnaissable instantanément. Même les critiques anglo-saxons, qui lui reprochent son personnage « politiquement correct », saluent ses qualités vocales. Véronique Mortaigne et Sylviane Tramier ont enquêté sur la réussite de cette « diva pop » et la stratégie de conquête du marché mondial mise au point par son manager et mari, René Angelil, forçat du show-bizz : régionalisation des tubes, « mariages » noués avec des chanteurs-compositeurs comme Jean-Jacques Goldman, enregistrement de génériques pour des séries et interprétation du thème musical de *La Belle et la Bête*. Succès garanti et confirmé depuis 1986, marqué par sa victoire au concours de l'Eurovision.

Lire page 12

■ ONU : le veto des Etats-Unis

L'ambassadeur américain aux Nations unies réaffirme, dans un entretien au *Monde*, l'opposition de son pays à la *réélection du secrétaire général Boutros* Boutros-Ghali. p. 2

■ Paupérisation chez les jeunes

Le niveau de vie des moins de 25 ans a baissé de plus de 15 % en cinq ans. p. 8 et notre éditorial p. 14

■ SNCF : le climat se dégrade

Le plan de modernisation proposé par la direction de la SNCF a été rejeté par la CGT et la CFDT. p. 16

■ Volte-face chez EDF

Le président d'EDF est contraint de revoir son projet de réorganisation à la demande du ministère de l'industrie. p. 16.

■ « Le Monde » gagne 217 000 lecteurs

L'audience de la presse quotidienne nationale est *restée stable* de septembre 1995 à juin 1996. *Le Monde* a gagné, pour sa part, 217 000 lecteurs en un an. p. 29

■ Nuit et jour

Deux éclipses, de Lune puis de Soleil, seront visibles fin septembre et début octobre. p. 22

■ Soldes à New York

Tarifs réduits pour séjourner dans les palaces new-yorkais. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 926 - 7,00 F

Amnistie, génocide et raison d'Etat

L'IMPENSABLE surviendra-t-il au Cambodge ? Amnistié le 14 septembre par le roi Sihanouk après s'être rallié au régime, Ieng Sary, soixante-sept ans, rentrera-t-il bientôt à Phnom Penh la tête haute ? Celui qui, à l'ombre de Pol Pot, le « Frère nº 1 » au surnom orwellien, fut coresponsable, entre le 17 avril 1975 et le 7 janvier 1979, d'un des pires génocides de l'Histoire (entre un et deux millions de morts sur sept millions d'habitants) coulera-t-il, impuni, une vieillesse tranquille ?

Imagine-t-on ce criminel impénitent flâner, tel un paisible retraité, dans les rues de Phnom Penh, non loin, par exemple, de Tuol Sleng, le « Musée du génocide », ancien centre de torture sous le règne des Khmers rouges, dont les murs sont tapissés des milliers de visages, au regard angoissé, que les bourreaux photographiaient avec soin ? Outre une ultime insulte aux suppliciés, ce serait une grave défaite pour tous ceux qui, de la Bosnie au Rwanda, demandent aujourd'hui des comptes aux criminels de guerre, cette guerre que les Khmers rouges victorieux de 1975 menèrent contre leur propre peuple jusqu'à la démence sanguinaire, au nom de la révolution la plus radicale du monde. *« Je n'ai ni regret ni remords »*, affirmait sans sourciller Ieng Sary lors d'une conférence de presse, tenue le 9 septembre dans son bastion de Phnom Malai, au nord-ouest du Cambodge. Avant de jeter le blâme sur Pol Pot, son beau-frère depuis plus de quarante ans, qui l'avait déclaré *« traître »* un mois plus tôt, et qui, selon lui, mérite la mort, et sur sa *« bande des quatre »* (Nuon Chea, Son Sen, Ta Mok et Yun Yat). Ieng Sary s'en tient depuis toujours, et contre toute évidence, à la même ligne de défense : nier toute responsabilité dans les massacres.

Lorsqu'il admet – concession rare – *« quelques erreurs »*, il les situe à partir de 1979, autrement dit seulement après la défaite de son camp. Au fil des ans, et au gré des interviews, il impute *« les excès »* de la révolution *« à la base et au noyautage vietnamien »* (1979), et *« les fautes »* à *« nos cadres »* (1980), qualifiant de *« mensonge »* l'accusation de génocide (1991). Il juge les chefs sans reproche, du moins jusqu'à ces dernières semaines.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 14

Controverse autour de « Ponette »



JACQUES DOILLON

LE DERNIER FILM de Jacques Doillon est devenu « l'affaire *Ponette* ». Parce qu'il fait jouer des enfants de quatre ans et que la petite Victoire a reçu à Venise le Prix d'interprétation féminine. *Le Monde* a rencontré la psychologue qui a suivi les enfants pendant le tournage. On lira aussi l'histoire de Paul Carpita, qui renoue, quarante ans après son premier film, avec le cinéma.

Lire pages 25 à 27

هكذا من الأصل

NATIONS UNIES Le président Bill Clinton, soucieux d'effacer l'impression d'une hostilité persistante des Etats-Unis à l'encontre de l'ONU, a assuré, mardi 24 septembre, que son pays jugeait irremplaçable le rôle joué par l'organisation. S'adressant à la 51ᵉ Assemblée générale des Nations unies, à New York, M. Clinton s'est engagé à régler les 1,6 milliard de dollars que Washington doit à l'ONU. ● S'IL N'A PAS publiquement réitéré son opposition à la candidature de Boutros Boutros-Ghali à un deuxième mandat de secrétaire général, l'ambassadeur américain aux Nations unies, *Madeleine Albright*, dans un entretien accordé au *Monde*, l'exprime sans la moindre ambiguïté. ● LA JOURNÉE DE MARDI à l'ONU a encore été marquée par la signature du traité CTBT (prohibant les essais atomiques) par les cinq grandes puissances nucléaires.

M. Clinton rend hommage à l'ONU, mais demeure opposé à M. Boutros-Ghali

Les Etats-Unis sondent les pays d'Afrique pour trouver, avec leur accord, un successeur au secrétaire général sortant. En marge de l'Assemblée des Nations unies, les cinq puissances nucléaires ont signé le traité interdisant les essais atomiques

NEW YORK et WASHINGTON
de nos correspondants

Comme prévu, Bill Clinton n'a pas évoqué directement, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, la question du renouvellement du mandat de Boutros Boutros-Ghali, pourtant au centre des préoccupations des délégués onusiens. L'heure était à la signature historique du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), qui engage, à défaut de l'ensemble de la communauté internationale, au moins les cinq puissances nucléaires membres du Conseil de sécurité. Il s'agit, a souligné M. Clinton, d'un *« gigantesque pas en avant »*.

Soucieux de répondre aux craintes que suscite l'attitude hostile des Etats-Unis à l'encontre des Nations unies, et, plus généralement, à l'égard du principe du multilatéralisme, le chef de la Maison Blanche a laissé entendre que si telle était la position des républicains, l'administration démocrate et *« la vaste majorité des Américains »* restaient convaincus du rôle irremplaçable joué par l'Organisation, qui, à la fois, *« reflète les idéaux »* et *« renforce »* les intérêts de l'Amérique.

Le monde étant de plus en plus interdépendant, l'ONU est *« plus importante que jamais »*, a insisté le président américain. Mais, a-t-il ajouté, certains Américains, davantage concernés par des préoccupations intérieures, aspirent *« malheureusement à se libérer des problèmes du monde »*, sans évaluer *« les avantages de la coopération »*. De même, ils ignorent l'interdépendance des Etats-Unis avec le reste du monde et l'important travail réalisé par l'ONU en matière de *« maintien de la paix, de vaccination des enfants, de prise en charge des réfugiés »*.

FACTURE

Restant sur le mode allusif, M. Clinton a de facto dénoncé la tendance isolationniste qui s'est réveillée au sein du Parti républicain, laquelle a compliqué la tâche de Washington lorsqu'il s'agit de *« remplir ses obligations »*, notamment financières, envers l'ONU. Ayant ainsi justifié ses arriérés – selon les services de l'ONU, le total des cotisations américaines impayées s'élève à 1,6 milliard de dollars, soit 8 milliards de francs –, M. Clinton s'est engagé à régler la facture américaine. Mais, en échange de cette promesse rituelle, il a souligné l'importance de la poursuite du processus de réformes de la machine onusienne, c'est-à-dire la nécessité de mettre fin à ses errements bureaucratiques et budgétaires. C'était là une timide référence à M. Boutros-Ghali, symbole, aux yeux de l'administration américaine, comme aux yeux des républicains, d'une certaine gabegie administrative et d'une tendance de l'ONU à s'engager dans des opérations, notamment de maintien de la paix, que les Etats-Unis jugent incompatibles avec leur souveraineté. Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a pour sa part salué la contribution *« considérable »* du secrétaire général à ces réformes internes et souhaité *« la continuation de ce travail difficile »*.



Au cours de l'entretien formel qui a eu lieu entre le président américain et M. Boutros-Ghali, la question du renouvellement du mandat de ce dernier n'a pas été évoquée. Mais, même si l'échéance présidentielle radicalise quelque peu la position de Washington, cette affaire constitue désormais une sérieuse pomme de discorde entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires. Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a rencontré, mardi, les ministres africains membres de l'OUA qui étaient présents. Selon des diplomates, M. Christopher a souligné le souhait de Washington de trouver, en collaboration avec les pays du continent, un autre candidat africain que M. Boutros-Ghali. Pour ce faire, M. Christopher devrait se rendre *« très prochainement »* dans plusieurs pays d'Afrique.

Toujours soucieux de montrer que les Etats-Unis restent attachés au principe de la sécurité collective, et donc au multilatéralisme, M. Clinton a profité de la tribune des Nations unies pour appeler une nouvelle fois la communauté internationale à isoler les Etats que Washington qualifie de *« hors-la-loi »*, tels l'Irak, l'Iran et la Libye. *« Aussi longtemps que l'Irak menace ses voisins et son peuple, aussi longtemps que l'Iran soutient et protège les terroristes, aussi longtemps que la Libye refuse d'extrader ceux qui ont fait exploser le vol 103 de la Pan Am, ils ne doivent pas devenir des membres à part entière de la famille des nations »*, a-t-il insisté.

Cet appel faisait indirectement référence aux démarches répétées, et cependant infructueuses, de Washington auprès de ses alliés invités à soutenir l'application des lois américaines Helms-Burton et D'Amato-Kennedy, renforçant l'isolement économique de Cuba, de la Libye et de l'Iran. Dans ses efforts pour placer ces trois pays au ban de la communauté internationale, Washington n'a cependant pas jugé utile de consulter ses alliés. Une démarche individuelle qui relativise sensiblement les professions de foi multilatéralistes de Bill Clinton.

Afsané Bassir Pour et Laurent Zecchini

Un effort pour réaliser des économies

En novembre 1995, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, mettait en place un comité restreint, réunissant des personnalités extérieures à l'Organisation et des responsables « maison », pour améliorer l'efficacité de l'ONU. Il ne s'agissait pas de bousculer l'institution, confrontée à une stagnation de son budget, mais, en s'appuyant sur le personnel, de proposer des mesures pratiques rapides à mettre en œuvre.

Un premier bilan vient d'être adressé au secrétariat général. Il est encourageant. Sur les 400 projets d'amélioration identifiés, 20 % ont été menés à bien : réduction de 13 %, depuis le début de l'année, du nombre de documents imprimés – grâce, en partie, à l'utilisation du réseau Internet ; diminution de plus de 25 % du budget « voyages » au cours du premier semestre... Beaucoup reste à faire, admet l'ONU. Le parc de véhicules utilisés pour les opérations de maintien de la paix à travers le monde, par exemple, comporte quelque 11 000 engins de 900 marques différentes. Des efforts de standardisation permettraient d'économiser des millions de dollars.

Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies

« Le secrétaire général doit être un administrateur », pas un diplomate

« Certains pays continuent à croire que votre gouvernement, après l'élection présidentielle aux Etats-Unis, changera d'avis sur un deuxième mandat pour Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général de l'ONU. Que leur dites-vous ?

– Je dis catégoriquement non. Nous ne changerons pas d'avis. Nous avons pris cette décision parce que nous pensons vraiment que l'Organisation des Nations unies doit être réformée. Cela dit, la réalité politique est que l'argent que nous devons à l'ONU est bloqué par un Congrès qui estime que la direction actuelle de l'organisation ne mènera pas à une réforme fondamentale et rapide. Je ne peux donc pas dire que notre opposition au dirigeant actuel n'a rien à voir avec la politique de notre pays, mais elle n'a rien à voir avec l'élection présidentielle.

– Pourtant, M. Boutros-Ghali affirme être le secrétaire général qui a fait le plus de réformes dans l'organisation.

– Je tiens d'abord à dire que nous ne voulons pas faire de notre avis une affaire personnelle entre Boutros-Ghali et les Etats-Unis. Pour nous, le secrétaire général doit faire de la réforme de l'ONU sa priorité ; il faut un secrétaire général qui se réveille le matin en réfléchissant à la réforme. L'ONU doit trouver un rôle pour elle-même au XXIᵉ siècle et, pour cela, il faut qu'elle se réforme.

– Quelles devraient être les qualifications d'un secrétaire général de l'ONU ?

– Cela dépend entièrement du climat politique, du monde dans lequel il est élu. Les fondateurs de l'ONU avaient envisagé que le secrétaire général soit un haut fonctionnaire, un diplomate et un homme d'Etat. Pendant la guerre froide, le système était bloqué, et M. Perez de Cuellar a joué son rôle de diplomate en encourageant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité à travailler ensemble pour mettre fin au conflit. Mais la vérité, aujourd'hui, est qu'il existe d'autres diplomates et d'autres hommes d'Etat pour jouer ce rôle diplomatique. Le secrétaire général, lui, peut seul jouer le rôle d'administrateur de l'ONU. Il est bien possible que, dans une autre époque de l'histoire, il y aura un rôle plus politique pour le secrétaire général – mais pas pour les cinq ans à venir.

– Le secrétaire général ne devrait donc pas avoir une voix morale à faire entendre sur la scène internationale ?

– C'est encore une fois une question d'époque et de climat politique dans le monde. Pour l'instant, il y a d'autres personnes qui peuvent être cette voix. L'organisation a, actuellement, besoin d'un secrétaire général qui passe son temps à l'ONU, un secrétaire général qui connaisse son secrétariat. Nous avons besoin d'un secrétaire général qui considère la réforme de l'ONU comme sa mission et qui s'y mette dès le premier jour, et non pas quelqu'un qui est forcé de s'y mettre. C'est une question de priorité. Je crois que Boutros-Ghali lui-même admettrait que la réforme n'a jamais été sa priorité.

> « Nous voulons que le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité de "nominer" le secrétaire général, la prenne »

– La manière dont vous l'avez menacé de votre veto a irrité un grand nombre d'Etats membres...

– Nous avons tenté, à de nombreuses reprises, d'expliquer à Boutros-Ghali la raison de notre décision, on a tout essayé pour que cette affaire soit réglée de manière élégante, mais cela n'a pas été possible. Je sais que nous avons irrité beaucoup de gens, mais nous n'avons pas pris cette décision pour dominer les autres. Je dois vous dire que de nombreux pays sont venus me voir, depuis 1995, pour nous demander de clarifier notre position envers Boutros-Ghali ; dès que nous l'avons fait, ils nous l'ont reproché. De toute façon, certains pays nous critiqueront quoi que nous fassions. Notre but était d'entamer un processus bien avant l'échéance.

– Avez-vous un candidat ?

– Non, nous n'avons pas de candidat. Si nous étions le tyran qu'ils disent, nous aurions un candidat. Tout ce que nous voulions, c'était faire un premier pas en disant que Washington ne soutiendrait pas Boutros-Ghali, pour permettre à d'autres candidats d'émerger. Nous voulons que le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité de « nominer » le secrétaire général, la prenne. Le choix d'un dirigeant pour une organisation de cent quatre-vingt-cinq membres ne doit pas être fait à la légère. Il faut permettre à d'autres candidats de se manifester et débattre de leurs mérites. Je veux pouvoir commencer les consultations avec mes collègues sur les qualifications d'autres candidats potentiels.

– Mais vos collègues du Conseil de sécurité refusent d'en parler...

– C'est parce qu'ils croient toujours que nous allons changer d'avis. Je le répète, notre décision est définitive, et nous ne changerons pas d'avis.

– Vous dites cela depuis le mois de juin. Pourquoi pensez-vous qu'ils ne vous croient toujours pas ?

– Je ne sais vraiment pas.

– Tant que M. Boutros-Ghali n'a pas renoncé à sa candidature, il n'y aura pas beaucoup de candidats.

– Je ne peux pas deviner ses raisons ni ses intentions, mais la réalité est que si un des cinq membres permanents dit qu'il ne soutiendra pas une personne pour le poste de secrétaire général, cette personne ne sera pas secrétaire général.

– Vous utiliserez donc votre veto ?

– Si c'est nécessaire, oui. Mais j'espère vraiment que Boutros-Ghali se rendra compte assez rapidement de la réalité de sa situation pour que l'on puisse réfléchir à cette décision importante.

– Pour ce qui concerne l'Irak, de plus en plus on entend parler de l'ambiguïté de la position de Washington envers ce pays. Le renversement du régime de Saddam Hussein est-il le but de votre gouvernement ?

– Le but des Etats-Unis, du temps du président George Bush et maintenant, a toujours été de contenir Saddam Hussein à l'intérieur de l'Irak et d'anéantir ses armes de destruction massive. Le renversement de Saddam Hussein n'a jamais été notre politique déclarée. »

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Désarmement : les cinq puissances nucléaires ont signé le CTBT

LES CINQ puissances nucléaires (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) ont signé, mardi 25 septembre, à l'ONU, à New York, le traité dit d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). Le côté très officiel de la cérémonie ne doit pas masquer les limites de cette signature. Si les signataires – qui doivent être rejoints par une cinquantaine d'autres pays – s'engagent ainsi, au moins politiquement, à respecter le traité, celui-ci doit encore ratifié par les Parlements nationaux et, en tout état de cause, il n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura été signé par l'Inde. Cette dernière condition n'est pas près d'être remplie.

L'opposition de l'Inde au CTBT paraît plus résolue que jamais. C'est pourtant Nehru, alors premier ministre indien, qui, en 1954, avait lancé l'idée de négociations sur l'interdiction des essais nucléaires. Un texte prohibant toutes les explosions nucléaires, à l'exception des essais souterrains, avait été signé en 1963. Mais ni la France ni la Chine n'y avaient adhéré. Les négociations ont repris en 1994.

La France s'est ralliée, en août 1995, à l'option zéro (interdiction totale de toutes les explosions nucléaires sans exception), la Chine en juin 1996 seulement. Pour sauver la face après une attitude négative dans les négociations, Pékin a demandé et obtenu qu'une clause prévoyant des explosions *« pacifiques »* (qu'on ne peut distinguer des essais nucléaires à but militaire) serait examinée dans dix ans. La Chine, avant son adhésion, s'était élevée avec vigueur contre le principe des vérifications sur place, au nom du respect de sa souveraineté nationale.

De fait, le traité fait une grande place à la question de la vérification. Il prévoit la mise sur pied d'un immense réseau international de surveillance, riche d'un nombre important de stations réparties sur les cinq continents et les océans de manière à couvrir toute la surface de la Terre.

Cette immense toile, censée être étanche, est complétée par un système de vérification sur les sites. Une considérable équipe composée d'experts de diverses nationalités serait autorisée à se rendre sur les lieux dès que certains indices permettraient de penser qu'un Etat se livre à des essais illicites. Ces vérifications sur place, dont les pays du Sud se méfient, ont fait l'objet de longues négociations. Il a été finalement décidé, en guise de compromis, que la procédure d'inspection sur place serait autorisée par un vote de trente voix sur les cinquante et un membres du conseil exécutif de la future organisation. Le siège de cette organisation devrait être à Vienne, ville qui abrite déjà l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Isabelle Vichniac



Les intrigues de palais agitent le Kremlin en l'absence de Boris Eltsine, hospitalisé

Le président russe est en état de travailler entre « trente minutes et deux heures et demie » par jour

Boris Eltsine sera-t-il opéré du cœur ? La décision sera annoncée *« probablement vendredi »*, a indiqué, mardi 24 septembre, le Professeur Renat Aktchourine qui devrait diriger l'intervention chirurgicale. Un concile de médecins devait se réunir mercredi, en présence du chef de l'Etat, à l'hôpital central du Kremlin où ce dernier séjourne *« pour des examens préopératoires »* depuis deux semaines.

MOSCOU
de notre correspondante

Malgré tous les efforts du Kremlin pour désamorcer la tension à la veille de l'annonce du traitement médical que doit subir Boris Eltsine, la nervosité gagnait du terrain, mercredi 25 septembre à Moscou, face à la nouvelle crise de pouvoir qui menace le pays.

Mercredi, les médecins chargés de prendre la décision étaient reunis en concile à l'hôpital central du Kremlin autour du président hospitalisé depuis deux semaines. Boris Eltsine avait décidé, malgré deux attaques cardiaques en 1995 et les conseils de son entourage, de se présenter à l'élection présidentielle. Élections qu'il a remportées le 3 juillet dernier, moyennant la dissimulation aux électeurs d'une nouvelle attaque survenue à la veille du deuxième tour.

Depuis lors, il est pratiquement absent de la scène publique, laissant se développer au grand jour les rivalités entre trois des détenteurs du pouvoir : le chef de son administration Anatoli Tchoubaïs, souvent accusé de signer les oukazes à la place du président ; le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui doit assurer un intérim de trois mois avant de nouvelles élections en cas d'incapacité *« prolongée »* du président ; et le secrétaire du conseil de sécurité Alexandre Lebed, dont la popularité a été encore accrue par le succès de sa mission de paix en Tchétchénie.

Le général, qui aurait toutes les chances de remporter une nouvelle élection *présidentielle*, est en butte à l'hostilité de tous les autres candidats potentiels et de leurs alliés.Parmi ces candidats, surnage à nouveau le leader communiste Guennadi Ziouganov, qui appelle à la démission de Boris Eltsine – du moins dans ses déclarations aux médias étrangers.

Les « petites phrases » de tous ces prétendants sur leurs futures alliances possibles, occupent les médias russe. On discute surtout des amitiés, nouvelles ou anciennes, entre Guennadi Ziouganov et Viktor Tchernomyrdine, ou – *grande sensation du jour* – entre Alexandre Lebed et Alexandre *Korjakov, l'ancien garde du corps* présidentiel et ennemi juré d'Anatoli Tchoubaïs. Tout cela crée déjà un climat de tension pré-électorale, qui rend peu sérieuse la réserve que s'imposent ces même médias (ou que le Kremlin leur impose) sur les questions directement liées à la santé du président et celles – plus sensibles encore – relatives à ses capacités de travail, actuelles et futures.

Car l'administration aux ordres de M. Tchoubaïs prépare, comme il l'a dit, une *« initiative politique de première importance »* devant permettre au président de poursuivre ses fonctions avec un rythme de travail moins soutenu, une *fois passés les mois de convalescence* prévus après toute opération cardiaque.

ANCIENNES MÉTHODES

La tâche semble plus difficile que jamais : le nouveau porte-parole du Kremlin Sergueï Iastrjembski, qui avait agréablement surpris la presse dès sa nomination, il y a un mois, est contraint de recourir à d'anciennes méthodes. Mardi, il a souligné que Boris Eltsine peut travailler chaque jour, non pas *« 15 minutes »* comme l'a affirmé le *Financial Times* mais *« de 30 minutes à deux heures et demi »*.

Au début du mois, Boris Eltsine avait annoncé qu'il se soumettrait à une opération pour ne pas avoir *à réduire son rythme de travail...* Mardi, son chirurgien Aktchourine, *qui fit scandale il y a cinq* jours en disant qu'il faudrait peut-être annuler l'opération, a affirmé qu'une telle annulation était *« impossible »*.

Le même jour, la télévision a encore une fois montré, deux ou trois secondes, Boris Eltsine assis face à Viktor Tchernomyrdine. Selon M. Iastrjembski, ils ont parlé *« plus d'une demi-heure »*...

Sophie Shihab

Forte chute de la Bourse de Moscou

Les marchés financiers russes ont immédiatement réagi aux incertitudes politiques liées à l'aggravation de l'état de santé du président Eltsine. A la Bourse de Moscou, le cours des principales actions côtées a chuté de 10 % en moyenne en l'espace de deux séances, lundi 23 et mardi 24 septembre. Aucune des valeurs de références, les *« blue chips »*, comme Lukoil, Surgutneftegaz, ou Mosenergo n'a été épargnée par les ventes.

Le marché obligataire, lui-aussi, s'est inscrit en fort recul et le taux des *« GKO »*, les bons du trésor, abondamment utilisés pour financer le déficit budgétaire, a été poussé à la hausse. Les opérateurs restent *cependant confiants dans la poursuite des réformes économiques* entreprises depuis l'arrivée de Boris Eltsine au Kremlin. Selon Peter *Mayer, responsable du département Europe de l'Est de la firme CS* First Boston, *« toute véritable catastrophe boursière devrait être évitée »*. *(AFP, Bloomberg)*

Le premier ministre grec a formé un gouvernement pro-européen

ATHÈNES
de notre correspondant

Le chef du gouvernement grec, Costas Simitis, grand vainqueur des élections du 22 septembre, a formé, mardi, un nouveau gouvernement composé des barons socialistes et de jeunes secrétaires d'Etat proches de ses idées modernistes et européennes. Le nouveau cabinet rassemble 41 membres, dont 19 ont rang de *ministres – ces derniers, sauf deux,* étaient déjà membres du précédent *cabinet ; les 22 autres sont secrétaires* d'Etat, et la moitié d'entre eux sont des nouveaux venus.

La formation de ce gouvernement *« vise à lier l'expérience et le renouvellement nécessaire »*, selon le communiqué du bureau du premier ministre. M. Simitis a d'abord choisi la continuité en matière de politique étrangère en maintenant à son poste Théodore Pangalos, un de ses plus anciens soutiens, qui devra gérer les dossiers gréco-turc et chypriote et affirmer l'ancrage européen de la Grèce, pierre angulaire de la politique du premier ministre. M. Pangalos est assisté de Georges Papandréou, son ancien ministre de l'éducation, qui est le fils aîné du chef historique des socialistes grecs décédé en juin dernier.

Un homme nouveau, le seul à ne pas avoir été élu dimanche, Christos Rozakis, connu pour son combat en *faveur des droits de l'homme*, a également été nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Son entrée au gouvernement constitue la seule ouverture à la gauche autogestionnaire, proche de la politique européenne de M. Simitis, et qui a obtenu 10 sièges au Parlement avec 5,1 % des voix.

A la défense, M. Simitis a décidé de se débarasser du titulaire, Gérassimos Arsénis, son rival malheureux à l'élection du 18 janvier, qui s'est opposé à lui dans la gestion du dossier gréco-turc. Il l'a nommé à l'éducation et a confié le portefeuille de la défense à Akis Tsohatzopoulos, qui avait échoué en juin dernier dans la course à la succession à la présidence du parti.

Dans le secteur économique, le premier ministre a décidé de créer un superministère en réunissant le ministère de l'économie et celui des finances entre les mains de Yannos Papantoniou, artisan de la baisse de l'inflation. Costas Simitis a donc repris dans son nouveau cabinet l'ensemble des anciens et respecté toutes les sensibilités du Pasok. Pour marquer son empreinte, il a nommé une série de secrétaires d'Etat, la plupart jeunes et dévoués à sa personne.

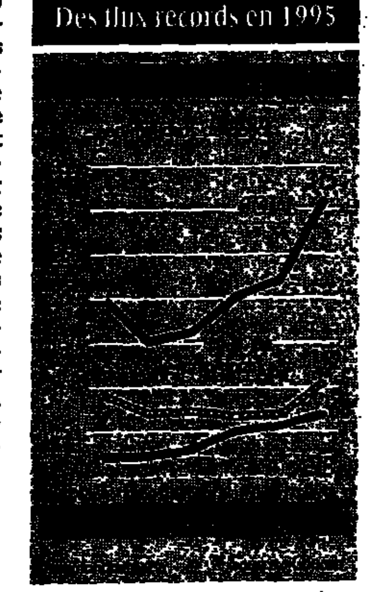
Didier Kunz

Dix-neuf ministres

- **Intérieur, administration décentralisation :** Alexandre Papadopoulos.
- **Défense nationale :** Akis Tsohatzopoulos.
- **Affaires étrangères :** Théodore Pangalos.
- **Economie et finances :** Yannos Papantoniou.
- **Agriculture :** Stéphanos Tzoumakas.
- **Développement (industrie, commerce et tourisme) :** Vasso Papandréou.
- **Travail et affaires sociales :** Miltiade Papaioannou.
- **Santé et prévoyance sociale :** Costas Geitonas.
- **Justice :** Evanghélos Yannopoulos.
- **Education nationale et cultes :** Gérassimos Arsénis.
- **Culture :** Evanghélos Vénizélos.
- **Marine marchande :** Stavros Soumakis.
- **Ordre public :** Georges Roméos.
- **Macédoine et Thrace :** Philippe Petsalnikos.
- **Egée :** Elisabeth Papazoi.
- ***Environnement, urbanisme et* travaux publics :** Costas Laliotis.
- **Transports et communications :** Haris Kastanidis.
- **Porte-parole du gouvernement :** Dimitris Reppas.
- **Adjoint aux affaires européennes :** Georges Papandréou. – *(AFP.)*

L'Europe plus attractive que l'Asie pour les investisseurs étrangers

L'UNION EUROPÉENNE (UE) *attire les investisseurs étrangers* davantage que l'Asie. Selon les chiffres publiés, mardi 24 septembre à Paris, par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), le flux des investissements étrangers directs (IED ; par opposition aux investissements de portefeuille) dans l'Europe des Quinze a atteint en 1995 le chiffre record de 112 milliards de dollars (soit 569 milliards de francs), contre 68 milliards pour le continent asiatique. Les chiffres de l'année précédente ne laissaient pas présager une telle envolée de l'Union : l'Asie, courtisée par les sociétés transnationales, semblait à la veille de dépasser *l'Europe des Quinze*.



LA FRANCE DEVANT L'ALLEMAGNE

Autre donnée intéressante contenue dans le rapport de la Cnuced (« World Investment Report ») : la *répartition des IED pays par pays.* Avec 60 milliards de dollars récoltés l'an passé, les Etats-Unis restent la terre d'élection des grands pourvoyeurs d'investissements étrangers que sont les sociétés transnationales, devant le Royaume-Uni, la Chine, et... la France (20 milliards). L'Allemagne n'arrive qu'en 5e position avec seulement 9 milliards de dollars d'IED en 1995. *« Les Français ont une économie qui tient la route. Ils ne doivent pas se laisser effrayer par la mondialisation »*, en a déduit le haut fonctionnaire en charge de vendre l'image de la France auprès des investisseurs étrangers, l'ambassadeur Jean-Daniel Tordjman.

Japon excepté, les pays qui accueillent le plus d'IED sont également ceux qui investissent le plus en dehors de leurs frontières. Ainsi retrouve-t-on sans surprise les Etats-Unis (ils ont investi 300 milliards de dollars à l'étranger entre 1990 et 1995), le Japon (165 milliards), le Royaume-Uni (153 milliards) et la France (150 milliards). L'Allemagne arrive dernière.

Au total, les statistiques de la Cnuced montrent que le rythme de la mondialisation des affaires s'accélère. Le total des investissements étrangers dans le monde a atteint 315 milliards en 1995, en progression de 40 % d'une année sur l'autre. Pourquoi un tel bond ? Le rapport met en avant différentes explications sans en privilégier une : essor de la concurrence, apparition de technologies nouvelles, augmentation des fusions entre entreprises, politique de privatisation, entrée en application d'accords de libre-échange...

Il faut cependant relativiser cette mondialisation, car les compagnies transnationales continuent à réserver leurs investissements à un petit groupe de pays développés. L'étude de la Cnuced rappelle que les cent plus petits pays d'accueil n'ont reçu que 1 % des investissements totaux. Les dix premiers, eux, ont bénéficié de près de 70 % du total. L'observation est à rapprocher de la nationalité des sociétés transnationales : sur les cent premières, le tiers sont américaines.

Jean-Pierre Tuquoi

Appel au dialogue national au Mexique

MEXICO. L'évêque Samuel Ruiz, président de la Commission de médiation au Chiapas (Conai) a appelé, mardi 24 septembre, à un dialogue de paix *« national »* incluant les deux mouvements de guérilla mexicains et *« tous les secteurs »* de l'opinion publique, dont l'armée. Cet appel intervient alors que le dialogue de paix entre le gouvernement et l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), limité à l'Etat du Chiapas, est suspendu depuis bientôt trois semaines à l'initiative de l'EZLN. Lors d'une conférence de presse donnée à Mexico, l'évêque a estimé que le dialogue *« ne peut plus être limité au seul Chiapas »*, tout en invitant l'EZLN à renouer celui-ci. Selon Samuel Ruiz, *« le problème de la paix a acquis une dimension nationale »* en raison de l'apparition, le 28 juin dernier de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR) *« et de l'attitude du gouvernement, qui considère l'EPR comme un mouvement terroriste »*. – *(AFP.)*

La tension monte en Arménie

EREVAN. Quelque 40 000 à 50 000 partisans de Vazguen Manoukian, le principal rival du président Levon Ter-Petrossian, réélu dimanche, ont manifesté, mardi 24 septembre, à Erevan, pour contester les résultats du scrutin, alors que des unités d'élite de l'armée ont pris position devant les principaux édifices publics de la ville. Les derniers résultats préliminaires communiqués mardi midi accordaient à Levon Ter-Petrossian 51,99 % des suffrages, et 41,16 % à son rival Vazguen Manoukian. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont constaté *« plusieurs infractions sérieuses aux règles électorales »* insuffisantes pour remettre en question la victoire du président sortant. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

EUROPE

■ **TURQUIE : neuf détenus ont été tués et plusieurs autres blessés,** *mardi 24 septembre, lors d'une émeute dans la prison de Diyarbakir (sud-*est). Les protestataires, des militants kurdes membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), accusaient le gouvernement turc de ne pas avoir amélioré leurs conditions de détention malgré une grève observée en juillet à l'échelle nationale. Leur révolte a éclaté alors que l'armée conduit, depuis quarante-huit heures, une vaste opération contre un maquis du PKK. – *(AFP, Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE-RUSSIE : le chef des indépendantistes tchétchènes,** Zelimkhan Iandarbiev, se rendra à Moscou d'ici à la fin septembre pour rencontrer la haute direction russe, a indiqué, mardi, le porte-parole des séparatistes. Par ailleurs, le chef de l'état-major tchétchène a rencontré, mardi, à Grozny, l'adjoint d'Alexandre Lebed pour discuter de la préparation de cette réunion ainsi que du retrait des troupes russes et de l'échange de prisonniers. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le ministre français de la défense, Charles Millon,** a réaffirmé, mardi 24 septembre, que la France, signataire des accords de Dayton avec les Etats-Unis, *« restera en Bosnie avec ses alliés ou en partira avec eux »* en 1997. – *(AFP.)*

■ **La Republika Srpska** (RS, entité serbe en Bosnie) déclarera non valides les résultats des élections du 14 septembre si l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ne corrige pas les erreurs concernant les bulletins parvenus de l'étranger, qui auraient été reçus plusieurs jours après la clôture du scrutin, le 14 septembre, a déclaré, mardi 24 septembre, le *« ministre des affaires étrangères »* de la RS, Aleksa Buha. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CROATIE : le premier procès consacré au délit de presse,** intenté contre deux journalistes du journal satirique *Feral Tribune* devait reprendre mercredi 25 septembre à Zagreb. Les journalistes reconnus coupables de délit de presse, rétabli le 15 mars, encourent une peine d'un à trois ans de prison. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans** (*« étudiants en religion »*), *militants musulmans* ultra-orthodoxes, se seraient emparés, mercredi 25 septembre, de la localité de Sarobi, selon l'agence islamique afghane. L'information n'est pas encore confirmée de source gouvernementale. Située à soixante-dix kilomètres à l'est de Kaboul, Sarobi est un verrou stratégique qui abrite la centrale hydroélectrique de Naghloo, alimentant la capitale. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Pékin a levé son veto** sur la visite en Chine du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a annoncé, mercredi 25 septembre, l'agence Chine nouvelle. La visite que M. Kinkel devait effectuer en juillet, à Pékin, avait été annulée à l'initiative du gouvernement chinois après l'adoption d'une résolution au Parlement allemand critiquant la politique chinoise au Tibet. – *(AFP.)*

Premier exercice du groupe aérien franco-britannique

DÉFENSE. *Le premier exercice du groupe aérien européen* franco-britannique, créé en octobre 1995 par Jacques Chirac et John Major, a commencé, *mardi 24 septembre*, sur deux bases en France, Chaumont (Haute-Marne) et Damblain (Vosges), avec des unités aériennes des deux pays. Baptisé « Volcanex 96 », l'exercice doit s'achever le vendredi 27 septembre. Il a pour objet de préparer une intervention de protection des ressortissants français et britanniques qui seraient menacés dans un pays hostile. Le groupe aérien européen franco-britannique – qui rassemble l'aviation de combat, le transport, la défense antiaérienne et des forces spéciales – dépend d'un état-major conjoint implanté à High Wycombe (Angleterre).

هكذا من الأصل

Les Palestiniens protestent contre le percement par Israël d'un nouvel accès à un tunnel, à Jérusalem-Est

M. Nétanyahou, en tournée en Europe, s'est dit « fier » d'avoir décidé cette mesure

L'Autorité palestinienne a appelé à une grève des commerces et à des manifestations, mercredi 25 septembre, contre le percement par Israël d'un nouvel accès à un tunnel sous la vieille ville arabe de Jérusalem. « *Cette action israélienne prouve de manière évidente qu'Israël ne veut pas la paix* », a déclaré le ministre palestinien des finances au terme d'une réunion extraordinaire du gouvernement palestinien. M. Arafat a adressé un télégramme à ce sujet à M. Clinton et la Ligue arabe va saisir les Nations unies.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yasser Arafat parle de « *crime contre les droits, les biens et les sentiments religieux des Palestiniens* », la Ligue arabe va saisir les Nations unies et, pour la première fois depuis bien longtemps, ce sont de véritables émeutes, brèves mais violentes, rappelant l'Intifada, qui ont eu lieu à Jérusalem. Motif de cet émoi général, l'ouverture par Israël, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 septembre, d'un nouvel accès à un tunnel qui débouche en plein quartier musulman, sur la via Dolorosa, le présumé chemin de croix du Christ, dans la vieille ville de Jérusalem.

A quelques jours du sixième anniversaire de ce que les Palestiniens appellent « *le massacre de l'esplanade des Mosquées* », en octobre 1990 – après un début d'émeute, la police israélienne avait ouvert le feu sur les pèlerins musulmans et tué 17 personnes –, l'atmosphère, sur ce site de tous les dangers, qui accueille le troisième lieu saint de l'islam et le premier du judaïsme – le « mont du Temple » –, est extrêmement tendue.

Des heurts assez violents ont aussi opposé, mardi, les forces israéliennes dans la ville arabe occupée d'Hébron à plusieurs centaines de Palestiniens, qui manifestaient pour obtenir des autorités d'occupation la réouverture de l'antique souk, fermé d'autorité par Israël en février 1994, après le massacre de 29 Palestiniens par un colon juif, Barouch Goldstein. Le souk est revendiqué au titre de « *propriété juive* » par les 450 colons installés autour du site, en plein cœur de cette ville de 120 000 habitants arabes. Tsahal qui, selon les accords signés avec l'OLP, aurait dû se redéployer hors de la ville il y a six mois, y a récemment renforcé sa présence et la tension ne cesse de monter.

Mardi matin, en apprenant que le dernier coup de pioche qui ouvrait le tunnel de Jérusalem avait été donné avant l'aube, et devant les caméras de la télévision israélienne, par Ehoud Olmert, le maire nationaliste de la « *cité unifiée* », plusieurs centaines de Palestiniens ont commencé à crier des slogans hostiles à l'occupant et quelques pierres ont volé en direction des forces de police, préalablement déployées autour du site pour parer à toute éventualité. Armée et casquée, la troupe a tiré plusieurs salves de billes de plomb caoutchoutées dans la foule des manifestants pour ramener le calme. Plusieurs jeunes Palestiniens ont été battus à coups de matraque et quatre ont été arrêtés.

CLIMAT DÉLÉTÈRE

A l'extérieur des remparts, mais toujours dans la partie arabe occupée de Jérusalem, plusieurs centaines d'autres Palestiniens s'en sont pris aux policiers et ont incendié un camion de la municipalité israélienne. Dans la soirée, le chef de la police de Jérusalem faisait savoir que, à son avis, les troubles continueraient « *peut-être encore un jour ou deux* », mais que ses forces avaient « *la situation bien en main* ».

Après l'ouverture il y a quinze jours de ce qui est devenu pour les Arabes « *le tunnel de l'apartheid* » entre Jérusalem et les colonies juives de Goush Etzion – une route et un tunnel percé sur des terres arabes confisquées et interdits de fréquentation aux Palestiniens (*Le Monde* du 17 septembre) –, voici donc, comme dit un notable arabe de Jérusalem-Est, « *le tunnel de la honte* ».

La voie souterraine, qui mesure 488 mètres sur un mètre de large, existe en réalité depuis plusieurs années et emprunte le tracé d'une ancienne rue hérodienne (Ier siècle avant J.-C.), qui passe sous le quartier musulman de la vieille ville et permet à ses visiteurs d'observer différents sites archéologiques bibliques et médiévaux, dont les soubassements du mur des Lamentations. Mais ce mur, dernier vestige du second temple juif détruit par les Romains en l'an 70, sert de soutènement à l'esplanade des Mosquées, située juste au-dessus, à l'endroit même où se trouvait vraisemblablement le temple d'Hérode.

Selon les autorités israéliennes, près de 70 000 touristes visitent le tunnel chaque année. L'ouverture d'un accès sur la via Dolorosa, en n'obligeant plus les visiteurs à faire marche arrière, pour ressortir par l'ancien et unique accès, près du mur des Lamentations, devrait permettre de multiplier leur nombre par six. « *Cela profitera aussi aux commerçants palestiniens de la vieille ville* », a plaidé M. Olmert. Peine perdue. Dans le climat délétère qui règne chez les Palestiniens depuis l'accession au pouvoir des nationalistes israéliens et l'arrêt puis la dégradation concomitante du processus de paix, c'est un dialogue de sourds.

A Jérusalem surtout, où les démolitions de maisons palestiniennes ont repris, où la colonisation juive rampante du quartier musulman gagne du terrain chaque jour, où plusieurs centaines d'habitants arabes ont été privés ces trois derniers mois, et sous des prétextes administratifs aussi divers qu'injustes, de leurs permis de résidence, toute mesure israélienne est perçue comme une nouvelle tentative de judaïser un peu plus la Ville sainte.

Préconisé depuis plus d'une dizaine d'années par les autorités israéliennes, l'ouverture d'un nouvel accès du tunnel avait sans cesse été repoussée par les différents gouvernements, précisément pour ne pas provoquer la colère des musulmans. M. Nétanyahou n'a pas ce genre de pudeur. « *Je suis fier d'avoir pris une décision qui aurait dû être appliquée il y a bien longtemps* », a-t-il confié, mardi, aux médias israéliens qui l'accompagnent dans sa tournée européenne.

Patrice Claude

« Les Maliens en situation régulière sont des agents du développement »

Le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, a achevé sa tournée dans la région de Kayes

KAYES
de notre envoyé spécial

Elle est interminable, la piste qui mène à Sobokou. Au cours d'un bref séjour de vingt-quatre heures au Mali, Jacques Godfrain a pu mesurer, mardi 24 septembre, à quel point la région de Kayes est reculée, ce qui, entre autres raisons, fait d'elle un foyer très particulier d'émigration, notamment vers la France.

La tournée du ministre délégué à la coopération, a pris des allures de rallye-raid – le Paris-Dakar a emprunté les pistes du Mali. Depuis Bamako, il faut au moins une heure et demie pour atteindre Kayes, à bord de petits avions uniquement. En train, c'est douze heures ; quarante-huit heures en voiture, à condition qu'elle soit tout-terrain et à toute épreuve, en cette saison des pluies. De Kayes à Sobokou, on doit compter une heure et demie, pour une cinquantaine de kilomètres. Et encore une partie de la piste vient-elle d'être améliorée dans le cadre d'une campagne qui a pour but de donner une chance de réel développement à cette contrée aussi pauvre qu'isolée.

En chemin, des toits de tôle ondulée, remplaçant la couverture traditionnelle de chaume ou de roseau, signalent les villages de « *migrants* ». Sobokou, au bord du fleuve Sénégal, vient de s'offrir un vaste dispensaire, avec l'argent des « *gens de l'extérieur* ». Sur 5 000 à 6 000 habitants, plus de 400 vivent en France – « *la plupart dans le 19e arrondissement de Paris* » –, pour assurer une grande part des ressources du village. Moustapha Kounaté est venu en voisin. Il est rentré au pays en 1992 et a été un des premiers à bénéficier de l'aide au retour : 24 000 francs, accordée par le gouvernement français, à condition que l'intéressé présente un « *projet* ». M. Kounaté a ainsi lancé son « *opération Tabaski* » : engraisser des moutons pour les revendre avant la fête musulmane du sacrifice. « *Afin de ne pas mettre tous* [ses] *œufs dans le même panier* », il a créé ensuite un poulailler et expédie les œufs vers Kayes. « *Diversifiant* » davantage, il vient d'ajouter une « *section bovins* » : cinq vaches, pour le moment.

RETOURS « EN DOUCEUR »

Modeste mais dynamique, il anime, en outre, une association de paysans qui développent l'irrigation et produisent tomates et oignons « *exportés* » hors du cercle de Sobokou. M. Kounaté, qui a reçu une formation d'animateur, est un des éléments moteurs du programme d'assistance à la réinsertion, géré par l'Office des migrations internationales (OMI). Tous les bénéficiaires ne connaissent pas une réussite – toutes proportions gardées – aussi florissante que celle de M. Kounaté ou celle de ce piroguier qui a utilisé son pécule de retour pour acheter trois embarcations : aujourd'hui, « armateur » près de Bamako, sur le Niger, il possède dix pirogues de transport et emploie quarante-cinq personnes. Mais, au total, l'OMI se flatte de provoquer plus de retours « en douceur » qu'il n'y en a sous la contrainte. Aussi va-t-on prochainement étendre l'expérience.

A Kayes, un porte-parole de l'ensemble des multiples associations formées par des « Maliens de l'extérieur », a déclaré à M. Godfrain qu'il fallait, étant donné leur contribution à l'économie de la région, considérer les « *migrants et anciens migrants* » comme des « *acteurs du développement* ». C'était aussi une manière de demander que la France ait plus d'égards pour les Maliens vivant dans l'Hexagone, qu'ils soient en situation régulière ou non.

M. Godfrain a tenu compte des critiques – plus souvent sous-entendues qu'exprimées clairement – portant sur les lois Pasqua et les expulsions des reclus de l'église Saint-Bernard. « *Oui, les Maliens en situation régulière sont des agents de développement* », a-t-il répondu à ses hôtes, en vantant le travail de ces associations maliennes qui agissent en France et au Mali. Il a assuré que celles-ci seraient considérées comme de véritables partenaires, « *pour des actions conjointes de proximité, en France et au Mali* ». Lors d'une autre étape, il avait déclaré : « *C'est un devoir pour tout pays de protéger ceux qui ont choisi de respecter l'Etat de droit. Et c'est l'immense majorité des Maliens vivant en France.* »

Une délégation d'organisations françaises, qui ont soutenu les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, vient d'arriver à Bamako pour étudier les moyens de continuer l'action en leur faveur avec les groupes qui, au Mali, ont formé un Collectif de défense des expulsés de France, d'Angola et d'ailleurs. Lors d'un débat diffusé par une radio indépendante, un membre de ce collectif a accueilli la visite du ministre français en lisant un communiqué s'achevant sur « *Dehors Godfrain !* ».

Mais les participants au débat n'étaient pas tous aussi virulents. Par exemple, ce Malien expulsé, en août, d'Angola, ainsi qu'un millier de ses compatriotes. Ils étaient, pour la plupart, des « avec-papiers ». « *J'étais en règle, j'avais pignon sur rue,* déclare ce commerçant qui importait à Luanda des vêtements d'Asie du Sud-Est. *Soudain, je me suis retrouvé en prison pour cinq jours, avant d'être poussé dans un charter, sans aucune explication.* »

Francis Cornu

L'Indonésie veut transformer la société par le planning familial

L'objectif est d'atteindre deux enfants en moyenne par famille dès 2005

CARINGIN
de notre envoyé spécial

Une petite file de femmes attendent sous les arbres, devant la belle maison du responsable de l'Association des habitants de Curugdeng, à une centaine de kilomètres de Djakarta, la capitale indonésienne. Comme Ila, âgée de vingt-cinq ans et mère de trois enfants, elles sont venues à la consultation mensuelle du village pour faire contrôler le poids de leurs enfants, prendre des conseils ou se ravitailler en contraceptifs.

Ce rendez-vous mensuel, le *posyandu*, est un des rites du système mis en place depuis le début des années 70 pour ralentir la croissance de la population. Les autorités entendent plus que jamais la continuer en y ajoutant des objectifs sanitaires et en l'associant à la lutte contre la pauvreté. Son organisation sophistiquée repose sur une mobilisation permanente des autorités locales et de la société indonésienne, sous la tutelle du Conseil national de la planification familiale, dont l'architecte, Haryono Suyono, a rang de ministre.

Le Conseil dispose de 33 000 agents locaux dans l'ensemble du pays. Leur tâche principale est d'*animer* un réseau de quelque 500 000 volontaires. Dans les villages, ceux-ci dressent, chaque année, une véritable carte – affichée au posyandu – des couples en âge d'avoir des enfants, avec le mode de contraception qu'ils utilisent, et leur niveau de revenus ; ils assurent les consultations mensuelles, rendent visite à tous les couples concernés, pour les motiver, les conseiller, connaître leurs problèmes et leurs vœux.

Pour amplifier cette action psychologique, des groupes d'« *utilisateurs* » de la contraception sont formés dans le village. Ceux-ci collectent aussi de petites sommes pour financer les consultations et prendre en charge, éventuellement, les dépenses de santé des familles les plus modestes. Pratique qui s'appuie sur une tradition d'entraide villageoise très développée à Bali et à Java. Les « volontaires » sont généralement les femmes des notables et des fonctionnaires pour qui ces tâches sont un devoir civique et une manière d'obtenir une reconnaissance sociale. On sollicite aussi les « *leaders informels* », notamment religieux. Le programme a reçu la bénédiction des autorités musulmanes.

Ce réseau veut aussi impliquer les autorités locales – y compris l'armée et la police – qui se réunissent régulièrement dans les cantons, avec les agents du planning, les volontaires, les médecins du dispensaire pour suivre le déroulement du programme de planning familial, chiffres à l'appui. Les délégués des communes qui ont obtenu les meilleurs résultats et les moins bons expliquent les raisons de leur succès ou de leur échec.

« PRESSION SUBTILE »

Les responsables indonésiens se défendent d'exercer des pressions sur les familles : depuis 1992, la loi donne aux couples le droit d'avoir le nombre d'enfants qu'ils veulent. Mais, reconnaît le professeur Santoso Hamidjoyo, conseiller du ministre Haryono, il s'agit d'« *exercer une pression de la collectivité, subtile mais ferme... Il faut que les gens comprennent que "small is good".* » Il y a donc des récompenses. Les enfants amenés au *posyandu* reçoivent un « *cadeau* », un œuf, des confiseries. Les « *utilisateurs* » fidèles et volontaires bénéficient d'une priorité au dispensaire, de facilités pour obtenir des semences hybrides – plus productives –, un crédit auprès de la coopérative communale. Tous les deux ans, les trois cents volontaires les plus efficaces d'Indonésie sont invités à Djakarta pour la fête de l'Indépendance.

Ce système de coopération-compétition a, sans doute, contribué à ralentir, en vingt-cinq ans, l'accroissement de la population, de 2,5 % par an à environ 1,6 %. Plus de la moitié des couples utilisent une méthode de contraception et le nombre moyen d'enfants par femme a diminué de moitié. Mais la situation varie beaucoup d'une province à l'autre : la fécondité reste nettement plus élevée, la croissance démographique plus rapide, non seulement dans des zones éloignées comme à Sumatra ou à Kalimantan, mais aussi dans l'ouest de Java, pourtant proche de la capitale. Et cette île abrite toujours près de 60 % de la population indonésienne, avec une densité rurale parmi les plus élevées du monde. Surtout, la jeunesse de la population – 30 % des Indonésiens ont moins de quinze ans – promet encore une croissance rapide.

Les autorités indonésiennes ont donc décidé de ne pas relâcher l'effort, pour, explique M. Haryono, « *ramener à deux enfants la taille moyenne de la famille* » dès 2005, afin de stabiliser la population de l'archipel, dès 2035, au lieu de l'horizon 2050 attendu, ce qui « économiserait » quelque cinquante millions d'habitants.

MORTALITÉ INFANTILE ÉLEVÉE

Pour consolider ses succès, l'Indonésie devra s'attaquer à la mortalité maternelle et infantile – deux points sur lesquels elle est en retard par rapport à des pays voisins de niveau économique comparable, comme les Philippines, ou même inférieur. « *Nous avons un taux de mortalité maternelle alarmant,* reconnaît le docteur Pudjo Raharto, du Conseil national pour la planification familiale : *360 pour cent mille, trente fois plus qu'en France.* »

En l'an 2000, le gouvernement veut disposer d'une sage-femme dans chaque commune, au lieu d'une sur deux aujourd'hui : 60 % des accouchements sont faits par des « *sages-femmes traditionnelles* », sans formation. Mais pour certains, comme pour le docteur Firmin Lubis, directeur de la Fondation Kusuma Buana, qui tente de mener de pair planning familial et santé maternelle et infantile, « *les autorités ont mis trop exclusivement l'accent sur la réduction de la fécondité et pas assez sur la réduction de la mortalité.* » Le gouvernement a décidé, depuis la fin de 1995, de donner au planning familial un véritable rôle de transformation sociale. Déjà les « *clubs d'utilisateurs* » peuvent obtenir du Conseil national de petits prêts – jusqu'à 1 200 francs – pour des activités féminines nouvelles (confiserie, couture, tricot, paniers, sacs tressés). Ces prêts, dont bénéficient aujourd'hui 1,6 million de femmes, doivent être accordés de préférence aux familles aux revenus les plus modestes qui bénéficient aussi de la gratuité de la contraception.

Le gouvernement veut encore étendre ce système à partir d'un fonds de 23 milliards de roupies (environ 46 millions de francs) alimenté par des contributions « *volontaires* » des grandes entreprises, afin d'encourager les 22 millions de familles pauvres à l'épargne et à l'esprit d'entreprise. L'ambition de ce programme « *familialiste* » et « *entrepreneurial* » n'est pas mince : il s'agit, selon M. Haryono, de n'avoir plus, au siècle prochain, que « *des familles, réduites, heureuses et prospères* ». Rien de moins...

Guy Herzlich

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual a décidé de « *reporter* » à une date non précisée l'entrée de nouveaux partis dans le gouvernement, a-t-on indiqué, mardi 24 septembre, de source officielle.** *Trois des principaux partis* d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), avaient rejeté cette proposition de gouvernement « *élargi* », faite samedi par le chef de l'Etat. – (*AFP.*)

■ **L'enseignement de l'anglais va être privilégié comme première langue étrangère au détriment du français**, a annoncé, mardi 24 septembre, à la radio nationale algérienne, le ministre de l'éducation, qui a ajouté que « *l'expérience prouve que les écoliers ont préféré l'anglais dans de nombreuses écoles* ». – (*Reuter.*)

■ **COMORES : les élections législatives, dont le premier tour était prévu le 6 octobre, ont été reportées**, pour des raisons techniques, au 17 novembre, a annoncé le gouvernement mardi 24 septembre. Le deuxième tour sera organisé le 24 novembre. Le 20 octobre aura lieu un référendum sur la nouvelle Constitution. – (*AFP.*)

■ **TUNISIE : dix organisations non gouvernementales tunisiennes ont critiqué**, mardi 24 septembre, dans un communiqué, le contenu d'une lettre ouverte adressée la veille au président Ben Ali par cinq organisations internationales de défense des droits de l'homme, qui constataient la « *détérioration* » des libertés en Tunisie. – (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le ministre de la défense a indiqué**, mardi 24 septembre, que le gouvernement prépare la mobilisation de ses réservistes pour contrer les offensives de grande ampleur menées par les mouvements armés d'extrême gauche. Mardi, les combats ont fait huit morts parmi les rebelles. – (*Reuter.*)

■ **ÉTATS-UNIS : les équipes chargées des fouilles sous-marines** à la suite de l'explosion en vol du Boeing de la TWA, le 17 juillet, ont retrouvé « *une pièce importante du réservoir central* », a indiqué, mardi 24 septembre, un responsable des recherches. – (*AFP.*)

ÉCONOMIE

■ **ARGENTINE : pour la deuxième fois en moins de deux mois**, la centrale ouvrière CGT a appelé à une grève générale de 36 heures, à partir de jeudi 26 septembre, pour s'opposer au plan économique et social voté le 18 septembre par le Parlement et soutenu par le Fonds monétaire international. – (*AFP.*)

■ **ITALIE : le président du conseil, Romano Prodi, a signé**, mardi 24 septembre, un accord pour l'emploi avec les syndicats et le patronat qui prévoit notamment une réduction du temps de travail hebdomadaire, des incitations à la création d'entreprises et des aides à la formation professionnelle. – (*Reuter.*)

هكذا من الإهمال

LES RÊVES QUI DEVIENNENT DES RÉALITÉS,
ÇA N'ARRIVE PAS QUE DANS LES CONTES DE FÉES.

Damien Capelier avait un projet : construire un bateau de ses propres mains, construire un trimaran qui mettrait la voile à la portée de tous. Pas seulement pour lui !
Son rêve est devenu réalité. Dans le cadre de l'opération "Défi Jeunes", lancée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, il a trouvé un appui : le centre E.Leclerc de Montpellier a reconnu dans son projet la marque d'une vraie vocation digne d'être parrainée.
À la fin de cette année, le trimaran "Pour Tous" fera découvrir à de nombreux néophytes les joies de la voile avec à son bord un skipper heureux d'avoir réalisé son entreprise.

E.LECLERC

MAJORITÉ Alain Juppé a annoncé, mardi 24 septembre, devant les parlementaires de l'UDF réunis à Deauville, qu'il va engager la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale mercredi 2 octobre, au lendemain de l'ouverture de la session parlementaire. Cette décision vise à engager la majorité sur les projets de budget et de financement de la Sécurité sociale. ● LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX concernant tant la fiscalité que la lutte contre le racisme, voire le mode de scrutin, ont été vivement mis en cause par *les députés et les sénateurs de l'UDF*, ainsi que par François Léotard. Ils suscitent aussi des réserves au RPR. ● LES SOCIALISTES ironisent sur l'aveu de faiblesse que constitue, selon eux, la troisième demande de « confiance » du gouvernement Juppé depuis l'arrivée du premier ministre à *Matignon en mai 1995.*

Alain Juppé veut obliger l'UDF à lui confirmer son soutien

Soumis aux critiques de la deuxième composante de la majorité et de son président, François Léotard, le premier ministre tente d'imposer la discipline en engageant la responsabilité de son gouvernement, début octobre, à l'Assemblée nationale

DEAUVILLE
de notre envoyée spéciale

La mutinerie couvait, ces derniers temps, dans les rangs de sa majorité. Pour tenter d'y couper court, Alain Juppé a décidé de *convoquer l'équipage sur le pont* afin de lui rappeler qu'il demeure son capitaine. S'exprimant lors des journées parlementaires de l'UDF, à Deauville, le premier ministre, accompagné de dix-neuf de ses ministres, a annoncé, mardi 24 septembre, qu'il engagera la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale « dès le début de la session » parlementaire, qui s'ouvrira mardi 1er octobre. Pour faire bonne mesure, il sollicitera également l'approbation des sénateurs.

De fait, la réunion de Deauville a montré à quel point l'atmosphère est à l'orage dans la majorité. La journée de mardi a donné lieu à une sorte d'inventaire des sujets de mécontentement des députés et des sénateurs UDF présents. Que ce soit sur le budget, sur la réforme du mode de scrutin législatif ou sur l'avant-projet de loi contre le racisme, les participants ont bien plus souvent trouvé matière à protester qu'à *applaudir*.

La réforme fiscale ? *« Ce matin, au bureau de tabac, des électeurs qui avaient voté pour nous m'ont pris à partie : "On ne vous comprend plus. Vous baissez l'impôt sur le revenu, mais vous augmentez les taxes sur l'essence" »*, s'est inquiété Charles Gheerbrant, député du Pas-de-Calais. *« Ne pourrait-on pas éviter d'augmenter cette taxe ? »*, a alors interrogé Jean-Pierre Thomas, député des Vosges.

« Jamais augmentation n'a été aussi faible », s'est défendu Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. *« Raison de plus ! »*, s'est exclamée l'assistance. *« Mais ça ne fait que plus 1,2 % »*, a tenté d'argumenter le ministre. *« Ce n'est pas le problème ! »*, s'est insurgée la salle. *« De grâce, n'hésitez pas à dire que ce budget sera un bon budget. Vous aurez dans quelques jours un document pédagogique rendant plus populaire la réforme fiscale. Nous pourrons tenir un discours exaltant sur ce budget »*, les a finalement conjurés M. Arthuis.

BRONCA

La réforme du mode de scrutin législatif ? *« Oublions ces espèces de magouilles électorales de dernière heure qui nous font plus de mal que de bien ! (...) N'essayons pas de courir plus vite que Le Pen, il sera toujours plus rapide que nous ! »*, s'était emporté, le matin, René Monory, président du Sénat, sous les vivats des parlementaires. *« Toute une série de propositions ont émané, avant que je n'ouvre ce débat, de plusieurs cercles de la majorité »*, a assuré M. Juppé. *« Non, c'est faux ! »*, s'est offusquée l'assistance. *« Vous ne pouvez pas me dire "non". Qui est venu, à plusieurs reprises, me demander une réforme du mode de scrutin régional ? Vous voyez que je n'ai pas fantasmé ou sorti de mon chapeau une réflexion qu'on ne m'aurait pas soumise au préalable ! »*, a rétorqué le chef du gouvernement, aux prises avec une véritable bronca. *« Je n'ai pas de projet caché. (...) Je prendrai l'initiative – et, pour l'instant, cela ne va pas au-delà – de consulter dans les prochaines semaines les dirigeants des formations politiques représentées à l'Assemblée et au Sénat »*, a conclu M. Juppé.

François Léotard, dans un discours très offensif, a vertement critiqué le principe d'un projet de loi renforçant la législation antiraciste, déplorant au passage que l'UDF n'ait *« en rien été consultée »* dans cette affaire. Il a la *« liberté de vote »* sur ce sujet. Le député du Var a exclu, d'autre part, que l'UDF approuve une modification du mode de scrutin législatif avant les élections de 1998. Pour lui, une éventuelle réforme ultérieure devra avoir l'accord préalable de la direction de l'UDF et de ses députés. Enfin, que le budget soit *« globalement bon »* ne l'a pas empêché de douter que la baisse des impôts constitue, *« en soi, une réforme »* de la fiscalité.

TRAVAIL CLANDESTIN

L'atmosphère s'est un peu apaisée lorsque M. Juppé a exposé ses intentions en matière d'immigration. De fait, des contacts préalables avaient permis de concilier les demandes de l'UDF, formulées par Gilles de Robien, président du groupe de l'Assemblée nationale, et l'annonce des projets de M. Juppé (*Le Monde* du 25 septembre). Le premier ministre a précisé que le projet de loi sur le travail clandestin préparé par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, sera présenté au Parlement dès le mois d'octobre et que sera créée une délégation interministérielle à la lutte contre le travail clandestin.

En revanche, les mesures législatives relatives au séjour des étrangers, *« dont plusieurs sont inspirées »* du rapport de Jean-Pierre Philibert, député (UDF) de la Loire, et de celui de Charles de Courson (UDF, Marne) et Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle), interviendront *« dans un second temps »*, ce qui est jugé trop vague par certains responsables UDF. M. Léotard a prévenu qu'une commission de l'UDF fera ses propres propositions au gouvernement.

Solidarité gouvernementale oblige, le discours de M. Bayrou a été beaucoup moins irritant pour M. Juppé, même si le ministre de l'éducation nationale a exprimé, lui aussi, son peu de goût pour l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif. Le président de Force démocrate a appelé la majorité à *« croire en elle-même »* pour gagner les élections de 1998, plutôt que *« d'aller chasser sur les terres des adversaires »*.

A la fin de ces journées – auxquelles n'a pas participé Alain Madelin et au cours desquelles Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, est venu souligner que *« le débat ne saurait être assimilé à une contestation stérile ou à des bavardages sans lendemain »* –, M. Léotard, pas plus que M. Bayrou, ne doutait que la majorité accordera sa confiance au gouvernement.

Cécile Chambraud



Une troisième fois la « confiance »

● **Depuis son arrivée à Matignon,** le 17 mai 1995, c'est la troisième fois que le chef du gouvernement va demander un vote de confiance à sa majorité. Alain Juppé utilisera l'article 49, alinéa 1 de la Constitution, stipulant que *« le premier ministre, après délibération du conseil des ministres, engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du gouvernement sur son programme ou, éventuellement, sur une déclaration de politique générale »*.

● **Le 23 mai 1995,** M. Juppé avait engagé la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale, annonçant notamment qu'il voulait obtenir un recul rapide et durable du chômage. Il avait obtenu la « confiance » par 447 voix contre 85 (6 abstentions).

● **Le 15 novembre 1995,** après avoir largement réaménagé son gouvernement, M. Juppé avait engagé à nouveau sa responsabilité sur ses propositions de réforme de la Sécurité sociale. L'Assemblée lui avait accordé sa confiance par 463 voix contre 87 (10 abstentions).

« Notre ennemi mortel, c'est la division »

ALAIN JUPPÉ a annoncé, mardi 24 septembre, devant les députés et les sénateurs UDF réunis à Deauville, qu'il engagera la responsabilité du gouvernement à l'ouverture de la session parlementaire qui commence le 1er octobre.



VERBATIM

« Notre ennemi mortel, c'est la division et la dissidence », a-t-il affirmé, en souhaitant que, *« d'un commun accord »*, soient *« réaffirmées les grandes orientations de la politique que mènent ensemble le gouvernement et sa majorité parlementaire »*. *« C'est dans cet esprit et pour renouveler, en quelque sorte, aux yeux des Français le contrat qui nous unit tous pour la législature que j'engagerai la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale après une déclaration de politique générale »*, a dit M. Juppé.

Evoquant les critiques au sein de la majorité et les appels lancés en faveur d'une inflexion de la politique économique du gouvernement, le premier ministre a observé : *« Renoncer alors que nous sommes si près du but ne serait pas seulement ridicule, ce serait une erreur lourde de conséquences (...). On ne lâche pas prise au dernier moment, même si le dernier coup de reins est difficile. »* Le projet de loi de finances est *« conforme à notre vision du fonctionnement de l'économie sociale de marché »*, a-t-il affirmé.

M. Juppé a demandé à la majorité de *« préparer le bilan qu'elle aura à présenter aux Français »* en 1998, et *« de réfléchir au projet »* qu'elle leur soumettra. *« Je sais que l'UDF et ses groupes parlementaires sont désireux d'illustrer cette faculté d'imagination et de propositions. Loin d'y voir un obstacle aux responsabilités que m'a confiées le président de la République, je vous fais confiance pour que ces initiatives concourent à la victoire de la majorité en 1998 »*, a-t-il déclaré.

Le « courage » plutôt que l'« habileté »

FRANÇOIS LÉOTARD a mis en garde le gouvernement, mardi 24 septembre, à Deauville, contre *« quelques fausses pistes »*. *« En 1998, ce ne sera pas l'habileté qui devra être au rendez-vous, c'est le courage »*, a-t-il dit en évoquant la réforme du mode de scrutin, les *« législations d'opportunité »* et les nouvelles tentatives d'*« ouverture »* de la majorité.



VERBATIM

A propos du mode de scrutin, le président de l'UDF a rappelé : *« Si réforme il doit y avoir, nous ne l'accepterons que pour l'après-1998 »* et à *« trois conditions »* : la *« pérennité »*, par l'inscription de cette loi dans la Constitution ; la *« cohérence »* de l'ensemble des modes de scrutin ; le *« consentement »* de l'ensemble des forces politiques. *« Si le groupe UDF* [de l'Assemblée nationale] *et le bureau politique ne votaient pas cette modification, elle n'aurait pas lieu »*, a-t-il ajouté. M. Léotard a dénoncé la *« loi d'opportunité »* qu'est, selon lui, le projet de Jacques Toubon contre le racisme. *« On ne légifère pas contre la bêtise,* a-t-il dit. *Ne nous engageons pas dans cette voie ! L'arsenal législatif qui existe me semble suffisant. »*

M. Léotard s'en est enfin pris aux signes d'*« ouverture »* lancés par le premier ministre en direction de quelques personnalités du centre gauche, dont Jean-Pierre Soisson. Sans citer le nom de l'ancien ministre, qui avait accueilli Alain Juppé le 21 septembre à Auxerre, le président de l'UDF a ironisé sur *« les efforts qui sont faits pour donner une deuxième chance de carrière aux victimes de l'alternance »*.

A propos de l'immigration, il a émis le souhait que l'UDF *« fasse des propositions »*. *« L'UDF doit avoir le courage de ne pas être en résidence intellectuelle surveillée »* sur ce sujet, a-t-il déclaré, en observant que *« la situation actuelle est mal perçue, floue, mal gérée »*.

Manque d'optimisme chez les parlementaires du RPR

DÉJÀ, fin septembre 1995, la période était difficile, et il fallait *« tenir »*. L'été était passé par là, avec l'accroissement des prélèvements, et les députés et les sénateurs du RPR, réunis en Avignon pour leurs journées parlementaires, étaient fermement invités à combattre la morosité ambiante. Il n'est pas sûr, de ce point de vue, que la réédition de cette rencontre, jeudi 26 et vendredi 27 septembre, au Havre, innove beaucoup.

Une fois encore, les parlementaires du RPR doivent se retrouver dans une ville que l'un des leurs, Antoine Rufenacht, président du conseil régional de Haute-Normandie, a enlevée à la gauche en juin 1995. Pour ajouter encore à la symbolique, leurs travaux, consacrés à la réforme de l'Etat, doivent avoir lieu au Musée André-Malraux, actuellement en cours de réfection. Pour le reste, la commande d'*« optimisme volontaire »*, passée au plus haut sommet de l'Etat, attend toujours d'être honorée.

Pendant près de trois mois, députés et sénateurs ont pu mesurer auprès de leurs électeurs à quel point l'opinion demeure réservée sur l'action du gouvernement. L'annonce d'une baisse de l'impôt sur le revenu laisse d'autant plus sceptique que la fiscalité indirecte et les impôts locaux doivent augmenter. L'appréciation positive portée par les députés « financiers » sur le *projet de loi de finances* pour 1997 repose sur la triple réduction de l'impôt, du déficit et de la dépense publique. Elle n'est pas encore partagée par les députés « dépensiers », qui vont devoir examiner cet automne, ministère par ministère, les conséquences des compressions de crédits et des réductions d'effectifs.

Les initiatives strictement politiques d'Alain Juppé ne soulèvent pas davantage l'enthousiasme, même dans les cercles les plus proches de lui. C'est peu dire que l'annonce, en pleine convention nationale des jeunes du RPR, d'une éventuelle réforme du mode de scrutin a irrité les responsables en charge de ce dossier au RPR. Sur le fond, les députés néogaullistes trouvent à ce point la réforme inutile, inopportune, voire dangereuse, que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a commencé à faire machine en arrière en affirmant que ce n'est *« pas nécessairement avant 1998 »* qu'il faudrait l'engager.

« ÉLECTRONS LIBRES »

Le projet de loi antiraciste du ministre de la justice n'a guère été mieux accueilli. *« Nous le voterons,* a concédé Michel Péricard, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, *mais j'aurais préféré que Jacques Toubon porte plainte contre M. Le Pen. Tous les textes de circonstance sont mauvais. »* Le député des Yvelines a réagi tout aussi nettement vis-à-vis des hypothèses d'ouverture de la majorité. Cette opposition envers des personnalités jugées à géométrie variable a été approuvée par Alain Marsaud, député de Haute-Vienne, lors du « séminaire » réunissant, les 21 et 22 septembre, les secrétaires départementaux du RPR.

Enfin, demeure l'éternel problème des « électrons libres » du Rassemblement, *qui ne reconnaissent que modérément l'autorité de M. Juppé en tant que président du RPR et sa compétence en tant que chef de gouvernement.* Ni Charles Pasqua, qui parle *« un peu fort »* pour mieux être entendu du président de la République, ni Philippe Séguin, qui, devant les parlementaires UDF, a plaidé pour une *« diversité de la majorité »*, n'ont prévu de s'exprimer devant leurs collègues RPR. *« Je me répète et on m'interprète »*, a confié le président de l'Assemblée nationale pour expliquer son silence. Edouard Balladur, en revanche, a obtenu de pouvoir prendre la parole au même titre que le secrétaire général du mouvement et que les présidents de groupe. Il exprimera sa différence.

Jean-Louis Saux

Laurent Fabius ironise sur « l'orchestre du "Titanic" gouvernemental »

FIGEAC (Lot)
de nos envoyés spéciaux

La décision d'Alain Juppé d'engager la responsabilité de son gouvernement à l'ouverture de la session parlementaire a conforté, mardi 24 septembre, les députés et les sénateurs socialistes, réunis à Figeac (Lot), dans leur volonté d'être « résolument offensifs ». Pour Laurent Fabius, président du groupe au Palais-Bourbon, le premier ministre *« obtiendra certainement le vote de sa majorité »*. *« Cela signifie que la droite est solidaire de cette politique qu'il faut absolument changer »*, a-t-il résumé.

« Pour quelqu'un qui nous annonçait le retour du printemps, assurait Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, *on a un individu terrorisé par la grêle. C'est sa dernière cartouche. Il a la trouille, il se méfie de ses parlementaires. » « C'est un "coup" politique qui ne changera rien aux humeurs de la majorité »*, commentait Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat.

Pour cette quatrième rentrée parlementaire avec une majorité de droite – *« la plus abondamment conservatrice que nous ayons connue »*, selon la formule de Martin Malvy, député du Lot et maire de Figeac, – les socialistes veulent démontrer, comme ils l'ont fait lors de leur « université d'été » de La Rochelle, qu'il n'y a pas d'alternative à droite. Qualifiant de *« billevesées »* les débats à l'intérieur de la majorité, M. Fabius a réaffirmé que, *« si l'on veut un changement de politique économique et sociale, il faut un changement de majorité politique »*.

« DÉFICITS ABYSSAUX »

L'ancien premier ministre juge la situation du pays *« calamiteuse »*, dénonçant particulièrement *« le record absolu des déficits »* et *« la précarisation généralisée »* de l'emploi. Evoquant *« les déficits abyssaux »* de la Sécurité sociale – sujet sur lequel Lionel Jospin devait revenir mercredi – , M. Fabius a affirmé qu'ils sont le résultat d'*« une politique économique désastreuse, qui interdit les rentrées de ressources »*.

« Qu'importent les résultats économiques et sociaux, l'orchestre du Titanic *gouvernemental continuera de jouer ! »*, a affirmé M. Fabius, avant de dresser la liste des *« manipulations »* auxquelles se livre, selon lui, le gouvernement, qu'il s'agisse de la baisse des impôts, du projet de budget 1997 ou de l'éventuelle réforme du mode de scrutin. A cet égard, il a souligné qu'une discussion sur ce sujet ne devra pas être limitée aux élections législatives, mais élargie aux élections sénatoriales et régionales.

Les groupes parlementaires, de nouveau invités par leurs présidents à travailler davantage *« en commun »*, entendent aussi *« traduire en textes législatifs »* les propositions de la prochaine convention nationale du PS sur une politique économique alternative. M. Estier a exprimé le souhait qu'il n'y ait *« aucune faille entre* [les] *groupes et le parti lui-même »*. Cela va sans dire, mais mieux en le disant.

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

Jacques Chirac et Alain Juppé en panne de confiance

SPECTACULAIRE dans la dernière enquête de l'IFOP (*Le Monde* du 24 septembre), l'érosion de la cote de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé est confirmée par un sondage de BVA, réalisé du 19 au 21 septembre auprès d'un échantillon de 931 personnes et publié par *Paris-Match* (daté 26 septembre). Le chef de l'Etat recueille 40 % de bonnes opinions (en baisse de six points), contre 54 % de mauvaises (en hausse de huit points). Quant au premier ministre, il enregistre également une baisse de six points, avec 31 % de bonnes opinions, tandis que les *opinions défavorables* augmentent de huit points à 63 %. Cette tendance est nuancée par l'enquête de CSA, réalisée du 16 au 17 septembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *La Vie* (daté 26 septembre). Avec 44 %, en hausse de trois points, M. Chirac retrouve son niveau de confiance de juillet, tandis que M. Juppé reste bloqué à 33 %, soit son plus bas niveau depuis son arrivée à Matignon.

Un projet de loi sur la fonction publique au conseil des ministres

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, Dominique Perben, doit soumettre au conseil des ministres du mercredi 25 septembre un projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire. Les titres I et II portent, respectivement, sur la résorption de la précarité et le congé de fin d'activité. Ils transposent *deux accords signés* par six fédérations de fonctionnaires (*Le Monde* du 11 juillet).

Le titre III porte notamment sur la libre circulation des fonctionnaires au sein de l'Union européenne. Il institue une position de « détachement », permettant à des fonctionnaires en cours de carrière de travailler dans un autre pays membre de l'Union. Depuis la loi du 26 juillet 1991, seul était autorisé le recrutement par la voie du concours externe, ce qui concernait seulement les fonctionnaires en début de carrière. Le projet de loi prévoit, en outre, l'inscription du sida sur la liste des affections ouvrant droit à un congé de longue durée.

DÉPÊCHES

■ **DHL : Claude Danner, président de la chambre de commerce de Strasbourg,** gestionnaire de l'aéroport d'Entzheim (Bas-Rhin), croit encore possible la venue du transporteur de fret DHL sur le site alsacien. Au cours d'une conférence de presse, mardi 24 septembre, il a proposé à l'Etat et aux collectivités locales que soient effectués des *« tests en grandeur réelle afin de rassembler toutes les données utiles à une décision sur la compatibilité de fait du projet avec les préoccupations légitimes des riverains »*. Selon l'enquête faite par la Sofres, à la demande de la chambre de commerce, 58 % des 811 personnes interrogées seraient favorables à l'arrivée de DHL contre 39 % qui y seraient opposées. Seuls les riverains proches de la piste d'Entzheim se sont exprimés majoritairement (73 %) contre les vols nocturnes – *(Corresp.)*

■ **VOYAGE : le président de la République, Jacques Chirac, effectuera un voyage dans le Pas-de-Calais du dimanche 29 septembre au mardi 1er octobre.** Cette cinquième « plongée » en province, après les Deux-Sèvres, le Doubs, la Réunion, la Somme et le Finistère, devrait permettre au chef de l'Etat d'évoquer principalement les thèmes de l'emploi et de l'insertion, ainsi que les questions agricoles, en rencontrant les acteurs socio-économiques du département.

■ **FN : le délégué général du Front national, Bruno Mégret,** qui a qualifié le premier ministre de *« petit militant de l'intolérance »*, a annoncé mardi 24 septembre, que son parti allait *« entrer en résistance et engager une campagne massive »* contre le projet de loi en préparation sur la lutte contre le racisme avec le slogan *« Loi Toubon-Juppé d'atteinte aux libertés, Le Pen visé, Français touchés »*.

■ **GARDANNE : Bernard Kouchner, porte-parole du Parti radical socialiste,** a déclaré, lundi 23 septembre, lors d'un point de presse à la Maison du peuple de Gardanne (Bouches-du-Rhône), qu'il s'était porté candidat à l'élection législative partielle du 13 octobre, *« sous la pression de* [ses] *amis politiques »*, afin de *« faire barrage au Front national »*. Désireux de marquer sa différence avec son prédécesseur, Bernard Tapie, M. Kouchner a indiqué que lui serait *« présent à Gardanne »*.

■ **INFLATION : les prix à la consommation enregistrent une baisse mensuelle de 0,3 % en août,** selon l'indice définitif publié mercredi 25 septembre par l'Insee. L'indice provisoire plaçait le recul dans la fourchette 0,2 % à 0,3 % (*Le Monde* du 14 septembre). En un an, le glissement des prix atteint une hausse de 1,6 % contre 1,9 % en août 1995. Depuis le début de l'année, l'inflation est de 1 % contre 1,5 % en août 1995. Pour le troisième mois consécutif, les prix ont diminué : le recul était de 0,2 % en juillet et de 0,1 % en juin.

■ **MUTUELLES : près de 2 000 délégués de la Fédération des mutuelles de France (FMF),** réunis mardi 24 septembre, à la *Mutualité* à Paris, ont décidé de *« s'associer à toute initiative »* de défense de l'emploi et des services publics, en proposant d'étendre *« le mouvement social »* à la Sécurité sociale. *« Le plan Juppé ligature les dépenses de Sécurité sociale et de santé. Le risque ce n'est pas que le plan Juppé échoue, c'est qu'il réussisse »*, a déclaré Daniel Le Scornet, président de la FMF, devant les militants.

■ **CFDT : le groupe Tous Ensemble, qui réunit une partie des opposants à la direction de la CFDT,** a lancé, lundi 23 septembre, *« un appel large aux confédérations syndicales »* pour exiger une loi-cadre sur les 32 heures hebdomadaires. Michel Pernet, ancien secrétaire de la fédération CFDT des transports et porte-parole, a accusé la direction confédérale de se livrer à *« une chasse aux sorcières »* à l'encontre des opposants internes, se traduisant par *« la mise à l'écart de tous ceux qui sont soupçonnés de se retrouver proches de Tous Ensemble »*.

■ **SNCF : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, s'inquiète du déménagement du siège de la SNCF.** *« Une grande entreprise publique ne peut mettre en jeu par une décision brutale l'équilibre économique et sociologique de la capitale »*, déclare-t-il dans une interview aux *Echos* du 25 mars. Il ajoute : *« Que l'on cesse au nom de la politique d'aménagement du territoire de dépouiller Paris. Paris a déjà donné. »*

Bernadette Malgorn devient la première femme préfet de région

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 25 septembre devait procéder à un mouvement préfectoral conduisant à la nomination de la première femme préfet de région. Bernadette Malgorn, préfet hors cadre, directrice du cabinet du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, depuis 1993, devait être nommé préfet de la Moselle, préfet de la région Lorraine, en remplacement de Roger Benmebarek ayant atteint la limite d'âge. Très au fait des dossiers de cette région où elle a déjà été en poste à deux reprises, Mme Malgorn a été chargée de mission, en 1988, auprès de Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions dans les gouvernements Rocard (1988-1991). Elle devrait être remplacée prochainement auprès de M. Séguin par Thierry Kaeppelin, préfet hors cadre, secrétaire général de la ville de Lyon depuis 1989 et ancien préfet de la région Aquitaine et de la Gironde de 1986 à 1988.

Le gouvernement autorise l'abattage massif des jeunes veaux de race laitière

La mesure, financée sur fonds européens, était réclamée avec insistance par les professionnels

Le ministère de l'agriculture a publié, mardi 24 septembre, un communiqué autorisant *l'abattage des veaux nouveau-nés de race laitière qui risqueraient d'encombrer un marché de la viande bovine déprimé par la crise de la « vache folle ». Cette mesure, réclamée par les professionnels, est de nature à provoquer des polémiques sur la gestion des ressources alimentaires et sur l'usage des aides européennes.*

SE RENDANT aux arguments avancés avec insistance depuis plusieurs mois par les organisations professionnelles et la FNSEA, Philippe Vasseur a accepté, mardi 24 septembre, selon les *termes d'un communiqué* du ministère, *« de mettre en place en France un dispositif de transformation de jeunes veaux mâles de race laitière »*. Derrière cette expression pudique de *« transformation »*, il s'agit en fait, ni plus ni moins, d'éliminer par abattage et destruction des bovins de moins de vingt jours.

A l'appui de cette décision, l'argument mis en avant officiellement est exclusivement économique : en détruisant les veaux presque aussitôt après le vêlage de leur mère et en les retirant du circuit de l'alimentation humaine, on évite que le marché de la viande, déjà structurellement encombré, ne soit, quelques mois plus tard, à nouveau perturbé par une offre pléthorique. Il s'agit d'une disposition facultative, précise-t-on, pour favoriser la maîtrise de la production.

Le gouvernement présente cette mesure comme une aide supplémentaire aux éleveurs bovins actuellement en difficulté à cause de la crise de la « vache folle » et s'appuie sur un règlement *communautaire* pris en 1992, lorsque avait été mise en place la réforme de la politique agricole commune. A l'heure actuelle, seuls le Royaume-Uni et le Portugal utilisent ce dispositif.

Prélevée sur le budget agricole européen, une prime de 120 écus (environ 780 francs) par animal sera versée au dernier détenteur du veau, c'est-à- dire l'éleveur ou, le plus souvent, la coopérative, le *négociant ou l'entreprise d'abattage.*

PRIME PEU INCITATIVE

L'Office interprofessionnel des viandes est chargé de la mise en œuvre du mécanisme et va désigner le petit nombre des abattoirs agréés pour mener à bien, dans une certaine discrétion, ces opérations macabres.

Les questions qui se posent sont de savoir quelles quantités de *jeunes veaux seront concernées* et si le niveau de la prime sera suffisamment rémunérateur. Actuellement, le veau laitier de huit jours et de bonne qualité est négocié entre 800 et 900 francs sur le marché. La prime n'est donc pas réellement incitative, d'autant qu'il faut prendre en compte les frais d'acheminement, de transformation, et certaines taxes.

Selon la FNSEA pour éviter une production, à échéance de dix-huit mois, de 500 000 tonnes de viande, il faudrait éliminer au moins 1,5 million de veaux.

Outre le coût budgétaire que représente cette mesure d'extermination animale, on ne peut que s'interroger sur l'absurdité qu'il y a à aider les agriculteurs à élever des vaches, puis, maintenant, à détruire leur progéniture saine.

François Grosrichard

Rallonge communautaire pour les éleveurs

Les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis lundi 23 et mardi 24 septembre en Irlande, ont pris de nouvelles mesures pour venir en aide aux éleveurs affectés par les conséquences de l'épizootie de maladie de la « vache folle ». Faute d'être au clair sur les moyens budgétaires dont ils peuvent disposer, faute de s'entendre sur les orientations à donner à l'indispensable réforme du marché de la viande, ils ont paré au plus pressé. Le 17 septembre, le Conseil avait accepté de compenser les pertes de revenus au-delà des 850 millions d'écus accordés en juin. La Commission de Bruxelles estime qu'il y a 500 millions d'écus (3,25 milliards de francs) encore disponibles au titre du budget de 1996 pour payer par anticipation les diverses primes prévues au titre de 1997. S'agissant du soutien du marché, les opérations d'intervention et de stockage portent déjà sur plus de 300 000 tonnes. Les Quinze ont ouvert 100 000 tonnes supplémentaires pour octobre et début novembre. – *(Corresp.)*

Un projet de loi pour aider la pêche et les cultures marines

PHILIPPE VASSEUR, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, devait présenter au *conseil des ministres du mercredi* 25 septembre un projet de loi d'orientation sur la pêche et les cultures marines. Il est destiné à moderniser un secteur (élevage des huîtres et des moules notamment) fragile, émietté entre de très nombreuses branches professionnelles et caractérisé par la présence de nombreuses entreprises familiales en mauvais état, surtout *depuis la crise de l'hiver 1994*.

Le projet s'articule autour de quatre axes principaux. Le premier consiste à mieux gérer les ressources marines en leur donnant un caractère collectif et en évitant que les quotas et licences dont disposent chaque pêcheur ou chaque organisation régionale puissent être vendus ou échangés lorsque le professionnel cesse son activité. *Le deuxième veut réorganiser* l'ensemble de la filière professionnelle en transformant l'actuel fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM) en véritable office interprofessionnel, à l'image des offices agricoles, et en modernisant les opérations de débarquement du poisson dans les criées.

VOLET SOCIAL

Le troisième vise à adapter le statut juridique et fiscal des entreprises de pêche. Le gouvernement veut encourager systématiquement les patrons pêcheurs artisans à se transformer en sociétés, tout en conservant l'essentiel des avantages antérieurs de leur statut. Le ministère des finances a accepté, après arbitrage du premier ministre, que, en cas de réinvestissement des capitaux dans une entreprise de pêche, les plus-values dégagées par la cession des navires puissent être étalées sur huit ans. Le coût de cette mesure fiscale pour le budget de l'Etat peut être évalué, en manque à gagner, à 60 millions de francs par an.

Enfin, il s'agit d'introduire un volet social, par exemple en créant un fonds national d'aide à la préretraite des marins-pêcheurs et en introduisant un sytème de rémunération minimal calqué sur le SMIC. De même, le temps passé à terre par les patrons pêcheurs et consacré à la gestion de leur armement sera pris en compte par les organismes particuliers qui gèrent le régime de Sécurité sociale et de retraite des gens de mer.

F. Gr.

Les jeunes sont les victimes du creusement des inégalités

Le niveau de vie des moins de vingt-cinq ans a baissé de plus de 15 % en cinq ans, selon l'Insee, alors que la pauvreté a fortement reculé chez les retraités. La part des revenus du capital continue à augmenter

Les inégalités n'ont cessé de se creuser depuis le milieu des années 80. Tel est le constat que dresse l'Insee dans une étude sur le revenu et le patrimoine des ménages, publiée mercredi 25 septembre. La progression des revenus du patrimoine est le premier facteur qui explique cette tendance : même si les revenus du capital ont progressé moins vivement depuis le début des années 90, ils représentent en effet une part croissante dans les revenus globaux des ménages et contribuent donc à cette montée des inégalités. Les jeunes sont les premiers frappés par cette tendance. Ainsi la pauvreté n'a-t-elle que peu augmenté au cours des dix dernières années, mais le niveau de vie des moins de vingt-cinq ans a reculé depuis dix ans, et la tendance s'est renforcée au cours des cinq dernières années. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

UN VIEUX DÉBAT refait surface. A la fin des années 80, les socialistes, alors au pouvoir, avaient *fait l'objet d'une critique ravageuse* : celle d'avoir contribué au règne de l'« argent fou », et donc d'être responsables d'un creusement des inégalités sociales. Or, depuis, la controverse s'était partiellement éteinte. Même si le chômage n'a cessé de progresser, la plupart des économistes tendaient à considérer que ces inégalités, à défaut de se résorber, s'étaient au *moins stabilisées. Or, ce n'est pas* le diagnostic que dresse l'Insee, dans une étude sur les revenus et le patrimoine des ménages, publiée mercredi 25 septembre. L'institut, qui a repris les radiographies qu'établissait auparavant l'ancien Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) – supprimé par Edouard Balladur –, décèle une *« légère montée des inégalités de niveau de vie »*, dont les jeunes sont les premières victimes.

La mesure de ce phénomène est évidemment très délicate. L'Insee n'en observe pas moins qu'en 1984 les écarts de revenus entre les 10 % des ménages les plus favorisés et les 10 % les moins favorisés étaient compris dans un rapport de 1 à 4,07. Ce dernier ratio est ensuite monté à 4,19 en 1989 et à 4,48 en 1994. C'est ce qui fait dire aux experts que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, on a bel et bien assisté, notamment en fin de période, à une légère montée des *inégalités*.

HAUSSE PLUS LENTE

Le constat que dresse aujourd'hui l'Insee rejoint donc, par certains aspects, celui que faisait hier le CERC, et qui avait nourri le réquisitoire contre la gauche. Certes, dans l'intervalle, les revenus du patrimoine ont progressé moins vivement. La performance globale des différents placements (elle prend en compte le taux de rendement courant des placements et des éventuelles plus ou moins-values de l'ensemble du patrimoine de rapport) que publie l'institut est à cet égard éclairant : avec l'envolée de la bourse et de l'immobilier, la performance moyenne annuelle atteignait 5,5 % de la fin 1987 à la fin 1992, alors que, durant la période fin 1992-fin 1995, elle est tombée à 2,5 %. En 1995, par exemple, le revenu moyen tiré de la location de logements parisiens a baissé de 9 %, et la dévalorisation des plus-values en Bourse a approché 17 %.

Mais, selon l'Insee, les revenus du patrimoine, même ne progressant qu'à un rythme ralenti, n'en ont pas moins *« contribué à l'accroissement des inégalités »*. Et cela pour une raison sur laquelle l'institut s'attarde : *« Les revenus des placements,* relève-t-il, *représentent aujourd'hui 13 % du revenu des ménages avant impôts, contre 10 % il y a dix ans. Ils constituent ainsi avec la retraite la source de revenus dont la masse s'est le plus accrue au cours des dix dernières années. Ils se concentrent davantage que par le passé chez les détenteurs de revenus élevés et pèsent davantage dans les revenus des retraités. »*

Performance globale de différents placements

PÉRIODE FIN 87 - FIN 92	PÉRIODE FIN 92 - FIN 95
Actions françaises	Obligations du secteur privé
Logement Paris	SICAV "obligations françaises"
SICAV "actions françaises"	SICAV "monétaires"
Obligations du secteur privé	Livrets de caisses d'épargne
SICAV "monétaires"	Logement (hypothèse ICC *)
SICAV "obligations françaises"	ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE RAPPORT
ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE RAPPORT	SICAV "actions françaises"
Logement (hypothèse ICC *)	Actions françaises
Livrets de caisses d'épargne	Terres louées
Terres louées	Logement Paris

Même si leur progression a ralenti, les revenus du patrimoine contribuent, selon l'Insee, au creusement des inégalités.

STAGNATION DES SALAIRES

En francs constants 1994, le revenu moyen annuel du patrimoine par ménage est ainsi passé de 17 670 francs en 1984 à 19 660 francs en 1989 et 23 920 francs en 1994, alors que la moyenne des salaires perçus en un an par un ménage (comportant au moins un salarié) est la même aujourd'hui qu'il y a quinze ans, soit environ 152 000 francs. Tout le creusement des inégalités est contenu dans ces deux séries statistiques, l'une en forte hausse, l'autre en stagnation.

Pourtant, l'INSEE relève que le patrimoine n'est pas le seul critère qui explique cette tendance au creusement des inégalités. Il se combine à un autre, qui est l'âge. *« Entre 1984 et 1994,* souligne-t-il, *la situation relative des jeunes ménages n'a cessé de se détériorer, tandis que celle des plus âgés s'est améliorée. »* Et l'institut ajoute : *« Les retraités disposent aujourd'hui d'un niveau de vie un peu supérieur aux actifs (...). Au contraire, les jeunes ménages (moins de quarante ans) ont désormais un niveau de vie inférieur en moyenne à l'ensemble des plus de cinquante ans. »*

A l'appui de cette démonstration, les experts apportent d'ailleurs une autre série statistique, concernant l'évolution de la pauvreté en France, qui éclaire sous un jour inquiétant le développement des inégalités. Certes, globalement, la pauvreté a peu évolué depuis dix ans. Environ 10,4 % des ménages étaient comptés comme pauvres en 1984, 9,6 % en 1989 et 9,93 en 1994. Mais les « pauvres » (c'est-à-dire, selon l'Insee, les ménages qui perçoivent moins de 39 801 francs par an, actuellement) ne sont plus, aujourd'hui les mêmes que ceux d'hier.

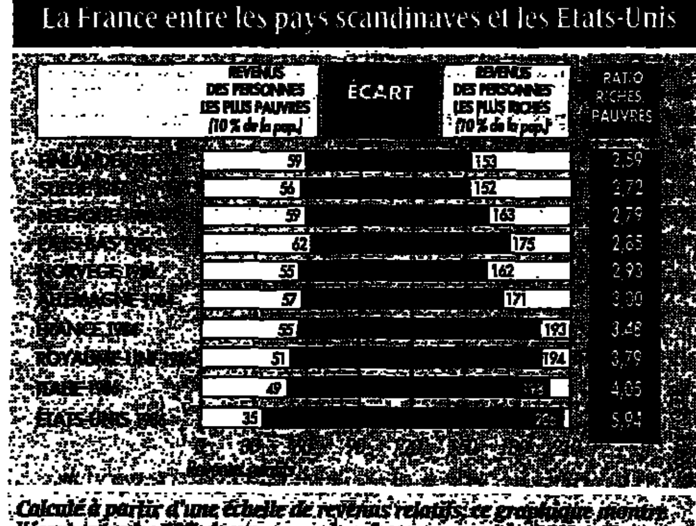
Ainsi, parmi les retraités, la proportion considérée comme pauvre a chuté durant cette période de près de moitié : de 11,5 % à 6,9 %. Dans le même temps, le taux de pauvreté dans la tranche des ménages de moins de trente ans a presque doublé, passant de 9,3 % à 18,5 %. Au total, l'Insee constate donc que *« la population pauvre s'est transformée »*, puisque la pauvreté, *« en dix ans, a fortement diminué parmi les personnes âgées et les agriculteurs, catégories qui se sont profondément renouvelées. A l'inverse, les jeunes ménages, les ouvriers, les employés, ainsi que les familles monoparentales sont plus fréquemment pauvres en fin de période qu'en début de période »*.

UN RENVERSEMENT INQUIÉTANT

Le diagnostic de l'Insee diffère donc, par quelques points, de celui que le CERC, en d'autres temps, avait établi, car les inégalités prennent des cheminements nouveaux. Il n'en reste pas moins inquiétant. Il est d'ailleurs une dernière tendance qui résume bien les déchirements que connaît la société française. *« Jusqu'à présent,* remarque l'Insee, *toutes les générations ont connu une progression de leur niveau de vie au fur et à mesure qu'elles avançaient en âge, et chaque génération a toujours disposé, à âge égal, d'un niveau de vie supérieur ou égal à celle qui l'a précédée. »* Or, depuis peu, ce n'est plus vrai. *« Les générations nées vers 1970,* observe l'institut, *débutent leur cycle de vie à un niveau voisin de celles nées vers 1950. Les très jeunes ménages (moins de vingt-cinq ans) ont des revenus sensiblement moins élevés en 1994 qu'en 1989. »*

De 1989 à 1994, le niveau de vie moyen des moins de vingt-cinq ans a ainsi baissé de plus de 15 %. Même si ce phénomène s'explique par une entrée plus tardive dans la vie active, il est pour le moins inquiétant, car on devine bien ce qui en est à l'origine : le chômage.

Laurent Mauduit



Calculé à partir d'une échelle de revenus relatifs, ce graphique montre l'écart entre les 10% de personnes les plus pauvres et les 10% de personnes les plus riches d'un pays. Le ratio riches/pauvres traduit l'importance de l'inégalité, cette dernière étant plus de deux fois plus importante aux Etats-Unis qu'en Finlande.

Les parents et les diplômes comme assurances

Si la recherche d'un emploi reste la priorité des jeunes, ceux-ci se sont adaptés à la situation de chômage chronique qui les touche au premier chef. Devant les incertitudes et la difficulté à trouver un travail, ils sont de plus en plus nombreux à prolonger la cohabitation au domicile familial. Selon les *Données sociales 1996* de l'Insee, publiées en mars, 20 % des personnes âgées de vingt-cinq à vingt-neuf ans vivaient toujours au domicile de leurs parents, alors qu'elles n'étaient que 13 % en 1982.

Conscients que le diplôme est une assurance contre le chômage, elles font des études plus longues ou plus spécialisées (BTS ou DUT). Une étude de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale démontrait, en mars, que plus le niveau d'études est élevé, plus le taux de chômage est bas. En revanche, la composition des bénéficiaires du RMI confirme la paupérisation des moins de trente ans : ils représentent 35 % des allocataires, alors que l'âge minimal est de vingt-cinq ans.

SANTÉ Le Comité anti-amiante de Jussieu ainsi que deux des vingt employés du campus reconnus en maladie professionnelle ont annoncé, mercredi 25 septembre, le dépôt d'une plainte contre X..., notamment pour *« abstention délictueuse »*. Une réunion, mardi soir, de la « mission » installée *cet été par François Bayrou* n'a pas permis de fixer un calendrier des travaux à engager. ● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de Paris-VII menace de repousser la rentrée universitaire *si des réponses ne sont pas données rapidement sur le calendrier et le* financement des travaux, et sur les locaux de remplacement. Une autre polémique concerne l'éventuel déménagement d'une partie du campus sur la ZAC Paris Rive gauche.

Le dossier de l'amiante menace la rentrée universitaire à Jussieu

Alors que la « mission » installée par M. Bayrou piétine, une plainte devait être déposée, mercredi 25 septembre, par le Comité anti-amiante et deux employés du campus. Les responsables de Paris-VII demandent un engagement rapide des travaux

LES PREMIERS ÉTUDIANTS de l'université scientifique Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) ont effectué leur rentrée sur le campus de Jussieu – *« sans faire de vagues »*, précise son président, Jean Lemerle. A l'université Paris-VII, elle aussi installée à Jussieu, la rentrée s'annonce en revanche plus mouvementée. La reprise des cours est en effet suspendue à la décision qui sera prise vendredi 27 septembre par son conseil d'administration.

Cette date correspond à l'*« ultimatum »* fixé à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, par les élus de cet établissement sur l'engagement du chantier de désamiantage des 220 000 mètres carrés de locaux floqués du campus. Quatre conditions ont été posées : sur le plan de financement, le calendrier, les solutions temporaires de locaux et l'engagement qu'aucune restructuration ne sera imposée. *« Dans l'attente de réponses satisfaisantes, le conseil décide de surseoir à la rentrée »*, indique une motion votée le 17 septembre à la quasi-unanimité.

Il y a peu de chances que, d'ici là, François Bayrou ait répondu à ces exigences, même si, précise-t-on rue de Grenelle, le plan du gouvernement sera présenté *« dans les tout prochains jours »*. De toute évidence, les incertitudes continuent de planer pour les quelque 50 000 étudiants et 10 000 employés, enseignants, chercheurs, personnels des deux universités et de l'Institut de physique du globe.

Depuis la déclaration fracassante du chef de l'Etat, Jacques Chirac, le 14 juillet, (*« avant la fin de l'année il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu parce qu'il y a un risque »* lié à l'amiante), cet épineux dossier n'a guère avancé. L'incident qui a opposé le ministre aux représentants de l'intersyndicale et du Comité anti-amiante est certes clos. Après avoir claqué la porte de la « mission Jussieu » en août, ces derniers sont revenus à la table de discussion. Mais, mardi 24 septembre, à l'issue d'une nouvelle réunion de la « mission », *« aucune solution n'est apparue, et nous restons très méfiants à l'égard des autorités »*, nous a indiqué Michel Parigot, président du Comité anti-amiante. Quel calendrier de travaux ? Quels locaux de remplacement ? Les questions demeurent.

TERGIVERSATIONS ET PRESSIONS

Du coup, le Comité anti-amiante accentue sa pression. Mercredi 25 septembre, le Comité et deux des vingt employés de Jussieu reconnus en *« maladie professionnelle consécutive à l'inhalation de poussières d'amiante »* ont annoncé *le dépôt d'une plainte contre X...* auprès du procureur de la République, notamment pour *« abstention délictueuse »*. Les plaignants dénoncent *« les tergiversations et les pressions multiples qui s'exercent pour faire passer les impératifs de santé publique au second plan par rapport aux considérations politiques et immobilières »*.

Depuis l'été, des protections d'urgence ont été installées dans une partie des salles d'enseignement et des laboratoires les plus exposés. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Très clairement, il s'agit de « rassurer » étudiants et personnels. Cet automne, il sera procédé au choix d'un « programmiste » et d'un maître d'œuvre. Selon Daniel Vitry, vice-chancelier des universités, les travaux « grandeur nature » devraient débuter en avril par deux barres de 5 000 mètres carrés chacune, qui préfigureront le lancement à grande échelle d'une opération prévue sur près de trois ans, jusqu'en 1999. Le Comité anti-amiante, pour sa part, croit possible de pouvoir ramener ce délai à deux ans.

Le financement de cette opération, *évaluée dans sa totalité* à près de 1 milliard de francs, reste encore mystérieux. Jusqu'à présent, M. Bayrou s'est abstenu de préciser si les crédits seront prélevés sur le budget de son ministère, donc au détriment des autres établissements, ou s'ils bénéficieront d'une réserve spécialement affectée à cette opération par le gouvernement.

Ces multiples tergiversations irritent les « usagers » du campus. Ils souhaitent que le gouvernement s'engage rapidement à résoudre *cette affaire de* « santé publique » qui donne lieu à une multiplication de dépôts de plainte. Peu d'enseignants et de personnels ont jusqu'à présent demandé à faire usage du « droit de retrait » en manifestant leur refus de travailler dans des locaux contaminés, *a fortiori* avec des étudiants. Mais ce risque n'est plus exclu, reconnaît-on à la présidence de l'université Denis-Diderot (Paris-VII).

LE CHOIX DES LOCAUX

La controverse porte également sur le choix des locaux de remplacement qui devront accueillir salles d'enseignement et laboratoires durant les opérations de déflocage. Devant M. Bayrou, Michel Parigot a de nouveau insisté sur l'installation de bâtiments préfabriqués sur le site, permettant de sauvegarder l'unité des deux établissements. Cette solution présente l'avantage, selon lui, d'éviter *tout risque de « restructuration »*, cachant en réalité *« une volonté de retarder les échéances de travaux »*.

Aux yeux du ministère, le coût de cette opération reste dissuasif, pour une durée limitée. Une liste d'une quarantaine d'immeubles ou de sites rapidement disponibles dans la capitale a été établie pour élaborer quatre ou cinq propositions qui seront prochainement soumises aux différents conseils d'administration. Bref, malgré les déclarations du président de la République et l'échec, en juillet, d'un transfert partiel dans les locaux de Bercy-Expo, sur la rive droite de la Seine, aucune solution ne paraît aujourd'hui s'imposer.

M. De.

Plainte au lycée agricole de La Motte-Servolex

Trois professeurs du lycée agricole public de La Motte-Servolex, une commune proche de Chambéry (Savoie), ont, mardi 24 septembre, déposé plainte *« contre X... pour mise en danger »* auprès du procureur de la République, qui a, de son côté, décidé d'ouvrir une enquête préliminaire. La présence d'amiante en quantité supérieure aux normes a en effet contraint le proviseur de l'établissement à fermer deux étages du bâtiment principal de l'externat, soit 1 400 m², *puis* à repousser *d'une semaine la rentrée scolaire, afin de permettre* l'installation de préfabriqués pour remplacer les salles de cours et les laboratoires contaminés. Ces locaux avaient fait l'objet d'un déflocage en 1981. Les analyses conduites à la demande du conseil régional Rhône-Alpes, propriétaire des murs, ont révélé la présence de jusqu'à 50 fibres d'amiante par litre d'air, alors que la réglementation en vigueur impose l'engagement de travaux dans les douze mois dès que les 25 fibres par litre sont dépassées. – *(Corresp.)*



Polémique autour d'un éventuel transfert sur la ZAC Rive gauche

FAUT-IL PROFITER du désamiantage du campus de Jussieu pour engager une vaste restructuration des universités de Paris-VI et Paris-VII ? Cette question est au centre d'une polémique qui n'a cessé de *s'envenimer* depuis que Jacques Chirac a envisagé la fermeture totale du campus en déclarant *ex abrupto*, le 14 juillet, qu'aucun étudiant ne devait plus être exposé aux risques de l'amiante.

Les délégués du comité anti-amiante et de l'intersyndicale des personnels et des étudiants refusent de lier les deux opérations. Pour l'instant, ils ne retiennent que l'urgence du désamiantage, à l'exception de toute autre considération. Mais cette unanimité est moins perceptible à propos de l'éventuel déménagement de Paris-VII.

Récemment, le syndicat FEN de Paris-VII a adressé une lettre au ministre de l'éducation nationale pour lui demander d'envisager le déménagement de tout ou partie de cette université. Cette initiative conforte les *dirigeants de* Paris-VII. Son président, Jean-Pierre Dedonder, n'en démord pas. *« On ne dépense pas 1 milliard de francs pour retrouver des locaux en l'état »*, nous déclarait-il à la fin du mois de juillet. Construit pour 6 000 étudiants à la fin des années 60, le campus de Jussieu en accueille aujourd'hui près de 50 000 dans des conditions d'inconfort reconnues.

Voilà plusieurs mois que les services de la présidence de Paris VII cherchent des solutions de remplacement sur la base d'un accord avec l'université scientifique voisine de Paris VI, elle fermement attachée au maintien sur le site. Dans les locaux libérés par Paris VII, Jean Lemerle, président de Paris VI, imagine volontiers de regrouper des unités dispersées dans la capitale, voire d'accueillir d'autres établissements comme l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris, dirigée par Gilles de Gennes.

Après l'échec du transfert partiel à Bercy-Expo, en rive droite, Jean-Pierre Dedonder a décidé de relancer le dossier du déménagement. Depuis mardi, il a ouvert une consultation de toutes les composantes de l'université pour aboutir à une *décision définitive* du conseil d'administration dans un mois. Son projet prévoit la transformation, dans un délai de 13 à 18 mois, d'environ 30 000 mètres carrés des locaux occupés par les Grands Moulins de Paris, dans la « ZAC Paris Rive gauche ». Cette réalisation servirait de *« locaux tampons »* pour héberger les salles d'enseignement et de laboratoires libérées pour le déflocage. Dans un second temps, ils préfigureraient une installation définitive avec la construction d'environ 100 000 mètres carrés supplémentaires.

> On n'est guère pressé, rue de Grenelle, d'ouvrir une réflexion prospective générale sur la place et le devenir des universités dans la capitale

Pour la Ville de Paris, cette annonce est à classer dans la série des bonnes nouvelles. Dès juillet, M. Tiberi avait fait savoir que la ville tenait une partie des 130 hectares de cette ZAC dans le 13ᵉ arrondissement à la disposition des universités. La modification du plan d'aménagement de zone (PAZ) de ce secteur, voté au conseil de Paris du 22 juillet et actuellement soumis à enquête publique, permet en effet de porter de 80 000 à 130 000 mètres carrés la surface réservée à des programmes universitaires. Si la consultation menée à Paris VII aboutit à la décision d'une installation partielle sur Paris-Rive gauche, M. Tiberi aura réalisé un de ses objectifs qui était d'éviter *« de laisser partir un bout de l'université en dehors de Paris »*.

Les élus de l'opposition ont, sur le sujet, un point de vue plus nuancé. *« Le projet de déménagement ne doit pas venir interférer avec les problèmes de la ZAC, de la réorganisation de l'université et de l'amiante »*, estime Jean-Marie Le Guen (PS), conseiller de Paris. Georges Sarre, président du groupe (Mouvement des citoyens) au conseil de Paris envisage, lui, une restructuration plus globale. Rappelant la demande de 100 000 mètres carrés suplémentaires exprimés par les huit présidents d'universités *de la capitale*, il propose *la création*, près de la Bibliothèque de France, d'un pôle qui *« aurait vocation à terme de devenir aussi important pour les lettres et sciences humaines que ne l'est Jussieu pour les sciences. »*

François Bayrou a choisi pour sa part la prudence et l'attentisme. *« Pour l'instant, nous ne sommes saisis d'aucune demande officielle de Paris-VII »*, indique Daniel Vitry, vice-chancelier des universités. On n'est guère pressé, rue de Grenelle, d'ouvrir une réflexion prospective générale sur la place et le devenir des universités dans la capitale. Cette discussion est, il est vrai, périlleuse à plus d'un titre. Chez les universitaires eux-mêmes, elle risque fort de réveiller des passions éteintes depuis la séparation de Paris-VI et Paris-VII, au début des années 70, sur des critères plus idéologiques que scientifiques. Sur le plan financier, elle suppose des investissements considérables que la période actuelle de rigueur ne permet guère d'envisager.

Françoise Chirot et Michel Delberghe

Une enquête préliminaire devrait être ouverte sur l'usine Eternit de Thiant (Nord)

LE PROCUREUR de la République de Valenciennes, *Eric de* Montgolfier, envisage d'ouvrir, dans les jours qui viennent, une enquête préliminaire visant explicitement Eternit, l'une des plus importantes entreprises utilisatrices d'amiante. L'enquête viserait à éclaircir les conditions de travail et d'utilisation de la fibre au sein de l'usine Eternit de Thiant (Nord), qui se servait, jusqu'en juillet dernier (*Le Monde* du 10 juillet), d'amiante-ciment pour la fabrication de tuyaux.

Par ailleurs, le parquet de Valenciennes *devrait recevoir jeudi* 26 septembre trois plaintes visant l'usine de Thiant. Les deux premières, soutenues par l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante), seront déposées par deux anciens ouvriers de l'usine atteints d'un mésothéliome, un cancer de la plèvre imputé à l'inhalation de la fibre. La troisième plainte sera déposée *conjointement par* l'Andeva et la fédération CGT de la construction. Elle vise l'usine de Thiant pour *« infraction à la législation sur le code du travail »* et *« mise en danger délibérée d'autrui »*.

A l'instar du procureur de la République de Valenciennes, la fédération CGT de la construction et l'Andeva s'appuient sur un rapport interne de l'inspection du travail sur l'usine Eternit de Thiant. Le document fait état de multiples manquements à la législation du travail et notamment au décret du 17 août 1977, qui avait institué des mesures particulières d'hygiène dans les établissements où le personnel était exposé à l'amiante. Le procureur Eric de Montgolfier, qui a reçu le rapport par voie anonyme, s'étonne que la justice n'ait pas été saisie plus tôt de ce dossier.

Adressé début février à la direction de l'usine, le rapport dresse une liste d'observations et de mises en demeure. Au moins une quarantaine d'infractions sont relevées. L'empoussièrement de l'usine, les défauts d'entretien et de surveillance des machines sont systématiquement soulignés. Les constatations faites sur le secteur usinage, où les pièces à base d'amiante-ciment étaient façonnées, sont particulièrement alarmantes. L'inspecteur du travail note que *« globalement, les salariés de ce secteur sont exposés aux poussières d'amiante-ciment. Les* [installations d']*aspirations souffrent d'un défaut de conception et d'un manque d'entretien chronique »*.

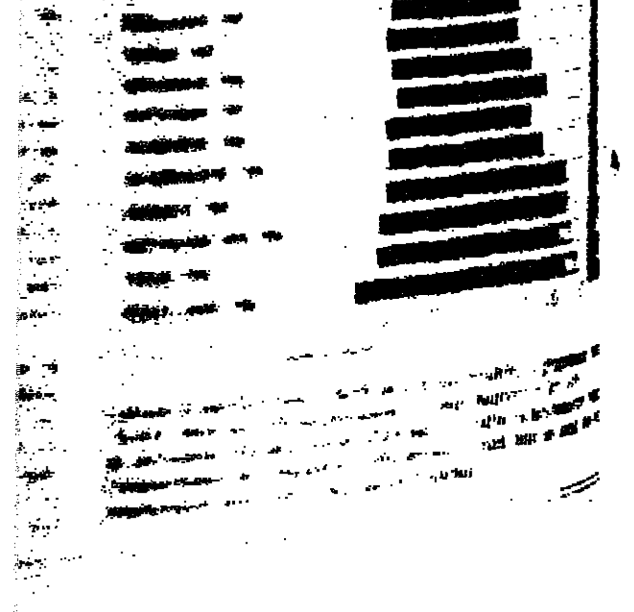
NETTOYAGE PAR BALAYAGE

Le rapport fait également état d'autres manquements graves en matière de sécurité. Ainsi les opérations de nettoyage étaient effectuées par simple balayage ce qui est *« à proscrire formellement »*. Les employés n'utilisaient que *« des masques jetables de classe P2, inadaptés aux poussières d'amiante »* et les douches ne leur étaient pas toujours accessibles. L'état des vestiaires du personnel est dénoncé. Le rapport souligne qu'*« il ne doit pas y avoir cohabitation entre vêtements de travail et vêtements de ville, afin d'éviter toute pollution domestique. Or, les deux types de vêtements cohabitent dans une même armoire avec une séparation tout à fait symbolique »*.

Enfin, l'inspecteur du travail souligne le manque d'informations des salariés de l'usine comme des entreprises extérieures. Constatant que les infractions à la législation *« contribuent à la méconnaissance totale du risque lié à l'amiante pour les dirigeants et les salariés des entreprises extérieures* (...), *il y a lieu de remédier aux manquements constatés »* et de *« donner à l'ensemble du personnel une information objective des risques présentés par l'amiante et les moyens de prévention à mettre en œuvre pour s'en préserver »*.

Malgré le caractère alarmiste de ses observations, l'inspection du travail n'a pas dressé de procès-verbal des infractions constatées, *comme la loi l'y autorise*. Contactés, les services concernés rappellent qu'*« ils ont fait leur travail »* et qu'ils ont toute liberté de décider de l'issue à donner à leurs constatations. Du côté d'Eternit, le directeur de l'usine de Thiant, Marcel Bride, affirme qu'il s'est conformé aux trois mises en demeure qui lui auraient été faites. L'ouverture d'une enquête préliminaire devrait pourtant amener la direction d'Eternit à s'expliquer plus avant sur les infractions relevées dans le rapport.

Cécile Prieur



La FASP tient au Bourget le congrès « de la dernière chance »

Le secrétaire général propose de dissoudre la Fédération au sein d'une centrale unitaire de la police

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui se réunit au Bourget les 25 et 26 septembre, doit se prononcer sur la proposition de son secrétaire général : Jean-Louis Arajol propose d'*« enterrer la FASP de sa belle mort »* et de créer une centrale unitaire de la police, plus large politiquement. Il entend ainsi créer une sorte de *« front syndical républicain »* pour lutter contre la montée de l'extrême droite dans la police.

UN CLIMAT de dramatisation pèse sur l'ouverture du congrès de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui se tient, les 25 et 26 septembre en Seine-Saint-Denis, au parc des Expositions du Bourget. *« Nous souhaitons enterrer la Fédération de sa belle mort, sans oublier le rôle très important qu'elle a joué pour la défense des droits de l'homme et de la démocratie dans notre pays,* a indiqué, mardi 24 septembre, Jean-Louis Arajol, l'actuel secrétaire général de la FASP. *C'est le congrès de la dernière chance pour la Fédération. »* La principale organisation de gardiens de la paix et de gradés risque de vivre ses derniers jours, du moins sous la forme qui en a fait, pendant plus d'un quart de siècle, le centre de gravité du syndicalisme policier.

Le congrès du Bourget devra en effet se prononcer sur une alternative dont les termes ont été posés par M. Arajol, qui est aussi le patron du Syndicat général de la police (le SGP regroupe les policiers parisiens). Soit la FASP change de nom et se dissout au sein d'une centrale unitaire de la police (CUP), dont M. Arajol s'est fait le héraut et qui est destinée à accueillir des organisations syndicales aujourd'hui affiliées, ou non, à la FASP. Soit M. Arajol, seul candidat à se présenter à sa succession au poste de secrétaire général de la FASP, abandonne cette fonction.

« Je ne veux pas jouer à de Gaulle disant "Moi ou le chaos", a déclaré M. Arajol. *Mais, quelle que soit la décision du congrès, le SGP prendra la résolution de créer cette centrale unitaire de la police. Et je ne serai donc pas candidat à la tête de la FASP si la dissolution de la Fédération n'est pas programmée d'ici à la fin de l'année et si les congressistes n'avalisent pas massivement ma résolution. »* L'initiative lancée par le bouillant dirigeant syndical a créé la surprise au sein des deux autres grosses composantes de la FASP – les « provinciaux » du SNPT et les membres des Compagnies républicaines de sécurité, inscrits au SNIP-CRS –, manifestement prises de court, mardi 24 septembre, par l'annonce du SGP. D'intenses négociations se sont poursuivies, tout au long de la nuit précédant le congrès, au sein de leurs instances dirigeantes.

Devenu le numéro un de la FASP dans la foulée de la manifestation de plusieurs milliers de ses adhérents, le 29 mai dans les rues de Paris, M. Arajol veut redynamiser le syndicalisme policier. Celui-ci s'est émietté, au cours des dernières années, en une nuée de petites organisations, souvent constituées de transfuges de la FASP. *« Depuis le départ de Bernard Deleplace en 1990, la Fédération est devenue un appareil ringard et vermoulu,* analyse-t-il. *Il est grand temps de regrouper dans la CUP, qui ne sera pas une confédération, tous les syndicats souhaitant y adhérer, en conservant leur spécificité. La création de ce pôle syndical républicain vise à défendre nos collègues, face aux contraintes supplémentaires imposées par l'actuelle réforme de la police, et à faire face à ce fléau qui menace la police et la société françaises, le Front national. »*

« RASSEMBLER »

La lutte contre l'extrême droite policière, dont les listes (Front national de la police et Fédération professionnelle indépendante de la police) ont rassemblé plus de 13 % des voix aux élections de décembre 1995, constitue une priorité affichée par M. Arajol. La FASP s'est traditionnellement inscrite à gauche de l'échiquier politique, en raison des convictions de ses dirigeants, bien davantage que des opinions de ses adhérents de base. La CUP serait mieux à même, selon l'entourage de M. Arajol, de rassembler des policiers et des organisations, à l'instar de celles qui ont dernièrement vu le jour après l'éclatement des syndicats catégoriels de la police, politiquement ancrés à droite. *« Il nous faut rassembler toutes les forces syndicales d'essence démocratique et républicaine sur la ligne directrice d'une autonomie face aux partis,* ajoute M. Arajol. *Sous peine de voir une force d'extrême droite, experte en démagogie, devenir majoritaire dans la police aux prochaines élections professionnelles de 1998. »*

Pour la Fédération, qui a perdu aux dernières élections professionnelles (42,5 % des voix) la majorité qu'elle avait obtenue depuis sa création en 1969, le congrès du Bourget intervient à l'issue d'une *interminable* succession de crises internes. Pas moins de cinq secrétaires généraux se sont succédé à la tête de la FASP depuis 1990, au gré de révolutions de palais. Proposée par M. Arajol, la réforme statutaire consistant à faire élire le patron de la FASP par chacun des délégués au congrès selon le principe *« un homme, une voix »* – et non plus par chacun des syndicats affiliés à la fédération – devrait donner lieu à de farouches débats entre des organisations syndicales qui s'opposent, aussi, sur le règlement du passif financier d'une organisation aujourd'hui proche de l'état de cessation de paiement.

Erich Inciyan

Brigitte Bardot citée à comparaître par le MRAP

BRIGITTE BARDOT devra répondre, le 19 décembre, devant le tribunal de grande instance de Paris, de *« provocation à la haine raciale »*. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) l'a citée à comparaître à la suite de la publication d'une libre opinion, le 26 avril, dans *Le Figaro*. L'ancienne actrice y fustigeait le *« débordement islamique »* et se désespérait de voir la France *« envahie (...) par une surpopulation étrangère, notamment musulmane, à laquelle nous faisons allégeance »*, avant de conclure : *« Pourquoi, tels ces moutons voués à des sacrifices illicites, ne réagissons-nous pas ? »* Estimant que ce texte *« exhorte directement le lecteur à la haine »*, le MRAP réclame 100 000 francs de dommages et intérêts au titre du préjudice moral.

Clandestins de Brest : le ministre de l'intérieur condamné pour voie de fait

LE JUGE DES RÉFÉRÉS du tribunal de grande instance de Paris, Marie-Claude Domb, a estimé, mardi 24 septembre, que le ministre de l'intérieur avait commis une voie de fait en ne laissant pas descendre d'un navire un passager clandestin qui voulait rentrer dans son pays, le Maroc. Le *Iason* était arrivé à Brest le 20 septembre, avec à son bord deux Marocains de seize et dix-huit ans, un troisième s'étant noyé en tentant de rejoindre la côte à la nage (*Le Monde* daté 22-23 septembre). Au lieu de placer les deux adolescents en zone d'attente, les policiers leur avaient interdit de débarquer. Le plus âgé, majeur, avait saisi le juge des référés. La magistrate a toutefois précisé qu'elle ne pouvait prendre aucune mesure tant que les délais de recours de l'administration, qui estime que le juge administratif est seul compétent, ne sont pas épuisés. Les deux clandestins, qui avaient finalement été débarqués dans la nuit de vendredi à samedi, ont été reconduits au Maroc samedi après-midi.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : un adolescent de dix-sept ans, soupçonné d'avoir** tué un autre adolescent lors d'une bagarre, samedi 21 septembre, à Stains (*Le Monde* du 24 septembre), a été interpellé, mardi, par les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de la Seine-Saint-Denis. Le suspect, originaire de la cité des 4 000 à La Courneuve, a été déféré devant le juge d'instruction et écroué.

■ **VIOL : un adolescent soupçonné de plusieurs viols** et tentatives de viols sur des jeunes filles de huit à quatorze ans, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), a été interpellé, lundi 23 septembre, par des jeunes du quartier du Val-Fourré et livré à la police.

■ **VIOLENCE : la directrice et une surveillante de l'école publique** Saint-Pierre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), ont été agressées, mardi 24 septembre, par le père d'un élève, qui a été interpellé et placé en garde à vue. Intervenu dans une dispute qui opposait son fils à un camarade, le père avait riposté à l'appel au calme de la directrice en lui donnant un coup de tête au visage et en jetant à terre la surveillante.

■ **ENFANCE : Hervé Gaymard, le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale,** a annoncé, mardi 24 septembre, le lancement prochain d'une campagne *« pour la prévention des abus sexuels »* et *« un renforcement de l'aide aux victimes »*. Ces mesures s'ajouteront au projet de loi attendu pour le 20 novembre, qui doit renforcer la *« répression de l'exploitation sexuelle des mineurs »*.

■ **JUSTICE : le juge d'instruction parisien Edith Boizette estime,** dans *La Tribune Desfossés* du 25 septembre, qu'*« il est parfois moralement injuste de réprimer un chef d'entreprise qui va commettre un abus de biens sociaux si son action s'inscrit dans le seul intérêt de l'entreprise ». « Si l'on veut mettre fin à la corruption et aux financements occultes politiques, c'est au législateur de le faire savoir à travers les textes,* déclare Mme Boizette. *S'il ne le veut pas, qu'il le dise. »*

L'avocat Eric Delcroix est jugé pour contestation de crime contre l'humanité

IL EST AVOCAT et révisionniste. Il l'a écrit dans un opuscule publié en 1994, *La Police de la pensée contre le révisionnisme*, page 46. Il le revendique, mardi 24 septembre, à la barre de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Sur le banc des prévenus, à la place de ceux qu'il défend habituellement, Me Eric Delcroix, cinquante-deux ans, est renvoyé pour contestation de crime contre l'humanité. Anticommuniste viscéral, il a *« l'honneur »*, dit-il, d'être le conseil de Robert Faurisson, qui nie la réalité de l'extermination physique des juifs durant la seconde guerre mondiale.

L'avocat plaide seul sa cause, *« en juriste »*, pour dénoncer ce qu'il qualifie à plusieurs reprises de *« loi tyrannique, stupide et scélérate »* : la loi Gayssot du 13 juillet 1990, qui interdit de mettre en doute les crimes contre l'humanité jugés par une juridiction française ou internationale. Dans la salle comble et étroitement surveillée, on lit *Rivarol* ou *Minute*. Robert Faurisson est là, la fille et le fils de Paul Touvier aussi. Héritiers spirituels de Mes Tixier-Vignancour et Isorni, des avocats sont venus nombreux. Me Marine Le Pen, troisième fille du président du Front national, est présente.

Dans son livre, Eric Delcroix affirme qu'il a seulement voulu établir une critique de cette loi, effectuer en somme *« un travail de pur droit »*. L'avocat a pris des précautions. Il est révisionniste, soit, mais les assertions, qui lui valent d'être poursuivi, explique-t-il en substance, ne sont jamais les siennes. *« Vous me jugez pour mes propos et non pour mes opinions »*, prévient-il. Or son livre, dit-il, est avant tout *« un travail descriptif »*. Il s'en tient aux passages visés par le ministère public : *« Ce que les auteurs révisionnistes contestent au terme de recherches approfondies, c'est que l'Allemagne aurait accumulé plus de crimes que ses vainqueurs (...). » « Je me borne à décrire ce que sont les révisionnistes »*, répète-t-il.

« ÉVÉNEMENT RÉEL OU FICTIF »

Jouant les auteurs effacés, Me Delcroix plonge alors, de concert avec la présidente, Martine Ract-Madoux, dans les dictionnaires pour se livrer à des exercices sémantiques. Evoque-t-il, comme son père spirituel, le *« mythe fondateur de l'Holocauste »* ? L'avocat de Robert Faurisson avance que *« le mythe peut se développer autour d'un événement réel ou fictif »*. Et de citer pour exemple *« le mythe de la Bastille »* ou *« le mythe prolétarien des Soviétiques »*.

Ecrit-il que *« la loi Gayssot a pour fonction de protéger une croyance, de nature de moins en moins scientifique et de plus en plus religieuse, en événement fondateur du monde moderne : l'extermination délibérée par l'Allemagne de six millions de juifs »* ? Il soutient que *« croyance n'a aucun caractère péjoratif et ne s'oppose pas à certitude »*.

Et de partir en guerre contre la *« vérité officielle »* induite par *« la loi Fabius-Gayssot »*. *« Maurice Allais, Simone Veil, Jacques Toubon... avaient pensé comme moi qu'on ne peut imposer une vérité historique par la loi. »*

Le prévenu chancelle juste lorsque est évoquée la quatrième de couverture de son ouvrage, où il est fait mention, sous sa plume, de *« la mascarade judiciaire »* de Nuremberg et de *« ce que les juges* [du tribunal international] *ont énoncé – sans le prouver – sur la politique d'extermination des juifs »*. Puis l'avocat se ressaisit dans sa plaidoirie, provoquant nombre de ricanements, en observant que *« le parquet n'a pas osé poursuivre l'abbé Pierre »* lorsqu'il défendait son ami Roger Garaudy.

Soulignant *« le manque de clarté »* de la loi, les avocats des associations d'anciens déportés, constituées partie civile, se sont auparavant empressés de resituer le contexte duquel étaient tirés les propos incriminés. Obligé, souvent, de puiser dans des passages non susceptibles d'être poursuivis pénalement mais éclairants, Me Jean-Serge Lorach a ainsi vilipendé *« l'ouvrage qui sous-tend un antisémitisme foncier »*. Mes Michel Zaoui et Christian Charrière-Bournazel ont souligné *« le discours militant, antisémite, qui suinte et déborde ». « Le négationnisme n'est que la forme moderne de cet antisémitisme »*, a estimé Me Zaoui.

Refusant aux négationnistes la qualité d'historiens, le substitut du procureur, François Cordier, s'est pour sa part insurgé contre le *« singulier renversement des rôles opéré par Me Delcroix » : « Vous n'êtes pas poursuivi pour avoir critiqué la loi, mais bien pour l'avoir violée ! »* Le substitut a demandé au tribunal d'entrer en voie de condamnation. Jugement le 22 octobre.

Jean-Michel Dumay

Le parquet de Paris requiert le renvoi partiel de M. Longuet

LE PARQUET DE PARIS a requis, début août, le renvoi de Gérard Longuet devant le tribunal correctionnel pour *« recel d'abus de crédit »* dans l'affaire de la construction de sa villa de Saint-Tropez (Var). L'ancien ministre de l'industrie (PR) d'Edouard Balladur bénéficierait en revanche d'un non-lieu pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, un délit pour lequel il avait été mis en examen en 1994. L'entrepreneur meusien René Céréda, chargé du chantier de la villa, serait renvoyé pour la seule infraction d'*« abus de crédit »*. Le juge d'instruction parisien Mireille Filippini peut désormais clore son instruction soit par une ordonnance de renvoi conforme aux réquisitions du parquet, soit par un non-lieu total en faveur de l'ancien ministre.

L'instruction a fait apparaître une différence importante entre le prix payé par M. Longuet (2,5 millions de francs) et le coût réel du chantier pour l'entreprise Céréda (4,2 millions). Il avait également révélé un sérieux retard dans les paiements effectués par M. Longuet à la SA Céréda.

En décembre 1995, estimant qu'aucune infraction n'était imputable à M. Longuet, le juge Filippini avait transmis son dossier au parquet. Elle s'appuyait notamment sur une contre-expertise qui concluait que M. Longuet avait payé sa villa au prix du marché, même si le coût des travaux engagés par M. Céréda était bien plus élevé. Les experts estimaient que le surcoût était imputable à l'imprévoyance de l'entrepreneur.

En juin 1996, le parquet de Paris, constatant que certaines des sociétés qui avaient participé au chantier étaient attributaires de marchés publics dans le fief électoral de M. Longuet, la Meuse, avait demandé au juge d'instruction des investigations complémentaires. Le parquet estimait également que l'ancien ministre pouvait être poursuivi pour *« recel d'abus de crédit »* puisqu'il n'avait commencé à honorer ses factures qu'après un contrôle fiscal de l'entreprise Céréda, en 1990. La villa était alors pratiquement terminée. Une semaine plus tard, le juge Filippini avait opposé une fin de non-recevoir au parquet.

Depuis, un arrêt de la chambre d'accusation de Nancy a mis en lumière une affaire de marchés truqués et de trafic d'influence dans laquelle plusieurs entreprises ayant travaillé sur la villa de M. Longuet ont travaillé (*Le Monde* daté 23-24 juin). Leurs dirigeants sont accusés d'avoir effectué, en échange de marchés publics, des travaux gratuits sur les villas de deux proches de M. Longuet, le député (PR) André Droitcourt et son fils Hervé, incarcéré depuis janvier.

Roland-Pierre Paringaux

Les « actions dissuasives » du rival politique de Jean-Claude Madrénas

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

François Turlais n'est pas un militant politique. Accusé d'avoir violemment agressé Jean-Claude Madrénas, un candidat (CDS) aux législatives, en 1992, il avait cependant parfaitement compris, à l'époque, que l'attentat avait pour but d'écarter M. Madrénas de l'investiture aux élections législatives (*Le Monde* du 25 septembre). Quand on l'interroge sur les commanditaires, François Turlais répond en une courte phrase imagée : *« Jean Xatard était un wagon et Fouad Maaref était la locomotive. »* Jean Xatard était à l'époque le rival de M. Madrénas pour l'investiture CDS aux élections législatives de 1993. Fouad Maaref était son *« conseiller politique »*.


PROCÈS

Au départ, selon François Turlais, il s'agissait seulement d'obtenir des renseignements sur M. Madrénas afin de le *« discréditer »*.

Mais à partir du 15 décembre 1992, les ordres changent : *« Il était question d'y aller, de lui mettre une rouste »*, confie François Turlais. *« Qui vous a dit quoi ? »* demande le président de la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, Daniel Duchemin. *« C'est Xatard et Maaref »*, répond François Turlais, qui ajoute, devant l'insistance du magistrat : *« Jean Xatard m'a dit de faire des pressions physiques. Par moment, il avait des coups de gueule. Il disait de Madrénas : « S'il y va, c'est foutu, je ne pourrai pas partir en piste. » Et il sera question de l'agresser à son domicile pour qu'il comprenne. (...) Au téléphone, Maaref était plus précis. Il m'a demandé de lui casser une jambe. Xatard a cautionné. Qui ne dit mot consent. »*

Le 19 décembre 1992, François Turlais, accompagné de Michel Paul, agressent Jean-Claude Madrénas en l'aspergeant de gaz lacrymogène et en le frappant à coups de batte de base-ball sciée aux trois quarts *« pour que ça fasse moins mal »*.

Quand la cour d'assises évoque l'attentat à la bombe qui a valu l'amputation de sa jambe gauche à Jean-Claude Madrénas, François Turlais affirme que Jean Xatard donnait les ordres tout en précisant : *« Il m'a dit que Fouad Maaref était derrière tout ça. »* Selon François Turlais, Jean Xatard avait suggéré *« une action dissuasive »* en utilisant un explosif qu'il connaît bien depuis un stage d'artificier.

Même si les accusations de François Turlais ont considérablement varié au cours de l'instruction et des débats, l'effet produit à l'audience est désastreux pour les « commanditaires ». Fouad Maaref se contente de nier farouchement tandis que Jean Xatard conteste toute participation : *« Ce n'est pas une initiative personnelle de Turlais. Je présume qu'il a reçu des ordres de Maaref. »*

« DES RACCOURCIS »

A ce stade des débats, les jurés ne disposent d'aucun élément matériel. Pour fonder leur conviction, ils n'ont que les accusations de François Turlais et, d'une façon souvent indirecte, celles de Michel Paul.

Selon l'accusation, le mobile du crime est lié au contexte politique de l'affaire. La cour d'assises des Pyrénées-Orientales s'est donc longuement penchée sur les mécanismes souvent complexes qui précèdent l'investiture d'un candidat aux élections législatives. Exclu du CDS à la suite de litiges locaux, Jean Xatard essayait d'obtenir une très hypothétique investiture de la part du PR et du RPR en agissant tant au niveau local qu'au niveau national.

Au contexte politique, les jurés devront ajouter une autre circonstance qui n'éclaircit pas le débat. A la suite du décès de son père, Jean Xatard a fait une grave dépression à partir de novembre 1992. L'héritage, pourtant destiné à financer sa campagne électorale, est rapidement dilapidé par un homme qui se réfugie dans les sorties somptueuses et la boisson. Pendant cette période, ses capacités paraissent tellement diminuées que l'idée d'une candidature aux élections législatives étonne le président Duchemin. *« A cette époque, nous avons affaire à un zombie qui fait de la politique »*, estime-t-il.

Pour résumer l'affaire, François Turlais lance cette comparaison automobile : *« En fin de compte, c'est assez simple à comprendre. Mal préparés pour partir en piste, ils ont pris des raccourcis. »*

Maurice Peyrot

DISPARITIONS

Bai Yang

Une vedette du cinéma chinois

L'ACTRICE chinoise Bai Yang est morte, mercredi 18 septembre, dans un hôpital de Shanghaï. Elle était âgée de soixante-seize ans.

Née le 22 avril 1920 à Pékin, Bai Yang a commencé sa carrière à onze ans. Elle en avait seize lorsqu'elle devint une vedette grâce à son rôle dans *Carrefour*, de Shen Xiling, aux côtés de celui qui se révèle simultanément comme le plus grand acteur du cinéma chinois classique, Zhao Dan. Ce film est l'un des plus beaux de l'« âge d'or » des studios de Shanghaï, cette féconde période des années 30 qui allie une créativité et un dynamisme proches de ceux de Hollywood à un engagement progressiste et de résistance à l'occupation japonaise. En 1940, l'un des grands cinéastes des années 30, Sun Yu, la choisit pour le rôle principal de *Dix Mille Lis dans le ciel vide*, réalisé dans les zones sous influence de la résistance communiste (il a, pour ce faire, écarté une autre candidate, qui le lui fera payer cher : Jiang Qing, Mme Mao, fera en 1950 d'un film de Sun Yu, *La Vie de Wu Xun*, la cible de la première campagne du régime contre les intellectuels).

En 1947, sous la direction de Cai Chusheng, elle est l'héroïne du plus grand film de l'époque, tant par sa qualité que par son succès populaire, *La rivière coule vers l'est* (ou *Les Larmes du Yangtsé*), fresque épique et mélodramatique en deux parties qui évoque les combats contre les Japonais puis contre le Kuomintang. Elle participe, le 19 juillet 1949, au congrès fondateur de la Fédération nationale des écrivains chinois, et sera député après le mouvement des Cent Fleurs. Elle est *« omniprésente sur les écrans »* (selon l'expression de l'historien du cinéma chinois Régis Bergeron) durant la fin des années 50 et le début des années 60 : elle joue notamment dans *Le Sacrifice du Nouvel An*, de Sang Hu, et *Pour la paix*, de Zuo Lin, en 1956, *Le Printemps et le peuple*, de Sang Hu, en 1959, *Jin Youji*, de Wang Jiayi, en 1960, *Le Chef guérillero Dong Mei*, en 1962).

Proche du régime, elle ne sera pas inquiétée lorsque sa sœur, la romancière et scénariste Yang Mo, est attaquée par la « campagne anti-droitière » de 1959. Mais elle est arrêtée en 1967 dans les grandes rafles de la Révolution culturelle en milieu artistique. Réhabilitée, elle retrouve un poste de représentante à l'Assemblée en 1978. L'année suivante, elle est vice-présidente de l'Association des cinéastes. Sa dernière apparition à l'écran sera dans un téléfilm tourné en 1989.

Jean-Michel Frodon

■ **MOHAMED BENAHMED ABDELGHANI**, ancien premier ministre algérien, est mort à Alger, dimanche 22 septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. De 1979 à 1984, il avait dirigé le gouvernement de l'ancien président Chadli Bendjedid, avant d'être nommé ministre d'Etat de 1984 à 1988. Membre du Conseil de la Révolution dirigé par le colonel Houari Boumediène, il avait auparavant occupé les fonctions de ministre de l'intérieur de 1974 à 1979, succédant à Mohamed Médeghri, qui, selon la version officielle, *s'était suicidé*. Au lendemain de l'indépendance en 1962, Mohamed Benahmed Abdelghani était devenu le premier commandant militaire de l'Algérois.

■ **LATIFA EL ZAYYAT**, première femme écrivain engagée de la littérature égyptienne, est décédée, mercredi 18 septembre, à l'âge de soixante-treize ans, dans un hôpital du Caire, des suites d'un cancer du poumon. Née le 8 août 1923 dans la province de Damiette, elle fut dès l'âge de vingt-trois ans une pionnière de l'action politique, en des temps où seuls les hommes avaient voix au chapitre. C'est ainsi que l'étudiante de littérature anglaise de l'université Fouad I[er], déjà marxiste, a été élue secrétaire du Comité national des étudiants et ouvriers. Elle a été la pasionaria des manifestations estudiantines réclamant la chute du roi Farouk, réprimées dans le sang le 21 février 1946. En 1979, après la signature du traité de paix égypto-israélien, Latifa El Zayyat avait fondé le Comité de défense de la culture nationale, dont l'objectif était de lutter contre la normalisation des relations avec l'Etat hébreu. Celle qui affirmait que *« l'écriture est un acte de résistance »* a été arrêtée, comme beaucoup de politiciens et de penseurs de gauche, sur ordre du président Sadate en septembre 1981. Libérée le 13 janvier 1982 par le président Moubarak, qui avait succédé à Anouar El Sadate, elle a publié une de ses œuvres les plus connues, *Incarcération ! Carnets intimes*, qui a notamment été traduite en français.

■ **PAUL ERDOS**, mathématicien hongrois, est mort, le 20 septembre, dans un hôpital de Varsovie, des suites d'une crise cardiaque. Il était un spécialiste de la théorie des nombres. Né le 26 mars 1913 à Budapest, il avait étudié dans les universités de Budapest et de Manchester (Grande-Bretagne) avant d'enseigner au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Israël. Paul Erdos est l'auteur d'un grand nombre de publications, consacrées en particulier à la théorie des nombres, qui lui ont valu de nombreuses distinctions : prix Cole de la Société américaine de mathématique, en 1951 ; prix Kossuth (Hongrie), en 1958 ; prix de la Fondation Wolf, en 1983. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, dont l'Académie des sciences de Hongrie et l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, mais aussi en Australie ou en Inde.

■ **JEAN TARALON**, inspecteur général des Monuments historiques, est mort à Paris le 17 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. On lui doit la création du Laboratoire de recherche sur les monuments historiques, installé à Champs-sur-Marne. Il a introduit les technologies de pointe dans la pratique de la restauration, tant des monuments, des peintures murales que des objets d'art. On lui doit aussi le sauvetage des fresques de Saint-Savin (Vienne) et du portail de l'église de Moissac (Tarn-et-Garonne). Il est l'un des auteurs du *Siècle de l'an mil*, dans la collection « Univers des formes » (Gallimard).

■ **LE PÈRE HENRI CAFFAREL** est décédé, le 18 septembre, à Beauvais (Oise), à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Né le 30 juillet 1903 à Lyon , il avait été ordonné prêtre dans le diocèse de Paris en 1930. Avant guerre, il milita à l'Action catholique générale, avant d'orienter sa réflexion sur les thèmes du mariage et de la famille. En 1945, il fonde *L'Anneau d'or*, une revue de spiritualité conjugale et familiale, et, deux ans plus tard, les Equipes Notre-Dame, un mouvement d'Eglise qui regroupe aujourd'hui 7 200 équipes de « foyers » dans cinquante-trois pays. En 1957, Henri Caffarel lance les *Cahiers de l'Oraison* et, en 1978, des Ecoles d'oraison. Ce spirituel quitte les Equipes Notre-Dame, en 1973, pour se consacrer à la maison de Troussures (Oise), où il animera, jusqu'en 1995, de nombreuses « semaines de prières » qui ont inspiré des générations de couples croyants.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Camille Rohou a été nommé ambassadeur à Madagascar, en remplacement de Jean-Didier Roisin, par décret paru au *Journal officiel* du 13 septembre.

[Né le 16 mai 1942 à Penmarch (Finistère), Camille Rohou est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1970-1972). Il a été notamment en poste à Copenhague (1979-1984), à Québec (1989-1992) et à l'administration centrale. Depuis décembre 1992, il était ambassadeur au Pérou.]

Michel Lummaux a été nommé ambassadeur au Népal, en remplacement de Daniel Dupont, par décret paru au *Journal officiel* du 14 septembre.

[Né le 3 novembre 1946, Michel Lummaux est diplômé de l'Institut national des langues orientales. Il a été notamment en poste à Pékin (1974-1978), à Bangkok (1978-1984) et à l'administration centrale. Depuis octobre 1991, il était conseiller culturel à Londres.]

Jean-Paul Taix a été nommé ambassadeur en Mauritanie, en remplacement de Claude Losguardi, par décret paru au *Journal officiel* du 17 septembre.

[Né le 20 décembre 1941 à Bédarieux (Hérault), Jean-Paul Taix a été commissaire de police (1968-1973) avant d'être élève à l'ENA (1973-1975). Il a été notamment en poste à Tananarive (1979-1982), auprès des Nations unies à New York (1984-1988) et à l'administration centrale. Ambassadeur au Bénin de 1992 à 1994, Jean-Paul Taix était ministre conseiller à Londres depuis septembre 1994.]

André Barbe a été nommé ambassadeur au Cap-Vert, en remplacement de François Chappellet, nommé récemment ambassadeur en Guinée-Bissau, par décret paru au *Journal officiel* du 18 septembre.

[Né le 21 mai 1939 à Arrien (Ariège), André Barbe est licencié ès lettres et titulaire d'un certificat d'études supérieures de géographie. Il a été professeur dans l'enseignement secondaire (1960-1973), avant d'être admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des affaires étrangères. Il a été notamment en poste à Blantyre (1974-1976), à Maputo (1976-1979), à Sydney (1982-1985), à Cotonou (1985-1987), à Recife (1987-1990), à Mexico (1992-1994). Depuis juillet 1994, André Barbe était consul général à Abidjan.]

Pierre Morel a été nommé ambassadeur en Chine, en remplacement de François Plaisant, nommé récemment conseiller diplomatique du gouvernement, par décret paru au *Journal officiel* du 19 septembre.

[Né le 27 juin 1944 à Romans (Drôme), Pierre Morel est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1969-1971). Il a été notamment en poste à Moscou (1976-1980), avant d'être successivement chargé de mission au cabinet de François Mitterrand, président de la République (1981-1982), conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1982-1985), directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay (1985-1986), ambassadeur représentant de la France à la conférence du désarmement à Genève (1986-1990), conseiller diplomatique à la présidence de la République (1991-1992). Depuis juin 1992, Pierre Morel était ambassadeur en Russie.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 18 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République libanaise relatif au Centre franco-libanais des affaires, signé à Beyrouth le 5 avril 1996 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc dans le domaine de l'environnement, signé à Rabat le 19 avril 1996 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie sur l'entreposage, dans des conditions de sécurité, des composés hydrogènes lithiés, issus du démantèlement des armes nucléaires en Russie, signé à Paris le 17 novembre 1994 ; un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Etat d'Israël en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Jérusalem le 31 juillet 1995.

Au *Journal officiel* du jeudi 19 septembre sont publiés :

● **Collectivités locales** : un décret portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1996.

● **Outre-mer** : un arrêté relatif à la répartition et à l'utilisation de la quote-part « assocation parentale d'éducation » dans les départements d'outre-mer.

Au *Journal officiel* du vendredi 20 septembre est publié :

● **Financement de la vie politique** : un décret pris en application de l'article 9-1 de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique : une contribution de 2 millions de francs est attribuée au Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Au *Journal officiel* du samedi 21 septembre sont publiés :

● **Décorations** : deux décrets portant nomination et promotion, dans l'ordre de la Légion d'honneur et dans l'ordre du Mérite. Il s'agit des athlètes ayant obtenu des médailles aux Jeux paralympiques d'Atlanta. Les athlètes des Jeux olympiques ont eux aussi été récompensés (*Le Monde* du 4 septembre).

● **Police** : un décret relatif à la répartition des attributions et à l'organisation de la coopération entre la police nationale et la gendarmerie nationale.

● ***Réforme de l'Etat*** : une circulaire relative aux schémas directeurs ministériels des systèmes d'information et des télécommunications. L'actualisation de ces schémas directeurs, prévue pour le premier semestre 1997, doit permettre d'améliorer le pilotage des politiques publiques et de faciliter les relations avec les usagers des services publics.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication des ajustements au protocole de Montréal du 16 septembre 1987, relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 28 octobre 1993 .

Au *Journal officiel* du dimanche 22 septembre sont publiés :

● **Centres antipoison** : un décret relatif à l'inscription sur la liste des centres hospitaliers régionaux comportant un centre antipoison ; un décret relatif aux missions et moyens des centres antipoison.

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 septembre sont publiés :

● **Vache folle** : un décret modifiant le décret du 10 juin 1986 fixant la liste des maladies dont la déclaration est obligatoire. Cette liste est complétée par la *« suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines »* ; un arrêté accompagné du modèle d'imprimé devant être rempli par le médecin.

● ***Professions libérales*** : un décret relatif à la coordination de l'action de l'Etat à l'égard des professions libérales. Un comité interministériel prépare les décisions du gouvernement intéressant les professions libérales, en suit l'exécution et coordonne l'action des départements ministériels. Le comité est présidé par le premier ministre ou par le ministre chargé des petites et moyennes entreprises. Un délégué interministériel aux professions libérales est nommé par décret.

● **Collectivités locales** : plusieurs arrêtés détaillant le mécanisme des financements croisés qui régit les relations entre l'Etat et les collectivités locales, à propos des dépenses de personnel du ministère de l'équipement.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alain et Nathalie AYACHE
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Prunelle, Sultana, Marie,

le 24 septembre 1996, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Excellent vingtième anniversaire à

Aurélie PAGNIER,

de la part de ses parents.

Mariages

Corinne RABETRANO
et
Marc DESTANNE DE BERNIS

sont heureux d'annoncer leur mariage, le jeudi 26 septembre 1996, à Moroni, Comores.

Décès

– *M. et M[me] Patrick Jean,*
M[me] Marie-Jeanne Bismuth,
M. et M[me] Yves Bismuth,
Cyril et Jérémie,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère,

M[me] Simone BISMUTH,
née BENMUSSA,

survenu le 22 septembre 1996, dans sa soixante-douzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Peyras,
31000 Toulouse.
8, rue du Docteur-Durande,
21000 Dijon.
5, rue Nicolet,
75018 Paris.

– Les obsèques de

Emilienne BOUCHET

auront lieu le jeudi 26 septembre 1996.

10 h 30, mise en bière à la résidence « La Pirandelle », 6, rue Pirandello, Paris-13[e].

15 h 45, cérémonie religieuse en l'église Sainte-Marguerite, rue Gabriel-Péri, 95600 Eaubonne, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière.

(*Le Monde* du 25 septembre.)

– Le Père

Henri CAFFAREL

est retourné vers le Seigneur le 18 septembre 1996. Les Equipes Notre-Dame invitent à venir prier et rendre grâce pour son œuvre lors de la messe qui sera *célébrée par le cardinal Lustiger*, le vendredi 27 septembre, à 18 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8[e].

Equipes Notre-Dame,
49, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Anne Pouget et Jean-Pierre Loubet,
ses parents,
Sa fille Juliette et Nicolas Jouvin, son père,
Ses frères Christophe, Julien, Mathieu,
Et ses amis,
ont l'*immense tristesse de faire part* du décès de

Karine LOUBET,
photographe,

le 21 septembre 1996.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 27 septembre, à 14 h 15.

– Le provincial des missionnaires oblats de Marie de la province France,
Et les Amis des sessions d'hébreu,
font part du décès du

Père Jacques MAIGRET
(OMI),

survenu le 23 septembre 1996.

La cérémonie religieuse se déroulera le jeudi 26 septembre, à la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris-14[e].

Elle sera suivie de l'inhumation au caveau des oblats au cimetière de Montmartre.

Que le Seigneur accueille son serviteur.

– Bruno Rubinski
et Katherine Rubinski,
ses enfants,
Joy, Lauren et Tom,
ses petits-enfants,
M. Nathan Rubinski,
son père,
Ses frères,
Richard Rybinski et son épouse,
Gérard Rubinski, son épouse
et leur fils Sacha,
M[me] Maurice Rubinski
et ses filles,
M[me] Céline Gantenbein,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ludovic RUBINSKI,

survenu le 23 septembre 1996, à Paris, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine), à 9 h 15 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– M. et M[me] Pascal Miranda
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Françoise Camus,
sa compagne,
M. et M[me] René Creel
et leurs enfants,
M. et M[me] Bertrand Fried
et leurs enfants,
M[me] Brigitte Fried
et ses enfants,
ses frère, sœurs, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Carlos MIRANDA,

survenu le 22 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Grosrouvre (Yvelines).

80, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

– Laurence Sin Ronia Ponchy,
son épouse,
Kevin et Mathilde Sin Ronia,
ses enfants,
Ernestine Korber,
sa grand-mère,
André et Léa Sin Ronia,
ses parents,
Richard Sin Ronia,
son frère,
Corinne Sin Ronia Lerat,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles SIN RONIA,

le 20 septembre 1996, à l'âge de quarante et un ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Georg SCHEUER,
journaliste, écrivain, résistant,

8 décembre 1915-15 septembre 1996.

Toute sa vie a été un combat pour la liberté.

Christa Scheuer, ses amis,
France - Autriche.

– M. Bernard Thiebaut,
M. (†) et M[me] Pierre van de Kerkhove,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Bernard THIEBAUT,
née Chantal van de KERKHOVE,
ingénieur IPG,

survenu le 21 septembre 1996.

– M[me] Rose Zachmann,
son épouse,
Ses enfants,
Jacques, Danièle, Patrick
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Les familles David, Meier et Bensadoun,
Lande, Watenberg,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ZACHMANN,

survenu le 24 septembre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15.

On rappellera le souvenir de

Itzek et Dijni
ZACHMANN,

ses parents,
déportés à Auschwitz en septembre 1942.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le 9 octobre 1996, à 12 h 15, en la basilique Sainte-Clotilde, Paris-7[e], pour le repos de l'âme de

François de LABOULAYE,
ambassadeur de France,

décédé à Saint-Saëns, le 28 août.

Messes anniversaires

– *In memoriam.*

Un service religieux sera célébré le vendredi 27 septembre 1996, à 12 h 30, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris-8[e], à la mémoire de

M[me] Jean
BROWARD SHEVLIN GERARD,
ancien ambassadeur
des Etats-Unis d'Amérique
près l'Unesco
et au Grand-Duché du Luxembourg,

décédée le 5 août, des suites d'une longue maladie.

Ni fleur ni couronnes.

هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Céline Dion, l'anti-Madonna

La chanteuse canadienne est devenue une « diva pop » au succès international en incarnant les valeurs politiquement correctes de la famille et du travail. Portrait d'une anti-Madonna à la voix douce comme du sirop d'érable



POUR à peine 6 dollars, on peut s'offrir un honnête repas, boisson non alcoolisée comprise, chez Nickel, rue Sainte-Catherine, à Montréal. C'est propre, c'est bon et la patronne s'appelle Céline Dion. La chanteuse détient 25 % des parts dans cette chaîne de restaurants en franchise. La « première star planétaire » originaire du Québec aurait pu ouvrir un night-club branché ou un casino de luxe, elle a préféré suivre son plan de carrière, qui ne laisse rien au hasard, et associer son nom à des établissements populaires, pas prétentieux pour un « nickel » (cinq *cents* américains ou canadiens) – comme leur nom l'indique – où l'on peut aller en famille, sans se compromettre ou se ruiner.

Céline Dion, que le magazine américain *Time* sacrait « diva pop » en juillet 1996, après sa prestation à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta, continue d'engranger les succès avec la même méthode et la même opiniâtreté qu'à ses débuts. Cendrillon devenue princesse grâce à son Pygmalion de mari, l'imprésario René Angelil, Céline Dion se trouve bien dans ses pantoufles en « petite fille de Canadiens moyens ». Ainsi, elle charme l'Amérique et exaspère une partie de ses concitoyens. *« J'aime ses chansons populaires et je reconnais que son succès est unique. Mais son côté nunuche est exaspérant. Elle projette une image dépassée du Québec – la fille ordinaire issue d'une famille nombreuse* [elle a treize frères et sœurs et ne manque jamais une occasion de le rappeler], *qui dit ne rêver que de deux choses : avoir des enfants et mitonner des petits plats pour son mari »*, explique Sylvain Cormier, critique musical au quotidien montréalais *Le Devoir*.

Si, pour certains nationalistes, la « petite fille de Charlemagne » – le village où elle est née en 1968 – a eu le tort de s'affranchir de la tradition francophone en chantant en anglais et en avouant sa préférence pour l'unité du Canada, il n'empêche que, de Vancouver à Halifax, les spectacles de Céline Dion affichent complet. Elle a rejoint Joni Mitchell, Neil Young et Paul Anka au panthéon des chanteurs canadiens de renommée internationale. Aux Etats-Unis, son succès ne se mesure pas qu'à ses ventes de disques : on la voit à l'occasion de manifestations de prestige auxquelles, en général, les artistes étrangers ne sont pas conviés. C'est ainsi qu'elle a récemment chanté à Atlanta et, en janvier 1993, au bal donné à Washington par le président Clinton le soir de son investiture. Ses chansons, ses façons simples s'ajustent à une Amérique où les politiques ne cessent d'exalter la cohésion de la famille, le retour aux valeurs traditionnelles et les vertus de l'effort individuel.

Personnage lissé – Céline Dion a choisi l'image d'une « gentille » –, la chanteuse a débuté dans le show-business à douze ans. Déjà, elle disait qu'elle voulait être aussi célèbre que Madonna. Elle y est presque parvenue, par des voies diamétralement opposées. Céline Dion est comme l'envers de la provocante médaille de *Like A Virgin*. L'une sent le soufre, l'autre l'eau de Cologne. Ce n'est pas elle qui arriverait dans un modèle extravagant de Jean-Paul Gaultier et qui joue les femmes fatales lorsque, consécration suprême, elle est invitée aux talk-shows de fin de soirée, au « *Tonight Show* » de Jay Leno sur la chaîne NBC ou au « Late Show » de David Letterman sur CBS. Avec elle, si « comme il faut », on peut toujours dormir tranquillement sur ses chastes oreilles.

Les critiques anglo-saxons saluent ses qualités vocales, mais ils ont souvent la dent dure à l'égard de son personnage *« no way sex »* et infantilisant. Dans *The Independent*, Ryan Gilbey qui l'interroge n'en revient pas. Il écrit : *« "Quand j'étais plus jeune* [dit-elle], *j'avais l'habitude de..." Elle marque une pause. L'habitude de quoi ? Vous imaginez les lignes de cocaïne et les billets de 100 dollars roulés... Non. "... J'avais l'habitude de prendre ma brosse à cheveux..." Et ? "Et de l'utiliser comme un micro pour m'entraîner à chanter devant mon miroir". »* On mesure la portée de la révélation. Le *Time*, qui pourtant lui a consacré sa couverture, n'est guère plus tendre pour l'enfant de Charlemagne. Richard Corliss parle d'elle comme d'une « *cathédrale* », et décrit en ces termes moqueurs son concert new-yorkais d'août 1996 : *« Les chiens policiers pouvaient patrouiller autour de Madison Square Garden sans risquer de détecter la moindre trace de marijuana et les fans de Céline Dion étaient aussi sages que des paroissiens à la messe dominicale. »*

Céline appartient bien à la *world-class singer* qui se définit ainsi : ne jamais baisser les bras, faire ce qu'il faut pour ne déplaire à personne, répondre favorablement aux demandes d'interview, couper des rubans et chanter au profit des associations de lutte contre les maladies ou les injustices. C'est ainsi que Céline s'intéresse à la fibrose kystique, grave affection dont sa nièce Karine est morte et qui inspira d'ailleurs à Jean-Jacques Goldman une chanson émue. Toutefois, elle ne prête pas sa voix qu'aux nobles causes (*Les Yeux de la faim* en 1985, pour l'Ethiopie, *Voices That Care*, avec Michael Bolton en 1991). Elle s'est produite à Ottawa successivement devant le prince Charles et devant Diana, et collectionne avec candeur et modestie les Félix québécois, les Awards américains et les Victoires de la musique françaises.



« Son rêve : avoir des enfants et mitonner des petits plats pour son mari »

Ce parcours sans faute suppose un grand travail et une stratégie délibérée. Le jour de 1980 où la maman de Céline a frappé à la porte de René Angelil, effondré parce que Ginette Reno, « sa » vedette, venait de le quitter, et qu'elle le somma d'écouter sa fille de douze ans, et le jour où l'imprésario vit tout le parti qu'en pouvait tirer la chansonnette québécoise, la métamorphose de Céline commença. La fillette, timide et gauche, au physique ingrat, dut alors abandonner l'école pour se consacrer entièrement à l'étude de son art et à la construction de son image, gravir patiemment les étapes nécessaires à la conquête d'un public bien-pensant et familial : son premier 45 tours, *Ce n'était qu'un rêve*, sera signé par sa maman et son grand frère. Par la suite, Angelil, homme d'affaires avisé, s'adressera à Eddy Marnay (auteur de tubes tels que *Il fait beau, il fait bon* pour Claude François) qui fabriquera pour la petite Céline *La Voix du bon Dieu*.

L'enfant a des accents aigus à la Mireille Mathieu et du coffre, déjà. Son premier succès s'appelle *D'amour et d'amitié*, exposition sans fard d'un déchirant conflit : *« Il pense à moi, je le vois, je le sens, je le sais, et son sourire ne ment pas quand il vient me chercher... Lui seul peut décider qu'on se parle d'amour ou d'amitié... Je rêve de ses mains, mais je ne sais pas comment l'aimer... »* Depuis, Céline Dion fonctionne tout-terrain : au Midem, à l'Olympia (en première partie de Patrick Sébastien), au Stade olympique de Montréal, où elle chante *Une colombe* devant le pape (1984).

Mais l'adolescente grandit et comment éviter les écueils du passage à la maturité sur lesquels bien des petits Mozart se sont brisés ? René Angelil impose à sa « créature » une éclipse de deux ans, à l'issue desquels réapparaît une Céline Dion transfigurée : des cheveux courts, une voix plus travaillée, mieux placée, plus assurée, capable de chanter l'amour sans accent dans les deux langues officielles du Canada, pour un public planétaire. En 1986, elle remporte, pour la Suisse, le concours de l'Eurovision à Dublin avec *Ne partez pas sans moi*, un sirop de circonstance.

Pour Céline Dion et René Angelil, forçats du show-bizz, la mondialisation n'est pas un vain mot. *La stratégie mise au point* avec sa compagnie de disques, CBS (aujourd'hui Sony), emprunte à la fois à Julio Iglesias (le crooner chante aussi bien en français qu'en anglais, en italien ou en portugais, et vit à Miami, Céline Dion aussi) et à sa consœur Mariah Carey.

COMME ceux d'Iglesias (chez Sony), ses albums sont régionalisés. Le tube increvable *All By Myself* d'Eric Carmen, sur une musique de Rachmaninov, devient ainsi *Sola Outra vez*. Au Japon, où les succès de vente passent les talk-shows adolescents, Sony persuade une chaîne de télévision nationale de laisser à Dion le soin d'enregistrer le générique d'une mini-série, *Lover*. La chanson est en anglais, *To Love you More*, le groupe, Kryzler & Kompany, est japonais : 1,5 million de copies vendues en 1995.

Mais c'est en inventant la théorie des mariages que le staff de Céline Dion marque sa différence. Il passera des alliances au Québec, avec le compositeur de *Starmania* (*Dion chante Plamondon*, un carton en 1991), et en France, avec le meilleur vendeur de l'Hexagone (après Sardou), Jean-Jacques Goldman (chez Sony). Paru en 1995, l'album *D'eux* se vend à 5 millions d'exemplaires dans le monde, dont 3,5 en France. En 1989, aux Etats-Unis, « la petite fille de Charlemagne » inaugure *ses mariages de raison (deux* titres en anglais, sur des albums de pop stars locales). Selon la légende forgée par René Angelil, elle est alors invitée au « Late Show » de David Letterman, auquel assiste David Foster, l'arrangeur-producteur de Barbra Streisand et de Whitney Houston. De ce « hasard » naît le premier album en anglais de Céline Dion, *Unison*, sorti dans une vingtaine de pays en 1990. Pour son second essai en anglais, *Celine Dion* (1992), c'est Prince qu'on sollicite (une chanson, *With This Tear*).

Son autre pôle de vente sera le cinéma. Exemple remarquable, la bande originale du film *Bodyguard*, de Mike Jackson, dont Whitney Houston vend 30 millions de copies en 1992. En 1991, Céline Dion fait sa première grande percée aux Etats-Unis grâce à Disney : en duo avec Peabo Bryson, elle interprète *The Power of my Love*, thème musical de *La Belle et la Bête*. Elle vendra 12 millions d'exemplaires de l'album qui le contient, *The Colour of my Love*, sa meilleure production à ce jour.

TOUJOURS sous la voix de Céline Dion, *Because You Loved me*, le thème de *Personnel et Confidentiel*, un film « pour jeunes filles » de Jon Aunet, avec Michelle Pfeiffer et Robert Redford, est actuellement numéro 1 aux charts américains. Numéro 2, *Falling Into You*, dernier album en date. « Falling Into You *est tellement calculé que l'on a l'impression que même les gros légumes de sa compagnie ne lui font pas confiance »*, dit un critique anglais.

Céline Dion a beau répéter à la presse qu'elle n'a pas d'autre rivale qu'elle-même, elle évolue aujourd'hui dans la catégorie des poids lourds du show-business, au premier rang desquels se trouve Mariah Carey. Née d'un américano-vénézuélien et d'une américano-irlandaise, la jeune femme a aussi vécu son conte de fée. C'est en apportant une cassette chez CBS, il y a six ans, qu'elle est tombée sur Tommy Mottola, aujourd'hui chief operating officer de la multinationale japonaise Sony (le numéro 2) et président de Sony Music Entertainment Inc. Ils se sont aimés et se sont mariés. Une aventure comparable à celle de René Angelil, 52 ans, et de Céline Dion, 28 ans, qu'un prêtre a uni, le 17 décembre 1994, à la basilique Notre-Dame de Montréal.

Mariah Carey, *star parmi les* stars, plus riche que ses rivales – elle est auteur-compositeur –, a vendu 80 millions d'albums dans le monde en six ans, talonnant Whitney Houston, 32 ans, plus ancienne dans le métier (87 millions d'albums). Céline, quant à elle, n'en a *vendu que 35 millions, moins que* la *diva gloriosa*, la Cubaine de Miami Gloria Estefan (38 ans, 45 millions), un peu plus que l'Irlandaise Enya (35 ans, 25 millions). Mais, bientôt peut-être, la très jeune Canadienne Alanis Morissette (22 ans, 16 millions) mettra tout le monde d'accord.

Y-a-t-il quelqu'un derrière la vitrine, derrière Céline Dion, la *dream girl* de chez Sony ? Au début de 1996, le départ précipité des studios où il était censé travailler sur *Falling Into You* d'un des producteurs mythiques du rock, Phil Spector (artisan du son des Ronettes, d'Ike and Tina Turner et du John Lennon d'*Instant Karma*), a fait les gorges chaudes de la presse musicale.

Comme, avant d'enregistrer, Céline Dion, qui craint de se casser une nouvelle fois la voix – elle a été victime d'une dramatique panne sèche à Sherbrooke (Québec) en 1989 et d'une récente alerte au Zénith de Paris –, se condamne au mutisme pendant plusieurs jours, ces façons clean et ces précautions médicales ont irrité Phil Spector, rocker sombre, insomniaque, imprévisible et surdoué, au point qu'il claqua la porte en crachant ces mots définitifs et envenimés : *« Son management voulait enregistrer des hits forcés et indignes, des trucs qui surtout n'auraient rien de plus que les tubes en série de Whitney Houston ou Mariah Carey. »* Qu'on se le dise.

Véronique Mortaigne et Sylviane Tramier (à Montréal)

Dessin : Thierry Dalby

Ne laissons pas

Croix-Rouge : des er…

passés, des dangers a…

Ne laissons pas l'Europe boiter !

par Pierre-Alain Muet

LE débat qui a fleuri ces derniers temps sur la politique économique française a parfois des accents incongrus. A longueur d'articles, on nous propose d'appliquer aujourd'hui la politique qu'il eût fallu suivre en 1992 – le décrochage du franc par rapport au mark –, alors que ce problème n'est plus d'actualité depuis déjà un certain temps.

A l'époque, la France était (déjà !) affrontée à un ralentissement de l'activité économique, alors que l'Allemagne connaissait au contraire une surchauffe que la Bundesbank combattait par une politique monétaire fortement restrictive. Face à des conjonctures aussi opposées, on ne pouvait évidemment appliquer les mêmes remèdes. C'est pourtant ce qui fut fait, puisqu'en voulant maintenir la parité franc-mark sans disposer des instruments d'une vraie solidarité monétaire (une monnaie unique), la France appliqua la purge monétaire allemande à une économie française déjà en quasi déflation.

Nous étions quelques-uns à écrire à l'époque qu'à défaut d'une gestion solidaire des conséquences de la réunification allemande, la seule politique possible était une baisse des taux d'intérêt français conduisant à une dépréciation transitoire du franc. Le décrochage du franc par rapport au mark ne s'imposait pas d'ailleurs pour des raisons de compétitivité, puisque la compétitivité de la France vis-à-vis de l'Allemagne continuait à s'améliorer en raison d'une inflation plus faible en France, mais par la nécessité de mener des politiques monétaires opposées – expansionniste en France, restrictive en Allemagne –, qui ne pouvaient s'accommoder d'un système de change fixe.

Ce problème concernait d'ailleurs tous les partenaires de l'Allemagne au sein du SME et si le choix d'une réévaluation unilatérale du mark avait été fait à l'époque, on aurait sans doute évité les crises successives du SME et peut-être même la récession de 1993. Les politiques monétaires auraient été en effet plus accommodantes, non seulement chez les partenaires de l'Allemagne qui avaient besoin de croissance, mais aussi en Allemagne, puisque la désinflation importée résultant de l'appréciation du mark aurait évité la hausse excessive des taux allemands. Contrairement à ce que disaient alors les chantres du franc fort, la perspective d'une union monétaire rapide aurait été mieux préservée, car les pays européens n'auraient pas eu à faire face à une aussi forte dégradation des déficits publics.

Mais le décrochage franc-mark n'était déjà plus d'actualité au sortir de la récession de 1993, puisque l'Allemagne se retrouvait comme ses partenaires face à la nécessité de relancer son économie tout en réduisant son déficit public. Le *policy-mix* (dosage des politiques budgétaire et monétaire) optimal consistait alors, comme le firent les Etats-Unis, dans un contexte identique, deux années plus tôt, à commencer par l'expansion monétaire, puis à mettre en œuvre la restriction budgétaire lorsque la reprise était suffisamment assurée.

Toutefois, pour pouvoir mener une telle politique en Europe, il aurait fallu réunir trois conditions qui n'ont pratiquement jamais été satisfaites, même isolément, dans le passé. Premièrement pratiquer une expansion monétaire concertée, ce qui ne s'est réalisé qu'une seule fois au cours des vingt dernières années, lorsque les banques centrales ont craint une crise systématique à la suite du krach boursier de 1987.

Deuxièmement, coordonner les politiques budgétaires autrement que par l'application mécanique de critères de convergence, ce qui ne s'est jamais fait, ni en Europe, ni d'ailleurs au sein du G7.

Troisièmement, oser coordonner les politiques monétaires avec les politiques budgétaires pour engager l'expansion monétaire avant les restrictions budgétaires. Bref, on voit qu'il eût fallu être déjà en union monétaire avec, de plus, un *« gouvernement économique européen »* suffisamment crédible pour que les banques centrales acceptent de mettre en œuvre la reprise. Or, faute d'institutions susceptibles de prendre en charge leurs intérêts communs, les nations européennes se sont engagées, une fois de plus, dans la course à la dépression. Les banques centrales attendant la réduction des déficits avant de desserrer leur politique monétaire, la baisse des taux n'a fait qu'accompagner le ralentissement de l'activité sans compenser l'effet restrictif des politiques budgétaires.

Il ne faut pas chercher plus loin les raisons de la reprise avortée de 1994-1995 en Europe continentale. C'est ainsi qu'un *policy-mix* relativement aisé à mettre en œuvre aux Etats-Unis d'Amérique fut inaccessible aux gouvernements et aux banques centrales d'Europe. Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle.

La longue stagnation de la première moitié des années quatre-vingt, qui a vu apparaître le chômage de masse en Europe, eut exactement les mêmes origines : l'incapacité des nations européennes à activer des politiques coopératives de croissance pour sortir des récessions. Cet état de fait est inhérent à un ensemble de nations indépendantes dont les économies sont fortement interdépendantes.

Il faudra bien en venir à un système monétaire fédéral. Il faudra bien qu'en face existe quelque chose qui ressemble à un gouvernement européen

En l'absence de coordination, les politiques de compétitivité et de flexibilité, qui sont d'autant plus efficaces qu'elles sont menées à l'échelle individuelle, sont toujours développées de façon excessive. Au contraire, les politiques de relance de la demande ou les politiques d'offre favorisant le développement de technologies nouvelles, qui ont des effets externes favorables pour les partenaires, sont systématiquement sous-utilisées. La raison en est simple : aucune nation n'a intérêt à faire une politique dont elle est seule à assumer les coûts alors que tous ses partenaires en partagent les bénéfices.

Même si les taux d'intérêt à court terme ont atteint aujourd'hui des niveaux plus compatibles avec la situation conjoncturelle de l'Europe continentale, la coordination qui nous a fait défaut hier reste nécessaire demain pour maintenir de bas taux d'intérêt afin de retrouver la croissance, réduire les déficits et converger vers l'Union monétaire. Pour avoir cru (ou feint de croire) qu'il suffisait de s'imposer des critères de bonne gestion sans assumer les choix politiques qu'implique l'union monétaire, les gouvernements européens se sont enfermés dans une situation absurde, où la convergence vers l'indispensable union monétaire a été transformée en un parcours d'obstacles qui risque à chaque instant d'en faire capoter le projet.

On voit bien où le bât blesse. Qui peut croire que nous assumerons demain la solidarité qu'implique l'union monétaire si nous sommes incapables de le faire aujourd'hui ? On objectera que ce n'est pas la mission des banques centrales nationales et indépendantes de se compromettre avec des gouvernements dans une coordination qui préfigurerait cette union. Mais si nous voulons vraiment l'union monétaire, ces formes de pouvoir transitoires – et parfois illusoires en dehors de la Buba – que sont les banques centrales nationales devront bien un jour céder la place au système monétaire fédéral. Et il faudra bien qu'en face, existe quelque chose qui ressemble à un gouvernement européen si nous voulons que la politique macroéconomique de l'Union ne soit pas boiteuse. Alors pourquoi ne pas commencer aujourd'hui ce que nous devrons faire demain ? Dans la conjoncture actuelle, la crédibilité politique de l'union monétaire est certainement le meilleur garant de la reprise.

***Pierre-Alain Muet** est professeur à l'Ecole polytechnique.*

Croix-Rouge : des errements passés, des dangers actuels

par Cornelio Sommaruga

LA Croix-Rouge sent-elle le soufre ? Notre symbole, universellement reconnu comme celui de l'entraide humanitaire, peut-il en cacher un autre qui, par le biais d'un malheureux avatar, symbolise l'*absolu du mal humain* ? La presse s'est posé la question ; il en a résulté une avalanche de doutes, d'interrogations (*Le Monde* du 10 septembre), voire de craintes.

Aux Etats-Unis, un groupe de chercheurs qui se proposaient de localiser dans des coffres-forts de banques helvétiques des fortunes déposées par les victimes des persécutions nazies ont mis la main sur une série de documents provenant d'agents anonymes de l'Office of Strategic Services, l'OSS, le service de renseignement américain précurseur de la CIA. Ces documents contiennent des allégations relatives à des personnes qui ont travaillé pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) lors du second conflit mondial.

Ces allégations se partagent *grosso modo* en deux catégories : des actes crapuleux dont se seraient rendus coupables des délégués qui auraient dévoyé les privilèges diplomatiques du CICR pour s'enrichir, des accusations d'entretenir des rapports avec l'ennemi.

Il s'est trouvé que le premier cas qui nous fut soumis – le cas Guiseppe Beretta – a touché un nerf sensible, puisque nos archives confirment qu'effectivement il s'agissait d'une brebis galeuse. La police turque l'avait surpris en possession d'un magot de source inconnue. Le délégué Beretta, aussitôt rappelé à Genève, démissionna du CICR la veille d'une séance de confrontation qui aurait immanquablement entériné son renvoi.

Avec une affaire crapuleuse sur le devant de la scène, le CICR paraissait, il y a quelques jours seulement, en mauvaise posture. Beaucoup plus grave, dans certaines parties du monde où le CICR assiste des populations civiles et tente de protéger prisonniers et détenus, des médias partisans ont profité de notre embarras pour laisser entendre à qui le voulait que le CICR était un havre d'espions ! Accusations d'une extrême gravité, qui nous ont poussé à accorder une attention toute particulière à des archives quelque peu poussiéreuses.

Par bonheur, le CICR avait pris la décision, en janvier 1996, d'ouvrir toutes ses archives de plus de cinquante ans. Seuls doivent rester confidentiels, selon la loi suisse (en ce domaine guère différente de la loi française), les dossiers personnels. Les allégations ont ainsi accéléré un travail déjà bien entamé.

Des voleurs, il y en a depuis que la société humaine a établi des règles de propriété, au CICR et ailleurs. La présence de voleurs au sein d'une organisation est assurément scandaleuse, mais ne remet pas en cause le bien-fondé de son action. La présence d'espions, par contre, est bien plus compromettante.

Une première recherche (dont il existe un résumé détaillé disponible sur demande) dans nos archives a *permis d'établir* que seuls seize de la cinquantaine de noms cités dans les documents OSS correspondent à des personnes qui ont effectivement travaillé pour le CICR, à un moment ou à un autre, à cette période. Mais surtout, ces documents se font l'écho d'un déluge de *« suppositions »* ou de *« présomptions »* dénuées de fondement : tel agent OSS dénonce le fait qu'un délégué CICR communique par télégramme l'identité *« d'hommes de confiance »* nommés par les prisonniers. Cela était, et demeure, parfaitement licite aux termes de la Convention de Genève de 1929 (relative au traitement des prisonniers de guerre). Au demeurant, le CICR a communiqué à leurs pays et à leurs familles le nom et l'adresse de millions de prisonniers polonais, belges, hollandais, français, britanniques, américains...

Il y a eu, peut-être, des espions à la solde des autorités nazies dans les rangs du CICR. Il y a eu, en tout cas, une ruée médiatique sur la « vieille dame » de l'humanitaire qu'est notre institution

Autre exemple : des délégués du CICR sont accusés d'avoir transmis, en décembre 1943, des informations sur un navire français, le *S.S. Canada*. En vérité, c'est le Comité français de libération nationale à Alger qui avait demandé au CICR de notifier aux autorités allemandes et italiennes la mise en service et les caractéristiques du navire-hôpital *S.S. Canada*, conformément aux dispositions de la Convention X de la Haye (1907). Le CICR ne faisait que son travail ; les agents OSS, par contre, semblaient ignorer totalement la nature du mandat de notre institution.

Par ailleurs, la confusion règne au même titre que l'ignorance dans ces documents OSS : à l'évidence, un agent de renseignement confond un docteur Paul Burkhard, médecin délégué CICR à Naples (et *« sous surveillance »*), avec le professeur Carl J. Burckhardt, membre du CICR et président de la commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale. C'est sans doute cette confusion qui amène l'agent à conclure que le CICR était *infiltré jusqu'au niveau de ses organes dirigeants*. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ni les *« contrôleurs »* de ces agents ni le gouvernement américain lui-même s'y soient trompés, puisque les rapports de ces agents OSS sont restés jusqu'à ce jour au fond de tiroirs-oubliettes.

Il y a eu, peut-être, des espions à la solde des autorités nazies dans les rangs du CICR (signalons qu'en 1942 l'armée japonaise a exécuté deux membres du CICR accusés de travailler pour les puissances alliées !), et nos recherches se poursuivent à cet égard. Il y a eu, en tout cas, une ruée médiatique sur la « vieille dame » de l'humanitaire qu'est notre institution.

Que le CICR de 1939-1945 ait fauté (notamment au niveau du recrutement de certains de ses délégués), c'est malheureusement possible. Qu'on nous le reproche, c'est légitime. Mais alors, qu'on fasse la part des choses, car, même dépourvu de sens, ce genre d'accusations « colle » et nuit. Un exemple : un cameraman est venu filmer les archives du CICR. Il a filmé tout ce qu'il voulait. Avant de partir, il nous a demandé si nous *« n'avions pas un document avec une croix gammée »* pour qu'il puisse le filmer aussi ! Que la culpabilité de membres du CICR fût loin d'être acquise, que l'institution dans son ensemble n'ait pas été mise en cause, tout cela lui importait peu. Il voulait, pour satisfaire une supposée soif du public, une association d'images aussi inexistante qu'infâme.

Le résultat d'une telle campagne d'insinuations : un travail de sape non pas seulement du CICR, mais de l'humanitaire dans son ensemble. Bien que nous rechignions à mêler notre passé avec notre présent, notre action en faveur des victimes ne doit pas en effet servir d'excuse à des fautes commises. Je ne peux m'empêcher de signaler le danger que ce genre de situation présente, pour la vie des délégués et pour l'action humanitaire en général, dans ces lieux où les activités humanitaires sont, pour des raisons équivoques ou perverses, contestées par certains belligérants. Nous ne devons pas perdre le sens de la mesure, et encore moins notre humanité, par panique des titres. Laissons faire les historiens avant de juger. En tout état de cause, le CICR saura faire face à ses responsabilités, présentes et passées.

***Cornelio Sommaruga** est président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève).*

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'improbable renaissance du rêve bosniaque

LA VICTOIRE nationaliste aux premières élections de l'après-guerre en Bosnie-Herzégovine, incontestable malgré les manipulations et les fraudes spectaculaires, était prévisible et annoncée. D'abord parce que la guerre a créé un climat de peur et d'instabilité, et parfois de haine. Ensuite parce que, dans une région qui n'a jamais connu la démocratie, il est naturel d'accorder ses suffrages aux partis au pouvoir. Enfin parce que la communauté internationale n'a pas su ouvrir la voie électorale à une éventuelle alternance. La loi du plus fort a guidé le conflit, elle détermine désormais les règles de la paix.

L'expression du repli sur soi que symbolise le vote nationaliste était attendue pour le scrutin présidentiel. Elle a été particulièrement forte au sein de la communauté musulmane, qui a exprimé sa reconnaissance à Alija Izetbegovic pour les années de résistance. Le « père de la nation » a été élu à la fois par les partisans d'un isolement musulman et par les adeptes d'un retour à la multiethnicité. M. Izetbegovic apparaît toujours, à tort ou à raison, comme l'unique rempart contre le séparatisme serbe et croate.

UN HOMME FORMIDABLE

La surprise réside plutôt dans les résultats des scrutins parlementaires. La population bosniaque n'est pas avare de critiques envers le parti d'Izetbegovic (SDA), et l'homme de la rue clame souvent que le président est un homme formidable, mais très mal entouré. Pourtant, le parti de M. Izetbegovic a obtenu une majorité absolue au sein du Parlement de la Fédération croato-bosniaque, et une majorité confortable au sein du Parlement national.

L'opposition bosniaque, musulmane et autres ethnies confondues, a réuni moins de 20 % des voix. Elle n'a pas réussi à convaincre les Bosniaques qu'elle saurait résister à une éventuelle agression. Le SDA est parvenu à conserver l'image du parti qui a défendu à la fois la Bosnie-Herzégovine en tant qu'Etat et le peuple musulman, en bâtissant une armée, une police, un gouvernement, une diplomatie...

Le parti nationaliste croate (HDZ) a enregistré également un succès écrasant, surtout en « République d'Herzeg-Bosna », ce territoire officiellement revenu dans le giron de Sarajevo, mais de facto contrôlé par la Croatie voisine. La liberté d'expression et des médias y est inexistante.

Le vote serbe n'a pas non plus offert de surprises. Certes le score de Mladen Ivanic, le candidat de Banja Luka, soutenu par Belgrade, a empêché Momcilo Krajisnik, l'homme de Pale et du parti ultranationaliste (SDS), de devenir le « président de la présidence ». Toutefois, si Ivanic symbolise une lutte pour le pouvoir en République serbe, son programme n'est pas différent du projet séparatiste du SDS. Il défend une autonomie serbe en Bosnie-Herzégovine, puis, à long terme, la réunion de tous les Serbes des Balkans dans un Etat commun. Belgrade défend toujours un projet nationaliste et ethnique, malgré la décision de ne plus affronter la communauté internationale.

La Bosnie-Herzégovine est donc revenue à la case départ. Le paysage politique est identique au décor post-électoral de 1990, qui avait consacré l'accession au pouvoir des nationalistes. Des institutions comparables (une présidence collégiale et un Parlement national), fragiles et souvent vides de sens, sont supposées garantir l'unité du pays, alors que chaque camp garde des objectifs diamétralement opposés.

Pour la population bosniaque, le coupable a un nom : l'Europe. La Serbie de Slobodan Milosevic et la Croatie de Franjo Tudjman sont, bien sûr, violemment critiquées pour leur politique agressive. Mais les défenseurs de la multi-ethnicité ont tendance à rejeter leur défaite sur l'attitude européenne, qui a permis, au cours des cinq dernières années, aux fossoyeurs de la Bosnie-Herzégovine de renforcer leurs positions. Les crimes de la « *purification ethnique* » et le « génocide » de Srebrenica sont attribués pêle-mêle à l'armée serbe et à l'inertie occidentale.

Alija Izetbegovic dresse pourtant un portrait optimiste de l'avenir. « *La Serbie est trop faible pour recommencer l'aventure de 1991*, dit-il. *La Croatie s'achemine vers la démocratie et ne se mêlera pas des affaires de la Bosnie. Celle-ci sera bientôt devenue plus forte. Si vous additionnez ces trois facteurs, vous comprenez que la Bosnie a un avenir.* » En privé, le président bosniaque serait toutefois moins enthousiaste.

Le prochain enjeu est l'organisation d'élections municipales avant l'hiver. Vu l'attachement des Bosniaques (musulmans, serbes ou croates) à leurs terres et à leurs villages, ce scrutin devrait déclencher les passions, et couronner une nouvelle fois les partis ethniques. L'échéance cruciale sera ensuite la fin du mandat de l'OTAN, en décembre. Il paraît acquis que les Occidentaux conserveront une présence militaire l'année prochaine en Bosnie-Herzégovine, afin de soutenir le processus de paix. Les observateurs estiment qu'un départ brutal de l'OTAN signerait une reprise des hostilités. Un mandat prolongé aura donc le mérite d'éviter à la Bosnie-Herzégovine un nouvel embrasement.

Les prochaines élections générales, en septembre 1998, n'ont guère de chances d'apporter un renouveau si les Occidentaux se contentent d'exhiber leurs soldats. L'opposition démocrate et multiethnique a déjà déterminé les priorités de la paix. La première est l'inculpation, l'arrestation et la traduction en justice des « criminels de guerre » présumés ; la seconde concerne la reconstruction des habitations, des villes et des villages, et la relance de l'économie ; la troisième est le retour des personnes déportées (70 % de la population bosniaque) dans leurs foyers.

L'idée est que seule cette paix-là ouvrira la voie à une stabilité dans les Balkans, contrairement à ce que croient les partisans de la loi du plus fort. A ce moment-là, et à ce moment-là seulement, tous les Bosniaques pourront choisir entre la séparation ethnique et la réconciliation. Et on saura si le rêve bosniaque, fracassé par la guerre et les offensives nationalistes, peut encore renaître de ses cendres.

Rémy Ourdan

RECTIFICATIF

JEAN-LOUIS ARAJOL

Jean-Louis Arajol, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), tient à préciser qu'il n'a pas participé à la manifestation de protestation contre la venue du pape, dimanche 22 septembre, à Paris, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 24 septembre.

Le Monde

ÉDITORIAL

La France inégale

A qui la faute ? Le constat que dresse l'Insee de la montée des inégalités en France et, notamment, de la progression de la pauvreté dans les tranches d'âge les plus jeunes, est accablant. Il démontre avec éclat le fiasco des politiques menées depuis une dizaine d'années qui, au lieu de renforcer la cohésion sociale, n'ont cessé de l'affaiblir. Ce diagnostic est sévère pour le passé. Il est également inquiétant pour le futur. Comment rendre confiance à une société en panne d'idéal quand les injustices s'accroissent et que les nouvelles générations en sont les premières victimes ?

A qui la faute ? Longtemps, on a cru connaître le premier coupable : les socialistes. En « dérégulant » la Bourse et en pratiquant le « moins-disant fiscal » pour les revenus du capital et de l'épargne, ils auraient présidé aux « années-fric » ; en se prosternant devant l'autel des grands équilibres, ils auraient instauré le règne de l'« argent fou ».

Ce procès, de nombreux socialistes ont été les premiers à l'instruire sous le second septennat de François Mitterrand, reprochant à Pierre Bérégovoy de ne se préoccuper que des déficits publics et non du « déficit social ». Depuis peu, l'actuelle majorité a repris la même accusation, oubliant un peu vite que, de 1986 à 1988, elle a mis en œuvre une politique économique, et notamment fiscale, encore plus libérale.

L'étude de l'Insee ne permet pas de départager les protagonistes. Elle montre que les inégalités ont commencé à s'accroître au milieu des années 80. Le mouvement s'est accéléré, avant de se modérer légèrement, sous l'effet du ralentissement économique, au début des années 90. L'alternance ayant joué à trois reprises, il paraît difficile d'imputer à la gauche seule les retombées socialement explosives d'une politique économique que la droite a elle-même menée, à quelques variantes symboliques près. La vérité est qu'après les années 70, favorables aux salariés en raison de taux d'intérêt bas et d'une inflation forte, ce sont les rentiers qui, grâce à des taux d'intérêt élevés et une inflation basse, ont été ensuite avantagés.

La droite a été aussi impuissante que la gauche, à freiner ces évolutions, sur fond d'envolée du chômage. De ce point de vue, la situation d'Alain Juppé ressemble à celle qu'a connue Pierre Bérégovoy : il répète à l'envi que sa priorité est la réduction des déficits publics, mais on lui fait le grief, jusque dans les rangs de sa majorité, d'avoir oublié au passage le grand engagement de la campagne présidentielle de Jacques Chirac : réduire la « fracture sociale ».

Cet échec persistant n'a pas peu contribué au discrédit de la classe politique, dont l'extrême droite recueille aujourd'hui les fruits. Une priorité absolue doit être donnée désormais à la lutte contre les inégalités. Il faut à la fois en percevoir les formes nouvelles pour mieux adapter les instruments d'action et afficher une détermination sans faille pour les combattre. Il n'y va pas seulement de la paix sociale, il y va aussi de l'avenir d'une société qui n'offre à sa jeunesse que peu de motifs d'espoir.

Le soutien critique *par Philippe Bertrand*



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Philippe Bardonnaud
■ Impossible de se satisfaire d'une société dite évoluée avec un volant constant de 10 % de gens sous le seuil de la pauvreté. Or, quand on détaille, on s'aperçoit que cette proportion a doublé chez les jeunes, alors qu'elle était presque divisée par trois chez les plus que septuagénaires. Chômage persistant, entrée plus tardive, mais surtout plus chaotique dans la vie active sont les causes évidentes de cette dérive. De contrat emploi-solidarité (CES) en contrat à durée déterminée (CDD), il est difficile de se lancer dans la vie, d'autant que les salaires n'ont pas vraiment progressé. (...) Le projet de loi dit de « cohésion sociale », répondant à la réduction de la fracture du même nom, grande ambition politique de la dernière campagne présidentielle, devrait être examiné bientôt au Parlement. Il va vraiment falloir beaucoup de souffle et surtout d'imagination à ses rédacteurs.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Alain Juppé recevra les dirigeants des formations politiques pour examiner avec eux l'hypothèse d'une réforme partielle du mode de scrutin et d'un ensemble de mesures visant à moderniser la vie politique. Les chances de réussite de cette démarche semblent cependant assez maigres. Plusieurs pistes présenteraient pourtant un réel intérêt. L'introduction d'une dose modeste de proportionnelle dans la loi électorale (une quarantaine de sièges supplémentaires créés, soit moins de 10 % de l'Assemblée, sans augmentation de coût financier), cela n'aurait rien d'absurde. (...)
Pour modifier réellement les choses, il faudrait aussi introduire une disposition ne qualifiant pour le second tour que les deux candidats arrivés en tête du premier, sur le modèle de la loi électorale présidentielle. (...) Cela serait cependant une réforme beaucoup plus ambitieuse. Elle a donc peu de chances de se réaliser.

Amnistie, génocide et raison d'Etat

Suite de la première page

Convaincu, comme tout le monde, de la culpabilité d'un homme qu'il tenait pour un « tyran », comparant naguère le couple Pol Pot-Ieng Sary au « *mariage de la hyène et du crocodile* », Sihanouk lui accorde pourtant aujourd'hui son pardon, au nom de la raison d'Etat, invoquée par les deux copremiers ministres khmers, Hun Sen et le prince Norodom Ranariddh.

L'enjeu est, il est vrai, d'importance. Offrir l'amnistie à Ieng Sary en condition de son ralliement – et peut-être de celui, avec lui, de plusieurs milliers de dissidents khmers rouges –, c'est isoler et affaiblir sévèrement Pol Pot, c'est espérer hâter la fin d'une guerre civile de trente ans, dont le pays est profondément las. C'est aussi, bénéfice annexe, mettre la main sur la région de Pailin, riche en bois et en pierres précieuses, qui rapportent chaque mois, estime-t-on, entre 10 et 20 millions de dollars. Pour les dirigeants de Phnom-Penh, maîtres en Realpolitik, il s'agit d'oublier les crimes du passé, au nom des milliers de vie qui seront ainsi épargnées. D'autoriser l'amnésie pour permettre l'amnistie.

L'histoire récente du Cambodge, si complexe et si tragique, avec ses rivalités, ses conversions et ses renversements d'alliances sur fond d'ingérences étrangères, explique en partie ce nouvel épisode. Hun Sen, l'homme fort à Phnom-Penh, et plusieurs de ses ministres sont eux-mêmes d'anciens Khmers rouges ralliés en 1978. En outre, beaucoup de Cambodgiens rejoignirent le maquis par fidélité à Sihanouk, après qu'il fut renversé en 1970.

Le souverain, quant à lui, cautionna les Khmers rouges avant d'en être l'otage, puis la victime, puis de nouveau l'allié de 1982 jusqu'aux accords de Paris de 1991. Ce texte, béni par une communauté internationale qui avait laissé les rebelles siéger aux Nations unies malgré la divulgation de leurs crimes, confortait leur légitimité et ne soufflait mot du génocide. Et l'on vit, à l'époque, Khieu Samphan, autre chef khmer rouge, débarquer pour quelque temps à Phnom-Penh. Ainsi, aucun acteur du drame cambodgien ne peut blâmer les Khmers rouges sans se blâmer un peu lui-même.

Pour tous ceux qui estiment qu'on n'amnistie pas un génocide, ce qui se passe au Cambodge a une portée universelle

A ce lourd *héritage historique* s'ajoutent quelques arguments plus prosaïques, que brandissent les partisans du pardon. Vingt ans après les crimes, le temps passé, les témoins disparus et la mémoire brouillée empêcheraient d'instruire un procès équitable contre leurs commanditaires. Un Cambodgien sur deux est trop jeune pour avoir vécu l'enfer polpotien, et les autres préfèrent tenter de l'oublier. Sihanouk souhaite d'ailleurs que l'ossuaire de Tuol Sleng soit incinéré, selon la tradition bouddhique, lors d'une crémation solennelle qui donnera le repos éternel aux morts, et que le Musée du génocide soit fermé. Manière aussi d'exorciser le passé.

Mais, décret royal ou non, le pardon, justement, ne se décrète pas. Et la mémoire collective d'un peuple meurtri reste vive. Pour tous ceux qui, loin de Phnom-Penh, estiment qu'on n'amnistie pas un génocide, et que le pardon accordé à Ieng Sary n'est qu'une prime à l'impunité, ce qui se passe au Cambodge a une portée universelle. Pour des crimes si graves, ajoutent-ils, seul le jugement des coupables apaise les victimes et cicatrise les mémoires, car « *pour pouvoir tourner la page, encore faut-il l'avoir lue* ». L'impunité, elle, contribue « *à entretenir le cycle des violations des droits de l'homme à travers le monde* », comme le soulignait récemment Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International.

Il y a un mois, devant la sous-commission des droits de l'homme à Genève, Louis Joinet, rapporteur spécial sur « la lutte contre l'impunité », énumérait les trois principes dont les victimes de crimes d'Etat devraient obtenir le respect : le droit de savoir et son corollaire, le devoir de mémoire, qui implique la préservation des preuves et des archives ; le droit à la justice, qui serait mis en œuvre, idéalement, par un tribunal international permanent opposable à tous les Etats membres de l'ONU ; le droit à réparation. Des commissions d'enquête non judiciaires, comme hier au Chili ou aujourd'hui en Afrique du Sud, peuvent aussi hâter la réconciliation nationale en permettant un examen de conscience collectif.

Dans cet esprit, des chercheurs de l'université Yale mènent au Cambodge un patient travail de collecte d'archives et de preuves pour nourrir le dossier à charge qui permettrait d'inculper l'ancienne direction khmère rouge devant un prétoire international analogue au Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie, qui fonctionne à La Haye, et au Tribunal international pour le Rwanda (TPR), qui siège à Arusha (Tanzanie). Le Cambodge, estiment-ils, recèlerait quelque 20 000 fosses communes, dont près de la moitié ont été identifiées. L'amnistie accordée à Ieng Sary compromettra-t-elle cette quête tardive de justice ? Une chose est sûre : au musée de Tuol Sleng, les fantômes du génocide n'ont pas fini d'accuser en silence Ieng Sary et ses semblables.

Jean-Pierre Langellier

POLITIQUE MONÉTAIRE Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi, mardi 25 septembre, de ne pas modifier ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux reste fixé à 5,25 %. ● LE STATU QUO a surpris les milieux économiques et financiers. Les analystes prévoyaient un resserrement de la polique monétaire américaine destiné à éviter une surchauffe de l'économie. ● LES DIRIGEANTS de la Fed comptent sur le ralentissement spontané de l'activité économique, après cinq années de croissance soutenue, pour mettre un terme aux tensions inflationnistes récemment apparues. A deux mois de l'élection présidentielle, la décision de la Fed est également de nature à satisfaire la Maison Blanche. ● LES MARCHÉS D'ACTIONS et d'obligations ont réagi favorablement à l'immobilisme monétaire américain. Le dollar a faibli face aux devises européennes.

La banque centrale américaine surprend les milieux financiers

La Réserve fédérale a décidé, mardi 24 septembre, de laisser inchangés ses taux directeurs, malgré l'apparition de tensions inflationnistes. Le président Clinton, en campagne, se félicite de cette décision

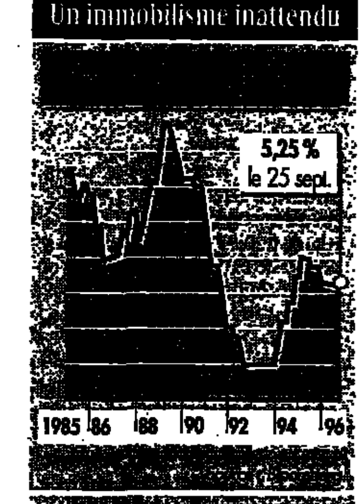
WASHINGTON
de notre correspondant

La décision de la Réserve fédérale se résumait à cette délicate question : la croissance de l'économie est-elle raisonnablement forte ou un peu trop forte ? Risque-t-elle de générer à terme une spirale inflationniste – qu'il faut tuer dans l'œuf en relevant les taux d'intérêt –, ou celle-ci est-elle contenue ? La gageure, pour le président de la Fed et les « sages » du comité monétaire de la banque centrale américaine, consiste à anticiper une évolution de la croissance et des comportements économiques, qui seront influencés par des variables encore inconnues...

Le tout en sachant que les décisions relatives au durcissement du crédit opèrent avec un temps de retard. Le choix de la Fed était d'autant plus crucial qu'il intervenait à six semaines de l'élection présidentielle. Un relèvement du loyer de l'argent dans un tel contexte n'aurait pas été anodin : il aurait constitué une sorte de sanction du pilotage de l'économie américaine, tout en confirmant la menace d'une « surchauffe », et surtout d'une accélération prévisible de l'inflation.

Au lieu de cela, la Réserve fédérale adresse implicitement un satisfecit à Bill Clinton. Le chef de la Maison Blanche ne s'y est pas trompé : *« La décision de la Fed montre que nous avons une économie forte, sans inflation. J'en suis content »*, a-t-il commenté. Venant de tout autre, un tel « cadeau électoral » pourrait paraître suspect. Mais Alan Greenspan, le président de la Fed, est un républicain convaincu.

Un immobilisme inattendu



ALTERNATIVE DIFFICILE

Ses relations avec Bill Clinton sont bonnes, le chef de l'exécutif ayant toujours manifesté son souci de respecter l'indépendance de la banque centrale, même lorsque certaines des décisions de cette institution ne servaient pas ses intérêts politiques. Les républicains, qui ont adopté les thèses des économistes dits de l'offre (*supply-siders*), pour qui la croissance américaine peut largement dépasser son rythme actuel d'environ 2,5 % par an, et qui étaient hostiles à un relèvement des taux, ont également des motifs de satisfaction : le comité monétaire n'infirme pas leur position, puisqu'il implique que la croissance soutenue de l'économie reste modérée.

La Fed était placée devant une alternative difficile pour une autre raison : il y a quelques jours, une fuite avait averti les marchés financiers que huit des douze présidents régionaux de la Réserve fédérale étaient partisans d'un relèvement des taux d'au moins un quart de point. Cette information avait été implicitement confirmée par Alan Greenspan, qui avait demandé au FBI d'ouvrir une enquête sur l'origine de cette – rare – indiscrétion.

Les débats au sein du comité monétaire ont donc été plus âpres et, en tout cas, plus longs que de coutume. Les craintes des partisans d'un relèvement des taux tiennent notamment à la situation de l'emploi. Avec un taux de chômage historiquement bas (5,1 % en août), le risque de tensions sur les salaires ne peut être écarté. Dans un tel contexte économique, les salariés sont moins enclins à accepter une stagnation de leur salaire en échange de la sécurité de l'emploi. Pour faire face à l'augmentation des coûts salariaux, les employeurs sont donc contraints de réduire leurs marges bénéficiaires ou d'augmenter leurs prix, ce qui nourrit l'inflation.

Depuis plusieurs mois, les salaires ont effectivement progressé, sans pour autant être équilibrés par des gains de productivité. Mais, outre que ce mouvement à la hausse intervient après plus de quinze années de stagnation, il reste modéré, de même que la courbe des prix. La Fed semble, par ailleurs, avoir fait le pari d'un ralentissement naturel de l'économie. En juillet, alors qu'il était entendu par la commission bancaire du Sénat, Alan Greenspan avait confirmé que la Réserve fédérale s'attend à une croissance du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 1,75 % et 2,25 % en 1997.

Rien ne permet cependant d'affirmer que tout danger de surchauffe est écarté. Si les ventes de détail ont ralenti (la progression a été limitée à 2 % en août), c'est essentiellement en raison de l'endettement des ménages. Mais, outre que le secteur du logement reste dynamique, la production industrielle ne ralentit guère. Si cela s'avère nécessaire, la Fed aura cependant l'occasion de rectifier le tir : la prochaine réunion du comité monétaire aura lieu le 13 novembre, soit huit jours après le scrutin présidentiel. Un moment plus opportun à tous égards...

Laurent Zecchini

COMMENTAIRE

SOULAGEMENT ET INQUIÉTUDES

En choisissant de ne pas resserrer sa politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a surpris les milieux économiques et financiers. La récente apparition de tensions inflationnistes aux Etats-Unis, avec la progression des coûts salariaux liée à la situation de quasi-plein-emploi observée outre-Atlantique, semblait plaider pour une hausse des taux directeurs de la banque centrale. Ce statu quo vient donc modifier en profondeur le scénario monétaire mis au point par les opérateurs des marchés financiers internationaux.

A priori, il constitue, notamment pour l'Europe, une excellente nouvelle et un grand soulagement. Tous les investisseurs gardent en mémoire le précédent épisode de resserrement monétaire aux Etats-Unis... qui leur avait coûté très cher ! Au début du mois de février 1994, la banque centrale américaine avait relevé le niveau des fonds fédéraux, provoquant un krach sur les marchés obligataires mondiaux. En moins de dix mois, le rendement des emprunts d'Etat français avait progressé de 2,5 %, renchérissant brutalement le coût d'investissement des entreprises et contribuant au ralentissement de l'activité économique sur le Vieux Continent. De la même façon, l'immobilisme monétaire américain éloigne, dans l'immédiat, le spectre d'un décrochage de Wall Street qui n'aurait pas manqué de se transmettre aux Bourses de Francfort et de Paris.

Pourtant, la décision de la Fed ne rassure pas vraiment. D'abord parce que son attentisme d'aujourd'hui pourrait la forcer à se montrer plus brutale demain, avec un risque de contagion plus fort sur l'Europe. Ensuite parce qu'en refusant d'augmenter la rémunération du billet vert, la Fed, avec le plein soutien de la Maison Blanche, a délibérément choisi de ne pas conforter le mouvement de hausse de la devise américaine que les responsables allemands et français réclament à cor et à cri afin de soutenir les exportations et leurs économies. Plus que jamais, les Etats-Unis continuent à utiliser l'arme commerciale du dollar faible.

Pierre-Antoine Delhommais

Un nouveau marché boursier, l'Easdaq, veut attirer les sociétés innovantes européennes

DÉBUT OCTOBRE, un nouveau marché boursier, baptisé Easdaq, ouvrira ses portes à Bruxelles. L'Easdaq se veut l'équivalent européen du Nasdaq américain. Ce dernier, entièrement informatisé, créé en 1971, a permis de financer la haute technologie américaine et accueille des entreprises à la réussite fulgurante comme Microsoft, Oracle et Intel. Il a offert aux PME américaines, soutenues par les sociétés de capital-risque, les fonds nécessaires à leur croissance.

En Europe, en l'absence d'un tel marché boursier, les sociétés de capital-risque hésitaient à financer les jeunes entrepreneurs, faute de pouvoir introduire leur « bébé » en Bourse, pour encaisser leur plus-value. Seuls les plus beaux projets européens finissaient par s'introduire au Nasdaq, comme Business Objects et Sangstat, à l'origine français. Les autres végétaient.

Au début des années 90, les Européens ont compris la nécessité de copier le Nasdaq. Plusieurs projets ont vu le jour : l'Alternative Investment market (AIM) à Londres en 1995, le Nouveau Marché à Paris début 1996 et l'Easdaq à Bruxelles ces jours-ci, mais chacun a fait cavalier seul.

L'Easdaq se veut européen, indépendant des gouvernements. Il n'a pas été promu par une place financière particulière, comme ses homologues de Londres et Paris. Ses quatre-vingt-onze actionnaires, de toutes nationalités, sont des entreprises privées – banques d'affaires, sociétés de capital-risque, bureaux d'analyse financière et le Nasdaq américain. L'Easdaq imposera aux entreprises le respect des mêmes normes comptables internationales et régulera lui-même son marché. *« Comme il n'y a pas en Europe de Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américain, Easdaq va mettre en place, en collaboration avec les grands cabinets d'audit anglo-saxons, une même cellule qui aura la même fonction que la SEC »*, explique Jacques Putzeys, président belge de l'Easdaq. Pour défendre les investisseurs, l'Easdaq imposera la publication de comptes trimestriels et, pour défendre le droit des actionnaires, demandera à chaque société d'avoir deux administrateurs indépendants.

L'Easdaq a aujourd'hui huit candidats à la cotation, dont la moitié seront traités simultanément sur le Nasdaq. D'ici à fin 1997, M. Putzeys espère accueillir une cinquantaine d'entreprises dont 15 à 20 seront cotées simultanément sur le Nasdaq. L'Easdaq veut sélectionner de grosses entreprises dont la valeur boursière dépasse dans la pratique 100 millions de dollars, pour éviter les défauts du Nouveau Marché français.

Les valeurs du nouveau marché

Sociétés	Date d'intro.	Prix d'intro. (en francs)	Dernier cours coté	Différence en %
Infonie	20 mars	450	199	– 55,7
High Co.	17 avril	275	210	– 23,6
Joliez	24 avril	100	100,1	+ 0,1
Proxidis	2 mai	105	54,1	– 48,4
Electr. D2	29 mai	450	471,5	+ 4,7
Picogiga	5 juin	100	146	+ 46
Genset	6 juin	249	261,9	+ 5,2
Coil	26 juin	265	237,7	– 10,3
Mille Amis	3 juillet	110	103,4	– 6
Appligene	10 juillet	163	118	– 27,6
Stelax	11 juillet	5,17	4,5	– 12,9
EDM	12 juillet	190	206	+ 8,4

Sept mois après sa création, le Nouveau Marché n'a pas tenu ses promesses. En termes quantitatifs, l'objectif est certes atteint. Douze entreprises moyennes, jeunes, ont été introduites en Bourse. L'objectif de trente entreprises sera vraisemblablement atteint à la fin de l'année. Les douze sociétés cotées, qui valaient à leur introduction 4,6 milliards de francs, sont parvenues à lever sur les marchés 1,85 milliard de francs.

Mais la qualité n'est pas au rendez-vous. Certaines entreprises ressemblent plus à des PME qui n'ont pas pu avoir accès au hors-cote, aujourd'hui disparu, ou au second marché. Elles ne sont pas forcément innovantes, comme les salons de coiffure Proxidis, le courtier d'assurances Joliez-Regol, ou le distributeur d'animaux domestiques Mille Amis. Le Nouveau Marché ne parvient pas à se forger une image high-tech, et les belles entreprises comme Dassault Systèmes préfèrent le Règlement mensuel.

Enfin, le parcours boursier de recrues est exécrable : elles ont perdu en moyenne 10 % de leur valeur. Infonie, premier service multimédia en ligne français, affiche la plus mauvaise performance avec un recul de 55,7 %. Le marché reproche à Infonie ses prévisions trop optimistes. Infonie comptait sur 65 000 abonnés à la fin de 1996 mais, début août, il n'en comptait que 6 500.

Pour redorer l'image de ce marché, les autorités entendent faire preuve de plus de rigueur dans le choix des candidats. Les entreprises devront publier leurs résultats trimestriels. Mais le Nouveau Marché reste très franco-français, même s'il est parvenu à attirer deux sociétés étrangères. L'alliance projetée avec les futurs Nouveaux Marchés allemand, belge et néerlandais n'est que virtuelle. Et il n'y a toujours aucun projet de rapprochement avec l'Easdaq.

François Bostnavarron et Arnaud Leparmentier

Ouverture du marché libre OTC

Le marché libre OTC (Over the Counter) a ouvert ses portes mardi 24 septembre. Ce marché de gré à gré s'ajoute au présent marché hors-cote sur lequel il n'y aura pas de nouvelles inscriptions. La loi sur la modernisation des activités financières stipule qu'il n'y a plus que des marchés réglementés (règlement mensuel, comptant, second marché, nouveau marché, *Monep* et *Matif*) et des marchés non réglementés. Le hors-cote ne rentrait dans aucune de ces catégories, d'où la nécessité de le remplacer. L'inscription sur le marché OTC est libre – il suffit de passer par l'intermédiaire d'un négociateur agréé –, mais elle doit avoir lieu à la demande des actionnaires et non plus de la société.

L'Etat va débloquer une aide d'urgence de 3,9 milliards de francs au Crédit lyonnais

JEAN PEYRELEVADE, le président du Crédit lyonnais, va-t-il obtenir, après deux plans de sauvetages inopérants, ce qu'il souhaitait déjà en septembre 1994 ? Lors de la présentation des comptes du premier semestre 1994, le président de la banque publique avait souhaité que *« l'activité courante du Crédit lyonnais soit protégée contre les conséquences négatives éventuelles de ses risques latents »*. Sauf imprévu, il y est presque parvenu, pour l'année 1996 en tout cas.

Les comptes semestriels ont donné lieu, une nouvelle fois, à un rebondissement de dernière minute : la banque a décidé, mardi 24 septembre de reporter du 26 septembre au 3 octobre le conseil d'administration destiné à arrêter les comptes du premier semestre 1996. La banque a précisé que ce délai supplémentaire d'une semaine était nécessaire *« pour arrêter les comptes dans l'attente de la prise de position de la Commission de Bruxelles sur les mesures notifiées par l'Etat français lundi soir »*.

La Commission européenne devait examiner, mercredi 25 septembre, la proposition du gouvernement français de consentir à la banque une aide d'urgence de 3,9 milliards de francs. Une grande partie de cette somme a été calculée pour permettre de compenser le coût du prêt à l'Etablissement public de financement et de restructuration (EPFR) consenti en 1995 par le Lyonnais pour financer la sortie de son bilan de 125 milliards de francs d'actifs. Celui-ci, dont le taux de rémunération était fixé à 7 % la première année du plan, a été ramené à 85 % du taux du marché monétaire à partir de début 1996. La baisse des taux d'intérêt a fait basculer le fragile équilibre du Lyonnais. Le manque à gagner s'est élevé à 560 millions de francs en 1995, et devait atteindre 3 milliards pour 1996, estimait le président de la banque, en mars. Au lieu de quelque 3 %, le prêt EPFR pourrait rapporter un taux fixe compris entre 6,20 % et 6,30 % pour 1996 en tout cas.

Le calibrage de cette aide d'urgence, qui inclut une partie des provisions nécessaires au plan social, a été calculé pour permettre aux commissaires aux comptes d'avaliser les résultats du premier semestre. Sans intervention des pouvoirs publics, le Crédit Lyonnais aurait replongé dans le rouge après un bénéfice, symbolique, de 36 millions de francs au premier semestre 1995 et de 13 millions pour l'ensemble de l'année. Négociée âprement entre le Crédit lyonnais, le Trésor et le cabinet de Jean Arthuis, ministre de l'économie, cette injection doit permettre à la banque d'afficher des comptes semestriels bénéficiaires.

Cette aide exceptionnelle ne représente en aucun cas *« un chèque en blanc »*, insiste-t-on à Bruxelles. Elle marque, en tout cas, la rupture du « contrat » signé en 1995 entre le gouvernement français et les autorités européennes. En changeant les données, le gouvernement français rend caduc le deuxième plan de sauvetage et ouvre la voie à ce que l'on appelle à Bruxelles *« Bercy 3 »*. La lettre d'Alain Madelin, alors ministre des finances, qui s'engageait à ce que le Crédit lyonnais cède la moitié de ses activités européennes en contrepartie de l'allègement de 125 milliards de francs d'actifs *« est à jeter aux orties »*, explique-t-on à Bruxelles. *« Il faudra aller bien au-delà de la cure d'amaigrissement, dont il avait été question en 1995 »*.

La Commission devait donc mercredi non seulement avaliser l'apport de 3,9 milliards de francs mais ouvrir une procédure *« au titre du contrôle des aides d'Etat »*. Elle adressera une lettre dans ce sens le même jour à l'intention de Jean Arthuis. Le gouvernement aura alors un mois pour élaborer définitivement le troisième plan de sauvetage qui pourrait comprendre une injection de capital, estimée à Bruxelles entre 10 et 20 milliards de francs, et coupera définitivement les ponts entre le Crédit lyonnais et son passé.

En contrepartie, la banque devra encore réduire sa voilure, en accélérant son programme de cessions et en élargissant au réseau international les réductions d'effectifs, limitées jusqu'à présent à la France. Pour lui faciliter la tâche, le gouvernement pourrait lui ouvrir l'accès au Fonds national pour l'emploi (FNE) pour le financement de ses préretraites. Cette mesure pourrait donner le signal d'un assouplissement de la législation et aider à la restructuration du secteur bancaire dans son ensemble, qui, jusqu'à présent, n'a pas droit au FNE.

Babette Stern

Les précédents épisodes

● **Mars 1994** : la banque affiche, pour 1993, 6,9 milliards de pertes. L'Etat recapitalise à hauteur de 4,9 milliards de francs et reprend pour 43 milliards de francs d'actifs immobiliers.
● **Mars 1995** : les pertes pour 1994 atteignent 12 milliards de francs. Le second plan de sauvetage prévoit la sortie du bilan de la banque dans une structure de cantonnement de 135 milliards de francs d'actifs destinés à être cédés.
● **Juillet 1995** : une lettre confidentielle d'Alain Madelin, ministre des finances, adressée à Bruxelles révèle qu'en contrepartie du plan de sauvetage, le Crédit lyonnais doit céder la moitié de son réseau européen.
● **Septembre 1995** : un bénéfice de 36 millions est annoncé pour le premier semestre.
● **Mars 1996** : l'ensemble de l'année 1995 débouche sur un résultat net de 13 millions de francs. Le président de la banque estime à quelque 500 millions de francs la charge financière due au prêt bonifié consenti à la structure de cantonnement et à 3 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

هكذا من الأصل

Le président d'EDF est contraint de revoir son projet de réorganisation

Edmond Alphandéry devra nommer un directeur général

A la demande du ministère de l'industrie, le président d'EDF modifiera la nouvelle organisation *qu'il avait annoncée voici quinze jours. Qualifiée* de *« provisoire »*, cette structure sans direction générale, qui a rencontré une forte opposition, *aussi bien chez les dirigeants de l'entreprise* qu'au sein des syndicats, redeviendra conforme. Cette fois, le conseil d'administration devra en *débattre. Il se tient le 27 septembre.*

UN PAS EN AVANT, trois pas en arrière. Quinze jours après la réorganisation surprise de son état-major, visant à renforcer les pouvoirs du président d'EDF, Edmond Alphandéry doit revoir son projet. Ainsi en a décidé le ministère de l'Industrie, mardi 24 septembre, au vu des réactions suscitées par ce coup de force à l'intérieur de l'entreprise, tant au niveau des syndicats qu'à celui de la direction.

Dans un communiqué, le ministère *« confirme que c'est au conseil d'administration du 27 septembre qu'il appartient de se prononcer sur les projets de réorganisation »*. Les pouvoirs publics soulignent que le dispositif mis en place par l'ancien ministre de l'économie est *« provisoire »* : *« Une direction générale nommée par le président d'EDF, composée d'un directeur général délégué et de directeurs généraux adjoints, sera mise en place d'ici à la fin de l'année »*.

Le 11 septembre, le patron d'EDF décide de réorganiser son état-major en supprimant l'échelon de la direction générale, *« pour rendre l'entreprise plus réactive »*. Cette réforme, faite avec l'aval de Matignon, a été mal reçue dans l'entreprise, les critiques portant sur la méthode. Cette réorganisation est apparue comme contraire à la loi de nationalisation, qui prévoit l'existence de deux fonctions séparées, celle de président et celle de directeur général. En outre, ce réaménagement a été mal perçu par les administrateurs, mis devant le fait accompli.

SOLUTION « PROVISOIRE »

Alors que les syndicats montraient leur hostilité à ce projet, l'un des dirigeants mis à l'écart faisait monter la tension. Evincé de la nouvelle réorganisation, Emmanuel Hau, jusque-là directeur délégué chargé des ressources et des engagements, portait plainte devant le tribunal administratif de Paris pour excès de pouvoir (*le Monde* du 25 septembre).

Bien décidé à circonscrire ce conflit, les pouvoirs publics se sont employés, mardi, à ce que le conseil d'administration se tienne comme prévu le 27 septembre et ne soit pas bloqué. Le ministère de l'industrie a donc présenté la solution Alphandéry comme *« provisoire »*, remettant au passage le projet dans la légalité. Le ministère restaure le titre de directeur général, rebaptisé directeur général délégué, un tour de passe-passe sémantique afin que personne ne perde la face. Mais il confirme le renforcement des pouvoirs du président. Désormais, ce dernier désignera son numéro deux alors que jusqu'à présent il était nommé en conseil des ministres. Pour cela, le décret du 29 avril 1959 sera modifié avant la fin de l'année.

Si Edmond Alphandéry sort de cette secousse avec les pleins pouvoirs dans l'entreprise comme il le souhaitait, sa marge de manœuvre s'est cependant érodée. Jusqu'à présent, il traitait directement avec Matignon. Les services du premier ministre, échaudés par les derniers événements, ont renvoyé le patron d'EDF à son ministère de tutelle. De plus, si M. Alphandéry a désormais la possibilité de nommer son futur directeur général, il devra, néanmoins, obtenir l'aval des pouvoirs publics, aux yeux desquels l'amélioration du climat dans l'entreprise est une priorité. Enfin, le président d'EDF devra compter sur un conseil d'administation encore plus vigilant, ses membres n'ayant pas apprécié qu'il les ait ignorés en décidant seul de cette réorganisation.

Dominique Gallois

Le climat social se dégrade à la SNCF

LA CGT veut faire du 17 octobre une « journée d'action » avec arrêts de travail à la SNCF. Sur le plan local, les initiatives se multiplient pour protester contre les réductions d'effectifs (4 500 suppressions d'emplois en 1996). Une quarantaine de salariés ont manifesté, encagoulés, mercredi 25 septembre à Nantes, bloquant les voies entre 6 h 15 et 7 h 05, retardant le départ de deux TGV. Le trafic restait fortement perturbé mercredi matin dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les cheminots de la région rouennaise, à la pointe du mouvement social lors des grèves de novembre 1995, ont, quant à eux, lancé un préavis pour le week-end prochain. Après les trente-cinq mouvements locaux enregistrés la semaine passée, pas moins de vingt et un préavis ont été déposés pour la semaine en cours.

Dans ce climat délétère, les syndicats de cheminots ne pouvaient ménager Louis Gallois, le nouveau président de l'entreprise, pour son baptême du feu à la tête de son premier comité central d'entreprise. Le CCE a rendu, mardi 24 septembre, un avis négatif sur le *« pacte de modernisation »*, une initiative de Louis Gallois pour *« conférer un cadre plus solennel aux engagements réciproques de l'Etat et de la SNCF »* dans le contexte du plan de sauvetage de l'entreprise.

A défaut d'un véritable contrat de plan que ni le gouvernement ni la direction n'entendaient rédiger, le pacte de croissance était pourtant destiné à rassurer les syndicats qui exigent un document formel sur les engagements réciproques de l'Etat et de l'entreprise.

Cosigné par les ministres des transports, de l'économie et du budget et par le président de l'entreprise ferrovaire, le pacte reprend l'ensemble des documents constituant la genèse du plan de sauvetage de la SNCF (discours des ministres au Parlement, lettre du premier ministre au président de la SNCF et lettre du ministre des transports aux syndicats). Il apporte des garanties sur les concours de l'Etat et la pérennité du régime de retraite spécifique des cheminots. Il apporte enfin une réponse au courrier du premier ministre adressé le 27 juin 1996 à l'ancien président Loïk Le Floch-Prigent (*Le Monde* du 29 juin), placé depuis le 5 juillet en détention provisoire.

Les syndicats ont estimé ces garanties insuffisantes et exprimé leur désaccord sur la *« priorité donnée à l'équilibre financier par la réduction des coûts de matériels et de main-d'œuvre »*.

Christophe Jakubyszyn

Rivaud s'apprête à sceller l'avenir d'Air Liberté

UNE RÉUNION s'est tenue, mardi 24 septembre, entre la direction d'Air Liberté, et trois de ses actionnaires, le groupe Rivaud, Indosuez et ILFC. Le patron d'Air Liberté, Lotfi Belhassine, cherche à convaincre ses actionnaires de réinjecter 450 millions de francs dans la compagnie aérienne. S'ils refusent de le suivre lors du conseil d'administration qui se tient jeudi 26 septembre, la compagnie déposera le bilan. Un rendez-vous aurait déjà été pris au tribunal de commerce de Créteil dans cette optique jeudi à 14 h 30.

Le groupe Rivaud devait décider de suivre ou non la recapitalisation d'Air Liberté lors d'un conseil d'administration, mercredi 25 septembre. La banque avait demandé, le 18 septembre, à la compagnie aérienne de combler son découvert de 377 millions de francs sous soixante jours. Certains administrateurs du groupe Rivaud, dont Vincent Bolloré, reprochent à son président, le comte Edouard de Ribes, un certain laxisme à l'égard du charismatique M. Belhassine ; le représentant de Rivaud au conseil d'administration d'Air Liberté vient d'ailleurs de changer. Une réunion interministérielle a lieu à Matignon mercredi après-midi sur ce dossier. Si le projet de fusion AOM-Air Liberté sous sa forme initiale est aujourd'hui abandonné, il pourrait renaître une fois le bilan d'Air Liberté déposé.

DÉPÊCHES

■ **AXA : le bénéfice net part du groupe de l'assureur AXA SA a augmenté de 51,8 %**, à 1,977 milliard de francs, contre 1,302 milliard au premier semestre 1995. Le résultat net par action est en hausse de 33,1 % à 10,57 francs. Le chiffre d'affaires du groupe AXA (qui regroupe AXA SA et les Mutuelles) a progressé de 21,2 % à 87,5 milliards de francs contre 72,2 milliards de francs, et celui d'AXA SA a augmenté de 23,1 % à 81,8 milliards de francs.

● **GAN : plus de 1 000 salariés de l'assureur** (sur 8 700) ont manifesté, mardi 24 septembre à Paris, en direction du ministère des finances, afin d'exiger de l'Etat une recapitalisation du groupe et de la direction *« une véritable politique de développement »*. Selon l'intersyndicale, une réduction des effectifs devrait être annoncée dans les prochains jours.

■ **GTM-ENTREPOSE : la filiale BTP de la Lyonnaise des eaux**, qui a annoncé mardi 24 septembre une perte de 23 millions de francs au premier semestre, se prépare à d'importantes réductions d'effectifs, dont *« des licenciements secs »*. Le groupe envisage aussi de céder certaines filiales, dont une part d'EPTM, sa très rentable branche offshore.

■ **LAFARGE : le groupe français a acquis**, mardi 24 septembre, la majorité du capital du cimentier brésilien Matsulfur, ainsi qu'une participation de 20 % dans une autre société cimentière brésilienne, Turi. Avec ces deux nouveaux accords, Lafarge devient, au Brésil, le troisième producteur de ciment et le premier producteur de béton.

■ **RENAULT : la direction de Renault** a annoncé, mardi 24 septembre, aux syndicats qu'aucune nouvelle augmentation générale n'aurait lieu pour l'année 1996, au-delà des 1,3 % effectifs depuis le 1er mars. Selon le bilan de la direction, la rémunération des salariés non-cadres aura augmenté de 3 % en niveau sur l'ensemble de l'année.

■ **AUTOMOBILE : la production des constructeurs japonais a baissé de 2,1 %** au mois d'août. Sur huit mois, elle s'élève à 6,7 millions de véhicules, soit une chute de 2,3 %.

■ **DIGITAL : la filiale française** du constructeur informatique américain a déclaré lors du comité central d'entreprise des 24 et 25 septembre qu'elle veut supprimer environ 800 postes sur 2 700. Digital a annoncé début juillet 7 000 suppressions d'emplois (11 % des effectifs) au niveau mondial.

هكذا زمن الإهمال

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

VOTRE ACQUISITION DANS LE NEUF :
PROFITEZ DE DEUX MESURES ENCORE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1996

SI, AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1996 :

- vous vendez des parts de Sicav de capitalisation pour acheter ou faire construire votre résidence principale ou secondaire, vos plus-values seront exonérées, quel que soit le montant des parts de Sicav, à condition qu'elles soient totalement réinvesties dans l'immobilier avant le 28 février 1997 ;
- vous effectuez une demande de prêt au titre du PEL (Plan d'Epargne Logement) vous pouvez bénéficier d'une majoration de 20 % des droits à prêt qui peut s'appliquer soit sur le montant du droit à prêt, plafonné à 600.000 francs, soit sur l'allongement de la durée de remboursement.

ET N'OUBLIEZ PAS LA NOUVELLE MESURE D'AMORTISSEMENT FISCAL D'UN BIEN IMMOBILIER *LOCATIF NEUF AUJOURD'HUI EN VIGUEUR.*

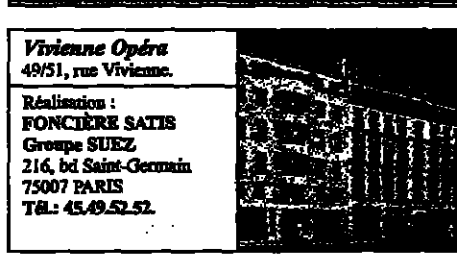
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANTS A LA FNPC, FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS.

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

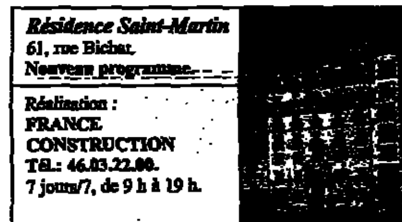
Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Bureau de vente sur place 49 rue Vivienne, Paris 2e.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.500 F le m² moyen, hors parking.

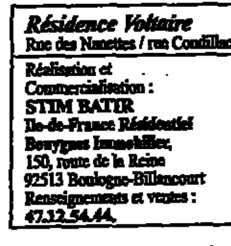
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du *Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord.* Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours *fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.*

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.



Idéal investisseurs : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

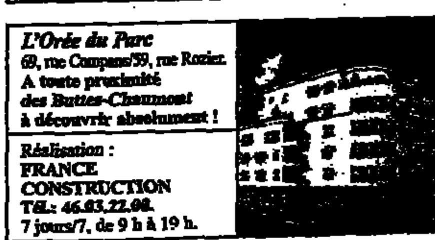
Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.54.44.

STIM BATIR

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier.
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures Périssol.
Du studio au 5 pièces avec parking en *sous-sol. 18.800 F le m²* moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

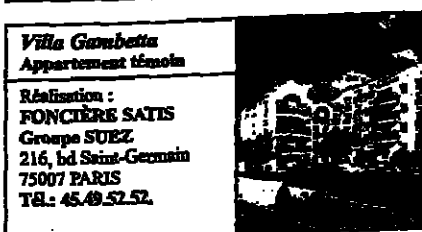
Le calme d'une petite résidence de charme de *24* appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21.000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et *agréable d'Alésia, 4 appartements* neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE (suite)

14e arrondissement

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 3 pièces.
25.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.



15e arrondissement

Résidence Villa des Arts
19, rue Fizeau

Réalisation :
Groupe GET
65, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél.: 01.47.66.70.70.



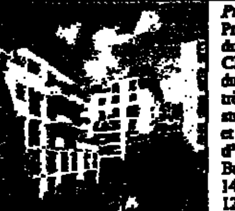
Du studio au 5 pièces.
21.000 F le m² moyen.

A proximité immédiate du square Georges Brassens.
Les 36 appartements de la Résidence Villa des Arts bénéficient d'un environnement calme, d'une orientation sud-ouest, de larges balcons et terrasses.
Plans intelligents et prestations haut de gamme.
Bureau de vente sur place au 20, rue Fizeau, ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h (jeudi de 14 h à 19 h).
Tél.: 42.50.45.00.



Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe
à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 05.33.59.00.



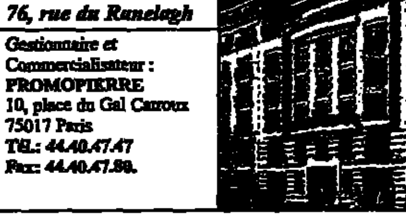
33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.
Ex.: 5 pièces 138,80 m², 2e étage 3.990.000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.



76, rue du Ranelagh

Gestionnaire et Commercialisateur :
PROMOPIERRE
10, place du Gal Catroux
75017 Paris
Tél.: 44.40.47.47
Fax: 44.40.47.80.



Du studio au 6 pièces.
35 appartements. A partir de 29.000 F le m².

Au cœur du beau 16e arrondissement, réalisation d'une opération de prestige comportant deux petits immeubles sur rue et jardins intérieurs.
Prestations de haute qualité.
Bureau de vente ouvert de 14 h à 19 h sauf dimanche : 83 rue du Ranelagh.
Tél.: 42.30.88.86.



RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffitte

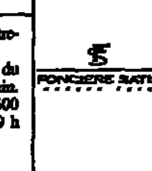
Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une *diversité d'appartements* de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, *du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.*
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h *sauf le mardi et mercredi.*
Tél.: 45.49.52.52.



92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25



Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél.: 47.37.91.25.



92 Puteaux

35-43 rue Roque-de-Fillol
8-12 rue de l'Oasis.

Réalisation : SINVIM
44, rue Jacques Ibert
92 Levallois
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17
Tél.: 41.05.31.31.



38 logements du studio au 5 pièces à partir de 15850 F le m²
Livraison immédiate.

Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente et appartement décoré 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél.: 47.76.28.61.



"NEUF ET RÉSIDENTIEL"
C'EST CHAQUE MERCREDI DATÉ JEUDI

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

PALAIS-ROYAL
studio à aménager
GOBELINS immo
43-37-50-25

Pont Neuf, réc. stand. s/rue et jard., rare 3/4 p., à rafr., 91 m², park. 43-35-18-36

3e arrondt

MARAIS
Bretagne, imm. rénové, asc., gd 2 P., caract. parf. état, 1 200 000 F
MATIMO 42-72-33-25

4e arrondt

Dans hôtel particulier rénové sup. 2 P. sur cour d'honneur
Tél. : 42-78-64-33

ÎLE SAINT-LOUIS
Gd 2 pièces, XVIIe siècle 2e étage sud, sur jardin caractère exceptionnel
Tél. : 43-26-57-67

4e Saint-Paul, interphone, Digicode, gardienne, 3 p. sépar. avec dress. 60 m², au 1er ét. avec ascens. sur cour calme, claire. HSP 2,80 m. Parquet, moulures, chem., cuis. avec électromén., s. de bns et wc non séparés, gde cave. Sans trav. si peint. cuis. et s. de bns. Prof. lib. possible. Faibles charges (chauff. inclus). Urgent 1 100 000 F.
Tél. : 40-29-98-95 répond. si absent.

5e arrondt

PLACE MONGE, 3 P.
cuis. aménagée, s. d'eau, 2e ét., pierre de taille.
43-36-17-36.

Gobelins, studette 13 m² env. 1er étg., clair, calme 176 000 F, 49-28-51-61 demander Philippe

PRÈS JARDIN DU LUXEMBOURG
vrai 6 P., bon imm. dble-expo bon état, 4 300 000 F
Serge Kayser 43-26-43-43

LUXEMBOURG, studio av. mezzan. s/cour, calme, clair, parf. état, parquet, 545 000 F - 43-25-97-16

LUXEMBOURG p. de t. 2/3 P. cft dble exposit. vue dégagée ét. élevé asc. 950 000 F - 43-25-97-16

LUXEMBOURG 5e étg., 5 P. balc., bel imm. de caractère. 2 200 000 F – 43-25-32-56

PANTHÉON, pdt, ét. élevé, 6 p. 155 m², balc., chf. indiv. charges min. 43-35-18-36

6e arrondt

PART. A PART.
CHERCHE-MIDI, 140 m², véranda, dble liv., 3 ch., original, soleil.
3 800 000 F – 42-22-27-82

7e arrondt

PRÈS CHAMP-DE-MARS
beau pierre de t., 4 p., bel appt., vue, soleil.
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

VARENNE
235 m² + service + parking, calme, verdure.
5 900 000 F – 45-87-09-09

Av. BOSQUET, 350 m² env., triple récept., 6 ch., 2 entrées, prof. possib. 8 800 000. Dvi 44-18-07-07

10e arrondt

PRÈS CANAL ST-MARTIN
175 m², liv., 3 ch., gd bureau, imm., gd cft, sans vis-à-vis, calme, soleil, parking.
Tél. : 47-00-77-27

Proche République, loft 120 m² env., standing. 1 950 000 F.
Tél. : 07-56-20-44

12e arrondt

Mº DAUMESNIL, 3 P., 60 m² imm. pdt 1904, 3e étg., asc., sud-sud-ouest. Vue dégagée, parquet, moulures.
A saisir : 980 000 F.
Tél. : 49-28-51-61 Gérard

13e arrondt

Pr. parc Montsouris, 51 m² magnif. 2 P. parf. état, cuis. équip. park. – 43-35-18-36

GOBELINS. Beau 3 P séjour double, 2 ch.
Gobelins Immo 43-37-50-25

14e arrondt

Entre DENFERT et parc MONTSOURIS

2 et 4 pièces

petit immeuble neuf, livraison immédiate. Frais notaire réduits.
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

3/4 P. à VAVIN (rue Léopold-Robert) bel immeuble, p. de taille, à rafraîchir, 1 280 000 F
Syndic 40-47-67-82

Bd Edgar-Quinet, 2 P., de toute beauté, 4e ét., asc., vue agréable/s. verdure 1 080 000 F - 40-47-67-82

Alésia p. de t., 3 p., 53 m² à rafr., bon plan, calme faibles ch. 43-35-18-36

DENFERT SUR VERDURE
beau 7 P., triplex, terrasse 3 580 000 F – 42-84-28-28

7 P DENFERT
superbe récept., 5 chbres dernier ét., asc., p. de t., 4 900 000 F. 43-35-32-08

VAVIN/OBSERVATOIRE
3/4 P, 1 570 000 F
80 m², bon plan.
Tél. : 43-20-32-71

15e arrondt

TOUR EIFFEL
vue, pied-à-terre 80 m², parfait état, étg. élevé, park.
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

RUE OLIVIER-DE-SERRES
Imm. pdt., 2/3 p., 52 m², cuis., sdb, local à vélo sur cour, 3e étg., ascenseur. Part. Prix : 890 000 F.
Tél. : (16) 38-64-98-49

Alleray, réc. stdg, 3/4 p., 154 m², 4 ch., poss. vue imp. 2 boxes. Tél. : 43-35-18-36

16e arrondt

MOZART - 78 m²
living double 1 chambre cuisine, s. de b., wc, balcon, 1 980 000 F, parking poss.
Immo Marcadet 42-51-51-51

ATELIER 160 m²
ds voie privée, parkings, vue dernier ét. 40-20-96-00.

POMPE – HENRI-MARTIN
Superbe imm. p. de t. 330 m², volumes, 4 bains, services 7 200 000 F
Tél. : 43-59-12-96.

IÉNA
vue exceptionnelle 6/7 p., 200 m² + 54 m² balcon + combles aménag., 6e, E/W, pdt, 8 900 000 F.
Tél. : 46-57-28-87

17e arrondt

2/3 p., 50 m², clair, étage élevé, 750 000 F.
Tél. : 07-56-20-44

18e arrondt

Atelier artiste 110 m² env., hauteur s/plafond 5 m. A saisir, cause urgence. 1 350 000 F. 07-56-20-44

19e arrondt

2 P. 45 m² – 620 000 F
Cité des sciences, imm. 1990
Immo Marcadet 42-51-51-51

20e arrondt

MÉNILMONTANT
Imm. réc., 3 p., balcon sud, 875 000 F, négociable
Tél. : 42-72-33-25

SEINE-ET-MARNE 77

BELLE AFFAIRE
BEL INVESTISSEMENT
Un appartement F 1 à vendre à 5 mn de la gare de Melun.
Prix : 150 000 F.
Tél. : 60-63-77-82

HAUTS-DE-SEINE 92

COURBEVOIE
A saisir
bel appt, dble living + 3 ch. soleil. Pkg. 1 300 000 F
CPD : 46-22-29-74

Boulogne. Mº Jean-Jaurès. 2e et 3e, calme et clair, duplex, 50 m², cuis. amér., séj./ch., sdb, wc 700 000 F.
47-45-55-53

Boulogne. 2 P. confortable 8e ét., vue, ascenseur imm. ancien, 40 m², 400 000 F
Syndic 40-47-67-82

1 P., gde cuisine-douche bel immeuble, 330 000 F
Gobelins Immo 43-37-50-25

RER SCEAUX ROBINSON
à 8 min., 104 m², dble living, 3 ch., 2 bains, gde cuisine, garage, verdure. 1 580 000 F
Tél. : 43-50-14-56 PAP

VAL-DE-MARNE 94

St-Mandé. Vaste appt moderne, 185 m², 7 P., park. 2 600 000 F. IP 48-85-13-33

VAL-D'OISE 95

Villiers-le-Bel, F3, séj., 2 ch., s. de bns, gds rangements, cuis. équipée av. séchoir, cave, parking.
Prix : 370 000 F.
Tél. 39-88-86-15.

TRÈS CALME SUR VERDURE
MONTMORENCY PART.
5 P. gd stand. 124 m² + 30 m² balc., 3e et dernier ét. plein sud, cuis. équipée, 2 park., s. sol 1 560 000 F – 34-12-51-41

PROVINCE

CHANTILLY HIPPODROME
100 m², 4 P., gd standing. Box 2 voitures. Cave.
Prix : 1 400 000 F
Tél. : (16) 44-57-79-75

(56) St-Goustan, appt type F5 151 m² avec garage, vue except. sur mer.
Prix : 1 100 000 F
Frais réduits. Idéal plact. ou retraite - 97-46-29-86

ACHATS

INTER PROJETS rech. sur Paris et Est parisien volumes atypiques, à louer ou à vendre.
IP 42-83-46-46

Rech. urgent 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

CHERCHONS env. 100 m² bon immeuble Paris ou périphérie. – 43-59-91-44

IMMO MARCADET
rech. appt. PARIS ttes surf.
Tél. : 42-51-51-51
Fax : 42-55-55-55

Architecture, cherche local, beau volume à rénover calme, lumineux 40/60 m² ou 100/40 m² divisible de préférence sous toiture.
Tél. : 42-22-65-14

Rech. 2/3 p. de préférence à rénover pour accès 0 % à Paris. Max. 600 000 F
Tél. : 01-42-78-79-75 (dom.) ou 01-43-42-82-82 (bur.)

PROPRIÉTÉS

15 km du Mans, ferme à restaurer, terrain 450 m², plein sud. 46-27-20-93

MAISONS

SEDAN (Ardennes)
BELLE MAISON BOURGEOISE
Prox. Centre - Type F8
CC Fuel - Caves voûtées garage 4 V.
grande cour privative + maison annexe louée à usage de bureaux
850 000 F
à débattre
Rens. 24-29-04-16 après 19 h

AMIENS – ville en pleine expansion.
Vends GRANDE MAISON (surface habitable de plus de 350 m²) en excellent état, comprenant : réception 55 m² avec cheminée en marbre, 2 bureaux, 12 chambres équipées douche ou lavabo, cuisine équipée en chêne, véranda, jardin.
Convenant à particulier en résidence principale ou à investisseur en immeuble de rapport
(rapport : 35 000 F/mois)
Prix : 3 000 000 F – Tél. : (16) 22-89-14-34 après 21 h

BENERVILLE-SUR-MER
3 km Deauville, maison 2e étage, vue mer.
A rafraîchir. 600 000 F
Tél. : 07-56-20-44

TRÈS RARE, vds cause succession, 60 min. sud Paris, direct A 6, gare.
MONTARGIS
BELLE MAISON
de campagne aménagée sur son terrain arboré 4 ha, bordé par canal, séjour, méza., cuis., 3 ch., bains, wc, maison d'amis 3 p. + garage. 550 000 F crédit vendeur 90 %. Tél. : (16) 38-85-22-92

Part. vd à Villepinte, pavillon 1992, frais notaire réduits, sur 600 m², terrain, 170 m² habit., salon 50m², 5 ch., 3 s. de bns, jacuzzi, cuisine équipée.
Urgent cause départ, 2 300 000 F à débattre.
Tél. : 43-84-35-33

VILLAS

Part. vend MONTGERON (91) ville grand standing, 7 p., 200 m² env., sur 730 m² terrain, cheminées, moulures, garage, proche centre et RER D. Prix : 2 200 000 F
Tél. : (1) 69-42-08-99

VIAGERS

PARIS-BUZENVAL (20e)
libre 3 p., 58 m², 2 têtes, 200 000 FF + 4 500 FF/mois
France Viager 42-89-06-66

PARIS-RENNEQUIN (17e)
libre studio, 22 m², 2 têtes, 260 000 FF + 2 600 FF/mois
France Viager 42-89-06-66

CHAMPIGNY/MARNE (94), libre pavillon de luxes 2 têtes, 1 100 000 FF + 3 165 FF/mois
France Viager 42-89-06-66

Ve CONTRESCARPE
39 m² occupé 81 et 82 ans 160 000 F + 2 700 F/m. 42-65-07-57.

BOULOGNE – JEAN-JAURÈS
84 m² occupé, 79 ans, 500 000 F + 4 858 F/m. 42-65-07-57.

Libre St-Mandé près métro, imm. gd standing, 5 pièces, 5e ét., soleil, homme 68 ans. 1 350 000 + 7 000 F/mois.
Viagers CRUZ 42-66-19-00

BUREAUX

12e. Place Daumesnil, 145 m², possib. mixte ou habit., entrée indépendante, à saisir, 1 500 000 F.
Tél. : 49-28-51-61 Philippe

HÔTELS PARTICULIERS

Tolbiac 100 m² + 150 m² jard., Luxembourg 210 m² + 80 m² ss., Gobelins 400 m² + 150 m² ss.
GOBELINS immo 43-37-50-25

INVESTISSEMENTS

AUSTRALIE
Investissement immobilier haut de gamme sur la Gold Coast, alliant sécurité et rentabilité. Maison et terrain à partir de 1 052 000 F.
Conseil en investissement pour retraités et hommes d'affaires.
Renseignements : M. D. COUGOT, Hôtel Mercure Montparnasse.
Tél. : (1) 43-35-28-28, les 27, 28 et 29/9/96.
BRAIN WIZ AUSTRALIE
Fax : 317 5578 8222.

COPROPRIÉTÉ : PLUS DE TRANSPARENCE !

On a souvent reproché aux administrateurs de biens et syndics de copropriété d'être d'abord des hommes de dossiers plus que des spécialistes de la communication.

Pour redorer l'image de marque d'une profession parfois décriée, il nous faut aujourd'hui nous adapter et rompre avec les habitudes du passé.

En un demi-siècle, la vie en copropriété est presque devenue une règle générale, répondant en cela aux nouvelles structures démographiques de nos pays modernes.

Si les textes qui régissent la vie en copropriété sont aujourd'hui précis et complets, *les droits des copropriétaires et les devoirs des syndics* sont encore trop mal connus.

Heureusement, le sens de l'histoire, c'est l'information, j'en veux pour preuves :

– d'une part, l'apparition du label « Qualité-Syndic », qui assurera une plus grande transparence, une meilleure sécurité, de plus fortes garanties aux copropriétaires qui auront opté pour un syndic labellisé (les premiers labels « Qualité-Syndic » seront octroyés cette semaine par un organisme indépendant) ;

– d'autre part, le 2e Salon de la copropriété, organisé du 26 au 28 septembre 1996 au CNIT Paris la Défense, où nos organisations et cabinets FNAIM répondront aux interrogations d'environ 15 000 visiteurs ; c'est l'occasion de pouvoir dissiper les malentendus trop fréquents entre les copropriétaires et leurs syndics.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

LOCATIONS

LOCATIONS OFFRES

Appartements et studios à Paris à prix très étudiés.
Tél. : 36-68-64-66.
(2,23 F/mn)

MÉTRO SÉGUR
Chambre ensoleillée, équipée et meublée 7e étage, ascenseur kitchenette, douche, w.c. Branchement téléph., câble 2 800 F c.c. Part. à part.
Tél. : 45-67-92-61

XVe PROCHE MONTPARNASSE,
100 m² au dixième et dernier ét., 2 grands balc., grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une s. de b., une salle d'eau, toilettes séparées, nomb. placards, une cave, un box fermé. 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65. Part. à part.

IÉNA, dans hôtel part. gd stand., 8 p., ref. neuf, vue s/jard., 31 550 F net.
LAMY 42-66-30-30

EXELMANS, p. de t., 2/3 p., parf. ét., 4e ét., asc., calme soleil, 5 500 F ch. comp.
43-25-97-16

ALÉSIA, 3 p. CFT, refait neuf, clair, calme, 4 900 F ch. comp. 43-25-97-16

FRANKLIN-ROOSEVELT
3 récept., 4 chbres, lingerie, cuis. équipée, 3 bains, park. 20 000 F + ch. 45-04-49-13

FACE INVALIDES
BD DE LA TOUR-MAUBOURG
Calme sur jardin, charm. 2 p. ref. à neuf., 1er étage, 56 m² + gd balcon, 8 228 F, ch. comp. Cave et parking en sous-sol.
AGIFRANCE 49-03-43-02

RUE DE L'UNIVERSITÉ/BOSQUET
Dans bel imm. hauss. en p. de t., appt ensol., 6 p., 248 m², gde réc., dble séj., s. à m., 30 m², 4 ch., 3 s. de b., 2e ét., 31 000 F ch. comp.
AGIFRANCE 49-03-43-02.

12e Mº PONT-DE-CHARENTON
F2, s. d'e., wc, cuisine ascenseur. Gardien.
3 300 F + CHARGES
Tél. : 44-67-01-32.

17e PORTE-MAILLOT
Imm. moderne. Gd studio, cuis., bn, cave, pkg.
4 500 F c. c. PAP
48-25-49-46.

Cœur Montparnasse ét. nf 1/2 p., 40 m², calme 4 200 F c.c. – 43-35-18-36

DEMANDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés.
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS.
42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75008.
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

DE CIRCOURT ASSOCIÉES
Recherchons appartements meublés de qualité, pour clientèle internationale Paris et région parisienne
47-53-86-38

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

EMPLOI

OFFRES

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT CULTUREL DE L'OUEST RECRUTE
UN(E) DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
CHARGÉ DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE LA PRESSE DE L'INFORMATION ET DE LA PUBLICITÉ
35 ans minimum, de formation supérieure, expériences dans postes similaires. Culture générale et théâtrale, sens du relationnel et du rédactionnel, qualités d'organisation.
Poste à pourvoir le 1er décembre 1996. Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre manus. + photo + prét. au Monde Publicité Sous nº 9040, 133, av. des Champs-Élysées, 75409 Paris Cedex 08

RECHERCHE INSTITUTEUR pour cours français, calcul, histoire, géo. 4 hres par jour, 5 jrs par semaine
Tél. : 47-46-97-43

Lycée privé rech. [illegible] profs. français, angl. exp., qual., env. CV à CHAARE THORA, 1, rue Henri-Turot, 75019 Paris – 42-39-01-68

GRANDE ADMINISTRATION PUBLIQUE PARISIENNE recherche
JURISTE BAC + 5
spécialiste de droit public et de droit constitutionnel. Poste de respons. et de contact au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Qualités rédactionnelles, rigueur juridique, disp. et discrétion sont vos atouts.
Débutants acceptés.
Adr. lettre de motiva. et CV à :
GAP-JURISTE
BP 178
75363 Paris Cedex 08

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, RECHERCHE
PROFESSEURS EN EXERCICE
Collège et lycée toutes matières.
Adresser CV + lettre :
COURS LEGENDRE DP
3, bd Morland
75180 Paris Cedex 04

AGENCE IMMOBILIÈRE BORDELAISE recherche
AGENTS CCIAUX
indépendants pour Paris
Commission 50 % des honor.
CV + photo à M. Ch. SART
17, av. Marius-Marchandou
33110 LE BOUSCAT

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES organise un concours interne avec épreuve (entretien) de :
COORDINATRICE DE CRÈCHE TERRITORIALE
2 postes ouverts
Conditions d'accès : être puéricultrice territoriale hors classe et justifier au 1er janvier 1996 d'au moins trois ans de services effectifs dans ce grade.
Les dossiers d'inscription pourront être retirés et déposés jusqu'au 2 décembre 1996, à 16 h 30, à l'adresse suivante :
CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES
Direction des ressources humaines
Bureau des effectifs et des concours
Bâtiment « tour Préfecture », bureau nº 106
Centre administratif départemental des Alpes-Maritimes
BP nº 3007
06201 NICE CEDEX 3
L'épreuve d'admission est prévue à partir du 6 janvier 1997.

DEMANDES

H. 38 a. docteur en droit Sc. Po., Paris, ch. poste affaires européennes, spécialisation collect. locales, secteur communication, presse. Ecrire au Monde Publicité sous nº 9038 133, av. des Ch.-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

J.H. 31 ans, 11 ans expér., gd quotidien, connaiss. PAO (Xpress, Illustrator, Photosphop) ch. emploi stable. Tél. : 48-55-23-75

VOTRE AGENT/REPRÉSENTANT INTERNATIONAL, allemand, 3 langues : français/anglais, allemand, dipl. d'ing., âge 41 ans, spécialiste au niveau de vente de produits, systèmes hautes technologies, constr. machines/appareils, technique d'adhésifs dans l'industrie aéronautique, automotive. Poste désiré : responsabilité sur le plan des ventes/technique auprès d'une entreprise internationale ; réponses AHRENBERG Rainer, Am Bahnhof, 4 a D-85229 M-Indersdorf

IMPOTS TOUS NIVEAUX
Ex.-haut fonctionnaire cherche emploi important.
Tél. (1) 45-39-99-95.

Agrégé math, retraité de l'éducation nat. assurerait enseig. secondaire et prépa.
Tél. : 45-79-64-20

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

COURS

ACCENTS OF AMERICA
L'américain avec des professeurs américains
COURS trimestriels ; TOEFL
Intensifs juin et juillet.
Voyages aux USA, mai et août
9, rue Casimir-Delavigne
75006 PARIS
Mº ODÉON
Tél. : (1) 44-07-05-05

COURS D'ARABE
Ts niv. jour, soir, sam. extensif, semi-intensif
A.F.A.C. – 42-72-20-88

ATELIER D'ÉCRITURE ELISABETH BING
10, rue Boutebrie
75005 Paris
WE, sensibilisation sept.-oct.
Nouveau programme sur simple appel :
40-51-79-10

עברית
HÉBREU – Initiation sérieuse
Professeurs universitaires
1er cours : 21 octobre 1996
INSTITUT MEGUILA
Tél. + fax : 42-62-25-91

PARLEZ CHINOIS
CHINA LANGUE EXPRESS
Du vrai débutant au chinois des affaires
Recommandé par le comité FRANCE-CHINE du CNPF
42-23-12-53

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 25 septembre en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a progressé de 0,84 %, pour s'inscrire en clôture à 21 350,67 points.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi matin, lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5050 mark, 109,75 yens et 5,0950 francs.**

■ **LE COMITÉ de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a choisi, mardi 24 septembre, de ne pas modifier ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux reste fixé à 5,25 %.**

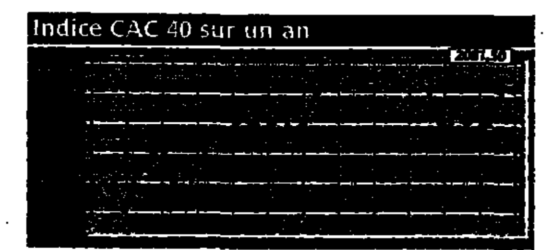
■ **LA BANQUE américaine Merrill Lynch a lancé, mardi, sur le marché international, un emprunt obligataire de 1,5 milliard de francs d'une durée de dix ans, sous la direction de Paribas.**

■ **LES COURS du pétrole ont progressé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut de référence *light sweet crude* échéance novembre a gagné 70 cents à 24,07 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris continue sur sa lancée



LA BOURSE de Paris était orientée à la hausse, mercredi 25 septembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,66 % pour s'établir à 2 095,26 points. Il avait ouvert sur un gain de 0,37 %.

Les opérateurs étaient soulagés par la décision prise la veille par la Réserve fédérale américaine (FED) de ne pas modifier sa politique monétaire. La plupart des analystes s'attendaient pourtant à un relèvement d'un quart de point du niveau des fonds fédéraux en raison de l'expansion rapide de la croissance américaine. Celui-ci aurait été de nature à déstabiliser Wall Street et, par ricochet, les Bourses européennes.

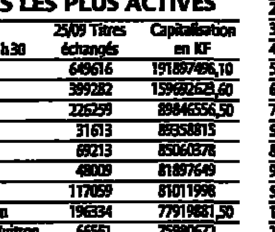
Malgré un accès de faiblesse du dollar après la décision de la FED, le franc français restait ferme, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3842 francs pour 1 deutschemark.

En France, les prix à la consommation restent sages (- 0,3 % au mois d'août selon l'Insee). Les opérateurs attendent maintenant les chiffres de la consommation des ménages durant l'été, qui seront publiés jeudi. L'annonce des résultats semestriels des sociétés contribue aussi à animer les séances. L'action Cipe France, dont les résultats ont augmenté de 47,88 %, est en hausse de 7,35 %.

Saint-Gobain, valeur du jour

L'ACTION Saint-Gobain a terminé la séance du mardi 24 septembre en nette progression. Elle a gagné 3,11 %, pour s'inscrire en clôture à 664 francs. Cette hausse est intervenue alors que les dirigeants du groupe participent actuellement à des réunions, organisées par des sociétés de Bourse, avec des gestionnaires.

Selon un participant à l'une de ces rencontres, les responsables de Saint-Gobain auraient mentionné *une activité soutenue de Poliet cet* été, une bonne tenue du marché brésilien et, enfin, des cessions à attendre dans le cadre du recentrage du groupe sur ses activités de base.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
Via Banque	143,80	[illegible]	-3,48
Cipe France Ly #	553	[illegible]	+88,09
Eiffage	302	[illegible]	-54,48
Filipacchi Medias	1009	[illegible]	+28,69
GTM-Entrepose	266	[illegible]	-22,56
Axa	296,90	[illegible]	-7,24
Axime	605	[illegible]	+60,47
Galeries Lafayette	1530	[illegible]	+28,14
Casino Guich.ADP	*139,50*	[illegible]	*+29,32*
Spir Communication	475	[illegible]	+5,79
BAISSES, 12h30			
SGE	88,60	[illegible]	-17,58
Rochette (La)	25,40	[illegible]	-22,91
Credit National	292,50	[illegible]	-18,75
Jean Lefebvre	270	[illegible]	-4,25
UIC	37,90	[illegible]	-35,65
Sagem SA	3000	[illegible]	+9,09
BIC	697	[illegible]	+39,95
NRJ #	615	[illegible]	+24,49
Selectibanque	83,60	[illegible]	-16,48
Comptoir Entrep.1	11,20	[illegible]	+33,17

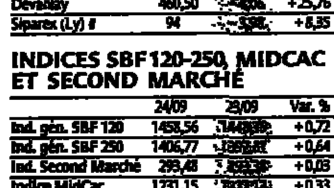
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	25/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	649616	191897496,10
Elf Aquitaine	399282	159692628,60
Total	226259	89846556,50
Carrefour	31613	89358815
Canal +	69213	85060378
L'Oreal	48009	81897649
BIC	117059	81011998
Alcatel Alsthom	196334	77919881,50
LVMH Moet Vuitton	66551	75980672
Societe Generale	*107552*	*62546492*

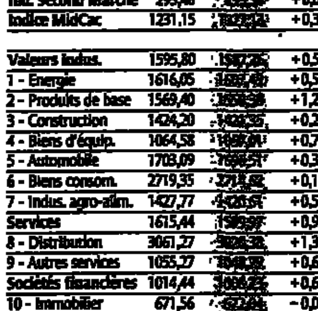
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

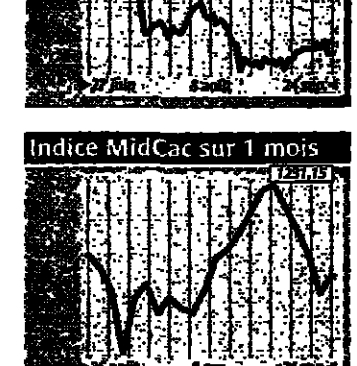
HAUSSES, 12h30	Cours au 25/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
Norbert Dentres #	700	[illegible]	+10,93
Sidergie	659	[illegible]	+35,87
Lectra Syst.(B) #	13,80	[illegible]	+67,27
Albert S.A (Ns)	132,30	[illegible]	-6,17
Sofco (Ly)	84,85	[illegible]	-22,15
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	13	[illegible]	-0,76
Gel 2000	*60*	[illegible]	*-31,03*
Altran Techn.nouv.	1269	[illegible]	—
Devanlay	460,50	[illegible]	+25,76
Siparex (Ly) #	94	[illegible]	+8,35

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	24/09	23/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1458,56	[illegible]	+0,72
Ind. gén. SBF 250	1406,77	[illegible]	+0,64
Ind. Second Marché	293,48	[illegible]	+0,03
Indice MidCac	1231,15	[illegible]	+0,33
Valeurs indus.	1595,80	[illegible]	+0,51
1 - Energie	1616,05	[illegible]	+0,53
2 - Produits de base	1569,40	[illegible]	+1,23
3 - Construction	1424,20	[illegible]	+0,20
4 - Biens d'équip.	1064,58	[illegible]	+0,72
5 - Automobile	1703,09	[illegible]	+0,39
6 - Biens consom.	2719,35	[illegible]	+0,17
7 - Indus. agro-alim.	1427,77	[illegible]	+0,50
Services	1615,44	[illegible]	+0,97
8 - Distribution	3061,27	[illegible]	+1,35
9 - Autres services	1055,27	[illegible]	+0,62
Sociétés financières	1014,44	[illegible]	+0,62
10 - Immobilier	671,56	[illegible]	-0,07
11 - Services financ.	1001,40	[illegible]	+0,77
12 - Sociétés invest.	1303,95	[illegible]	+0,43





Progression à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mercredi 25 septembre en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a progressé de 0,84 %, pour s'inscrire en clôture à 21 350,67 points.

La veille, Wall Street avait cédé du terrain, affectée par la chute de l'action ATT, après que le groupe eut averti que son résultat par action au troisième trimestre serait inférieur d'environ 10 % aux attentes des analystes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 20,71 points (– 0,37 %), à 5 874,03 points.

Le marché new-yorkais était resté calme, après une petite flambée intervenue à la suite de la décision de la Réserve fédérale (Fed) de laisser inchangés ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux est resté fixé à 5,25 %, alors que les analystes prévoyaient en majorité une hausse de 0,25 %. Le statu quo de la Fed a rassuré les investisseurs sur l'absence de pressions inflationnistes aux Etats-Unis.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est retombé en dessous du seuil de 7 %, à 6,99 %, contre 7,02 % lundi soir.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/09	Cours au 23/09	Var. en %
Paris CAC 40	2081,50	[redacted]	+0,69
New-York/DJ indus.	5895,85	[redacted]	+0,02
Tokyo/Nikkei	21172	[redacted]	+0,28
Londres/FT100	3907,50	[redacted]	....
Francfort/Dax 30	2638,45	[redacted]	+0,43
Frankfort/Commer.	921,14	[redacted]	+0,29
Bruxelles/Bel 20	2085,55	[redacted]	-0,01
Bruxelles/Général	1750,46	[redacted]	-0,01
Milan/MIB 30	961	[redacted]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	383,80	[redacted]	+0,39
Madrid/Ibex 35	359,92	[redacted]	+0,29
Stockholm/Affarsal	1575,82	[redacted]	—
Londres FT30	2825,40	[redacted]	-0,19
Hong Kong/Hang S.	11546,70	[redacted]	-0,65
Singapour/Strait t	2160,27	[redacted]	+0,16

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/09	24/09
Alcoa	58,50	58,62
American Express	45	45,12
Allied Signal	63,12	64
AT & T	51,50	57,25
Bethlehem	9,87	9,87
Boeing Co	94,25	94,62
Caterpillar Inc.	75,37	75
Chevron Corp.	*62,37*	*62,50*
Coca-Cola Co	51,62	51,25
Disney Corp.	62,75	63,62
Du Pont Nemours&Co	*87,62*	*86,87*
Eastman Kodak Co	76	76,37
Exxon Corp.	86,25	86,62
Gén. Motors Corp.H	48,37	48,75
Gén. Electric Co	90	88,62
Goodyear T & Rubbe	47,75	47,75
IBM	124,12	124,25
Intl Paper	42,75	43
J.P. Morgan Co	88,62	89,75
Mc Don Dougl	51,37	51,12
Merck & Co.Inc.	68,87	69,37
Minnesota Mng.&Mfg	69,75	70
Philip Moris	91,75	91,62
Procter & Gamble C	95,12	93,75
Sears Roebuck & Co	45,75	46
Texaco	95,12	95
Union Carb.	45,37	45
Utd Technol	119,25	119,37
Westingh. Electric	18,50	18,62
Woolworth	21,25	21,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/09	23/09
Allied Lyons	4,50	4,57
Barclays Bank	9,32	9,39
B.A.T. industries	4,50	4,56
British Aerospace	10,37	10,42
British Airways	5,37	5,42
British Gas	2,02	2,01
British Petroleum	6,35	6,34
British Telecom	*3,67*	*3,69*
B.T.R.	2,67	2,68
Cadbury Schweppes	5,08	5,09
Eurotunnel	1,08	1,11
Glaxo	9,60	9,59
Grand Metropolitan	4,71	4,74
Guinness	4,58	4,59
Hanson Plc	1,56	1,58
Great Ic	6,25	6,23
H.S.B.C.	11,56	11,73
Impérial Chemical	8,28	8,30
Legal	7,85	7,71
Marks and Spencer	4,96	5,01
National Westminst	6,61	6,67
Peninsular Orienta	5,77	5,83
Reuters	7,54	7,53
Saatchi and Saatch	1,16	1,13
Shell Transport	9,70	9,70
Tate and Lyle	4,77	4,74
Univeler Ltd	13,74	13,85
Zeneca	15,46	15,59

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/09	23/09
Allianz Holding N	2694	2704
Basf AG	48,06	47,18
Bayer AG	56,39	55,44
Bay hyp&Wechselbk	42,53	42,25
Bayer Vereinsbank	52,58	51,85
BMW	873,50	870
Commerzbank	342,70	341,30
Continental AG	*26,77*	*26,69*
Daimler-Benz AG	83,70	83,95
Degussa	537,50	532
Deutsche Babcock A	55,50	55,20
Deutsche Bank AG	72,37	71,90
Dresdner BK AG FR	40,77	40,75
Henkel VZ	64,45	64,30
Hoechst AG	55,01	54,91
Karstadt AG	528	520
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	965	956
DT. Lufthansa AG	214	214,20
Man AG	393,10	399
Mannesmann AG	562,70	559,30
Mettallges AG	26,88	27,05
Preussag AG	376,50	371
Rwe	56,75	56,50
Schering AG	116,45	113,30
Siemens AG	79,02	78,98
Thyssen	273,50	273
Veba AG	79,18	78,85
Viag	580,50	580,70
Wellag AG	924	922



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse mercredi 25 septembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 24 centièmes, à 124,36 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,17 %, soit *0,03 % au-dessus du rendement de* l'emprunt d'Etat allemand de même échéance. Les opérateurs étaient soulagés par la décision prise la veille par la Réserve fédérale américaine de ne pas modifier sa politique monétaire. Le rendement de l'emprunt américain à trente ans s'était détendu, mardi, revenant de 7,04 % à 6,99 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi *matin*, à 3,44 %, le niveau du loyer de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

123,88

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	[illegible]	7,01	[redacted]
Allemagne	2,94	[illegible]	7	[redacted]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	8,12	[redacted]
Italie	8,12	[illegible]	9,46	[redacted]
Japon	0,47	[illegible]	—	[redacted]
Etats-Unis	5,19	[illegible]	7,02	[redacted]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/09	Taux au 23/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,96	[illegible]	101,33
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,61	[illegible]	102,81
Fonds d'État 7 à 10 ans	*6*	[illegible]	103,47
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,28	[illegible]	103,59
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,87	[illegible]	105,05
Obligations françaises	6,31	[illegible]	108,79
Fonds d'État à TME	-1,98	[illegible]	101,24
Fonds d'État à TRE	-1,64	[illegible]	101,19
Obligat. franç. à TME	-1,98	[illegible]	101,01
Obligat. franç. à TRE	+0,09	[illegible]	100,42

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 24/09	Vente 24/09	Achat 23/09	Vente 23/09
Jour le jour	[redacted]	—	[illegible]	—
1 mois	[redacted]	3,59	[illegible]	3,50
3 mois	[redacted]	3,68	[illegible]	3,62
6 mois	[redacted]	3,77	[illegible]	3,75
1 an	[redacted]	3,90	[illegible]	3,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 24/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	86045	[redacted]	124,14	[illegible]	124,12
Mars 97	3312	[redacted]	123,98	[illegible]	123,98
Juin 97	14	[redacted]	122,80	[illegible]	122,90
Sept. 97	—	[redacted]	—	[illegible]	...
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	22547	[redacted]	96,21	[illegible]	96,20
Mars 97	4235	[redacted]	96,16	[illegible]	96,15
Juin 97	1816	[redacted]	96,04	[illegible]	96,04
Sept. 97	788	[redacted]	95,88	[illegible]	95,87
ECU LONG TERME					
Déc. 96	4936	[redacted]	92,98	[illegible]	92,94
Mars 97	—	[redacted]	...	[illegible]	—

CONTRATS À *TERME SUR INDICE CAC 40*

Échéances 24/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	15248	[redacted]	2087	[illegible]	2086
Oct. 96	3399	[redacted]	2090	[illegible]	2091
Nov. 96	200	[redacted]	2094	[illegible]	2096
Déc. 96	3563	[redacted]	2101,50	[illegible]	2102

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1255 | US/DM ↘ 1,5013 | US/¥ ↘ 109,1300 | DM/F → 3,3874 | £/F ↗ 7,9855

Net repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en baisse, mercredi matin 25 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,5050 deutschemark, 109,75 yens et 5,0950 francs. Le billet vert s'était brutalement replié, la veille, après la décision de la Fed américaine de ne pas relever ses taux directeurs. Une hausse du niveau des fonds fédéraux lui aurait profité, en augmentant sa rémunération. Certains analystes craignent maintenant que la monnaie américaine n'accentue son repli ces prochaines semaines, ce qui pourrait provoquer des tensions sur le marché des devises européennes.

Malgré la chute du dollar, le franc restait ferme, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3840 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling s'inscrivait à 7,97 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/09	% 23/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,7400	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,4460	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1255	[illegible]	4,8400	5,4400
Belgique (100 F)	16,4505	[illegible]	15,8600	16,9800
Pays-Bas (100 fl)	302,0700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3635	[illegible]	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,1900	[illegible]	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2175	[illegible]	7,8200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9855	[illegible]	7,5300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1420	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	77,8300	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	414,6200	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	79,2500	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1450	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0255	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3250	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7459	[illegible]	3,4600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6715	[illegible]	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	113,0500	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	25/09	24/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5013	1,5124	-0,74
TOKYO : USD/Yens	109,1300	109,9600	-0,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1232	5,1222	5,1342	5,1322
Yen (100)	4,6710	4,6684	4,6726	4,6686
Deutschemark	3,3904	3,3900	3,3839	3,3834
Franc Suisse	4,1527	4,1485	4,1438	4,1389
Lire ital. (1000)	3,3619	3,3579	3,3690	3,3653
Livre sterling	7,9702	7,9640	7,9827	7,9770
Peseta (100)	4,0280	4,0234	4,0268	4,0215
Franc Belge	16,471	16,462	16,444	16,433

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	3,53	3,56
Eurodollar	5,41	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,03	3,03	3,09

L'OR

	cours 24/09	cours 23/09
Or fin (k. barre)	62800	62800
Or fin (en lingot)	63500	63150
Once d'Or Londres	381	382,30
Pièce française(20f)	362	361
Pièce suisse (20f)	361	362
Pièce Union lat(20f)	363	362
Pièce 20 dollars us	2440	2380
Pièce 10 dollars us	1320	1312,50
Pièce 50 pesos mex.	2340	2340

LE PÉTROLE

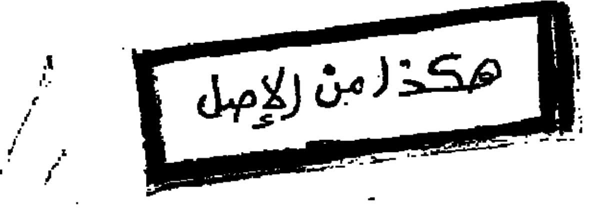
En dollars	cours 24/09	cours 23/09
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/09	23/09
Dow-Jones comptant	219,32	219,25
Dow-Jones à terme	366,05	365,51
CRB	244,39	243,84

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1886	1858
Cuivre à 3 mois	1893	1871
Aluminium comptant	1354,50	1368
Aluminium à 3 mois	1391	1403,50
Plomb comptant	772,50	761
Plomb à 3 mois	774	763
Etain comptant	6000	6005
Etain à 3 mois	6050	6051
Zinc comptant	994	993
Zinc à 3 mois	1019,50	1018
Nickel comptant	7145	7150
Nickel à 3 mois	7251	7255

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,90	4,89
Platine à terme	388,50	388,50
Palladium	118,50	118,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,30	4,23
Maïs (Chicago)	3,11	3,14
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	256,50	254,80
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	35,50	37
Orge (Londres)	101,50	101,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1362	1367
Café (Londres)	1568	1570
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,05	1,05



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,64 %
CAC 40 : 2094,83

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	888	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Renault (T.P.)	1610	1606	- 0,24	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	1860	[illegible]	+ 0,26	01/10/93
Saint Gobain(T.P.)	1190	1177	- 1,09	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	985	[illegible]	—	01/08/96
Accor	638	640	+ 0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,80	140,30	+ 0,35	[illegible]
Air Liquide	839	839	—	03/06/96
Alcatel Alsthom	395,50	397,40	+ 0,48	[illegible]
Axa	286	296,90	+ 3,81	[illegible]
Axime	583	[illegible]	+ 3,77	[illegible]
Bail Investis.	750	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	523	518	- 0,95	[illegible]
Bazar Hot. Ville	455	452	- 0,65	[illegible]
Bertrand Faure	185	186,50	+ 0,81	[illegible]
BIC	712	697	- 2,10	[illegible]
BIS	508	510	+ 0,39	[illegible]
B.N.P.	190,10	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno.	475,50	477,50	+ 0,42	[illegible]
Bongrain	2300	2300	—	15/05/96
Bouygues	469	465	- 0,85	[illegible]
Canal +	1207	1221	+ 1,15	[illegible]
Cap Gemini	229	229,10	+ 0,04	[illegible]
Carbone Lorraine	720	722	+ 0,27	[illegible]
Christian Dior	643	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	169	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Cipe France Ly #	517	553	+ 6,96	[illegible]
Clarins	770	777	+ 0,90	[illegible]
Club Mediterranee	371,50	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Coflexip	210,10	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Colas	719	720	+ 0,13	[illegible]
Comptoir Entrep.1	11,40	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Comptoir Moder.	2448	2443	- 0,20	[illegible]
CPR	407	408	+ 0,24	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Cred.Fon.France	66,50	66,30	- 0,30	[illegible]
Credit Local Fce	436,50	441,50	+ 1,14	[illegible]
Credit Lyonnais CI	140,50	145	+ 3,20	[illegible]
Credit National	309,30	292,50	- 5,43	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	207	212	+ 2,41	[illegible]
Damart	3640	3660	+ 0,54	[illegible]
Danone	732	742	+ 1,36	[illegible]
Dassault-Aviation	905	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Dassault Electro	340	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Dassault Systemes	206	206,50	+ 0,24	[illegible]
De Dietrich	174	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Degremont	402,50	412	+ 2,36	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,50	37	- 1,33	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	166,50	165	- 0,90	[illegible]
Docks France	1230	1228	- 0,16	[illegible]
Dynaction	122,50	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Eaux (Gle des)	531	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Eiffage	285	[illegible]	+ 5,96	[illegible]
Elf Aquitaine	399,10	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Eramet	303,20	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Eridania Beghin	779	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Essilor Intl	1345	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Essilor Intl ADP	998	998	—	[illegible]
Esso	535	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Eurafrance	2070	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,10	11,10	—	[illegible]
Europe 1	1098	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Eurotunnel	8,60	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Filipacchi Medias	960	[illegible]	+ 5,10	[illegible]
Fimalac	430	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Finextel	75,10	75,25	+ 0,19	[illegible]
Fives-Lille	450	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4374	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Galeries Lafayette	1480	[illegible]	+ 3,37	[illegible]
GAN	114	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Gascogne (B)	430	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	365	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Gaz et Eaux	1998	2016	+ 0,90	[illegible]
Geophysique	317	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
G.F.C.	405	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	376	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	87,50	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Lafarge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1699	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
LVMH Moet Vuitton	1133	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Eaux	468	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marine Wendel	435	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metaleurop	51,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metrologie Inter.	14,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Michelin	258,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moulinex	90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-Est	126	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nordon (Ny)	330	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	628	615	[illegible]	[illegible]
OLIPAR	90,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas	332,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pathe	1310	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney	221,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pernod-Ricard	275,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Peugeot	572	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1865	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	424	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Primagaz	535	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promodes	1321	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Publicis	433,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Remy Cointreau ■	125,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Renault	119,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rexel	1394	1400	[illegible]	[illegible]
Rhone Poulenc A	139,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochette (La)	26,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Roussel Uclaf	1190	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4210	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sade (Ny)	181	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sagem SA	3080	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Gobain	664	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Louis	1215	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salomon (Ly)	4569	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salvepar (Ny)	410	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sanofi	423,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sat	1724	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saupiquet (Ns)	710	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Schneider SA	238	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCOR	199,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.E.B.	891	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sefimeg	363,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEITA	198	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Unilever #	810	[illegible]	- 0,61	[illegible]
United Technol. #	608	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Vaal Reefs #	438	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Volkswagen A.G #	1950	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,90	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Western Deep #	174,10	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Yamanouchi #	109,60	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Zambia Copper	4,20	[illegible]	+ 2,85	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,43	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,51	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,51	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,75	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,59	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,62	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,25	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,35	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,03	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,30	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,85	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,88	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,04	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,68	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,95	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,75	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,93	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,33	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	119,30	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	119,42	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,91	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES — Cours précéd. — Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	1152	[illegible]
Fiat Ord.	14,65	[illegible]
Gevaert	293	[illegible]
Gold Fields South ■	134,40	[illegible]
Kubota Corp.	28	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 SEPTEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	117	[illegible]
Coil	236,90	[illegible]
Electronique D2	471	[illegible]
FDM Pharma n.	207	[illegible]
Genset	261,80	[illegible]
High Co.	210	[illegible]
Infonie	195	[illegible]
Joliez-Regol	100,10	[illegible]
Mille Amis	103,40	[illegible]
Picogiga	146	[illegible]
Proxidis	55,50	[illegible]
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1440	[illegible]
Nobel ◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	165	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22521,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	237,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1231,27	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1759,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,90	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	698,07	[illegible]

SOCIETE GENERALE	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37248,70	[illegible]
Actimonétaire D	31703,08	[illegible]
Cadence 1 D	1074,42	[illegible]
Cadence 2 D	1062,18	[illegible]
Cadence 3 D	1049,71	[illegible]
Capimonétaire C	403,21	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SPORTS

UEFA Sur les cinq clubs disputant le championnat de France de première division de football, deux seulement ont passé le premier tour de la Coupe de l'UEFA. ● MONACO, déjà vainqueur au match aller (1-0), s'est de nouveau imposé (3-1) face à Cracovie, en dépit de l'expulsion de Dumas. ● METZ, qui avait fait match nul (0-0) à Innsbruck, s'est qualifié en gagnant sa première rencontre européenne à domicile (1-0), grâce à un but de Song. ● GUINGAMP ET LENS, qui avaient un but de handicap après les matches aller, n'ont pu renverser la situation en obtenant le nul (1-1) contre, respectivement, l'Inter de Milan et la Lazio de Rome. ● MONTPELLIER quitte la Coupe dans les mêmes conditions, après sa défaite (1-0) face au Sporting de Lisbonne. ● TENANT du titre, le Bayern de Munich a été, pour sa part, renvoyé au championnat d'Allemagne par le FC Valence.

Le FC Metz a grappillé le droit de poursuivre son parcours européen

En panne d'attaquants, le club lorrain a néanmoins obtenu sa première victoire européenne à domicile, face aux Autrichiens du FC Tirol. Il s'est ainsi qualifié pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, comme Monaco, alors que Lens, Montpellier et Guingamp ont été éliminés

METZ
de notre envoyé spécial

Au terme de trois immenses foulées, il a caressé le ballon de sa nouvelle chaussure orange. Avant que la pichenette ne se transforme en un geste talentueux mais vain, Rigobert Song a surgi pour gifler le cuir au fond des filets. Robert Pires a alors refermé son compas pour ajuster ses minuscules foulées, jambes raides et bras repliés, et se diriger, seul, à l'opposé des accolades échangées par ses camarades, afin de réclamer la reconnaissance de la tribune principale du stade Saint-Symphorien.

FOOTBALL

En dépit de cette passe décisive qui a permis, mardi 24 septembre, au FC Metz de se qualifier pour les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA face au FC Tirol (1-0), le nouvel ambassadeur de la Lorraine est resté en retrait de ses prestations coutumières. Depuis le départ, au printemps, de son compère Cyril Pouget vers le Servette de Genève, Robert Pires s'est contenté d'un « coup du chapeau » contre Strasbourg. Mais, surtout, le maigre butin de l'attaquant messin en championnat n'a pas été compensé par les performances de Mariano Bombarda, classé second buteur en première division néerlandaise l'an passé. Recruté à la hâte sur la foi de quelques cassettes vidéo, l'ancien avant-centre du FC Groningue, perdu dans des schémas de jeu rapide, s'est surtout distingué par une étonnante lenteur.

Mardi, Mariano Bombarda était sur le banc de touche. Pourtant, les protégés du fantasque président Carlo Molinari ont à nouveau souffert de leur mutisme à l'approche des buts adverses. Devant des défenseurs autrichiens capables de bafouer les règles élémentaires du football en relançant régulièrement dans l'axe de leur but, les Messins ont assuré un service minimum. Cette performance moyenne pourrait pourtant suffire à résoudre les pannes offensives des « grenats ».

Depuis plusieurs semaines, Bernard Zénier, un ancien joueur du club reconverti dans le rôle de recruteur, sillonne l'Europe à la recherche du prochain alter ego de Robert Pirès, dans la perspective d'un départ de Mariano Bombarda « sous deux semaines ». Mais un recrutement aussi tardif défie tout projet budgétaire raisonnable. En décrochant leur billet pour d'autres frissons hors de l'Hexagone, les Messins ont aussi fourni à leur trésorier de sérieux arguments pour répondre aux desideratas parfois démesurés des grands clubs européens.

Le besoin soudain d'un joker témoigne cependant des inquiétudes des Messins. Si Robert Pires juge *« normale l'arrivée d'un autre attaquant, car on me demande beaucoup »*, Joël Muller, l'entraîneur messin, se montre plus catégorique : *« On ne dispose pas d'un effectif suffisant en qualité et en quantité pour se maintenir plusieurs années en haut du tableau. »* Avec cinquante-cinq millions de francs de budget – soixante-dix millions grâce à la Coupe d'Europe –, le FC Metz doit régulièrement gratter les fonds de tiroir pour ne plus se faire taxer de club « sympathique ». En dépit de l'appui d'un solide sponsor depuis 1984, certaines grandes entreprises locales – Citroën et, plus récemment, Swatch Mobile – rechignent à investir dans le fleuron du sport régional.

> « Malgré nos bons résultats de l'an passé, nous n'avons pas les finances pour franchir un palier supplémentaire »

Dans ce contexte restrictif, l'aventure européenne du FC Metz ne laisse pas beaucoup de place aux illusions les plus folles. La rencontre de mardi représentait pour le club l'occasion de signer sa première victoire à domicile dans une compétition européenne. Même le plus célèbre fait d'arme obtenu par les Messins, en 1984 contre le FC Barcelone, avait été construit grâce à une campagne victorieuse (4-2) au Nou Camp. Lors des autres participations à une Coupe d'Europe, Hambourg, Naples, Dresde, Anderlecht et Split avaient toujours douché les ambitions de Metz à Saint-Symphorien.

L'objectif modeste d'une « victoire à la maison » révèle également la paranoïa qui semble envahir peu à peu les clubs français. Privés à l'inter-saison de leurs meilleurs joueurs, souffrant d'un régime fiscal peu propice à des recrutements extravagants, et dotés de systèmes de merchandisage embryonnaires, de nombreux clubs, comme Metz, s'interrogent sur leur avenir proche. *« Malgré nos bons résultats de l'an passé, nous n'avons pas les finances pour franchir un palier supplémentaire. En terme de moyens et d'expérience, nous sommes encore loin du Racing Club de Lens. Alors l'intérêt de match en Coupe d'Europe est aussi de permettre à un groupe encore jeune de mûrir »*, explique Joël Muller.

En attendant de vérifier si l'écart de moyens entre le FC Metz et les gros budgets français – Paris-SG et Marseille, surtout –, se traduira sur le terrain, les dirigeants messins tentent d'anticiper. En 2000, l'application de la loi Pasqua relative à la limitation des subventions des clubs sportifs par les collectivités locales devrait pénaliser les clubs ne disposant du soutien d'importants sponsors privés. *« Nous avons déjà passé un marché public de communication avec le conseil général de la Moselle, en dehors de toute subvention. Plus tard il faudra faire face à la disparition du soutien de la mairie, c'est certain »*, explique Patrick Razurel, directeur administratif du club.

Mardi, la frénésie européenne a permis d'oublier momentanément ces tracas, face à une équipe incapable de se procurer une seule occasion de but. En cas de tirage au sort difficile, les Messins auraient l'occasion de se situer plus précisément parmi l'élite européenne et de s'offrir des fins de mois ambitieuses.

Fabrice Tassel

Le Bayern de Munich renvoyé au championnat d'Allemagne

MUNICH
de notre envoyé spécial

Ils ont battu le FC Valence, de peu, de trop peu (1-0). Ils disparaissent après le premier tour de la Coupe d'Europe de l'UEFA, cette compétition qu'ils avaient enlevée au printemps, grâce, notamment, à six victoires à l'extérieur. Et pourtant, il s'en est fallu d'un rien, mardi 24 septembre, pour que les joueurs du Bayern de Munich n'entament un tour d'honneur. C'est en effet en presque vainqueurs que Christian Ziege, Mehmet Scholl et Sammy Kuffour ont salué leurs supporteurs, qui continuaient à chanter en dépit de l'échec.

Il ne serait pas dit que les Munichois se laisseraient abattre par une élimination en coupe de l'UEFA : enflammée par les premiers rougeoiements de l'automne et par les débordements de la Fête de la bière, la Bavière, pays de cocagne et de houblon, ne l'est guère par la coupe dite « C3 ». *« La coupe des déçus »*, l'avait un jour brocardée le président et la conscience du Bayern, Franz Beckenbauer.

Après la sévère défaite (3-0) du match aller, à Valence, par le plus gros écart jamais enregistré par Munich en Coupe d'Europe, le milieu de terrain Mario Basler avait révélé qu'il ne miserait pas plus de 5 marks sur un éventuel retour de son équipe. *« Il faudrait pour cela que nous marquions dès le premier quart d'heure »*, avait-il précisé.

Son voeu a été prestement exaucé : il n'a pas fallu attendre plus de deux minutes pour voir Christian Ziege, le chouchou de l'Olympiastadion, ouvrir le score sur le premier corner, mal renvoyé par la défense de Valence. Le pari ironique de Basler paraissait alors d'autant mieux engagé que les « bleu et rouge » obtenaient un penalty moins de dix minutes plus tard, après un nouveau corner. L'occasion pour Jürgen Klinsmann de rattraper le cours d'un début de saison difficile. En petite forme, il n'a terminé que trois des sept premières rencontres de la Bundesliga. Mais son tir peu appuyé, facilement capté par Andoni Zubizarreta, le renverra à son spleen. Il le fera partager à toute son équipe.

L'ÉCHEC DE KLINSMANN

A Valence, les Munichois avaient baissé les bras après un quart d'heure d'attaques multiples et stériles. A domicile, leur poussée offensive aura duré une mi-temps, pas davantage. L'échec de Klinsmann a été suivi d'un récital bavarois mal maîtrisé, où chaque soliste s'est laissé entraîner à son air favori : Lothar Matthaus, d'un crochet de trop à 10 mètres du but ; Mehmet Scholl, d'une percée chaloupée, mais sans mordant, aux abords de la surface de réparation ; Basler, d'un coup franc de maraudeur, dans le petit filet, puis, plus tard, d'une avancée conquérante au milieu du terrain.

Mais tant d'efforts demeurèrent vains, et finirent par autoriser des Espagnols à entonner quelques staccatos de leur répertoire : passes courtes, incisives, contre-attaques assassines. A un quart d'heure de la fin, le remplaçant José Ignacio s'offrit le luxe de manquer la cible sur une action à quatre contre un. En dépit de quelques occasions (manquées), les Munichois avaient, eux, déjà renoncé.

Sans doute avaient-ils déjà la tête à ce qu'ils ont de plus cher : le championnat d'Allemagne. *« Bundesliga über alles »* semble en effet être la devise du Bayern de Munich, club de stars sur la pelouse, et de notabilités (sportives et autres) dans l'encadrement. Peu inspiré par la Coupe de l'UEFA, le club bavarois n'avait ainsi inscrit que 1,5 million de marks à la ligne « Revenus de la Coupe d'Europe » sur son budget 1996-97 : engagement recouvré avec les seules recettes télé du premier tour. L'an dernier, cette compétition présentait au moins l'intérêt de permettre au club le plus populaire d'Allemagne de rentrer dans le cercle fermé des vainqueurs des trois coupes d'Europe. Seuls l'Ajax d'Amsterdam, la Juventus de Turin et le FC Barcelone avaient réussi cet exploit avant eux. Ce sont ces adversaires que les Munichois rêvent de retrouver en Ligue des champions, épreuve plus prestigieuse et, surtout, plus rémunératrice.

Club vieux de quatre-vingt-seize ans, le Bayern se retourne volontiers sur son passé triomphal. Son staff est d'ailleurs largement composé de vieilles gloires, auteurs d'un mémorable triplé en Coupe des champions de 1974 à 1976. Aux côtés de Franz Beckenbauer, président, se retrouvent en effet Karl-Heinz Rummenigge vice-président, Uli Hoeness, manager, Sepp Maier, entraîneur des gardiens, Gerd Müller, formateur des jeunes. Même « Katsche » Schwarzenbeck, l'ancien stoppeur reconverti en commerçant, fournit le club en matériel de bureau. Pour tous ces anciens champions, la victoire de 1996, le premier trophée européen du Bayern depuis 1976, ne pouvait être qu'un premier pas vers la reconquête de ce prestige. Le second reste à faire.

Eric Collier

Deux clubs français qualifiés sur cinq

LES CLUBS français qualifiés pour la Coupe de l'UEFA ont enregistré, mardi 24 septembre, un triste bilan à l'occasion des matches retour du premier tour de la compétition. En infligeant trois buts aux Polonais de Cracovie (3-1), Monaco a certes rejoint Metz, vainqueur (1-0) du FC Tirol, dans le clan des qualifiés pour le deuxième tour. En revanche, Guingamp, Montpellier et Lens ont été éliminés par, respectivement, l'Inter de Milan, le Sporting de Lisbonne et la Lazio de Rome.

Monaco n'a pas véritablement tremblé pour s'imposer encore une fois face au Hutnik Cracovie. Après avoir ouvert le score grâce à Sonny Anderson, les Monégasques ont laissé filer le match pour se faire remonter à la 64e minute sur un pénalty dû à une faute de Franck Dumas. Piqués au vif, les joueurs de Monaco repartaient à l'assaut du but polonais. Par deux fois, grâce à Martin (81e min) et encore Anderson (83e min), Monaco trouvait l'ouverture pour l'emporter largement 3 buts à 1.

Corrigé sur son terrain (3-0) par les Milanais, à l'occasion du match aller, Guingamp s'est à nouveau trouvé en mauvaise posture dès la septième minute de jeu, après une « tête » italienne, mardi soir. Virtuellement éliminés, les Bretons ne pouvaient que tenter de sauver l'honneur : grâce au but de Christopher Wreh, à la 74e minute, les Bretons peuvent s'enorgueillir d'avoir partagé les points avec l'Inter de Milan, qui compte dans ses rangs Youri Djorkaeff, Jocelyn Angloma et autres Aaron Winter. En avant Guingamp aura tout loisir de se concentrer sur son maintien en première division et sa prochaine rencontre avec un PSG invaincu.

Lens avait également un retard à combler sur le terrain adverse. Battus (1-0) à l'aller avec six titulaire blessés, les Lensois n'ont pas baissé les bras, alors même que la Lazio de Rome ouvrait le score juste avant la mi-temps. Dès la reprise, les sang et or sont repartis à l'assaut des buts italiens. A force d'insistance, les Lensois ont trouvé la récompense de leurs efforts, avec un but du Tchèque Vladimir Smicer (67e min).

Seuls les Montpelliérains peuvent être franchement déçus par leur défaite (0-1). Impressionnés par leurs adversaires lors du match aller, ils se sont encore montrés trop timides pour concrétiser les occasions dont ils ont disposé en deuxième période, face à un leader du championnat portugais si peu fringant qu'il a été sifflé par son public.

Le peloton français ne crie plus misère

1997 verra la création de deux nouvelles équipes et des budgets en hausse

LE CYCLISME français redécouvre l'abondance. Après une année 1996 passée à sucer les cailloux dans la quasi-indifférence des sponsors, les coureurs se retrouvent soudain l'objet de toutes les sollicitudes. Au soir des courses, fourbus, ils voient défiler les directeurs sportifs. Les débauchages se font en force, à coups de zéros sur les chéquiers. Marc Durant (Agrigel-La Creuse), Stéphane Javalet (Aubervilliers-93), Yvon Sanquer (Mutuelle de Seine-et-Marne), tous ceux qui avaient sauvé l'emploi dans le peloton cette saison et conservé avec des bouts de ficelles un cyclisme français présentable ne peuvent que constater leur impuissance devant cette féroce concurrence.



CYCLISME

Deux nouvelles équipes aux énormes ambitions vont en effet faire leur apparition en 1997. Cofidis, dirigée par Cyrille Guimard, se lance pour trois ans dans le peloton avec un budget annuel oscillant entre 25 et 30 millions de francs. La Française des jeux, créée par Marc Madiot, s'est inscrite pour la même durée avec un budget avoisinant également 30 millions de francs. Dans le même temps, Vincent Lavenu a réussi à faire considérablement engraisser son équipe Petit Casino, dont les ressources quadruplent, passant de 6 à près de 25 millions de francs. L'équipe GAN, la pionnière, qui a prolongé d'un an sa présence dans le cyclisme, ferait presque figure de parent pauvre avec ses 23 millions de francs, quand, cette saison, elle faisait l'envie de tous. En ajoutant Festina, formation andorrane devenue française cet été, cinq équipes hexagonales vont pouvoir prétendre en 1997 à la première division quand il n'en figurait qu'une au début de 1996.

Dans un milieu aussi restreint, l'appel d'air est énorme, et le peloton français devrait passer de cent dix à cent quarante unités. Paradoxalement, l'afflux d'argent n'a pas suffi à faire rentrer les vedettes françaises, Laurent Jalabert ou Luc Leblanc, déjà bardées de solides contrats à l'étranger. Les formations hexagonales auront donc souvent des chefs de file étrangers : l'Anglais Chris Boardman à GAN, l'Américain Lance Armstrong à Cofidis, sans doute le Suisse Pascal Richard à Petit Casino, et l'Anglais Maximilian Sciandri à La Française des jeux.

INTÉRÊT FÉMININ

L'élargissement de la couverture télévisée des épreuves, le succès populaire qui ne se dément pas, l'intérêt du public féminin pour ce sport, mais également la professionnalisation d'un milieu qui a su rénover son image, expliquent l'engouement des nouveaux commanditaires.

« Le sponsoring cycliste va nous permettre de passer assez vite de l'ombre à la lumière », résume François Migraine, directeur général de Cofidis. Le numéro un français du crédit par téléphone estimait manquer de notoriété : *« Nous allons donc nous rendre à la rencontre du grand public, sur les routes. »* La Française des jeux invoque les mêmes arguments. *« Le cyclisme est un des rares sports où des gens souffrent sous vos couleurs »*, résume Agnès Gougeat, la responsable du sponsoring cycliste de GAN. Avant de revenir dans le peloton après vingt ans d'absence, la compagnie d'assurances était le troisième nom qui venait à l'esprit des sondés quand il leur était demandé de citer une entreprise de ce secteur. Quatre ans plus tard, GAN est devenu le premier.

Agnès Gougeat possède un dossier où sont classées les coupures de journaux relatives à l'équipe : la pile atteint 80 centimètres de haut. Depuis le record de l'heure de Chris Boardman, la revue de presse s'est encore étoffée et internationalisée. Pour le seul Tour de France, les retombées télévisées ont été évaluées à 17 millions de francs. L'équipe de Roger Legeay s'est particulièrement illustrée en 1996, remportant près de quarante victoires à ce jour. Mais, en 1995, la formation n'avait guère brillé. Le sponsoring cycliste reste un investissement à risque. *« En quatre ans, nous avons tout connu,* admet Agnès Gougeat. *Cette année, nous étions la seule grosse équipe française avec Festina. En 1997, la visibilité sera à partager avec la concurrence. »*

La bagarre pour montrer son maillot à l'avant du peloton risque donc d'être féroce la saison prochaine, et La Française des jeux regrette toujours amèrement d'avoir dû différer d'une année son arrivée dans le peloton. En 1996, Marc Madiot croyait bien avoir tout réglé : il avait un budget, une équipe et même un chef de file qui venait de donner son accord. Malheureusement, le veto du ministère du budget réduisait à néant ses efforts. L'équipe volait en éclats et le leader signait *in extremis* avec Deutsche Telekom : Bjarne Riis allait gagner quelque mois plus tard le Tour de France sous les couleurs allemandes...

Benoît Hopquin

■ **BOXE : Mike Tyson a renoncé,** mardi 24 septembre, à son titre de champion du monde des poids lourds WBC conquis en mars. Lennox Lewis, qui devait être son challenger dans le championnat WBC, a reçu 4 millions de dollars de compensation et disputera prochainement le titre laissé vacant à Oliver McCall. Tyson, lui, mettra en jeu son titre mondial WBA, le 9 novembre à Las Vegas, contre Evander Holyfield.

■ **CYCLISME : le Suisse Alex Zülle** a conservé la première place du classement général du tour d'Espagne, mardi 24 septembre, au terme de la dix-septième étape (165,7 km entre Sabananigo et Ampriu). Laurent Jalabert s'est classé deuxième de l'étape derrière le Colombien Oliverio Rincon. Au classement général, le Français comptait alors 1 min 10 s de retard sur Zülle.

■ **RUGBY** : le comité directeur du FC Auch a désavoué, mardi 24 septembre, l'équipe dirigeante en place. La liste « d'opposition », dans laquelle figure Jacques Fouroux, devrait s'installer prochainement aux commandes du FCA, marquant ainsi, sauf nouveau coup de théâtre, le retour de l'ex-entraîneur du XV de France dans le giron du rugby à quinze, après une longue escapade chez les « frères ennemis » du XIII. – *(Corres.)*

Deux éclipses dans le ciel d'automne

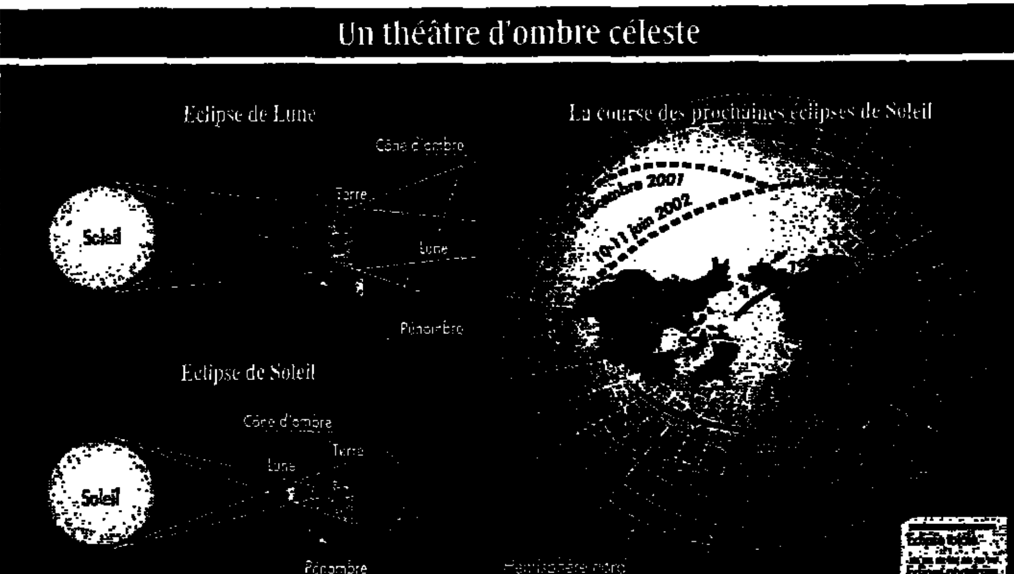
La Lune et le Soleil vont passer successivement dans la pénombre. Ces manifestations spectaculaires de la mécanique céleste ont contribué au progrès de l'astronomie

Deux éclipses, de Lune puis de Soleil, seront dans les prochains jours visibles depuis la France métropolitaine. Dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 septembre, la Lune disparaîtra dans l'ombre de la Terre, et le 12 octobre, notre satellite masquera partiellement le Soleil au regard des observateurs terrestres. Ceux-ci devront prendre quelques précautions pour protéger leurs yeux de ses rayons. L'observation de ces phénomènes, connus depuis l'Antiquité, et prédits avec toujours plus de précision, a permis à l'astronomie de faire de grands pas. Aujourd'hui, un dispositif installé au cœur des télescopes, le coronographe, permet de simuler des éclipses pour observer la couronne solaire. Mais, pour peu qu'elle soit totale, l'éclipse de Soleil continue de passionner les astronomes.

À CEUX qui avaient manqué, en début d'année, son immémorial numéro d'illusionniste, la Lune offre une séance de rattrapage. Dans la nuit du 3 au 4 avril, elle échappait aux rayons du Soleil pour disparaître quelques heures dans l'ombre de la Terre. Vendredi 27 septembre, à partir de 2 h 12 du matin, à Paris, notre satellite s'évanouira à nouveau dans la pénombre. Quelques jours plus tard, le 12 octobre, la Lune s'interposera cette fois entre le Soleil et la Terre, et promènera sur celle-ci un pinceau d'ombre, dont le maximum sera visible à 16 h 25, à Paris.

Ces jeux d'ombre sont connus depuis la plus haute Antiquité, et l'homme n'a eu de cesse de les prédire. À Babylone, les Chaldéens avaient établi le Saros, cette période de dix-huit ans et onze jours, au terme de laquelle les éclipses se reproduisent dans le même ordre, et avec des caractéristiques pratiquement identiques. Le nombre moyen d'éclipses par Saros est de 42 pour le Soleil et autant pour la Lune.

« *Mais il est possible que les Chinois aient précédé les Babyloniens*, précise Philippe de la Cotardière, spécialiste de l'histoire de l'astronomie et ancien président de la Société astronomique de France. *Des textes rapportent qu'en l'an 2160 avant J.-C., deux astronomes impériaux avaient été exécutés pour n'avoir pas prédit une éclipse de Soleil qui avait causé une grande terreur.* » Depuis, la précision des prédictions n'a cessé de s'améliorer, pour atteindre aujourd'hui le dixième de seconde.



Le mécanisme de l'éclipse de Lune repose sur le passage de notre satellite dans le cône d'ombre de la Terre. L'éclipse de Soleil s'appuie sur un jeu d'occultation, la Lune venant projeter un fin pinceau d'ombre sur la surface du globe terrestre. En France, la prochaine éclipse totale de Soleil aura lieu le 11 août 1999.

LES PRÉVISIONS DE THALÈS

Cette connaissance n'a pas toujours été purement académique. La chronique rapporte que la guerre entre Lydiens et Mèdes, en 585 avant J.-C. a été interrompue par une éclipse de Soleil. Hérodote raconte que cet événement avait été prévu par Thalès de Milet, mais son propos paraît sujet à caution. Plus véridique est l'aventure de Christophe Colomb, fait prisonnier par des indigènes jamaïcains en 1504, et libéré pour avoir prédit une éclipse de Lune grâce à un éphéméride. Hergé s'en est inspiré pour *Le Temple du Soleil*.

Plus récemment, comme le narrait l'astrophysicien Bradley Schaeffer au magazine *Sky & Telescope* (mai 1994), l'Indien Shawnee Tecumseh et son frère Tenskwatawa ont subjugué plusieurs tribus indiennes et les ont liguées contre les colons blancs en prédisant l'éclipse de Soleil du 16 juin 1806. Cette révolte tourna court. Tout comme celle menée par l'esclave noir américain Ted Turner, qui avait vu dans l'éclipse du 12 février 1831 un signe lui enjoignant de libérer son peuple.

Ces anecdotes ne doivent pas porter ombrage aux avancées scientifiques suscitées par l'observation attentive de ces phénomènes. C'est en remarquant que l'ombre portée de la Terre sur la Lune, pendant l'éclipse de Lune, était circulaire, qu'Aristarque de Samos (310-230 environ avant notre ère) a pu apporter l'une des premières preuves de la rotondité de la Terre. Mieux : il a pu évaluer les distances de la Lune et du Soleil à la Terre.

EINSTEIN CONFIRMÉ

Mais la contribution la plus fructueuse au progrès scientifique revient en fait à l'observation des éclipses de Soleil. Lorsque notre étoile se trouve entièrement occultée, elle dévoile une intense activité périphérique qui, en temps normal, échappe au regard, parce que fondue dans l'intense luminosité produite par notre étoile. Pour profiter de ce contraste, qui ne dure que quelques minutes lors d'une éclipse totale, des expéditions ont été mises sur pied dès le XVIIIe siècle.

C'est ainsi que fut mise en évidence, en 1868, l'existence de protubérances d'hydrogène à la surface du Soleil. Ces projections peuvent s'élever jusqu'à 200 000 kilomètres d'altitude. Mais le pas le plus spectaculaire revient à Arthur Eddington (1882-1944). Sur des clichés pris à l'occasion de l'éclipse de 1919, visible de l'Amérique du Sud à l'Afrique de l'Ouest, il observa que les étoiles visibles à proximité du Soleil ne semblaient pas à leur place. Il démontra que cet effet était dû à la déviation de leur lumière par la masse du Soleil, confirmant ainsi de manière éclatante une conséquence de la théorie de la relativité générale qu'Einstein venait de formuler.

Les efforts des scientifiques ont ensuite porté sur la reproduction d'éclipses artificielles. C'est le Français Bernard Lyot qui réussit le premier, en 1930, avec la mise au point du coronographe. Cet instrument composé d'un disque métallique placé au foyer d'un télescope, permet d'occulter l'image du disque solaire et d'observer ainsi sa couronne en dehors des éclipses. Monté aussi sur des satellites, tels Yohkoh ou Soho, ce dispositif autorise des études plus approfondies encore.

Les astronomes vont-ils pour autant négliger les éclipses naturelles ? Celle du 12 octobre, partielle, ne leur donnera que l'occasion de régler leurs appareils. En revanche, les éclipses totales offrent toujours une image meilleure que celles fournies par les coronographes des télescopes spatiaux, dont la taille limite l'ouverture et la focale. « *Les observations sont complémentaires* », assure Serge Koutchmi, de l'Institut d'astrophysique de Paris.

Il attend avec impatience les prochaines éclipses totales. Celle du *10 août 1999*, par exemple, qui plongera brusquement le nord de la France dans l'obscurité. Pendant quelques minutes fugaces, le Soleil n'offrira plus alors aux regards que sa chevelure incandescente.

Hervé Morin

Nuit et jour

● Eclipse de Lune : vendredi 27 septembre, la pleine Lune entrera dans la pénombre à 2 h 12, à Paris. Mais elle ne sera véritablement dans l'ombre qu'une heure plus tard. La totalité, qui désigne le pic d'occultation de notre satellite, interviendra à 4 h 54. La Lune prendra alors une teinte variable selon la composition de l'atmosphère. Elle émergera de l'ombre à 6 h 36 et retrouvera définitivement la lumière à 7 h 36.

● Eclipse partielle de Soleil : samedi 12 octobre, à 15 h 06, alors que le Soleil sera encore à 30 degrés au-dessus de l'horizon, il sera progressivement masqué par la Lune. Celle-ci ne le recouvrira cependant pas entièrement. Au maximum de l'éclipse, à 16 h 25, le Soleil ne sera occulté qu'à 58,9 %. Il sera encore à 23 degrés d'altitude. Lorsqu'il sera totalement délivré de son emprise, il sera 17 h 37.

Sources : Bureau des longitudes ; Institut d'astrophysique de Paris.

Attention les yeux !

L'observation d'une éclipse de Lune ne présente pas de danger car notre satellite est alors plongé dans l'ombre de la Terre. Si l'atmosphère s'y prête, la lumière orangée qui en émane peut être regardée sans précautions et la surface de la Lune observée grâce à un petit télescope ou à de bonnes jumelles. Pour une éclipse de Soleil, il en va tout autrement. « *Regarder le Soleil en face, ne serait-ce que pendant dix secondes, peut causer des dégâts irréversibles à la rétine* », prévient Serge Koutchmi, de l'Institut d'astrophysique de Paris.

***Même en partie masqué par la Lune, le Soleil* reste dangereux pour l'œil. Pour s'en protéger, pas moins de quatre ou cinq paires de lunettes de Soleil seraient nécessaires. Aussi Serge Koutchmi recommande-t-il à l'observateur amateur de se munir avec un masque de soudeur ou, à défaut, d'interposer entre ses yeux et notre étoile deux morceaux de Mylar, un textile très finement tissé, *pour faire écran. Ainsi équipé, et pour peu que le ciel soit dégagé*, on pourra admirer, samedi 12 octobre à partir de 15 h 6, l'occultation partielle de l'astre du jour.**

Le nouveau directeur de l'Inserm définit son programme

SIX SEMAINES après sa nomination au poste de directeur général de l'Inserm (*Le Monde* du 20 juillet et daté des 28-29 juillet), le professeur Claude Griscelli a dévoilé il y a quelques jours les grands axes de la politique qu'il entend mener à ce poste. Soucieux de ne pas alimenter la polémique avec son prédécesseur Philippe Lazar, le professeur Griscelli a tenu à souligner qu'il prenait la tête d'« *un organisme bien organisé, sain et doté de moyens financiers tout à fait acceptables* ».

L'année 1997 sera néanmoins marquée, pour l'Inserm, par d'importants efforts d'adaptation. Le nouveau directeur général a pris la décision de « *conserver aux unités de recherche de soutien des programmes comparables à ceux de l'année précédente, voire dans certains cas augmentés* ». « *Je pense que les chercheurs seront étonnés de ce qu'ils pourront* in fine *recevoir, l'argent arrivant directement aux unités de recherche dépassera, hors salaires du personnel, 400 millions de francs* », nous a expliqué le professeur Griscelli. Mais cela ne sera possible qu'au moyen d'une réduction des crédits de fonctionnement administratifs de plus de 10 %. Le budget global de 1997 se situe aux alentours de 2,7 milliards de francs (y compris les ressources externes). Il n'a pratiquement pas bougé en francs courants (+ 0,31 % par rapport à 1996), ce qui, compte tenu de l'inflation, correspond à une très légère baisse en francs constants.

> « Une stratégie et une politique fondées sur l'animation et la coordination »

Le nouveau directeur général n'envisage pas « *pour l'instant* » de bouleverser la structure complexe qui, au sein de l'Inserm, a pour objet de procéder aux évaluations de travaux de recherche menés dans cet institut. Les nombreuses commissions spécialisées et le conseil scientifique restent donc pour l'heure en place. Le professeur Griscelli va néanmoins mettre prochainement en place une « *mission scientifique* » étroitement associée à la direction générale.

« *Jusqu'ici, le directeur général n'était entouré que de quelques scientifiques qui l'aidaient dans des choix pas toujours faciles*, explique le professeur Griscelli. *Ce système est à mes yeux très insuffisant. Cette nouvelle "mission" m'aidera à définir une stratégie et une politique fondées sur l'animation et la coordination de la recherche. Il nous faut beaucoup plus d'écoute, de visites de terrain et de proximité.* » Les nomination de membres de cette future mission sont imminentes.

L'heure n'est plus, pour le nouveau directeur général, aux généralités qui ont pu prévaloir dans le champ de la recherche nationale. En d'autres termes, il faudra trouver, selon lui, les moyens de collaborations véritables au service de la santé humaine, avec le CNRS, l'INRA, le CEA. « *J'estime que la déontologie et l'éthique imposent aujourd'hui une politique de grande ouverture. Il faut en finir avec la concurrence, faire preuve de solidarité, nous soutenir mutuellement.* »

Au-delà des grandes thématiques fondamentales de la recherche médicale (génétique, biologie cellulaire, neurosciences, cancérologie, microbiologie infectieuse et métabolisme), l'accent devrait, enfin, être mis sur la recherche clinique et la santé publique, l'Inserm devant nouer de nouveaux moyens avec le monde hospitalo-universitaire dont il est, pour partie issu.

Jean-Yves Nau

La crise de la « vache folle » entretient les soupçons sur certains insecticides

Des éleveurs d'outre-Manche accusent les produits organo-phosphorés d'être l'une des causes de l'épizootie, mais les scientifiques restent sceptiques

UNE « VACHE FOLLE » n'y retrouverait pas ses prions. Alors que la Grande-Bretagne vient de suspendre son plan d'abattage sélectif de bovins, sur la foi d'une étude selon laquelle l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) s'éteindra d'elle-même d'ici cinq ans (*Le Monde* du 21 septembre), des fermiers anglais accusent certains insecticides, dits « organo-phosphorés », d'être tout à la fois l'une des causes de l'épizootie et l'origine de troubles de la santé chez les éleveurs de moutons. Ces soupçons laissent la plupart des chercheurs dubitatifs. Ils témoignent, toutefois, de la confusion entourant un dossier qui demeure, pour la communauté scientifique, une énigme.

Les produits chimiques incriminés sont familiers aux paysans. Les organo-phosphorés, molécules de synthèse développées dans les années 50, ont, depuis plusieurs années, remplacé les organo-chlorés – et notamment le lindane – rendus dangereux par leur rémanence, dans la lutte contre les parasites des animaux. Utilisés à grande échelle sur les bovins, surtout pour la prophylaxie du varron (larve provoquant des tumeurs sur l'épiderme), ils sont aussi très largement employés pour traiter les ovins contre les tiques, poux et autres acariens de la gale. Une fois par an, moutons et brebis vont au « bain » ou passent à la « douche » : on les débarrasse ainsi des intrus.

Ces « agents nettoyants », qui agissent sur le système nerveux des parasites, auraient-ils des effets eux aussi indésirables ? On peut aujourd'hui, sur Internet, tout savoir de la maladie de la « vache folle » : le peu que l'on connaît, tout ce que l'on ignore et même ce que d'aucuns supputent.

Par exemple, l'hypothèse de Mark Purdey.

Selon cet agriculteur britannique, un type d'organo-phosphorés modifierait la structure du prion et favoriserait ainsi l'apparition de l'ESB. Il n'est pas seul à défendre des thèses semblables outre-Manche. En mai 1996, un article publié par un groupement d'éleveurs suspectait ces mêmes substances d'affaiblir les défenses immunitaires du cheptel et les tenait pour un facteur probable, parmi d'autres, du développement de la maladie.

Ces présomptions paraissent tout simplement farfelues au professeur Michel Franc, responsable de l'unité de dermatologie et de parasitologie de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse : « *Les mécanismes d'action des organo-phosphorés sont bien connus. Je ne vois pas quel lien sérieux on pourrait établir avec l'ESB.* » Chantal Boulard, qui dirige l'unité d'immunopathologie des maladies parasitaires de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à Nouzilly (Indre-et-Loire), se montre plus nuancée : « *L'hypothèse théorique d'une modification de la structure du prion par une substance médicamenteuse ne peut être exclue* », admet-elle. Mais elle ajoute qu'en l'absence de vérification expérimentale « *rien ne permet de mettre en cause les organo-phosphorés* ».

> « Je pratique trente mille douchages d'ovins par an et, croyez-moi, je ne suis pas candidat au suicide ! »

Ceux-ci n'en sont pas quittes pour autant. Début 1996, des habitants du nord de la France ont découvert, en ouvrant leur boîte aux lettres, un tract qui les mettait en garde contre la consommation de « *mouton plein de matières toxiques* ». Ce feuillet, tiré à vingt mille exemplaires et rédigé par quelques « activistes » anglais hostiles à l'exportation des moutons britanniques vers le continent, dans des conditions sanitaires selon eux déplorables, affirmait que les organo-phosphorés provoquent – mais cette fois chez les bergers – « *amnésie, perte de coordination, douleurs dans les membres et les articulations, léthargie...* »

Ce n'est pas tout ! Le très sérieux *Financial Times*, dans son édition du 1er mai 1996, rapportait les surprenants travaux d'un médecin espagnol. Celui-ci aurait mis en évidence une multiplication par quatre des cas de suicide, au voisinage des serres où sont pulvérisés, sur des plantations donc, des organo-phosphorés. Un argument saisi au vol par les partisans d'une interdiction de l'usage de cette famille de produits sur le bétail. Les experts français, eux, sont enclins à voir, dans ces attaques isolées mais convergentes, l'expression de « lobbies » animés par des adeptes de l'agriculture biologique et des écologistes. « *Bien sûr, ces insecticides sont des produits toxiques, qui nécessitent de respecter des précautions d'emploi*, observe le professeur Franc. *Mais, en dehors de situations accidentelles – erreur de dosage ou absorption de la solution par un mouton –, aucun effet pathologique n'a été constaté, ni chez l'animal, ni chez l'homme.* » Christian Petit, technicien au groupement de défense sanitaire du cheptel de la Creuse, s'en amuse : « *Je pratique trente mille douchages d'ovins par an et, croyez-moi, je ne suis pas candidat au suicide !* »

Pourtant, aux organo-phosphorés, les professionnels ont aujourd'hui tendance à substituer de nouvelles familles de molécules de synthèse, les avermectines, efficaces à très faibles doses, et les pyréthroïdes, qui ne franchissent pas la barrière cutanée des animaux. Un avantage qui, a priori, les lave de tout soupçon.

Pierre Le Hir

[...]utre Cuba

هكذا من الأصل

L'autre Cuba

A 1 000 kilomètres de La Havane, dans la province de l'Oriente, le castrisme crépusculaire fait bon ménage avec la mémoire française de l'île

SANTIAGO DE CUBA
de notre envoyé spécial

Oubliée du reste du monde, à des centaines de kilomètres de La Havane, la première capitale coloniale de Cuba conserve avec autant de soin la Casa Diego-Velazquez, plus ancienne demeure espagnole des Amériques (1516) et la caserne de La Moncada, point de départ de la geste révolutionnaire de Fidel Castro (1953). Santiago est également un port sur la mer des Caraïbes, la seconde cité cubaine (400 000 habitants) et le siège d'un gigantesque carnaval en juillet après la récolte de la canne à sucre.

Plus soignée que La Havane, elle est entourée de collines édéniques, chargées de bananiers, manguiers, caféiers, cacaoyers, sapotilliers sans compter le *poa*, arbuste qui prodigue sur grèves et chemins son fruit de bois en forme de cœur. Les *pepillos*, écoliers en mal d'argent de poche, font commerce de ce fruit en le mêlant à des escargots rayés rouge, jaune, vert et blanc comme une serviette de plage. Les vendeurs vous suggèrent quelquefois un aparté tarifé avec leur sœur aînée ou avec eux-mêmes...

Quelle joie en tout cas de découvrir enfin dans un pays du Sud le moindre village avec tous ses enfants vraiment scolarisés jusqu'à seize ans ; avec des dispensaires qu'utilisent même les voyagistes huppés ; des rues populaires sans ordures ni flaques d'urine, rats et mouches ; des transports en commun bon marché ! Quel contraste avec les cloaques en déshérence d'Haïti ou de Saint-Domingue, proches voisins pourtant gavés, eux, d'aide internationale !

Sur les pentes fraîches de la Sierra-Maestra, dont Castro fit un temps le plus fameux maquis de l'après-1945, on se croit, question nature, dans le Vivarais ou en Savoie après avoir serpenté au milieu des peupliers et des conifères. Du rocher de Gran-Piedra (1 220 mètres), l'œil se réjouit d'embrasser par temps clair le canal du Vent, l'un des plus spectaculaires panoramas de la zone des Antilles, d'Haïti à la Jamaïque, avec, en prime, un coup d'œil indiscret sur la base américaine de Guantanamo, enkystée dans la côte cubaine depuis 1903.

Ce Cuba de l'Oriente, cubanissime, vert et intact, était ignoré jusqu'à peu des étrangers, fascinés par les attraits plus ou moins faisandés de la capitale, même par temps de rigueur socialiste. C'est pourtant entre Santiago et Baracoa qu'a commencé l'histoire moderne de Cuba : le 28 octobre 1492, Christophe-Colomb, attiré par la montagne parfaitement tabulaire de l'Enclume, aborda près du rio Miel, sur le site de la future bourgade de Baracoa et y planta une croix de bois qui se voit toujours dans l'église Nuestra-Señora-de-la-Concepcion.

Les murailles du ci-devant fort ibérique, haut perché, ne protègent plus maintenant que les secrets de l'authentique cuisine créole, du chou farci Ancien Régime (français) au poisson cuit dans le lait de coco (façon indigène), sans omettre le cochon grillé (à la manière des boucaniers).

Rayon sentiments, la fraternité latine est une autre grâce cubaine, offerte à tout voyageur doté des racines adéquates, avec une préférence marquée pour les Français qui s'en étonnent et parfois s'en offusquent. Cette bonne manière inattendue survivra-t-elle à l'afflux des envoyés de l'Hexagone (55 000 en 1996, sur un total de près d'un million de visiteurs chez une nation de onze millions d'âmes) et au retour du Club Méditerranée et autres industriels du voyage ? Cette francophilie présente en tout cas de solides bases historiques et politiques et une réelle assise dans l'opinion, surtout lorsque Paris tient tête aux *Yanquis*.



DESSINS D'OLCE

Car si le système économique désastreux du castrisme est voué aux gémonies par les gens, en revanche, ils soutiennent à fond sa diplomatie nationaliste qui leur donne le délicieux sentiment d'exister, de résister, *« d'être la plus petite des grandes puissances »*. Dans l'entourage de « Fidel », on évoque volontiers sa *« correspondance secrète avec de Gaulle »*, échangée après ce jugement du *Lider maximo* sur le général : *« C'est un rebelle comme moi ! »* Chaque cigarière en usine qui roule ses havanes sur fond de lecture collective d'un roman d'Aragon ou de Vercors traduit en espagnol sait que ces coquins de *Franceses* sont, avec les Espagnols, les deuxièmes fumeurs mondiaux de cigares cubains.

A CHACUN SON HEREDIA !

Nous n'avons pas en commun avec Cuba que l'esprit d'indépendance et la tabagie. Après la Révolution de 1789, quelque six mille familles françaises fuyant la Terreur noire à Cap-Haïtien se réfugièrent dans la partie orientale de l'île, alors possession de Madrid ; de Baracoa à Guantanamo *via* Santiago, ces réfugiés politiques introduisirent de performantes techniques nouvelles (voiries, engrais chimiques, cultures en terrasses, etc.) sans parler du café ; elles apportèrent également un art de vivre qui se retrouve dans des danses collectives comme la *tumba francesa*, mi-menuet mi-rigodon ; les mulâtres guantanameros la pratiquent encore de nos jours avec des gestes et des tenues venus directement du Versailles de Louis XVI. Çà et là, à travers l'est de Cuba, des noms sur les portes rappellent en outre notre apport démographique : Giraudy, Dodineau, Gautier, Ribeau, Lemue, Proudon, etc.

Santiago continue évidemment d'entretenir avec dévotion le mausolée du dernier médecin de Napoléon Ier, Antomarchi (1780-1838), et sort des cartons, pour les personnalités françaises de passage, son testament rédigé *« au nom de Dieu et d'Isabelle II, reine des Espagnes et des Indes »*. Connu en France pour avoir réalisé à Sainte-Hélène le masque mortuaire de l'empereur, le médecin corse vint ensuite s'établir à Cuba où il fonda un dispensaire et où il est toujours révéré en tant que *« père de l'oculisme insulaire »*.

Son impérial patient ne fit rien de notable pour Cuba, mais un véritable culte napoléonien s'y est néanmoins instauré. Au centre de La Havane, dans le palais néo-florentin d'un ancien roi du sucre, le *Museo napoleonico* (où figurent en particulier les collections de l'ancien dictateur Batista, lui aussi « napoléomane ») offre sur trois étages un panorama artistique et historique des Napoléonides, parfaitement inattendu sous ces latitudes ; cela va de la brosse à dents armoriée de Napoléon Ier à l'écritoire de voyage de Napoléon III, du portrait de Caroline Murat, reine de Naples, par Gérard, au nécessaire de peinture de l'impératrice Marie-Louise.

Si vous effectuez un petit parcours à travers la francophilie cubaine, attention, cependant, de ne pas confondre Heredia et Heredia ! Les accompagnateurs santiagueros, de peur de décevoir leurs clients français, sans parler des guides imprimés à Paris, péchant par vérification insuffisante, laissent croire que la *Casa Heredia*, avec sa collection de pots de chambre et les orangers de son patio, est celle de l'académicien français et ronflant poète parnassien : c'est faux, archifaux.

Notre José Maria de Heredia (1842-1905), cubano-français, auteur des *Trophées*, est quasi inconnu parmi les Cubains, tandis que leur José Maria de Heredia (1803-1839), ignoré en France, est un célèbre écrivain hispanophone préromantique et l'un des premiers militants de l'indépendance nationale. C'est à cet Heredia-là, oncle du nôtre et occupant de la maison de Santiago, que certains attribuent aussi le triangle rouge du drapeau de l'île dont les trois côtés symbolisent la devise d'origine française « Liberté, Egalité, Fraternité ». A Cuba, à Santiago de Cuba en particulier, un Français ne se sent jamais complètement étranger.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Accès.** D'Orly-Sud, La Havane est desservie par AOM et par Cubana de Aviacion, qui rallie Santiago de Cuba via La Havane (vol direct au retour).
● **Climat.** Subtropical. La saison dite « sèche » s'étend de novembre à avril.
● **Voir.** Museo napoleonico, 1159, rue San Miguel, Ronda Vedado, La Havane (tél. : 79-14-60 ou 12).
● **Le voyage.** Spécialiste de la destination, Havanatour (tél. : (1) 44-51-50-95 et 96, Minitel 3615 HAVANATOUR) programme notamment deux circuits d'une semaine bien rodés et culturellement élaborés : « Cuba, 1492 » (6 900 F, avion compris), centré sur la découverte de l'île par Colomb, les traces françaises dans l'est de Cuba, la vie créole à Santiago et Guantanamo, plus une journée dans la capitale ; « Perle des Caraïbes », centré sur La Havane, les sierras et les plaines de l'Ouest et la plus courue des plages cubaines, Varadero (7 100 F). Egalement proposé, un « Tout Cuba » en deux semaines (10 300 F), circuit complet de l'île, de Pinar del Rio à Santiago de Cuba via les sables de Varadero. Autres spécialistes : Marsans et Vacances Air Transat.
● **Se renseigner.** Office du tourisme de Cuba, 280, boulevard Raspail, 75014 Paris, Tél. : (1) 45-38-90-10.

Palaces en solde à New York

Révolues les années noires, 1991-1992, durant lesquelles les hôtels de New York, à moitié vides, négociaient par téléphone les remises de prix avec les clients. La reprise est de toutes les conversations, les hôteliers se disent comblés. 80 % de taux de remplissage cette année, y compris en août. Un record. N'empêche, les businessmen ont appris à se méfier. Désormais, ils jouent la carte de la rentabilité au jour le jour. Suivant l'exemple des compagnies aériennes, ils ont adopté le *yield management*, la gestion optimale de chaque chambre (comme celle d'un siège d'avion) en ajustant les tarifs au mieux.



« *On adapte le prix à la demande* », explique Steven Pipes, directeur général du Parker Méridien, 4 étoiles luxe, disposant sur son toit d'une piscine, et sur deux étages d'un club de remise en forme avec squash et terrain de basket. « *Une vingtaine de tarifs différents sont négociés chaque année pour nos 450 chambres standards* », précise le manager. Toutes identiques, celles-ci, équipées de fax, lecteur de CD, téléphone avec messagerie intégrée et magnétoscope, possèdent un rare confort. C'est à deux pas de Central Park et des emporiums chics des stylistes dernier cri.

● Encore faut-il que ces tarifs « *réduits* » soient diffusés jusqu'à la veille des départs, représentant « *30 % à 40 % des décisions de voyage* », indique Steven Pipes. Et l'Américain de saluer la démarche de Francis Reversé, PDG de l'agence de voyages électronique Réductour-Dégriftour, qui présente sa programmation exclusivement sur les écrans du Minitel avec réajustements permanents. Réductour (3615 RT, 1,01 F à 2,23 F la minute) accorde 20 % à 30 % de réduction sur le prix public moyen. Dégriftour (3615 DT) liquide sous forme de « produits blancs » les invendus à 40 % de leur prix, de un à quinze jours du départ. Les voyageurs malins sauront identifier les offres de Dégriftour en comparant les descriptifs, très ressemblants, à ceux de Réductour. Sous le label « *luxe* » (3615 RTluxe ou DTluxe), *les séjours dans les palaces garantissent* l'octroi d'une chambre « supérieure ».

Exemples : semaine au Parker Méridien (vol Tower Air de Paris), chambre avec vue sur Central Park, à 6 960 F avec Réductour Luxe – au lieu de 6 290 F, dans étages bas, chez Réductour.

● Autre palace, le Waldorf Astoria, 5 étoiles luxe (1 100 chambres), rénové à grands frais dans le style arts déco de l'année d'ouverture, 1931. Par fax, Fred Lenthold, directeur des ventes internationales, un ancien de Lufthansa, ajuste ses prix avec Frédéric Battut, responsable de la production Réductour-Dégriftour. Une grille de prix est annoncée. Dès le 10 octobre, la semaine au Waldorf Astoria (avec vol Tower Air) devrait être démarquée autour de 5 000 F (Dégriftour). Aujourd'hui, elle est à 5 850 F (Réductour).

Florence Evin

PARTIR

■ **SENTIERS TYROLIENS.** L'automne est l'une des plus belles saisons pour parcourir plus de 10 000 km de sentiers balisés dans les Alpes tyroliennes. En septembre et en octobre, à partir du village de Stans, à 25 km d'Innsbruck, à l'hôtel Schwarzbrunn (piscine couverte, jacuzzi, sauna), où la semaine en chambre double et demi-pension est facturée 1 995 F par personne ; ou du village de Fulpmes, à 15 km d'Innsbruck, à l'hôtel Stubaierhof, un établissement de pur style tyrolien : 7 nuits pour 2 170 F par personne en chambre double et demi-pension.
★ **Tyrolhotels, 8, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : (1)-44-51-03-20.**

■ **DES CHEFS A BOSTON.** La première édition du Festival « Art et gastronomie français » est prévue à Boston, sur la côte Est américaine, du 20 au 26 octobre. Des chefs américains recevront, dans de prestigieux restaurants, dix chefs français représentant chacun une région de l'Hexagone. Wingate Travel propose un circuit de 8 jours qui, outre la découverte de Boston et du Massachusetts (Harvard, Salem, Plymouth, Cape Cod), permettra de profiter des animations du Festival : dîners-dégustation, conférences thématiques, ateliers (chocolat, pain), expositions et concerts de musique baroque. A partir de 9 400 F par personne en chambre double et petit-déjeuner à l'hôtel Méridien ou similaire (non compris les excursions et repas dans les restaurants d'accueil) avec le vol American Airlines de Paris.
★ **Informations et réservations au (1)-42-24-65-65.**

■ **FESTIVAL CRÉOLE.** Organisé du 25 au 31 octobre, le Festival créole de Victoria, à Mahé, la plus grande île des Seychelles, dans l'océan Indien, permettra de découvrir la culture métissée d'un peuple où se côtoient les descendants d'Africains, de Malgaches, de Français et d'Anglais dont la langue commune est le créole. Au programme : concerts, danses, expositions d'art traditionnel et manifestations centrées sur la littérature, la mode et le théâtre. Austral propose un forfait de 10 jours/7 nuits à partir de 9 245 F par personne en demi-pension avec vol A/R.
★ **Office du tourisme des Seychelles, 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : (1)-42-89-97-77. Austral : (1)-45-61-47-25 et à Rennes au 99-30-30-00.**

Pluie par l'ouest, belles éclaircies ailleurs

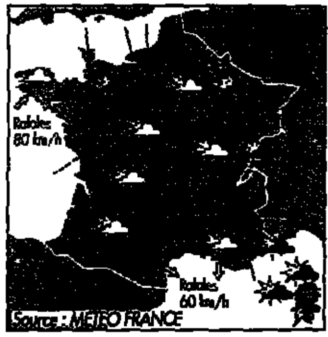
JEUDI MATIN, quelques pluies faibles se produiront sur la pointe de la Bretagne. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. De la Bretagne à l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur Languedoc-Roussillon il fera beau, avec une tramontane soufflant à 90 km/h en rafales. Sur le Sud-Est et la Corse, les nuages seront abondants, avec quelques ondées et parfois un orage. Sur le reste du pays, soit une bonne moitié est, les nuages seront nombreux, et il y aura des brumes ou brouillards au lever du jour.

Jeudi après-midi, la pluie gagnera de la Bretagne aux Pays de la Loire jusqu'à la Normandie. Du Poitou au Centre, les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures. De l'Aquitaine au Limousin et jusqu'au Massif Central, il fera beau, avec plus de nuages en soirée. Sur la Côte d'Azur et la Corse, les éclaircies alterneront avec quelques averses, parfois orageuses. Sur le reste du pourtour méditerranéen, le soleil sera au rendez-vous, avec du vent de nord-ouest soufflant assez fort. Du Nord à l'Ile-de-France et jusqu'aux Alpes et au Nord-Est, le soleil fera de belles apparitions.

Les températures minimales iront de 8 à 10 degrés au Nord, et de 11 à 15 degrés sur l'Extrême Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera de 17 à 19 degrés au Nord et de 19 à 23 degrés au Sud.

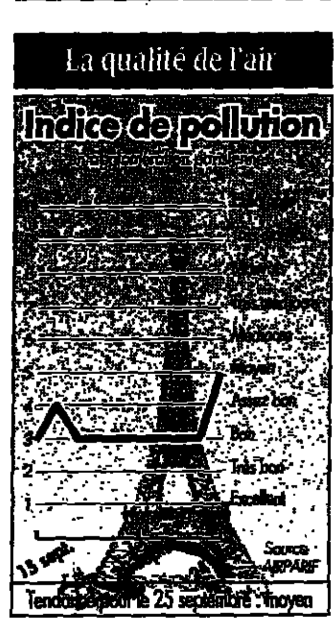
Vendredi, de la Bretagne à la Normandie jusqu'à Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera très nuageux avec des averses. Des Pays de la Loire au Centre et jusqu'à l'Ile-de-France et à la région Nord, les nuages resteront nombreux. Du Poitou au Massif Central, jusqu'aux Ardennes et au Nord-Est, le temps sera couvert et pluvieux. De l'Aquitaine aux Alpes du Nord, le ciel se couvrira l'après-midi, avec de la pluie en fin de journée. Sur le pourtour méditerranéen, la journée sera bien ensoleillée, malgré quelques nuages élevés. Il fera de 18 à 24 degrés du nord au sud du pays l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

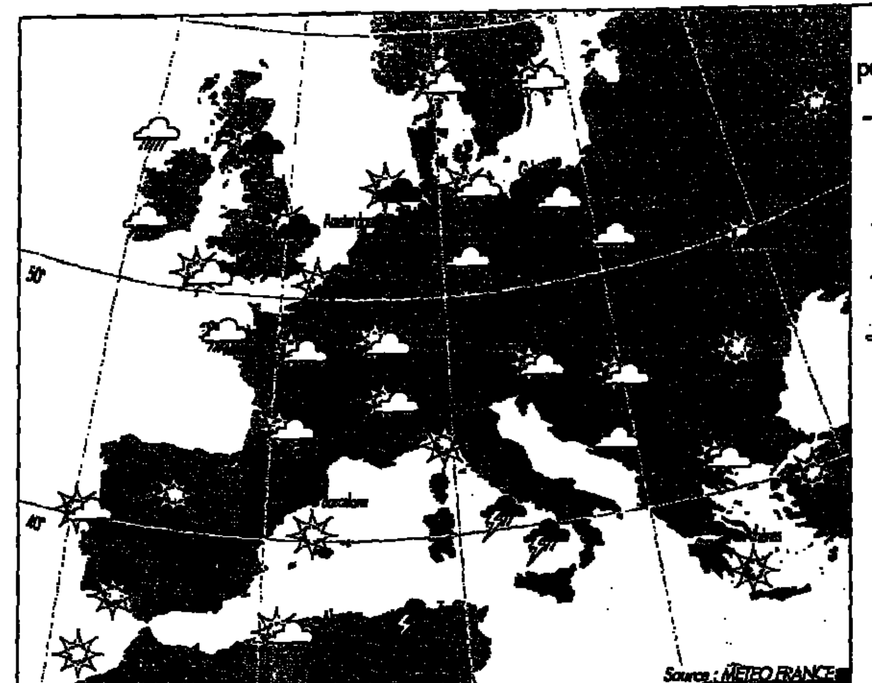


Prévisions pour le 26 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendances pour le 25 septembre : moyen

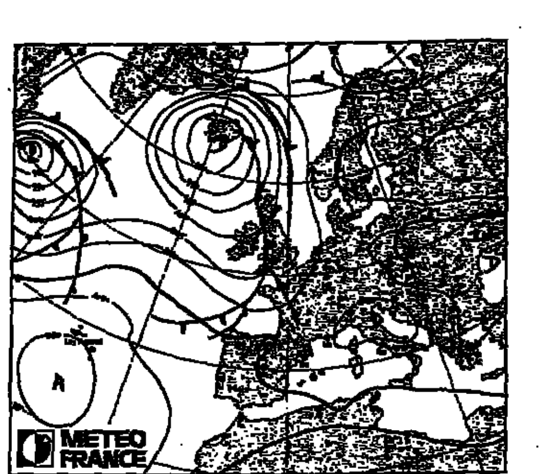




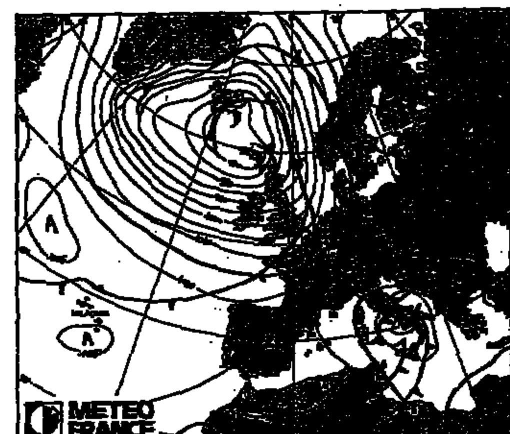
TEMPÉRATURES du 24 septembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	19/5	TOURS	20/12	CHICAGO	19/7	LISBONNE	22/13
AJACCIO	20/12	LILLE	16/9	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	15/8	LONDRES	19/13
BIARRITZ	19/14	LIMOGES	20/11	ALGER	27/13	DAKAR	31/26	LOS ANGELES	20/17
BORDEAUX	20/14	LYON	17/6	AMSTERDAM	16/5	DJAKARTA	33/23	LUXEMBOURG	13/8
BOURGES	18/8	MARSEILLE	20/11	ATHÈNES	28/21	DUBAI	37/26	MADRID	24/9
BREST	17/12	NANCY	13/6	BANGKOK	34/26	DUBLIN	18/7	MARRAKECH	31/19
CAEN	19/11	NANTES	21/13	BARCELONE	24/15	FRANCFORT	14/9	MEXICO	21/13
CHERBOURG	18/11	NICE	21/13	BELGRADE	17/9	GENÈVE	15/5	MILAN	22/5
CLERMONT-F.	18/8	PARIS	18/11	BERLIN	13/7	HANOÏ	31/25	MONTRÉAL	14/2
DIJON	15/4	PAU	16/12	BOMBAY	32/26	HELSINKI	9/0	MOSCOU	14/1
FORT-DE-FR.	31/25	PERPIGNAN	23/15	BRASILIA	31/25	HONGKONG	27/24	MUNICH	12/6
		POINTE-À-PIT.	33/24	BRUXELLES	15/9	ISTANBUL	26/19	NAIROBI	27/10
		RENNES	21/12	BUCAREST	15/10	JÉRUSALEM	29/24	NEW DELHI	36/26
		ST-DENIS-RÉUNION	24/16	BUDAPEST	11/6	KIEV	10/6	NEW YORK	17/12
		ST-ÉTIENNE	16/7	BUENOS AIRES	16/7	KINSHASA	29/23	PALMA DE M.	26/13
		STRASBOURG	15/5	CARACAS	30/23	LE CAIRE	41/22	PÉKIN	25/17
		TOULOUSE	18/12			LIMA	19/15	PRAGUE	8/7

PRETORIA	23/15
RABAT	25/18
RIO DE JAN.	24/20
ROME	21/11
SAN FRANC.	17/10
SANTIAGO	14/7
SÉVILLE	28/13
ST-PÉTERS.	12/4
STOCKHOLM	15/-1
SYDNEY	32/21
TENERIFE	26/24
TOKYO	26/18
TUNIS	28/15
VARSOVIE	8/6
VENISE	20/12
VIENNE	11/9



Situation le 25 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le déséquilibre budgétaire

LE DISCOURS prononcé par M. Robert Schuman à l'occasion de la discussion du collectif de septembre pourra paraître désenchanté. La course rapide des prix et des traitements nous fait vivre sous un régime de budgets trimestriels ou presque. Ce qui ressort de plus clair de la pluie de chiffres cités, c'est que les dépenses publiques ont, elles aussi, été augmentées de 25 % environ depuis le mois de juin.

La confusion la plus complète règne entre les comptes budgétaires proprement dits et les comptes de trésorerie. *Une présentation* rationnelle des dépenses publiques devrait distinguer, d'après M. Schuman, trois budgets : celui des *dépenses* annuelles et permanentes, celui des dépenses extraordinaires permanentes affectées à la reconstruction proprement dite, et celui des dépenses extraordinaires temporaires résultant de la liquidation de la guerre. L'impôt ordinaire devrait couvrir les premières, l'emprunt les secondes, l'impôt extraordinaire les troisièmes.

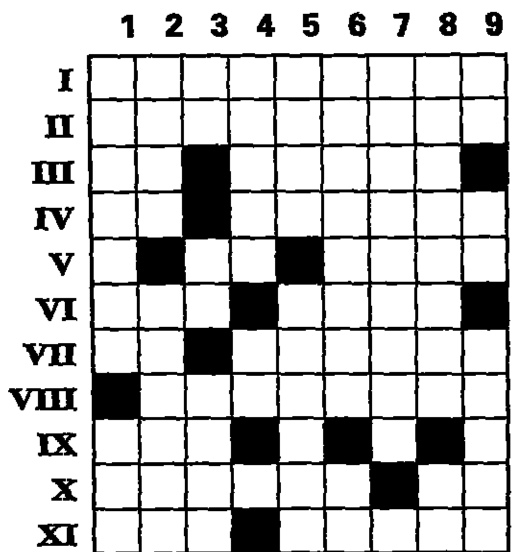
En appelant déficit l'écart entre les recettes d'impôt et les dépenses ordinaires et extraordinaires temporaires, M. Schuman le chiffre à 120 milliards seulement. Soit. Espérons que par une « ventilation » plus *étudiée le prochain ministre des finances* ne nous prouvera pas que le déficit est dorénavant résorbé. La *tâche immédiate du budget de 1947* consistera à boucher autrement que par des artifices comptables ce trou de 120 milliards. M. Schuman estime que ce sera relativement facile, grâce aux plus-values fiscales et à la compression des dépenses publiques, *dont on parle plus sérieusement* que jamais. Il est assez difficile de partager cet optimisme devant les habitudes de prodigalité si bien reprises par le Parlement.

Raymond Bertrand
(26 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6917

SOS Jeux de mots
3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Comportement de ceux qui ont beaucoup de jetons. – II. Qui en ont trop entendu. – III. Symbole. Peut se faire d'un trait. – IV. Pronom. Pas modifiées. – V. Apparu. Fermé comme une pompe. – VI. Portait les armes. Est facilement emporté. – VII. Un peu de vérité. Bon apôtre. – VIII. Auxquelles on a donné trop d'importance. – IX. Ancienne capitale. – X. Deux cantons dans l'eau. Terme musical. – XI. Possessif. Est parfois très chou.

VERTICALEMENT

1. Supprimer les droits d'auteur. Sent bon quand il est pourri. – 2. Prophète. Chanteuse invitée à danser. – 3. En Russie. Qui montre tout. Entourent des pâtés. – 4. Qui a profité du soleil. Vaste plaine. – 5. Caractère ancien. Un garçon familier. – 6. Percées par un horloger. Mot d'enfant. – 7. Reprochée aux gentils. – 8. Vaut bien un fromage. Assure une protection. – 9. Préposition. Pronom. Une étoffe pas très gaie.

SOLUTION DU N° 6916

HORIZONTALEMENT

I. Chasseurs. – II. Liqueur. – III. Œufs. Gin. – IV. If. Dent. – V. Sinisante. – VI. Sauce. – VII. Lé. Ambès. – VIII. Iran. Té. – IX. Vent. Epar. – X. Secrets. – XI. Eté. Meuse.

VERTICALEMENT

1. Clous. Livre. – 2. Hie. Isère. – 3. Aquin. Anse. – 4. Suffisante. – 5. Ses. Sam. Cm. – 6. Eu. Daubière. – 7. Urgence. Peu. – 8. Intestats. – 9. Santé. Erse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La société espagnole de chemins de fer (Renfe) a signé un contrat de plus de 120 millions de francs avec les chemins de fer tunisiens pour la reconstruction ou la rénovation de cent wagons de voyageurs. – *(AFP.)*

■ **POLYNÉSIE.** Le gouvernement polynésien envisage de construire une rocade pour désengorger la ville de Papeete. Cette rocade emprunterait un tunnel posé sur le fond du lagon et serait à l'air libre dans la zone portuaire de la ville. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Les chemins de fer néerlandais, en voie de privatisation, ont commandé quatre trains à grande vitesse à Siemens. Les premiers seront livrés fin 1998 et assureront à partir de juin 1999 la liaison Amsterdam-Francfort. Ils pourront accueillir 400 passagers et atteindre une vitesse maximale de 330 km/h. Ils emprunteront des voies ferrées existantes jusqu'en 2007, date à laquelle des voies spécialement conçues pour la grande vitesse devraient être mises en service. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) souhaite développer à un rythme accéléré sa coopération stratégique avec sa partenaire allemande Lufthansa pour faire face à la concurrence que lui font sur ses lignes les compagnies danoise Maersk Air, norvégienne Braathens Safe, britanniques British Airways – *via* son partenaire danois Sun Air –, Virgin Express et DebonAir. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** L'hôtel Sheraton installé au cœur du terminal 2 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle vient d'aménager un centre d'affaires de 1 000 mètres carrés, dont 500 mètres carrés de salles de réunion. Chaque salle est équipée d'un système audiovisuel pour des vidéo-conférences, de rétroprojecteurs, d'écrans, de tableaux et de fauteuils adaptés aux longues stations assises. Certaines salles ont été spécialement conçues pour les cabinets de recrutement. L'ouverture de ce centre est prévue le 1er octobre.

PARIS EN VISITE

Vendredi 27 septembre

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris passé, présent).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture flamande du XVIIe siècle, 11 h 30 ; *Le Cycle de saint Bruno*, de Le Sueur, 12 h 30 ; les Aphrodites du Louvre, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 13 heures, sortie du métro Miromesnil (Monuments historiques).

■ ***L'HÔTEL DE LASSAY***, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 14 h 15, 33, quai d'Orsay (Découvrir Paris).

■ **LA CITÉ D'ARTISTES DU « FRIGO »** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Quai-de-la-Gare (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA COUR DE CASSATION** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, quai de l'Horloge (Institut culturel de Paris).

■ **DE L'ANCIEN BOULEVARD DU CRIME** au faubourg Saint-Martin (50 F), 14 h 30, sortie du métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, berceau de l'Université (50 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **PETITS JARDINS DANS LE QUARTIER DE CHARONNE** (35 F), 14 h 30, 63, boulevard Davout (Ville de Paris).

■ **L'UNESCO** (55 F), 14 h 30, 2, place de Fontenoy (Europ explo).

■ ***DES INVALIDES** à l'Hôtel Matignon* (50 F), 14 h 45, sortie du métro Varenne (La Parisienne).

■ ***BIBLIOTHÈQUE NATIONALE*** : exposition sur l'Arménie (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

■ **DE SAINT-GERMAIN DE CHARONNE** à « la campagne à Paris » (45 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Bagnolet côté rue Belgrand (Monuments historiques).

■ **LA FONDATION EUGÈNE NAPOLÉON** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue de Picpus et de la rue du Faubourg-Saint-Antoine (Didier Bouchard).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : visite des nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER SAINT-JACQUES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Port-Royal (Mathilde Hager).

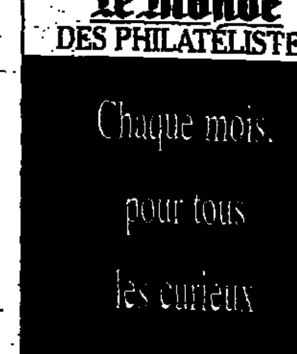
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Avec ses personnages âgés de quatre ans confrontés à un drame, *Ponette*, de Jacques Doillon, propose une tendre et vive réflexion sur les stratégies du discours face à un mystère. ● LE JEU des mots est aussi au centre de l'autre sortie marquante de la semaine, *Encore*, de Pascal Bonitzer. ● ENFIN, sort sur les écrans cette semaine *Les Sables mouvants*, l'aboutissement d'un nouvel épisode de la carrière d'un « cinéaste maudit » mais joyeux et toujours engagé, Paul Carpita, âgé de soixante-quatorze ans.





D.R.

Jacques Doillon lance les enfants à l'assaut d'une terrible énigme

Ponette. Son dix-neuvième film témoigne à nouveau de la capacité du cinéaste à filmer avec finesse et dignité de très jeunes interprètes qui sont d'abord des personnages

Film français de Jacques Doillon. Avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Léopoldine Serre, Xavier Beauvois, Marie Trintignant, Claire Nebout. (1 h 33.)

C'est bête, cet embrouillamini de polémiques qui s'est déclenché autour du film, après sa projection au Festival de Venise. *Ponette* est un film qu'il faudrait voir sans rien en savoir. Comme on se laisse, d'abord, raconter une histoire, une histoire violente et douce. Le début est ainsi, avec Xavier Beauvois éperdu de tendresse tendue au chevet de la petite Ponette, sa fille âgée de quatre ans, et puis ivre de fureur contre la mère de celle-ci, cette conne qui n'a rien trouvé de mieux que de se tuer en voiture. L'histoire, c'est ça, l'aventure de Ponette face à la mort de sa maman.

Une aventure avec des batailles, des jeux, des énigmes, de la magie, son aventure à elle, menée par elle, mais menée avec et contre les autres, ses cousins, ses copains d'école. L'histoire se déroule, et il faut presque se secouer pour se rendre compte que tous les personnages principaux ont quatre ans. Parce que, aussi scrupuleux soit le film quant à la véracité des comportements, ils sont des personnages avant d'être de tout petits enfants. *Parce que Doillon* filme à leurs côtés, de leur côté. Parce que ce qui leur arrive, et les manières dont ils y font face, concerne tout le monde, à tout âge. Les adultes ne sont pas absents du film, ils sont sur les bords, ils dépassent par le haut de l'écran : en tournant à hauteur d'enfants, ce sont les genoux des grands qui se retrouvent dans l'image.

Ce sont aussi certaines idées des grands, celles qu'ils offrent en réponse aux questions de Ponette. Etrange réponse, qui fait une place envahissante à la religion, plus exactement au catholicisme romain et apostolique. Que la religion fasse partie des réponses humaines devant la terreur et l'incompréhension de la mort, certes. Que les enfants y soient sensibles, quitte à la réutiliser à leur manière, à la mesure de leur façon de se poser les problèmes, sans doute. Il reste pourtant curieux qu'à l'exception de son père, incompréhensiblement fuyant, tous les adultes auxquels s'adresse Ponette répondent en exhibant le catéchisme. D'autant que Doillon situe son histoire dans un milieu social et intellectuel dont la religiosité n'est pas a priori évidente.

ENTRE LES OBSTACLES

Cette présence massive de récits christiques et de statues saintes parasite le film sans l'abîmer. Sa force est ailleurs. Elle est dans la manière digne dont Jacques Doillon filme depuis toujours, quoi qu'il filme. Depuis *Un sac de billes* (1975), ce réalisateur a souvent fait appel à des enfants et à des adolescents. Avec une aisance déconcertante, *Doillon se faufile entre les obstacles* – la difficulté de travailler avec de jeunes enfants, le risque de les transformer en charmants petits singes savants, si mignons. Dans ce mouvement, il conquiert une surprenante liberté de filmer, qui lui permet de changer de registre aussi aisément qu'un enfant change d'humeur, jusqu'à s'offrir des envolées du côté du fantastique. *Ainsi peut-il, avec sérieux,* avec affection et humour, laisser s'enchevêtrer les différents systèmes inventés par sa jeune héroïne et ses compagnons pour affronter le mystère. Certains sont farfelus, voire délirants – épreuves abracadabrantes, rhétoriques propitiatoires ou rites alambiqués nés de l'imagination fertile des gamins. Tous ont leur logique et leur efficacité *pour ceux qui les inventent et* les appliquent.

Là est le véritable enjeu de *Ponette*. Il met en scène la manière dont s'élaborent et fonctionnent des discours et des pratiques fondés sur le seul pouvoir de conviction, sur la nécessité de fournir une réponse à une demande, à un manque. Que cette étude, qui vaut pour tous les dogmes et toutes *idéologies, ait pour protagonistes* les très jeunes enfants tels que les filme ce réalisateur lui donne une émotion, une profondeur et une vivacité qui font le bonheur de *Ponette*.

Jean-Michel Frodon



DESSIN JACQUES VALOT

Victoire Thivisol, dans le rôle-titre de « Ponette »

Une œuvre cohérente

À L'ÂGE de cinquante-deux ans, Jacques Doillon a déjà bâti une œuvre considérable – dix-neuf longs-métrages de cinéma et, sans solution de continuité, cinq réalisations pour la télévision – et surtout d'une exemplaire cohérence. Pourtant, ce n'est qu'à son quatrième film que son style particulier se révèle. Ce cinéaste formé par le montage et le court-métrage institutionnel a débuté comme cosignataire de *L'An 01 (1972)*, inspiré de la bande dessinée libertaire publiée par Gébé dans *Charlie-Hebdo*, et auquel Alain Resnais et Jean Rouch ont aussi prêté la main. Sa première réalisation à part entière, *Les Doigts dans la tête* (1974), révélait une révolte d'écorché et une finesse dans l'analyse des sentiments qui font de ce film l'un des rares qui fut en phase avec les rébellions et les espoirs de l'époque.



PORTRAIT

Il vaut à Doillon la commande d'un film à budget relativement élevé et de facture plus classique : *l'adaptation d'Un sac de billes*, de Joseph Joffo. Le cinéaste n'y est guère à l'aise, mais ce sera son premier travail avec des enfants. Ensuite, l'intimisme à fleur de nerf de *La Femme qui pleure* (dont, significativement, il est aussi l'un des interprètes principaux) montrera ce qui sera la caractéristique de son cinéma d'analyse psychologique et sentimentale. Un cinéma qui repose sur l'idée que la caméra est capable, en plongeant au plus profond de l'introspection, de retrouver le monde dans toute son ampleur, avec une nouvelle vérité.

LA CHIMIE DES SENTIMENTS

Cette vérité, il la cherche au plus près des corps de ceux qu'il filme, de leurs visages, de leurs voix (qui souvent répètent les mots que Doillon murmure durant les prises elles-mêmes, à la limite de l'entrée dans le champ). Cette recherche de l'extrême résistance des garde-fous sociaux et psychiques à l'épreuve de la sauvagerie des sentiments lui a permis de donner à des comédiens confirmés (Michel Piccoli, Jane Birkin, Sami Frey, Sandrine Bonnaire, Philippe Léotard, Isabelle Huppert, Richard Anconina, Benoît Régent, Anne Brochet...) certains de leurs rôles les plus mémorables. Sans être encore allé aussi loin qu'avec *Ponette*, il a aussi souvent eu recours à de jeunes amateurs – *La Drôlesse* (1978), *La Vie de Famille* (1984), *La Fille de quinze ans* (1988), *Le Petit Criminel* (1990), *Le Jeune Werther* (1992) – qui lui permettent d'avancer plus vite au cœur de son sujet. Ils sont un « matériau » plus pur pour les expériences auxquelles se livre le cinéaste sur la chimie des sentiments, ou agissent comme un révélateur des comportements adultes.

Réputé sombre, on a découvert Doillon humoriste avec *Comédie !* (1987). On le dit réaliste, il traverse fréquemment les territoires du fantastique (*La Pirate*, 1983), ne déteste pas convoquer les fantômes (*La Vengeance d'une femme*, 1989). Résolument contemporain, il a donné une magnifique évocation historique et littéraire avec *Germaine et Benjamin* (pour la télévision) et *Du fond du cœur* (pour le grand écran) en 1994. « Pur » cinéaste, il s'est affronté à la question du théâtre (*La Puritaine*, 1986, *L'Amoureuse*, avec les élèves de Nanterre Amandiers, 1987). Film complexe sous son apparente simplicité, film-somme à bien des égards, *Ponette* réunit beaucoup de ces approches et de ces tonalités.

J.-M. F.

Marie-Hélène Encrevé, psychanalyste

« A quatre ans, on joue à Tarzan, mais on sait qu'on n'est pas Tarzan »

A LA DEMANDE de Jacques Doillon, la psychanalyste Marie-Hélène Encrevé a suivi les enfants acteurs pendant le tournage de *Ponette*. Après la polémique née au Festival de Venise à la fois sur l'utilisation d'enfants de cet âge dans une histoire aussi dramatique que la mort d'une mère et sur l'attribution du prix d'interprétation féminine à la petite Victoire Thivisol, elle s'explique sur le désir de jouer d'un enfant, la manipulation des adultes et les dangers de certains scénarios.

« Quel a été votre rôle dans le film ?

– Jacques Doillon connaissait mon travail de psychanalyste avec des enfants de la DDASS à la Maison d'enfants, dans l'Essonne. Il m'a demandé de suivre ceux qui jouent dans *Ponette*, pendant le tournage et jusqu'à la sortie du film. J'ai accepté en posant des conditions.

– Lesquelles ?

– La première était qu'on arrête le tournage à tout moment si je le jugeais nécessaire. Je ne voulais pas être utilisée pour encourager les enfants à traverser des situations difficiles. J'ai adopté une position extérieure au film. Les enfants savaient que je n'appartenais pas à l'équipe de tournage, que je n'étais là que pour eux. La seconde condition impérative était que les enfants ne participent pas à la promotion de *Ponette*. En les exhibant à la télévision ou dans la presse, ils deviennent des objets. Malgré les enjeux financiers, je n'aurais eu aucun scrupule à interrompre le tournage. Je sais que le producteur, Alain Sarde, l'aurait accepté.

– Comment s'est passé votre travail avec les enfants ?

– Pendant les trois mois du tournage dans la Drôme, j'étais là trois jours par semaine. Le week-end, ils habitaient dans un Village vacances famille avec leurs parents. J'avais un espace en dehors du plateau où ils venaient me parler, rarement du film ou de leur personnage, mais plutôt d'eux-mêmes.

– Comment ont-ils vécu ce tournage ?

– Au bout de quinze jours, c'était leur film. Ils en ont fait une aventure collective. Mais, surtout, ils ont eu une expérience rare aujourd'hui : celle de vivre avec des adultes passionnés par leur métier, de travailler avec eux, sans être dans un rapport de professeur à élève ou de parent à enfant. Chacun avait un travail à faire et était heureux de le faire.

– Comment savoir qu'un enfant est heureux de faire ce qu'on lui demande, qu'il n'est pas simplement manipulé ?

– Si les enfants n'avaient pas eu le désir de jouer, je l'aurais vu. Les enfants donnent des signes d'angoisse, de dépression ou de difficulté, par le sommeil, par la façon de manger et par d'autres signes moins évidents qui se seraient manifestés au cours des entretiens. Ceux qui parlent de manipulation auraient dû venir sur le plateau, voir ces enfants découvrir le métier, les boutons des machines, la caméra. L'expérience était beaucoup plus complexe que le seul fait de jouer.

– La mort d'une mère, n'est-ce pas un sujet trop dur pour un enfant de quatre ans ?

– A cet âge, perdre sa mère, c'est ce qui peut arriver de pire. Mais tous les enfants y pensent. Ils connaissent Bambi, Babar et le vilain chasseur qui tue la maman. Ils adorent ces histoires, parce que la question de la perte de la mère se pose pour eux. Ils l'évoquent, assis sur les genoux de leur maman qui leur lit l'histoire. Et puis Babar devient roi. C'est toute la question œdipienne qui est posée là.

– Le jeu de l'enfant est-il vraiment un jeu d'acteur ?

– A quatre ans, on joue à Tarzan, mais on sait qu'on n'est pas Tarzan. On est complètement dans son jeu, mais on sait que c'est un jeu. Cette force, c'est celle que le comédien essaie toute sa vie de retrouver. C'est *Le Paradoxe du comédien* de Diderot. La distance prise par Victoire vis-à-vis de son personnage est exceptionnelle. Elle a une capacité étonnante à passer d'une situation de jeux avec ses copains au jeu du film, dès que Doillon disait : *« Moteur quand on peut. »*

– Un prix d'interprétation à Venise est-il pour autant justifié ?

– L'incroyable émotion que transmet Victoire résulte du travail de direction d'acteur de Jacques Doillon, qui lui a souvent fait répéter vingt fois la même scène de deux minutes, et de la capacité de Victoire à faire vivre au spectateur une situation qu'elle-même n'a jamais vécue.

– Comment a-t-elle accueilli cette récompense ?

– Elle n'est pas venue à Venise la recevoir, mais elle a su qu'elle avait *« gagné un truc »* parce qu'elle avait *« bien joué »*.

– Victoire se voit aujourd'hui sur les affiches. Comment réagit-elle ?

– Quand ses amis lui disent qu'ils l'ont vue à la télévision ou sur une affiche dans le métro, elle dit : *« Oui, j'ai fait un film autrefois. »* Elle sait que l'affiche ce n'est pas elle, mais le film, avec le pull-over rouge. Elle avait compris qu'il y aurait encore beaucoup de bruit autour d'elle quand le film sortirait. Je continue de la voir, je surveille les effets. Mais je crois qu'il faut sortir de cette idéologie de la surprotection de l'enfance. Benjamin Constant, Mozart faisaient des choses incroyables à cinq ans. Les enfants de cet âge ont des potentialités immenses qu'on laisse trop souvent moisir, entre les caddies de supermarché et la télévision. Ce tournage a été une chance formidable pour les enfants. »

Propos recueillis par Annette Vezin

La protection des moins de seize ans

Une Commission des enfants du spectacle a été créée dans chaque département français par une loi d'août 1963. Elle instruit tous les dossiers concernant le travail des enfants âgés de moins de seize ans dans les entreprises de spectacle. Son rôle est de *« s'assurer que le fait de travailler ne nuise en rien à la moralité, la scolarité et la sécurité des enfants »*.

Présidée par le président du tribunal pour enfants de Paris, la commission parisienne (la plus active) est constituée par des représentants du préfet, du ministère du travail, de l'éducation nationale, du ministère de la culture et du ministère de l'intérieur, accompagnés d'un médecin inspecteur. La commission, qui se réunit deux fois par mois, a instruit mille cent soixante-quatre dossiers en 1994 et prononcé cent douze refus. La trop grande fréquence des tournages imposés au même enfant et les rôles jugés *« psychiquement dangereux »* ont été à l'origine de la majorité de ces refus. Cette commission conserve les dossiers de plus de six mille enfants acteurs.

La « comédie pathétique » d'un libertin de la parole

Encore. Un homme et cinq femmes pour la réussite d'un premier film joyeusement désenchanté

Film français de Pascal Bonitzer. Avec Jackie Berroyer, Valeria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Eva Ionesco, Michel Massé, Louis Do de Lencquesaing, Fabrice Desplechin. (1 h 36.)

Ce serait un jeu de l'oie parcouru par un joueur désinvolte, prolixe et dépressif, Abel. Il est enseignant en fac et écrivain. Il a la cinquantaine lasse et amusée de Jackie Berroyer. Sur les cases du jeu figurent des jeunes femmes qui ne sont en rien des oies blanches. Aliette (Valeria Bruni Tedeschi) est la jeune compagne, la « régulière » dont Abel déjà se détache. Florence (Laurence Côte) a été sa collaboratrice admirative avant de rompre avec lui, de se construire une idée rigoureuse de l'existence – tout ce que ne fait pas Abel. Catherine (Natacha Régnier) est une étudiante intrigante, séduite par son charme si peu conquérant. Aurore (Hélène Fillières) a écrit naguère une thèse sur l'oeuvre d'Abel. Olga (Eva Ionesco) a été la compagne de son frère. Epouse d'un planteur américain, elle revient à Paris, porteuse de malaise et de danger.

Un joueur tel qu'Abel, lançant les dés de sa propre vie avec une sombre auto-ironie, repasse souvent par ces mêmes cases. Le pion atterrit parfois sur une autre – la famille, l'écriture, la misère, l'Amérique, la logique, la mort. A chaque numéro correspond quelque conséquence comique ou tragique, l'important n'est pas le but, mais le style avec lequel s'effectuent les déplacements. Le style d'Abel, Wittgenstein des tartelettes, Casanova velléitaire, est résolument désenchanté. *Encore* est un film désespéré. C'est un film très drôle.

Pascal Bonitzer a conquis ses lettres de noblesse comme critique et scénariste. L'exercice critique a formé ce regard qui trouve la juste distance, ce sens du cadre qui fait dire beaucoup à ce qui n'est pas montré, ces partis pris stylistiques rigoureux et discrets. L'expérience du scénario permet cette construction complexe mais jamais confuse, ce jeu de suggestions où une posture, des phrase anodines qui disent beaucoup des protagonistes avec un minimum de moyens. Mais l'une des réussites les plus éclatantes du film concerne un domaine que rien ne garantissait : le jeu des comédiens.

Remarquable de précision et d'aisance, Jackie Berroyer porte avec le même naturel que ses costumes informes cette dérision de soi-même qui ne fait pas place au mépris. Valeria Bruni Tedeschi invente une très subtile variation à ces rôles de femme malheureuse qu'elle a souvent interprétés. Laurence Côte, formidable chez Rivette, éblouissante dans *Les Voleurs*, de Téchiné, confirme l'authenticité de son talent. Presque inconnues, Natacha Régnier, étonnante de volonté gracieuse et de rouerie sensible, et Hélène Fillières, qui a la redoutable tâche de débarquer très tard dans le récit pour lui imprimer une nouvelle embardée, imposent leur présence. Les seconds rôles – le comique pathétique d'Irina Ionesco, ou les apparitions marquantes malgré leur brièveté des comparses masculins – complètent ce sans-faute.

Encore est une brillante réussite du cinéma français d'introspection. Mais pas seulement. Il suggère aussi de beaucoup plus vastes perspectives : l'angoisse face au vide qui s'ouvre quand la carte ne correspond plus au territoire – la carte des mots, le territoire de l'action. En sourdine, *Encore* parle du vieillissement du monde autant que du vieillissement d'un homme, et des monstres qui rôdent quand la raison sinon sommeille, du moins se désamarre de la réalité.

Jean-Michel Frodon

Les trois carrières de Pascal Bonitzer

ENCORE a beau être un premier film, son auteur n'est ni un jeune homme ni un novice. Agé de cinquante ans, Pascal Bonitzer a derrière lui pas moins de trois carrières liées au cinéma. Il débute en 1969 comme critique aux *Cahiers du cinéma*, où il signe durant vingt ans des textes de référence. Cette démarche se retrouve dans ses ouvrages d'esthétique, *Le Regard et la Voix* (10/18), *Le Champ aveugle* (Cahiers du cinéma-Gallimard), *Décadrages* (Cahiers du cinéma), *Exercice du scénario*, avec Jean-Claude Carrière (Femis), *Eric Rohmer* (Cahiers du cinéma).

PORTRAIT

Dès 1976, voulant s'« *approcher de la pratique du cinéma* », il devient scénariste. Paradoxe pour celui qui, à vingt ans, avait cherché à devenir réalisateur en se présentant à l'Idhec et appartient à une école de pensée qui accorde la prééminence absolue à la mise en scène sur le scénario. « *La mise en scène m'intimidait* », dit Pascal Bonitzer, qui débute en participant au script de *Moi, Pierre Rivière*, de René Allio (1976). Il continuera, notamment, aux côtés d'André Téchiné, Benoît Jacquot, Jacques Rivette ou Raoul Ruiz. Enfin, il sera durant huit ans enseignant, responsable du département scénario à la Femis (mais nie toute dimension autobiographique dans le portrait de professeur que présente le film).

Il aura fallu qu'un producteur lui fasse une proposition pour qu'il saute le pas de la mise en scène : « *Claude Kunetz m'a dit : "Si tu veux faire un film, je le produis." J'ai répondu : " Oui! " Je n'avais pas la moindre idée de ce que serait ce film* . » Devenu son propre scénariste, Bonitzer part de notes et de souvenirs, une conversation donnera la scène d'ouverture, une anecdote survenue durant le travail avec Rivette suscite le jeu logique autour des tartelettes, un épisode est emprunté à l'autobiographie d'Althusser, le titre s'inspire de l'un des séminaires de Lacan. Le personnage principal, Vichac, doit beaucoup à la connaissance approfondie que possède Bonitzer de l'œuvre de Dostoïevski...

Le scénario fait large place aux mots (son héros est un professionnel de la parole, et les dialogues y jouent un rôle moteur). Pascal Bonitzer affirme que le véritable enjeu était moins dans ce qu'il avait déjà pratiqué (la pensée de la mise en scène, la pratique de l'écriture) que dans le rapport aux acteurs. Un métier qui ne lui est pas entièrement étranger, lui qui depuis *La Vocation suspendue*, de Raoul Ruiz, en 1973, aime faire des apparitions – généralement brèves, souvent dans des rôles de « méchants » – dans les films de cinéastes amis. « *Dans ce film, ni l'action, ni l'image, ni les effets spéciaux ne sont prépondérants, le choix des interprètes et leur capacité à donner corps à l'histoire sont essentiels.* »

Rassuré par l'accueil obtenu à Cannes, il envisage déjà une nouvelle mise en scène. « *J'ai trois types de projets : poursuivre dans la veine tragi-comique d'*Encore *; faire un film noir, mais le genre est encombré de clichés et difficile à acclimater en France ; et adapter des romans, en particulier* Le Bleu du ciel *de Bataille et* Les Envoûtés *de Gombrowicz.* » Désormais réalisateur, Pascal Bonitzer n'a pas renoncé au scénario. Depuis *Encore*, il a écrit le film dont Raoul Ruiz vient d'achever le tournage, *Généalogie d'un crime*, et il travaille avec John Lvoff et avec Jacques Rivette sur leurs prochains projets.

J.-M. F.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

A TOUTE VITESSE

Film français de Gaël Morel. Avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi (1 h 26).

■ On a vu Gaël Morel acteur dans *Les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné ; on l'a découvert récemment réalisateur du court métrage *La Vie à rebours* (1994), sorti en salle dans le cadre d'un programme collectif. *A toute vitesse* est son premier long métrage de fiction, où l'on retrouve des thèmes et des acteurs du premier (Stéphane Rideau, Elodie Bouchez), et beaucoup de l'esprit du second. Comme chez Téchiné, l'histoire tourne autour d'une fille et de trois garçons dans le sud de la France, leurs amours, leurs désamours, leurs ambitions, leurs trahisons et leurs défaites. Cette description d'un carré de jeunes, sur fond de musique rap et de malaise social est cette fois contemporaine. Une histoire-type du jeune cinéma français des années 90 ? Non. Car la simplicité de cette trame est transcendée par une mise en scène qui tisse obstinément ces quatre figures : le sang, l'amour, la vitesse et la mort. C'est parfois un peu forcé, et c'est parfois aussi beau qu'un corps-à-corps amoureux dans la boue d'un sous-bois. Ce cinéma ne joue ni la carte de l'effacement devant le réel, ni celle de la petite forme, mais mise sur le romanesque, par l'entremise des personnages (excellents jeunes acteurs) et avec le renfort du mythe cinématographique (James Dean).

J. M.

CINQ JOURS, CINQ NUITS

Film portugais de José Fonsera e Costa. Avec Vitor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro (1 h 40).

■ Le plan d'ouverture montre deux hommes en conversation, le long d'une voie ferrée baignée par la nuit et la fumée. Un troisième les rejoint, et on comprend à demi-mots qu'il s'agit d'arranger un passage clandestin de la frontière entre le Portugal et l'Espagne. On n'en saura jamais davantage. Trois jours plus tard, le passeur et le plus jeune des deux hommes prennent le train ensemble, pour un compagnonnage de la durée énoncée par le titre, compagnonnage temporaire qui constitue le sujet du film. La lenteur de l'action, le laconisme des deux hommes, leur méfiance réciproque et le danger qui les guette composent un climat qui suggérera éventuellement au spectateur la direction où on veut l'emmener. Vers une réflexion épurée et métaphorique, dont la destination finale est moins la frontière réelle que celle qui sépare deux hommes réunis par le hasard et la nécessité. Ce pari est malheureusement ruiné par quelques partis pris qui font du film un objet désincarné : la suppression radicale du contexte, le souci de la belle image, le jeu « expressif » des acteurs sur lesquels la caméra s'attarde d'une manière qui se veut significative mais qui devient rapidement lassante.

J. M.

DARKLY NOON

Film américain de Philip Ridley, avec Ashley Judd, Brendan Fraser, Vigo Mortensen (1 h 36).

■ Un jeune homme est retrouvé, épuisé et blessé, au milieu d'une forêt. Il est recueilli par une femme qui vit là avec son compagnon, un menuisier muet et cyclothymique. Le « réfugié » est en fait un membre d'une secte chrétienne fondamentaliste, seul rescapé d'un massacre où ses parents ont été tués. Déchiré entre l'attirance que provoque la sensualité de la femme, les interdits moraux inculqués par son éducation et une frustration sexuelle intense, il développe peu à peu une haine intense contre ses hôtes. *Darkly Noon* suit, dès les premières images, un trajet prévisible, un *crescendo* jusqu'à l'explosion de violence finale. L'efficacité du film tient à son déroulement impitoyable vers le pire, où le suspense est accentué par une utilisation habile, sinon subtile, du montage et de la bande-son. Si on reconnaît l'influence d'un David Lynch cette sophistication formelle au service de la peinture de pulsions violentes, *Darkly Noon* ne dépasse pourtant pas les limites de l'exercice de style.

Jean-François Rauger

هكذا من الأصل

Paul Carpita, cinéaste doublement victime de la censure

Le Marseillais aimait filmer les petites gens. Après trente ans de silence imposé par la Commission de contrôle, il a pu tourner son deuxième long-métrage, « Les Sables mouvants », à partir du scénario original

A SOIXANTE-QUATORZE ANS, Paul Carpita rayonne de bonheur. La sortie de son deuxième long-métrage referme la blessure qui l'a *« meurtri »*, dit-il, pendant plus de trente ans. La censure a mis un terme en 1955 aux espoirs de carrière cinématographique de cet instituteur marseillais. Fils d'un docker et d'une poissonnière, il s'est passionné très jeune pour le cinéma. *« Le maître me demandait d'actionner la manivelle quand il nous projetait des films. J'étais captivé »*, se souvient-il. Il obtient de ses parents un projecteur pour enfants. *« Ma mère disait : ce petit, il a le cinéma dans le sang. »*

PORTRAIT

A la Libération, il fonde le groupe Cinépax avec quelques camarades de Résistance des Francs-Tireurs et partisans. Il achète une caméra 35 mm dans les surplus américains. *« Mon premier tournage portait sur la reconstruction de la ville. »* Manifestations pour la paix, vie quotidienne, *« des êtres authentiques, des types spontanés qui vivent dans les quartiers pauvres »* forment les sujets de ses courts-métrages. Communiste, il réalise des « contre-actualités » que les salles proches du Parti passent avant le long-métrage. Ses *images consacrées à la grève des* dockers de 1950 seront intégrées au film *Le Rendez-vous des quais*, son premier long-métrage. *« Je n'étais pas, et je ne suis toujours pas, un cinéphile. J'allais voir les films de Gabin ou Fernandel. Mais j'aimais aussi* Rome ville ouverte *et* Le Voleur de bicyclette. *»*

RÉAPPARITION FORTUITE

La suite est la partie la mieux connue de « l'affaire Carpita » : après quelques projections militantes, *Le Rendez-vous des quais* est censuré par la Commission de contrôle et une copie spectaculairement saisie par la police. L'instituteur doit renoncer à son deuxième long-métrage, *Les Sables mouvants*.

En 1968, il abandonne l'école pour créer sa société de production et tourne des films de commande sur l'environnement, la recherche scientifique... On retrouve *« par hasard »* une copie du *Rendez-vous des quais* en 1988, selon la version présentée en 1990 au moment de la sortie du film dans les salles. Dès lors, Paul Carpita, reconnu, trouve un producteur pour, enfin, tourner ses *Sables mouvants* : le scénario est resté inchangé, l'histoire se déroule en 1958.

L'« affaire » est malheureusement *plus obscure. A la censure de* la Commission de contrôle s'est en réalité ajoutée celle du Parti communiste, qui n'a pas combattu cette décision. Après la mort de Staline et le retour de Maurice Thorez, le scénario anticolonialiste n'est plus dans la ligne. L'historique précis des *Rendez-vous des quais*, tel que l'a établi le spécialiste Marc Vernet dans la *Revue de la Cinémathèque*, montre que les négatifs du film n'ont jamais disparu. La société de distribution du Parti, Procinex, les a conservés jusqu'en 1979 avant de les déposer aux Archives du film.

« Dire que je croyais le film perdu ! C'est très bien qu'ils aient gardé mes négatifs, mais ils auraient dû me le dire. J'ai été terriblement peiné. J'avais la colère, mais à qui m'adresser ? Au Parti, il ne reste que des gens qui n'ont pas connu cette période », dit Paul Carpita, encore bouleversé. Militant sincère, affectivement lié au Parti depuis la Résistance, l'instituteur a cependant laissé accréditer le mythe de la réapparition fortuite du film en 1988 – repris aujourd'hui dans le dossier de presse des *Sables mouvants*. Interrogé, le cinéaste concède : *« Vers 1982, j'ai appris que les négatifs étaient aux Archives du film. »* Il rachète alors les droits de son œuvre et obtient, en 1983, un visa d'exploitation auprès de la Commission de contrôle.

Emu aux larmes par la sortie des *Sables mouvants*, Paul Carpita préfère parler du bonheur de son tournage, des soutiens dont il a bénéficié. Le comité d'entreprise marseillais d'EDF a fourni plusieurs centaines de figurants. Les manadiers d'Arles ont initié bénévolement les comédiens à l'équitation. Amnesty International et les syndicats organisent des projections. Mercredi, les cheminots parisiens ont réservé une séance, en sa présence, à l'Espace Saint-Michel.

Catherine Bédarida

Bons sentiments en Camargue

LES SABLES MOUVANTS. Film français de Paul Carpita. Avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Gul Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy (1 h 45).

La « résurrection » de Paul Carpita comme cinéaste, grâce à la réapparition du *Rendez-vous des quais* et à la notoriété qu'elle lui a procurée, a permis la réalisation, quarante ans après, de ce deuxième long métrage, inspiré de la grande grève des dockers de Marseille en 1953, alors durement réprimée. Le scénario des *Sables mouvants* était déjà écrit lorsque la censure a interrompu la carrière du réalisateur marseillais. Il en a à peine modifié le contenu.

Hélas, les belles histoires, pas plus que les bonnes intentions, ne sont garantes de la réussite d'un film. Une fois encore, la réalité sociale a inspiré le cinéaste, qui situe l'action de son film en Camargue dans les années cinquante. Manuel, un jeune (et fier) espagnol fuyant le franquisme, y tombe sous la coupe de Monsieur Roger, véritable marchand d'esclaves qui exploite les travailleurs saisonniers pour le compte d'un cynique promoteur. Le conflit de classe aura raison de leur amitié naissante, et aussi d'un film où Mado l'orpheline et Mouloud l'innocent complètent une galerie de personnages totalement stéréotypés. Paul Carpita visait la vérité : il l'aura manquée par excès de zèle.

Jacques Mandelbaum

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Succès éclatant,** pour sa sortie, de la Palme d'or *Secrets et mensonges*, qui intrigue 93 000 spectateurs dans 30 salles. Et, parmi les nouveautés, deux « petits films », également révélés par Cannes, reçoivent eux aussi un bon accueil à l'échelle de leurs ambitions commerciales : *Lone Star* enregistre 9 000 entrées dans cinq salles, et *Few of Us* 3 300, avec seulement deux écrans.

■ **Le bilan de la semaine** est pourtant décevant, avec pour la première fois depuis la mi-août une fréquentation globale en recul par rapport à la période correspondante de 1995. La faute en incombe aux médiocres performances des deux plus grosses sorties. Avec 43 salles, *Phénomène* n'attire que 60 000 spectateurs, avec deux salles de moins, *La Belle Verte* fait à peine mieux à 63 000.

■ **En continuation,** le magistère de *Professeur foldingue* se poursuit, avec 62 000 élèves dans 42 salles, soit un total de 305 000 en trois semaines. *Fargo* passe toujours, à 33 000 en troisième semaine dans 23 salles (total : 138 000). *Mes doubles, ma femme et moi*, à 27 000 en deuxième semaine dans 35 salles (total : 70 000), ne sera pas un triomphe. Quant à *Hommes femmes : mode d'emploi*, sur autant d'écrans, il plafonne à 23 000 en quatrième semaine (total : 268 000).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

Le Festival de Pusan révèle des auteurs coréens audacieux

La première manifestation internationale organisée en Corée du Sud a présenté des films japonais

PUSAN
correspondance

Il y a toujours quelque chose de touchant dans un festival qui débute : un côté comédie musicale de la MGM où Judy Garland et Mickey Rooney réunissaient une bande de copains dans une grange pour « monter un show ! ». Première manifestation du genre dans l'histoire de la Corée, le Festival international du film de Pusan (du 13 au 22 septembre) a mobilisé sept écrans (la totalité du centre-ville plus le Yacht Club, cinq mille places, pour les projections en plein air), présentant cent soixante et onze films en provenance de trente et un pays. Parmi eux, quinze venaient du Japon, une première depuis l'occupation de la Corée par l'empire du Soleil-Levant.

Près de quatre cents volontaires, étudiants pour la plupart, se sont mis gratuitement au service du Festival, preuve que sa création dans la deuxième ville de Corée correspondait à un besoin. Pourtant, les organisateurs ont d'abord eu une grosse frayeur : seulement trois mille places avaient été vendues à l'avance. Mais dès le lendemain de l'ouverture, huit mille places étaient vendues pour la seule journée. Depuis, l'affluence ne s'est plus démentie. Pour le public local, le principal attrait tenait à la présence de grands films pas encore sortis dans le pays, du *Regard d'Ulysse* d'Angelopoulos à la Palme d'or *Secrets et mensonges* en passant par *La Haine*, *Conte d'été*, *Crash* ou *Fargo*. Mais le programme présentait aussi des sélections consacrées aux productions asiatiques, dont une au jeune cinéma coréen. Un cinéma qui s'est révélé politiquement audacieux et... étonnamment francophile.

Dans *L'Etincelle* de Park Kwang-su, un écrivain fuyant le régime replonge (flash-back en noir et blanc) dans les années 70, l'âge noir des ateliers clandestins où l'humanité la plus élémentaire n'avait pas droit de cité. Il évoque la mémoire du militant syndical Jeon Tae-il, qui s'immola par le feu, le code du travail à la main. Si la situation s'est un peu améliorée, il reste dangereux de se syndiquer en Corée. *Un pétale*, de Sun Woo-jang revient sur le soulèvement populaire de Kwangju et sa sanglante répression en décembre 1979. Une adolescente ayant survécu aux fusils et aux viols, laissée pour morte, s'échappe de la fosse commune. Passant pour folle, elle est recueillie par un maçon qui la traite à la fois avec violence et compassion. Alternant la couleur (aujourd'hui) et le noir et blanc (hier), le film est bouleversant.

La cinéaste Soon Rye-yim consacre sa première réalisation, *Trois amis*, à trois adolescents qui s'apprêtent, différemment, à affronter la conscription. Opérant par petites touches, témoignant d'une grande maîtrise, le film – récompensé du prix à la meilleure première œuvre – a été tourné avec de très petits moyens. Sa réalisatrice, âgée de trente-cinq ans, a fait ses études en France (à Paris-VIII). C'est également le cas de (Daniel) Byun Hyuk, auteur du court-métrage *Joyeux anniversaire*, son film de fin d'études à la FEMIS, et surtout du très beau moyen-métrage *En écho de mon être*, errance poétique d'un écrivain de retour dans sa propre ville (Pusan), qui lui est devenue étrangère. Autobiographique et mélancolique, ce poème est magnifiquement filmé en noir et blanc par Jeon Soo-il, qui, lui aussi, a passé quelques années en France.

DEUX FILMS CHINOIS REMARQUÉS

Dans un registre assez proche, le premier film de Hong Sang-soo, *Le jour où un cochon tomba dans un puits* conte l'histoire d'un écrivain raté et de ses rapports problématiques avec deux femmes amoureuses de lui, avec un talent évident au service d'un film volontairement lent. Aux antipodes de cette marginalité, *Un toit brûlant*, premier film de Lee Min-yong, est une comédie féministe survoltée et provocatrice dont les héroïnes sont des femmes malmenées qui se révèlent en squattant un toit d'immeuble. Sans finesse mais efficace, la satire fonctionne, si bien que Hollywood veut en faire un remake. Alors que *Branches brisées*, de Park Joe-ho, ambitionne de brosser un portrait des contraintes familiales et de la condition homosexuelle, mais sombre dans les pires clichés.

Parmi les films originaires des autres pays d'Asie, outre l'événement constitué par la présence de productions japonaises, on a surtout remarqué les films chinois. La nouvelle réalisation de l'anticonformiste Zhang Yuan marque une rupture dans le style, jusqu'alors trépidant, de l'auteur de *Mama* et des *Bâtards de Pékin*. Dans *Derrière la Cité interdite* (production française), il a filmé sa propre pièce *Le Pavillon de l'Est, le Pavillon de l'Ouest* (qui sera présenté à Créteil à partir du 3 décembre dans le cadre du Festival d'automne), créant une atmosphère étouffante, proche de Jean Genet, à partir d'une rencontre entre un jeune écrivain homosexuel et le policier qui l'a arrêté. Autre révélation chinoise, *En attente*, premier film de Zhang Ming, est le portrait éclaté, quasi pirandellien, d'une femme employée d'hôtel dans une région menacée d'être recouverte par les eaux, vu à travers les regards croisés de trois hommes qui l'entourent, son amant, son patron et un policier. La subtilité de la construction du scénario et l'acuité du regard du cinéaste ont séduit le jury, présidé par le grand cinéaste coréen Im Kwon-taek, qui lui a attribué le grand prix de la section nouveaux courants.

Henri Béhar et Max Tessier

DÉPÊCHES

■ **L'observatoire de la diffusion et de la fréquentation,** mis en place cet été par le Centre national du cinéma pour évaluer avec les professionnels les évolutions du secteur, a tenu sa troisième session le 19 septembre. Ses travaux ont notamment mis en évidence l'inégalité d'accès aux écrans entre films français et américains. Parmi les 81 films français sortis durant le premier semestre, aucun n'a eu droit à plus de 400 salles et 3 en ont obtenu plus de 300, alors que 3 des 65 films américains disposaient de plus de 400 écrans et 5 autres de plus de 300. En moyenne, un film français dispose de 7,16 salles, un film américain de 13,6.

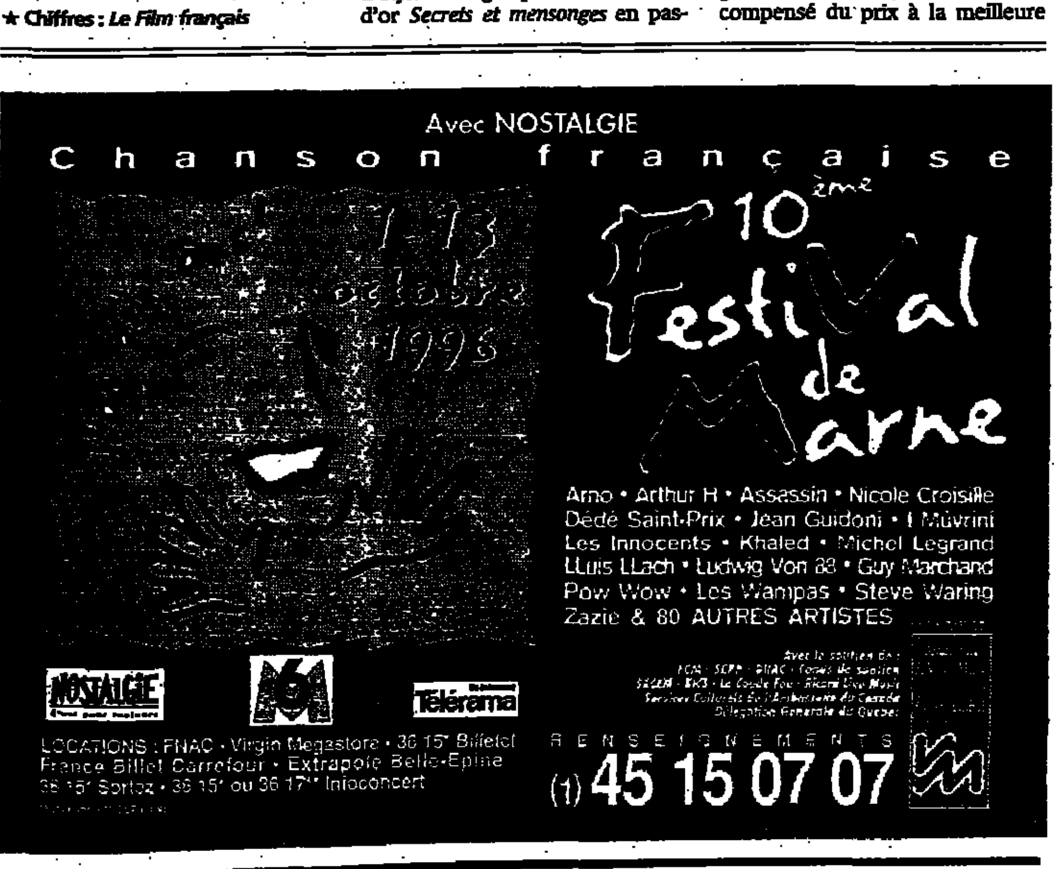
■ **Les exportations de films français** ont connu une hausse d'environ 20 % sur les marchés d'Europe de l'Ouest et du Québec durant le premier semestre 1996. Les résultats les plus spectaculaires sont enregistrés en Allemagne, où les entrées sont multipliées par trois, en Espagne (+ 45 %), et au Royaume-Uni (+ 27 %). La fréquentation a en revanche baissé en Italie (– 29 %). Les meilleures performances sont à mettre au titre de *Gazon maudit*, *Nelly et M. Arnaud*, *Le Hussard sur le toit* et *Le Bonheur est dans le pré*. Cette amélioration représente un encouragement pour la politique des pouvoirs publics, qui avaient fait de la reconquête des marchés européens un objectif prioritaire pour le cinéma français.

■ **Eurimages soutient 18 coproductions européennes,** pour un montant total de 25 millions de francs. Quatorze longs-métrages et quatre documentaires de création bénéficieront cette année de l'aide du Conseil de l'Europe. Les coproductions françaises dominent comme chaque année dans la sélection de l'organisation, où on trouve également des projets originaires de nombreux pays de l'Est, ainsi que de la Turquie, l'Allemagne et les pays du nord de l'Europe (sauf la Grande-Bretagne qui s'est retirée du Fonds européen). Depuis sa création en 1988, Eurimages a soutenu la production de 497 longs-métrages et documentaires pour un montant de 886 millions de francs.

■ **L'atelier de scénaristes Equinoxe** se tiendra à Château Beychevelle dans le Bordelais, du 30 septembre au 6 octobre. Douze scénaristes pourront retravailler leurs projets avec l'aide de professionnels chevronnés. Depuis la création en 1993 de ces ateliers, à l'initiative de Canal Plus et de Noëlle Deschamps, quatre scénarios ont été portés à l'écran.

■ **John Travolta interprétera Bill Clinton** dans l'adaptation de *Primary Colors*, satire inspirée de la campagne présidentielle de 1992. Le rôle avait été refusé par Tom Hanks. Le film sera mis en scène par Mike Nichols.

■ **Le plus vieux long-métrage américain dormait dans une** cave de l'Oregon. Cette version de 1912 de *Richard III* avec Frederick Warde a été retrouvé quand le propriétaire, un ancien projectionniste, a déménagé. Le film est en excellent état, selon des responsables de l'Institut du film américain, qui le présentera le 29 octobre à Los Angeles.







هكذا من الأصل

LA SÉLECTION DU « MONDE »

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT (américain, 1 h 27), de Todd Solondz.
CHRONIQUE COLONIALE, *MOTHER DAO* (*néerlandais*, 1 h 30), documentaire néerlandais de Vincent Monnikendam.
LES CORNEILLES (polonais, 1 h 6) de Dorota Kedzierzawska.
LES DIABLES, LES DIABLES (polonais, 1 h 26).
FARGO (américain, 1 h 37) de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de Sharunas Bartas.
FOURBI (suisse (1 h 54), d'Alain Tanner.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS (*géorgien, noir et blanc*, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
SECRETS ET MENSONGES (britannique, 2 h 22), *de Mike Leigh.*
THE CELLULOID CLOSET (américain, 1 h 41), de Rob Epstein et Jeffrey Friedman.
THE VAN (britannique, 1 h 45), de Stephen Frears.
LES VOLEURS (français, 1 h 57), d'André Téchiné.

FESTIVALS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE BIARRITZ
Créé en 1979, le Festival international de Biarritz est consacré aux cinémas et cultures de l'Amérique latine. Parallèlement à la projection d'une dizaine de longs métrages présentés en compétition, une cinquantaine de films en provenance d'Argentine, du Brésil, du Pérou, du Venezuela et de l'Equateur feront les belles heures de cette manifestation.
Une rétrospective concernant la production de la compagnie brésilienne Vera Cruz à Sao Paulo entre 1949 et 1954 est aussi prévue ainsi que des rencontres littéraires et universitaires, des expositions et des spectacles de musique et de théâtre.
Du 30 septembre au 6 octobre. Bureau du Festival, 1, square d'Ixelles, 64200 Biarritz. Tél. : 59-22-37-00.

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE HOMMAGE À GÉRARD BLAIN
Comédien, Gérard Blain fut un des acteurs représentatifs de la jeunesse de l'après-guerre et de la Nouvelle Vague. *Voici le temps des assassins*, de Julien Duvivier (1956), *Les Cousins*, de Claude Chabrol (1958), *Les Mistons*, de François Truffaut (1957) et *Le Beau Serge*, de Claude Chabrol (1959) le font connaître auprès du grand public. En 1971, il passe de l'autre côté de la caméra et tourne son premier long métrage, *Les Amis*. Suivront *Un enfant dans la foule, Le Pélican, La Fortune des Gaspard, Un second souffle*... Cinéaste exigeant – on le rapproche parfois de Robert Bresson – Gérard Blain n'utilise aucun artifice pour exposer ses vérités.
Du 26 septembre au 13 octobre. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 47-04-24-24.

SÉANCES JEUNE PUBLIC
La Cinémathèque française s'intéresse aux enfants. Au travers de quelques figures mythiques telles que *Métropolis*, de Fritz Lang (1927), *La Belle et la Bête*, de Jean Cocteau (1946) ou *Peau d'âne*, de Jacques Demy (1970), des séances de cinéma sont organisées le mercredi et le samedi après-midi. Des ateliers de lanternes magiques seront également proposés au cours du mois d'octobre et pendant les vacances scolaires d'automne.
Les 18 et 28 septembre et les 9 et 19 octobre, à 14 heures. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 45-53-21-86.

CHRONIQUE COLONIALE, MOTHER DAO
A l'occasion de la sortie du documentaire du cinéaste hollandais Vincent Monnikendam (*Le Monde* du 19 septembre), le Studio des Ursulines organise le mardi 24 septembre à 19 h 45, à l'issue de la projection de ce film, un débat avec Alain Ruscio, historien, docteur ès lettres et auteur de *Le Credo de l'homme blanc, Amours coloniales* et d'autres ouvrages sur le colonialisme. *Les statues meurent aussi*, d'Alain Resnais et Chris Marker (1953, 30 mn), remarquable court métrage, violente diatribe contre les méfaits du colonialisme, longtemps censuré et mutilé est repris parallèlement dans cette même salle.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Tél. : 43-26-19-09.

NOUVEAUX FILMS

A TOUTE VITESSE
Film français de Gaël Morel, avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
CINQ JOURS, CINQ NUITS
Film portugais de José Fonseca e Costa, avec Victor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro, Teresa Roby, Miguel Guilherme (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).
DARKLY NOON
Film britannique de Philip Ridley, avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
ENCORE
Film français de Pascal Bonitzer, avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).
PONETTE
Film français de Jacques Doillon, avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).
LES SABLES MOUVANTS
Film français de Paul Carpita, avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXCLUSIVITÉS

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LA BELLE VERTE
de Coline Serreau,
avec Coline Serreau, Vincent Lindon, Philippine Leroy-Beaulieu, James Thierrée, Samuel Tasinaje, Marion Cotillard.
Français (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
CHRONIQUE COLONIALE
documentaire hollandais de Vincent Monnikendam,
Hollandais (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE CRI DE LA SOIE
de Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
L'ÉLÈVE
d'Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).
HOMMES FEMMES MODE D'EMPLOI
de Claude Lelouch,
avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophélie Winter.
Français (2 h 02).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tankiow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
de Harold Ramis,
avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zack Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, richard Masur.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, *CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS*
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES *DE WALLACE ET GROMIT*
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
PHÉNOMÈNE
de Jon Turteltaub,
avec John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30).
THE CELLULOÏD CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).
TIN CUP
de Ron Shelton,
avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).
LES VICTIMES
de Patrick Grandperret,
avec Vincent Lindon, Jacques Dutronc, Karin Viard, Florence Thomassin, Gérard Darmon, Cathy Capvert.
Français (1 h 34).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

LES CHIENS DE PAILLE (**)
de Sam Peckinpah,
avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan, T. P. McKenna, Del Henney, Ken Hutchinson.
Américain, 1971 (1 h 53).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE BITTER TEA OF GENERAL YEN
de Frank Capra,
avec Barbara Stanwyck, Nils Asther, Gavin Gordon, Toshia Mori, Walter Connolly, Richard Loo.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الإمل

Les catalogues Paramount et MCA convoités

CANAL PLUS et le futur bouquet *numérique Télévision par satellite* (TPS) se disputent les catalogues de films de Paramount et MCA. Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et président de TPS, serait sur le point d'acquérir pour 560 millions de dollars (environ 2,8 milliards de francs) l'exclusivité pendant dix ans des productions (1 100 films) de Paramount, qui dépend du groupe Viacom.

Ces productions pourraient être diffusées en crypté sur TPS et en clair sur les chaînes hertziennes du bouquet. Le coût élevé du catalogue empêche toutefois France Télévision de participer à cette acquisition. Il serait donc « relayé » par France Télécom, son partenaire dans TPS. Ce dernier épaulerait financièrement TF 1, la CLT et M 6 pour signer avec Paramount. De son côté, Canal Plus, intéressé également par le catalogue Paramount, essaie de contrer l'accord avec TPS. La chaîne cryptée vient d'obtenir la signature de MTV, chaîne musicale de Viacom, qui sera diffusée dans le bouquet de *CanalSatellite*.

Pour faire monter les prix, les majors américaines ont bien entendu intérêt à jouer la concurrence entre TPS et Canal Plus. Faute d'exclusivité sur le football, TPS doit *« acquérir les droits de deux catalogues américains et d'une bonne librairie de programmes »* pour séduire ses futurs abonnés, selon un proche du dossier. Le groupe tenterait donc d'acquérir le catalogue de MCA en plus de celui de Paramount.

G. D.

« Le Monde » a gagné plus de 200 000 lecteurs en un an

L'audience de la presse quotidienne nationale est restée stable

UN FRANÇAIS sur deux lit chaque jour un quotidien. Ils sont exactement 24,129 millions, selon l'enquête de l'EuroPQN, pour la période allant de septembre 1995 à juin 1996. En un an, la part de marché a baissé de 53,1 % à 51,8 %, un tassement dû à la presse quotidienne régionale. La presse nationale est restée stable, avec 9,268 millions de lecteurs et 19,9 % de taux de pénétration – un Français sur cinq –, malgré l'arrêt, en janvier 1996, d'*InfoMatin*, qui affichait une audience de 600 000 lecteurs.

Trois quotidiens annoncent des progressions importantes : *L'Equipe, Le Parisien-Aujourd'hui* et *Le Monde*. En un an, *Le Monde* a gagné 217 000 lecteurs, avec une audience de 2,255 millions de personnes et un taux de pénétration de 4,8 %, en hausse de 0,4 %. Un résultat qui conforte et amplifie les bons résultats de 1995, qui a vu l'audience du quotidien s'établir à 2,208 millions de lecteurs (*Le Monde* du 23 mars).

L'Equipe confirme sa place de numéro un, avec 2,562 millions de lecteurs (+ 201 000) et un taux de pénétration de 5,5 % (+ 0,4 %). En deux ans, le quotidien sportif a gagné un peu plus de 500 000 lecteurs. L'étude EuroPQN confirme également le succès du *Parisien* et de son édition nationale *Aujourd'hui*. Les deux titres gagnent 154 000 lecteurs et 0,3 % en taux de pénétration, alors que le seul *Parisien* ne gagne que 104 000 lecteurs, avec 1,618 million.

Libération et *Le Figaro* marquent un léger tassement, perdant chacun 0,2 % en taux de pénétration : 45 000 lecteurs pour *Libération* (1,045 million) et 68 000 pour le quotidien du groupe Hersant (1,636 million). L'audience de *France-Soir*, des *Echos* et de *La Tribune-Desfossés* reste stable, tandis que celle de *La Croix* et de *L'Humanité* progresse légèrement. Enfin, *Le Journal du dimanche* est également en hausse, avec 1,562 million de lecteurs contre 1,455 million il y a un an. Cette étude a été réalisée par Ipsos-Médias de septembre 1995 à juin 1996, à partir de 20 350 entretiens, sur un échantillon représentatif de la population française de 15 ans et plus. Cette enquête permet également de mieux connaître le profil et les habitudes des lecteurs réguliers de la presse. Globalement, ils ont un niveau de vie et d'instruction supérieur à la moyenne nationale. 39 % ont un niveau d'éducation supérieur ; 58,8 % sont actifs ; 60 % sont des hommes. Les deux tiers des lecteurs de la presse nationale ont moins de 50 ans et 36,4 % moins de 35 ans. Enfin, la presse parisienne reste bien nationale : 58,2 % de ses fidèles habitent en dehors de la région Ile-de-France.

Pour faire connaître ce profil de lecteur-consommateur, méconnu des annonceurs et des agences de publicité qui ont tendance à exclure les journaux nationaux de leurs plans-médias, les éditeurs de l'EuroPQN ont décidé d'étudier la création d'un produit publicitaire commun – qui toucherait plus de 9 millions de personnes – pour la fin de l'année. L'objectif étant, selon le président d'EuroPQN, Michel Vidal-Subias de *« renforcer et de développer la présence de la presse quotidienne nationale auprès des secteurs et des annonceurs qui en sont à l'heure actuelle peu ou pas utilisateurs »*. En complément de cette initiative, *L'Equipe, Les Echos* et *Le Monde* ont déjà créé un produit publicitaire commun, seulement à destination des cadres (*Le Monde* du 4 septembre).

Le lectorat des quotidiens

[illegible]	1995-96	1994-95
L'Equipe	2 562	2 361
Le Monde	2 255	2 038
[illegible]	1 972	1 818
[illegible]	1 636	1 704
[illegible]	1 045	1 090
[illegible]	940	932
[illegible]	759	737
[illegible]	443	423
[illegible]	370	369
[illegible]	349	333

[illegible]

RFI et RMC - Moyen-Orient s'allient pour former le « pôle radio extérieur de la France »

JEAN-PAUL CLUZEL, PDG de Radio-France internationale (RFI), et Georges Vanderchmitt, président de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad, holding d'Etat gérant ses participations à l'étranger), sont parvenus à un accord sur la cession de la Somera, société éditrice de Radio Monte-Carlo-Moyen-Orient (RMC-MO), sous tutelle de la Sofirad, à RFI. L'accord devrait être effectif à la mi-octobre, après consultation des comités d'entreprise et des conseils d'administration. Jean-Paul Cluzel présidera la Somera tandis que Christian Charpy, directeur général de RFI, en sera le directeur général.

« Ainsi commence à prendre forme le pôle radiophonique extérieur de la France voulu par les pouvoirs publics », a précisé, mardi 24 septembre, le PDG de RFI. On a souvent accusé RMC-MO et RFI de se faire concurrence alors qu'ils avaient le même actionnaire : l'Etat. Le nouvel accord met fin à *ces rivalités*. Jean-Paul Cluzel a indiqué que RMC-MO devait, sur le fond, continuer *« d'apporter une vision française respectueuse de la pluralité des peuples et des réalités locales »*, mais changer dans sa forme. *« Nous allons réfléchir, grâce à des études, à un format qui ne soit plus construit sur le modèle d'un Europe 1 des années 70 et qui corresponde aux attentes des auditeurs arabophones »*, a-t-il déclaré.

La nouvelle formule de RMC-MO devrait naître en janvier 1997, peu avant le début du Ramadan. Sans dévoiler la composition et l'identité de la future équipe dirigeante de RMC-MO, Jean-Paul Cluzel s'est borné à indiquer que le directeur de l'antenne serait *« un arabophone, connu et bilingue »*.

BUDGET SATISFAISANT

Le PDG de RFI a donné les raisons pour lesquelles il avait choisi de changer le format de RFI (*Le Monde* du 17 septembre). La démocratisation des pays, qui a entraîné l'apparition de radios et de télévisions locales, mais aussi la concurrence des télévisions internationales, qui, avec la réception directe par satellite, sont reçues dans de meilleures conditions techniques, ont fait que les attentes des auditeurs ont changé. RFI devait donc apporter quelque chose de plus que les autres médias : une actualité disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre – capable de correspondre aux nouvelles habitudes d'écoute – et proche des préoccupations des auditeurs. Ces bouleversements s'accompagnent d'un changement de logo : RFI a troqué le bleu-blanc-rouge pour le rouge et un « I » plus épais, qui met l'accent sur son rôle international.

Jean-Paul Cluzel est soutenu dans son projet par le ministère des affaires étrangères. Son budget 1997 le satisfait : 740,3 millions de francs selon le ministère de la culture, soit + 0,68 % par rapport à 1996. Près de 40 % de cette somme sont consacrés aux seuls coûts de diffusion.

Véronique Cauhapé

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. *Feuilleton.*
14.35 Elisa. Série.
15.35 Superclub Dorothée. La Croisière foll'amour ; L'Ecole des passions ; Les Années fac.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. Une preuve accablante.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
Deuxième journée de la Ligue des champions. En direct de Glasgow. Glasgow Rangers – AJ Auxerre. 21.15, Mi-temps, Météo ; 22.25, Spécial Ligue des champions avec des extraits des autres rencontres de la soirée (225 min). 31175090

Après son faux pas du premier tour face à l'Ajax d'Amsterdam (défaite à domicile 0-1), l'AJ Auxerre effectue un déplacement difficile en Ecosse face à une équipe avide de revanche après sa déroute de Zurich (défaite 3-0 face aux Grasshoppers).

0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Mer Rouge : des Jeep sous l'eau. Plus près des dieux papous, de Chris Hilton ; Danse avec le Pil, de Patrick Passe ; Kyaiktiyo, pèlerinage au rocher d'or, de Bernard Guerrini (60 min). 2428978
1.05 Journal, Météo.
1.15 et 3.25, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.25 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.25 Cas de divorce. 4.55 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.55 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les Indiens.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invitées : Zabou, Dominique Lavanant.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ HISTOIRE D'HOMMES
Téléfilm d'Olivier Langlois, avec Yves Robert, Bernadette Lafont (105 min). 2098403

Lors d'un déjeuner qui réunit toute la famille, Paul, le fils, annonce qu'il est homosexuel, et séropositif.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Faut-il prendre la météo au sérieux ? Invités : Sophie Davant, Laurent Romejko, René Chaboud, Jean Jouzel, Jean Boulet (93 min). 1821729

0.13 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. La Maison européenne de la photo. Invités : William Klein ; Gotscho ; Agnès B et Jean Colonna ; Serge Tisseron ; Jean-Luc Monterosso (*75 min*). 7883381
2.15 Delirenlair. 2.30 Emissions religieuses. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Outremer. 4.40 Cupido. Dessin animé.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Bizarre, bizarre.
14.30 Quatre yeux et un colt. Téléfilm de Piers Haggard (*95 min*). 3237800
16.05 Secrets de famille.
16.35 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Griffu*, de Jacques Tardi et Jean-Patrick Manchette.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Le vieillissement. Invités : les professeurs Pierre-Marie Sinet, Bernard Forette et Pierre Delmas ; le docteur Etienne Hirsch ; Louis Leprince-Ringuet (110 min). 803545
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Francis Scott Fitzgerald : un rêve américain, de Jean-François Vallée (50 min). 2919787

A la découverte de l'auteur de Tendre est la nuit, *incarnation d'un certain rêve américain. Un très beau portrait.*

0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.30 Capitaine Furillo. Série. On n'y voit que du bleu. 2.20 Musique Graffiti. *Andante spianato et Grande Polonaise*, de Chopin, par Lolita Petrovskaïa, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Planète blanche. Antarctica : observation des baleines de Valdes. 13.30 Passe-partout. Les clichés. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Jacques Weber. 15.00 Fourmis, la superpuissance qui règne. 16.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. L'épingle noire. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 18.00 L'Etoffe des ados. 18.30 Le Monde des animaux. Sauvage Italie : la peur du loup.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [15/26] L'héritage de Rantanplan, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 2800
19.30 7 1/2 Les partis communistes en Europe (30 min). 4699
20.00 Animaux en péril. Documentaire. [13/13] Pétroliers, ennemis des loutres, de Richard Brock (30 min). 4212
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE PAPE, LES JUIFS ET LES NAZIS
Documentaire de Jonathan Lewis (60 min). 7866831

Alors que dans toute l'Europe, des catholiques isolés ont aidé des juifs, des Tziganes et des Slaves à échapper aux camps, le souverain pontife est resté spectateur muet d'un génocide qui a atteint le cœur même de Rome. Enquête.

21.45

MUSICA : DON CARLOS
Opéra. De Verdi, livret de Joseph Méry et Camille du Locle, d'après Schiller, mis en scène par Luc Bondy. Avec Roberto Alagna, Karita Mattila, Thomas Hampson, José Van Dam, Waltraud Meier, le Chœur du Théâtre du Châtelet, l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano. Enregistré en TVHD au Théâtre du Châtelet. Diffusé en simultané sur France-Musique (230 min). 34823822

La version « originale » de l'opéra de Verdi présentée au printemps au Théâtre du Châtelet dans une mise en scène de Luc Bondy. Dans le rôle-titre, le jeune ténor Roberto Alagna est magnifique.

1.35 Pandaemonium. Documentaire de Richard Curzon-Smith et Leslie Cladsjo (v.o., rediff., 50 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis.
13.15 M 6 Kid. Le Paris souterrain ; Kidimot : robinet. Captain Planète ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois Junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de jeunes. Série.
18.55 Highlander. [1/2] Le miroir de Tessa.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

MARIAGE D'AMOUR
Téléfilm de Pascale Bailly, avec Mathilde Seigner (101 min). 180108

Une jeune vendeuse de vêtements tombe amoureuse d'un étudiant égyptien. Mais la carte de séjour de ce dernier expire dans un mois...

22.45

TROIS TÉMOINS POUR UN COUPABLE
Téléfilm de David Lowell Rich, avec Lindsay Wagner, John Laroquette (88 min). 8164729

Une femme lutte pour prouver l'innocence de son mari, facteur d'une petite ville américaine, accusé de plusieurs agressions sur des femmes.

0.25 Sexy Zap.
0.55 Best of pop-rock. Musique.
3.10 Turbo. Magazine. 3.35 Jazz 6. *Magazine.* 4.35 *Hot Forme. Magazine* (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Chauffeur de taxi. Rubrique de Mademoiselle Agnès.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Les Superstars du catch.
17.00 Football américain. Championnat de la NFL.
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Pierre-André Taguieff ; ZZ top.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

AVEC OU SANS HOMMES ■
Film d'Herbert Ross (1995, 112 min). 4552583

Une comédie bien enlevée qui s'anémie en cours de route, puis s'enlise dans le mélodrame.

22.50 Flash d'information.

23.00

GAZON MAUDIT ■ ■
Film de Josiane Balasko avec Victoria Abril, Josiane Balasko (1994, 103 min). 8198922

Dans la région d'Avignon, une jeune femme, mère de famille, que son mari trompe souvent, sympathise avec une homosexuelle, puis entretient avec elle une relation amoureuse. Cette comédie sarcastique est une variante du ménage à trois...

0.45 Le Samouraï ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville avec Alain Delon (1967, 101 min). 9968085
2.25 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Le temps des illusions. Eduardo Manet (Rapsodie cubaine) ; Ghassan Sawaz (Les Moi volatiles des guerres perdues).
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Camille Michaud, ancien instituteur d'un petit village du Valais (2).
22.40 Nuits magnétiques. Ar mor, ar men... La mer, la pierre (2).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Pirotte (Un voyage en automne). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'Amant absolu, de Didier Blasco ; 2.02, Entretiens avec Jacques Monod ; 4.32 Georges-Henry Clouzot ou l'épreuve de la vérité ; 6.00, Entretiens : Renaud avec Claude Duneton (2).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 15 avril, à la salle Mozart de Vienne, par Vladimir Feltsman, piano : Partita BWV 826, de Bach ; *Sonate pour piano n° 31 op. 110*, de Beethoven ; Les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski.
21.40 Opéra. Concert donné en mars, au théâtre du Châtelet, en simultané sur Arte, par le Chœur du théâtre du Châtelet et l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano : Œuvres de Verdi, Schiller.
0.00 Jazz vivant. Toots Thielmans avec Richard Galliano, Michel Petrucciani, Steve Grossman et Roy Haynes (au Nancy Jazz Pulsations). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Calisto, de Cavalli, par le Concerto Vocale, dir. Jacobs, Bayo (L'éternité, Calisto), Banks (La Nature, Pan), Mantovani (Le Destin, Diane), Lippi (Jupiter), Pushee (Endimione), Keenlyside (Mercure), Ragon (Lymphée), Visse (le petit Satyre, Une Furie), Pittsinger (Sylvain), Theodoridou (Junon), Vindevogel (Une Furie).
22.50 Les soirées... (Suite). Œuvres de Charpentier, P. de l'Estocart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Chantal Lauby (France 3 du 20/9/96)
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Reflets de lune. Le bonheur difficile.
23.30 Reportages.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Sous-mariniers, un métier pas comme les autres.
21.25 ▶ Sans papiers, délit d'exil.
21.55 1914-1918 : Vols de guerre. [4/4].
22.45 Françoise Dolto. [3/3] N'ayez pas peur.
23.40 Fox-trot.
0.25 Sourds à l'image. La langue des signes n'est plus interdite (70 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Pisanello vu par Jean Giono. De Jean-Christophe Ballot.
22.25 Le Grand Petit Chemin de Mireille. Documentaire. Avec les témoignages d'Alice Dona, Yves Duteil, Henri Contet.
23.20 Concert : Depeche Mode (60 min). 1821212

France Supervision

20.30 World Music : Noa.
21.20 Les Francofolies. "La fête à Lokua Kanza".
22.20 Contes et légendes de Bretagne.
23.15 Théâtre : Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry. Mise en scène d'Annick Blancheteau. Avec Jean-Pierre Darras, Georges Descrières, Pierre Maguelon (85 min). 33734380

Ciné Cinéfil

20.30 Les Amants de la nuit ■ ■ Film de Nicholas Ray (1947, N., v.o., 95 min) 7658748
22.05 Le Kid ■ ■ ■ Film muet de Charlie Chaplin (1921, N., 55 min) 65945564
23.00 Love Story ■ Film de Leslie Arliss (1944, N., v.o., 110 min) 55882583

Ciné Cinémas

20.30 *Lawrence d'Arabie* ■ ■ Film de David Lean (1962, 210 min) 15000854
0.00 Merci la vie ■ ■ Film de Bertrand Blier (1990, 110 min) 13240539

Série Club

20.45 Flash. Le charlatan.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Alpha.
22.30 Colonel March. La mort et le singe.
23.00 Les Champions. Le survivant.
23.50 Quincy. Le secret mortel.

Canal Jimmy

20.30 VR5. Petite sœur.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Mister Gun à la campagne.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. La vierge.
22.45 Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée.
23.10 Father Ted. Une chanson pour l'Europe.
23.35 The New Statesman. L'économie protège du besoin.
0.00 The Ed Sullivan Show.

Eurosport

18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse, 240 min). 43247498
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Parfum d'Yvonne. Film de Patrice Leconte (1994, 95 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Choix d'Isabelle. Téléfilm de Guy Green (1981). 22.30 Futur immédiat : Los Angeles 1991. Film de Graham Baker (1988, 90 min). Avec James Caan. *Fantastique.* 0.45 Les lions sont lâchés. Film d'Henri Verneuil (1961, N., 100 min). Avec Claudia Cardinale. *Comédie.*

TMC

22.50 La loi, c'est la loi. Film de Christian-Jaque (1958, N., 95 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TSR

21.05 Octopussy. Film de John Glen (1983, 130 min). Avec Roger Moore. *Suspense.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La mémoire douloureuse de Tiananmen

Sept ans après le « printemps de Pékin », Arte fait un retour sur les événements de 1989 dans une soirée intitulée « Chine, le principe de l'espoir »



IMAGES d'un autre monde, d'une autre vie... La place est toujours là, *en face de la porte de la* Paix céleste, mais aujourd'hui elle est vide ou presque et astiquée à la brosse, purgée de ses mauvais génies. Désormais, tous les 4 juin, des escouades d'agents en uniforme ou en civil la quadrillent pour accomplir une manière d'exorcisme. Sept ans, déjà. Dans une soirée consacrée aux convulsions de la Chine contemporaine, Arte exhume le souvenir de ces folles semaines de la révolte de Tiananmen, avant la tragédie de la nuit du 4 juin.

Images irréelles donc. A l'heure de la reglaciation idéologique du pays du Milieu, on a parfois peine à imaginer que ce soulèvement a bien eu lieu. Le mérite du documentaire américain *La Porte de la Paix céleste* est de lui redonner vie tout en évitant que le frisson du cliché ne brouille l'analyse. On ne se lasse pas de revoir la houle de calicots bariolés d'espoir, la kermesse du peuple de Pékin, l'insolence du jeune Wuer Kaixi tançant sous les caméras un Li Peng (premier ministre) atterré, les harangues déchirées de la « pasionaria » Chai Ling, les cordons d'uniformes enfoncés par la marée protestataire, les blouses blanches des infirmiers s'activant au chevet des grévistes de la faim, puis les sombres silhouettes des soldats donnant l'assaut sur fond de bus enflammés.

Au-delà de l'émotion, il s'agit pourtant de comprendre. Richard Gordon et Carma Hinton s'y emploient intelligemment. Ils expliquent que Tiananmen a cristallisé les ressentiments d'un monde universitaire parent pauvre des réformes de Deng Xiaoping. L'exaspération contre la corruption des couches montantes y rendait le climat électrique. Surtout, le film montre comment le mouvement étudiant a sacrifié à un rituel de la révolte qui le rend, au fond, si chinois en dépit de certains emprunts superficiels à l'imaginaire occidental, telle la *Déesse de la Démocratie* pétrie par les étudiants des beaux-arts sur le modèle de la statue de la Liberté américaine.

Ainsi ce cérémonial de la protestation s'ouvre-t-il sur un classique « lever de rideau » : les funérailles d'un dirigeant censé incarner la réforme. En avril 1976, la place Tiananmen avait été le théâtre de violents affrontements après la mort de Zhou Enlai. Treize ans plus tard, le scénario se répète à l'identique. Les slogans bourgeonnent sur les couronnes de fleurs. Cette fois, ce sont les funérailles de Hu Yaobang, ancien secrétaire général du parti écarté deux ans plus tôt pour cause de réformisme, qui donnent le signal de la fronde.

Le rituel de la révolte, c'est aussi le recours à la thématique patriote. *Le télescopage entre le* printemps de 1989 et le soixante-dixième anniversaire des manifestations du 4 mai 1919 – soulèvement étudiant contre les ambitions japonaises entérinées par la conférence de Versailles – est plus qu'une coïncidence. A bien des égards, les étudiants de 1989 se veulent les héritiers de leurs aînés du début du siècle pour qui le redressement national se conjuguait avec l'exaltation de la modernité. Dans les deux cas, l'étudiant se pose, un brin arrogant, en dépositaire de l'âme de la Chine et en aiguillon du réveil de la patrie. *« Le patriotisme n'est pas un crime »*, entend-on dans les cortèges de 1989.

Là réside probablement un des plus lourds malentendus charriés par l'événement. Ebahi, l'Occident n'a voulu en retenir que les naïfs décalques de ses icônes. Or il s'agissait de bien d'autre chose. Les étudiants voulaient se réapproprier le destin de la Chine et non s'acheter un ticket pour Disneyland. Exercice éminemment ambivalent. S'il avait vécu, le mouvement aurait sans doute énoncé quelques vérités peu plaisantes sur Tibet, Taïwan ou le Japon... Le régime l'a fort bien compris qui s'échine à se refaire une virginité en jouant sur cette fibre-là. Mais cela suffira-t-il à chasser les mânes de Tiananmen ?

Frédéric Bobin

★ « Chine, le principe de l'espoir », Arte, jeudi 26 septembre à *20 h 45.*

Nuit

par Agathe Logeart

L'IMAGE EST FLOUE. Les couleurs chatoient comme à travers un kaléidoscope. Une musique douce, quelques accords de guitare qui chantent un blues mélancolique et lancinant, accompagne ces vues fragmentaires d'une ville, la nuit. C'est ce que l'on verrait à travers la vitre de sa voiture, si l'on partait en balade, à l'heure où les autres, bien sagement rangés dans leurs maisons-boîtes, ont déjà depuis longtemps enfilé leur pyjama et rangé leurs pensées au creux de l'oreiller.

Il y a ces amoureux qui s'embrassent avec délice auprès d'une fontaine, corps mêlés, bras enroulés. Il y a le Palais de justice éclairé a giorno par le passage d'un bateau-mouche, un homme qui marche à pas pressés en recoiffant ses cheveux, les néons des cafés restés ouverts malgré l'heure et les rares clients, comme s'ils voulaient résister à l'obscurité cotonneuse qui s'abat et étouffe peu à peu la ville au bord de l'assoupissement. Dans le couloir réservé aux bus et aux taxis, une fille en short et débardeur patine à roulettes. Frôlée par les autos, elle zigzague en faisant jouer ses hanches souples vers une destination inconnue, ivre de vent. Entraperçue à un carrefour, une Africaine en boubou tient son enfant par la main, sous les arches du métro aérien.

C'est toujours la même chose, avec le générique du « Cercle de *minuit* » : *on aimerait qu'il ne s'arrête* jamais. Que l'errance à laquelle on nous convie avec tant de délicatesse continue, encore. Il dit des choses toutes simples, ce court moment de *beauté sans prétention* : que le monde tourne, quand nous nous apprêtons à dormir. Il suffirait d'un rien, un peu de curiosité, peut-être, l'envie de secouer ses habitudes, pour aller se mêler à ces bribes de vie inconnues, et rencontrer ces passants étranges balayés par le rayon doré des phares. Sortir de son cocon, faire craquer les limites de son horizon, humer l'air du temps, aller au-devant de l'autre au lieu de se claquemurer dans son confort ou son inconfort. Chaque soir, c'est l'invite obstinée de Laure Adler, *qui reçoit à des* heures impossibles un bouquet d'invités dans un décor-capharnaüm, où se mêle un bric-à-brac hétéroclite, Caddie de supermarché où l'on a posé de *guingois un* téléviseur, livres empilés en un joyeux fouillis, réplique de la Vénus de Milo, paquets de journaux bons pour le pilon, tables encapuchonnées de draps blancs. *C'est n'importe quoi*, et assez plaisant, ce désordre foisonnant qui tranche avec l'habituel clinquant des studios.

On dit ce que l'on pense, et ces *pensées multiples s'entre*choquent, se frottent les unes aux autres, comme pour mieux s'aiguiser. On mêle la gravité et le fou rire, l'indignation et la jubilation. *Quand le chat n'est pas là*, les souris dansent. Qui regarde encore, à cette heure-là ? Le surveillant a depuis longtemps éteint sa loupiote, et dans le dortoir il n'y a plus de té*moin pour freiner la bataille de* polochons. La parole est libre, ici, délicieusement libre. On apprend, on confronte, on s'affronte. On touche à tout. Rare bonheur.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le Jour du jugement.
15.30 Hôtel. Mariage. Série.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Serial menteurs. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. [1/2] Le contrat.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes (16ᵉ de finale retour) : Kispest Honved - Nîmes (125 min). 2142048
Après leur exploit du match aller (victoire 3 à 1), les Crocodiles s'apprêtent à mordre une fois encore.

22.40

▶ GRANDS REPORTAGES
Magazine. Liens du cœur, liens du sang ; La justice en baskets ; Quelques mots d'amour (70 min). 7079065
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jérôme Monod.
0.15 Football. En différé. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes (16ᵉ de finale retour) : *Paris SG - FC Vaduz* (105 min). 6313379
2.00 Journal, Météo.
2.10 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 3.05 et 4.10, 4.50 TF1 nuit. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.55 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Une longue journée.
14.55 Le Renard. Série. L'enfant de la haine.
15.55 Tiercé. En direct d'Auteuil.
16.10 et 4.50 La Chance aux chansons. Les rois du bal.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar est triste.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invitée : Sylvie Vartan.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Srebrenica : enquête sur un massacre, d'Ilan Ziv, Roy Gutman et Cabell Bruce ; Je serai CRS, de Michel Demetriades et Stéphane Krausz ; Le Liberia, de Jacques Merlino et Jean-Claude Hoffmann (130 min). 6475201
23.05 Expression directe. CGPME.

23.10

FENÊTRE SUR PACIFIQUE ■
Film de John Schlesinger (1990, 107 min). 1868220
Un couple charmant achète une vieille maison de style victorien sur les hauteurs de San Francisco et, pour payer les traites, en loue une partie...
0.53 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma : passion d'Afrique. Invités : Raymond Depardon ; Jean-Claude Guillebaud ; Calixte Beyala (70 min). 7730621
2.55 Safari Namibie. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Sacré Gopher !.
14.30 Concerto pour lady H. Téléfilm de Michael Rhodes, avec Jane Seymour (95 min). 3204572
16.05 Secrets de famille.
16.35 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Enquête*, de Juan José Saer.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

EN CAS DE MALHEUR ■ ■ ■
Film de Claude Autant-Lara (1958, N., 120 min). 44826591
Une petite délinquante s'offre à un célèbre avocat quinquagénaire pour éviter la prison.
22.55 Journal, Météo.

23.25

CONTRAT À CHERRY STREET
Téléfilm de William A. Graham, avec Frank Sinatra (140 min). 7672713
Un inspecteur de police se met en marge de la loi pour venger son collègue abattu par un truand. Une distribution prestigieuse.
1.45 Espace francophone. Portrait de Raghunath Manet. 2.15 Musique Graffiti. *Symphonie nº 8, 1ᵉʳ et 2ᵉ mouvements*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter (25 min).

La Cinquième

13.00 Jaipur. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Les Nagas. 15.00 Aime-moi, je t'aimerai. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. *18.15* Cinq sur cinq inventions. *18.30* Le Monde des animaux. Sauvage Italie : le cerf, seigneur de la Calabre.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [16/26] Le Daily Star, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 4133
19.30 7 1/2. *In vino veritas*, le marché du vin en Europe (30 min). 3404
20.00 Architectures. Documentaire. [2/5] Nemausus 1, une HLM des années 80, de Richard Copans et Stan Neumann (30 min). 7107
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA CHINE
Le principe de l'espoir. Soirée proposée par Christoph Jörg.
20.55 La Porte de la paix céleste. Documentaire américain de Richard Gordon et Carma Hinton (v.o., 140 min). 2151201
Après six ans d'enquête, Richard Gordon et Carma Hinton donnent la parole aux participants du « printemps de Pékin » et analysent la situation politique qui a mené au massacre du 4 juin 1989.
● *Lire ci-dessus.*
23.15 Les Bâtards de Pékin ■ ■ Film de Zhang Yuan avec Cui Jian, Li Wei (1993, v.o., 95 min). 8184775
Trois personnages, trois événements, en liaison avec la vie des jeunes gens en marge de la société chinoise. Ce film-témoignage a été en grande partie improvisé. Il a été interdit en Chine. Une œuvre anticonformiste à découvrir.
0.45 Lenny ■ ■ Film de Bob Fosse avec Dustin Hoffman, Valerie Perrine (1974, N., v.o., rediff., 107 min). 6484756

M 6

12.25 Les Routes du paradis. L'ange gardien. Série.
13.25 Meurtre par ordinateur. Téléfilm de Paul Annett, avec Ian Ogilvy (103 min). 1353317
15.20 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting.
17.05 et 2.40 Faites comme chez vous. Invitée : Ophélie Winter.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Série.
18.55 Highlander. [2/2] Le miroir de Tessa.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. 1963 : la croisade des Noirs.

20.50

L'ŒIL AU BEUR(RE) NOIR
Film de Serge Meynard avec Julie Jezequel (1987, 86 min). 748152
Un jeune Arabe et un Noir cherchent ensemble un appartement et se heurtent au racisme des propriétaires.

22.35

LE RETOUR DE JACK L'EVENTREUR
Téléfilm d'E.W. Swackhamer, avec David Hasselhoff (92 min). 5206268
En 1985, dans une petite ville de l'Arizona, alors qu'un pont, réplique exacte de celui de Londres, est inauguré, une femme est retrouvée morte assassinée.
0.20 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 21. Série.
1.30 Best of Trash. Musique. 3.15 Opus 2 : Influence Caraïbes ou Christophe Colomb à l'envers. Documentaire. 4.10 Hot Forme. Magazine. 4.35 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Hauts de Hurlevent ■ ■ Film de Peter Kosminsky (1992, 106 min). 6234691
15.20 Harlem années 30. Documentaire de Manny Pitse (50 min). 8655978
16.10 Fiesta ■ Film de Pierre Boutron (1995, 105 min). 5853125
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Romane Bohringer, Monica Bellucí ; Sneaker Pimps.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LOIN DE LA MAISON
Film de Phillip Borsos (1995, 81 min). 226510
21.55 Flash d'information.
22.00 Les Grands Crimes du XXᵉ siècle. Documentaire. Muriel McKay enlevée par erreur (30 min). 317

22.35

LES ÉVADÉS ■ ■
Film de Frank Darabont avec Tim Robbins, Morgan Freeman (1995, v.o., 137 min). 4821352
0.50 A propos de Nice, la suite ■ Film d'Abbas Kiarostami, Parviz Kimiavi, Catherine Breillat, Raymond Depardon, Pavel Lounguine, Claire Denis, Costa-Gavras avec Parviz Kimiavi, Robert Benassayag (1995, 99 min). 28817794
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Anton Reicha. Un bohémien à Paris (4).
20.30 Lieux de mémoire. Entre courtoisie et séduction : les avatars incertains de la galanterie française.
21.30 Fiction. Avignon 96. Honneur et bonheurs du théâtre. Roland Bertin lit Les Grandes Espérances de Charles Dickens.
22.40 Nuits magnétiques. Ar mor, ar men... La mer, la pierre (3).
0.05 Du jour au lendemain. Jean Rolin (L'Organisation). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Griots de Guidar Bisso et son Mvet. Le passage des blancs ; 4.37, Culture française ; 4.57, 24 heures dans un lavomatic ; 5.57, Entretiens : Renaud avec Claude Duneton (3) ; 6.23 Robert Sabatier (Le *Cygne noir*).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Heinz Wallberg : Œuvres de Brahms : Concerto pour violon et orchestre op. 77, Thomas Zehetmair, violon ; Symphonie nº 2.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kernis, Crumb.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Bach, Thomas, Puccini, Moussorgski, Mozart, Ravel.
0.00 Tapage nocturne. The Kitchen, NYC : Œuvres d'Arthur Russel, Rhys Chatam et Fred Frith. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. *Enregistré le 20 février* à la Salle Gaveau, par le pianiste Dang Thaï Son. Œuvres de Tchaïkovsky : Romance op. 5 ; Un poco di Chopin nº 5 ; Danse caractéristique nº 4 ; Doumka, op. 59 ; Sonate nº 3, de Scriabine, Œuvres de Prokoviev : 12 Visions fugitives op. 22 ; Sonate nº 6.
22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoniste Nathan Milstein. Partita nº 3, de Bach ; Concerto nº 1, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de New York, dir. Barbirolli : Adagio et rondo, de Mozart, Balsam, piano ; Scherzo nº 3, de Tchaïkovsky, Mitzman, piano ; Œuvres de Goldmark. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Journal d'un curé de campagne ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1950, N., 115 min). 17878161
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Ça se discute (France 2 du 18/9/96).
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Tout beau pour le boulot.
21.15 Portraits d'Alain Cavalier. La gaveuse.
21.30 Paris Black Night.
22.25 Sous-mariniers, un métier pas comme les autres.
23.15 Sans papiers, délit d'exil.
23.45 1914-1918 : Vols de guerre. [4/4].
0.35 Françoise Dolto. [3/3] N'ayez pas peur (55 min).

Paris Première

21.00 Remontons les Champs-Elysées ■ ■ ■ Film de Sacha Guitry (1938, N., 100 min). 79040292
22.40 Concert : Margaret Price. Enregistré au festival de musique classique d'Aix-en-Provence, en 1994 (85 min). 76881423
0.05 Musiques en scène. Invitée : Cecilia Bartoli (25 min).

France Supervision

20.30 Sibériade ■ ■ Film d'Andreï Mikhalkov Konchalovski (1979, 205 min). 13837794
23.55 Le Dollar troué ■ Film de Kelvin Jackson Paget (1965, 90 min). 32028807
1.25 La Cigogne noire (50 min).

Ciné Cinéfil

19.35 Le Kid ■ ■ ■ Film muet de Charlie Chaplin (1921, N., 55 min). 32754775
20.30 Les Deux Gamins Film d'Antonio Del Amo (1960, N., 80 min). 85268152
21.50 La Grande Meute ■ Film de Jean de Limur (1944, N., 110 min). 38179084
23.40 Le Club. Invité : Etienne Chatiliez.

Ciné Cinémas

20.30 Le Grand Sam ■ ■ Film d'Henry Hathaway (1960, 115 min). 8735389
22.25 L'Œuvre au noir ■ ■ Film d'André Delvaux (1988, 110 min) 30854713
0.15 Le Festin de Babette ■ ■ Film de Gabriel Axel (1987, 105 min). 19027447

Série Club

20.45 Les Anges de la ville. Rédemption.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Jean-François.
22.30 Colonel March. *Passe d'armes.*
23.00 Flash. Le charlatan.
23.50 Quincy. Un tissu de vérité.
1.30 Les Anges de la nuit. La valse du collier (60 min).

Canal Jimmy

20.35 More ■ ■ Film de Barbet Schroeder (1969, 100 min). 88036171
22.15 Quadrophenia ■ Film de Franc Roddam (1978, v.o., 120 min). 21991220
0.15 Souvenir - A bout portant : Serge Gainsbourg.
1.10 Destination séries (30 min).

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. EuroLigue (1ᵉʳ tour) : CSP Limoges - Stefanel Milan (125 min). 2811268
22.00 Football.
0.00 Sailing.
0.30 Cyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Tombstone. Film de George Pan Cosmatos (1993, 130 min). Avec Kurt Russell. *Western.*
22.45 Le Collier perdu de la colombe. Film de Nacer Khemir (1989, 90 min). *Conte.*

RTL 9

20.30 Détective privé. Film de Jack Smight (1966, 125 min). Avec Paul Newman. *Policier.*
22.35 Mort d'un dealer. Film de James Bridges (1984, 100 min). Avec Debra Winger. *Policier.*
0.30 La Clé de l'indicible peur. Film de Jean-Pierre Mocky (1972, N., 80 min). Avec Bourvil. *Comédie policière.*

TMC

20.35 Le soleil se lève aussi. Film de Henry King (1957, 130 min). Avec Tyrone Power. *Drame.* 22.45 Boléro. Invité : Patrick Sébastien.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 26 SEPTEMBRE 1996

Le gouvernement cherche à promouvoir les médicaments génériques

M. Barrot souhaite accorder aux pharmaciens un « droit de substitution »

A L'INSTAR de nombre de ses partenaires européens, la France va-t-elle enfin se mettre à l'heure des médicaments génériques ? Prononçant, mardi 24 septembre, devant l'association des cadres de l'industrie phramaceutique (ACIP) un véritable discours cadre sur la politique du médicament, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a annoncé que le décret d'application de l'ordonnance du 25 avril sur la définition des produits génériques allait être publié à la mi-octobre. M. Barrot a, en outre, déclaré que les pharmaciens pourront avoir, *« à terme »*, un *« droit de substitution »* permettant de fournir des médicaments génériques à la place de médicaments équivalents prescrits par un médecin.

Revendiquée de longue date par les pharmaciens, la mesure envisagée vise, selon M. Barrot, à *« promouvoir les médicaments génériques dès 1997 afin de limiter les dépenses de santé »*.

Le décret visant à établir une définition précise du médicament générique devrait reprendre l'essentiel de la définition proposée par Jean Marmot, président du comité économique du médicament, dans son rapport au ministre du travail et des affaires sociales (*Le Monde* du 9 mai).

« Il est aujourd'hui nécessaire d'arrêter une définition claire et sans ambiguïté qui donne une existence de droit au concept de « médicament générique », recommandait le rapport Marmot, ajoutant qu'*« une assise législative conférerait au produit générique un statut indiscutable et clarifierait le débat le concernant »*.

Selon la réglementation européenne, un médicament générique renvoit à la notion de produit *« essentiellement similaire à un médicament déjà autorisé »*. Une spécialité est considérée comme *« essentiellement similaire »* lorsqu'elle remplit trois critères : même composition qualitative et quantitative en principe actif, même forme pharmaceutique, et, le cas échéant, bioéquivalence (effet biologique identique sur l'organisme) avec le premier produit, démontrée par des études de biodisponibilité. Afin d'éviter toute confusion, Jacques Barrot va demander à l'Agence du médicament d'établir – *« de toute urgence »* précise-t-on avenue de Ségur – la liste des médicaments génériques déjà mis sur le marché en France et répondant précisément à la définition du décret.

La publication de cette liste, attendue avec l'impatience et la crainte que l'on devine par l'industrie pharmaceutique, permettra la mise en œuvre effective d'une politique incitative visant à promouvoir la production et la prescription de médicaments génériques.

« AU PLUS VITE »

Actuellement les génériques ne représentent que 5 % du marché pharmaceutique français. Dans d'autres pays, la part de ces médicaments beaucoup moins chers atteint parfois des proportions considérables (*lire ci-contre*). Selon les prévisions, on estime que leur développement en France pourrait à court terme permettre de réaliser des économies comprises entre 1 et 5 milliards de francs.

C'est dans le cadre de cette nouvelle politique du médicament que doit être replacé le véritable pavé dans la mare lancé mardi par Jacques Barrot à propos du *« droit de substitution »* qui pourrait être accordé aux pharmaciens. Au cabinet du ministre des affaires sopciales, on précisait mercredi 25 septembre, qu'il s'agissait non pas d'une décision de Jacques Barrot, mais d'un *« débat »* qu'il souhaite voir aboutir *« au plus vite »*. Selon M. Barrot, il n'est pas question d'instituer un droit de substitution générique généralisé qui permettrait à un pharmacien, de son propre chef et sans en référer au médecin prescripteur, de remplacer le médicament prescrit par un autre, moins cher et aux effets comparables.

« Le droit de substitution, précise-t-on, *ne devra concerner que des médicaments génériques strictement identiques aux médicaments prescrits »*. Ainsi, affirme-t-on avenue de Ségur, un tel système, dont les modalités de mise en œuvre peuvent être multiples, ne devrait *« présenter aucun danger pour la santé publique, tout en permettant de réaliser de subtantielles économies »*.

Dans son rapport, Jean Marmot n'avait pas cru bon d'aller aussi loin que M. Barrot. Il estimait en effet que le débat sur le droit de substitution *« revêt parfois des aspects théologiques »* et qu'en conséquence il n'était *« pas opportun qu'il se prolonge »*. *« Pour sa part*, ajoutait le document, *le comité économique du médicament ne juge pas présentement déterminante pour le développement du marché des génériques l'extension du droit de substitution des officinaux »*.

Laurence Folléa et Franck Nouchi

En Europe, des législations très disparates

La consommation des médicaments génériques, 30 % à 50 % moins chers que leurs équivalents de marque, varie considérablement d'un pays à l'autre. Le Danemark arrive en tête de liste, avec, en volume, 60 % de génériques prescrits par rapport à l'ensemble des spécialités consommées. Suivent le Royaume-Uni et l'Allemagne (38 %), les Etats-Unis (36,4 %), les Pays-Bas (22 %) et loin derrière, l'Italie (7 %) et la France (5 %).

Les législations sont elles aussi très disparates et plus ou moins incitatives. Au Royaume-Uni par exemple, où le montant des prescriptions est limité, le médecin prescrit souvent une molécule chimique (un principe actif) et non une marque commerciale, laissant le pharmacien libre de délivrer (à l'unité) les comprimés les moins chers. Aux Etats-Unis, le pharmacien dispose également du droit de substitution. En Allemagne, le patient, informé par son médecin, peut choisir entre différents produits équivalents, le remboursement s'effectuant sur la base de la molécule la moins coûteuse. Aux Pays-Bas, le pharmacien se voit reverser le tiers de la différence de prix entre les deux produits substitués.

Vieux riche !

par Pierre Georges

IL FUT UN TEMPS où le jeune était insolent et n'hésitait pas à traiter tout ce qui dépassait l'âge canonique de cinquante ans de *« vieux c... »*. Il le faisait avec jubilation ou colère. Ou les deux. Le qualificatif, une sorte de double peine, présupposait que l'aîné ainsi brocardé appartenait à une espèce irrécupérable appelée à ne pas nécessairement se bonifier avant le fût de chêne.

Le *« vieux c... »* et ses petits cousins, *« le vieux stuk »*, le *« vieux kroumir »*, voire le *« vieux dégueulasse »*, ont beaucoup fait pour la littérature et encore plus pour le cinéma. Les dialoguistes, qui ne sont pas tous Queneau, en usèrent jusqu'à plus soif pour souligner, à gros traits, le conflit des générations et signifier au plus court les révoltes adolescentes. Dans le fond, les choses étaient assez simples. Epique, le rapport au géniteur pouvait atteindre des sommets d'enthousiasme, *« mon père, ce héros »*. Classique, banal, commun, il se concluait plus ordinairement d'un lapidaire *« mon père, ce vieux c... »*.

Le dit *« vieux c... »* fut d'un usage constant, espèce en perpétuel renouvellement. On met au défi quiconque, fût-il de la plus extrême courtoisie, d'affirmer, la main sur le cœur, qu'il n'eut pas un *« vieux c... »* dans son paysage. L'expression était tentante, la moisson abondante. Toujours à portée de mots et de colère ! Vieux c... paternel sous la main ou vieux c... de proximité et de référence. Professeur, général, journaliste, examinateur, chef, la liste est inépuisable des candidats malgré eux à cette promotion.

Dans l'échelle des peines verbales, le *« vieux c... »* n'était pas le plus sévèrement condamné, se situant nettement en retrait de son concurrent direct mais sans âge, le *« sale c... »*. On prêtait une malfaisance innée au second, tandis que le premier se voyait plutôt décerner son brevet de maréchal et sa canne de vieillesse. Réactionnaire, incurable, soit. Mais plus vieux que méchant. Le *« vieux c... »* avait toute chance de le rester, étant entendu, selon l'usage populaire, que quand on l'est *« c'est pour longtemps »*. Bref, aucune échappatoire et aucun moyen de défense. Si ce n'est la réplique ordinaire de l'outragé : *« Jeune c... ! »*. C'est d'ailleurs à cette faculté de voir des *« jeunes c... »* partout que l'on reconnaît l'outragé d'élite.

Tout cela pour dire que si l'on évoque ce sujet délicat et si l'on en parle au passé, ce n'est pas sans une raison impérative. Une étude de l'Insee sur les revenus des Français nous apprend deux choses d'importance. La première est que les jeunes sont de plus en plus pauvres. Ce qui leur apprendra à vivre et à toucher le RMI chez papa ! La seconde est que les vieux sont de plus en plus riches. Avec, évidemment, de notables exceptions.

Il va donc falloir d'urgence réviser ses classiques et son répertoire d'insultes. On imagine bien désormais, pour que jeunesse se passe, une variante économique du conflit des générations. Il sera vivement conseillé à l'avenir, et plus conforme à la réalité, de traiter la grande armée des grisonnants sonnants et trébuchants de *« vieux riches ! »*. Au risque de recevoir en retour un grinçant et sarcastique *« jeune pauvre ! »*. Et d'entendre les banquets du troisième âge ou les croisières chenues sur le Nil entonner avec Brassens le fameux *« et je t'emm... en attendant »*.

Réactions mesurées des médecins et de l'industrie pharmaceutique

LA VOLONTÉ de Jacques Barrot d'ouvrir un débat sur l'instauration prochaine d'un droit de substitution des médicaments par les pharmaciens a déclenché de nombreuses réactions dans le monde médical et pharmaceutique. Pour le journal médical *Impact Quotidien*, cette mesure *« risque d'affaiblir un peu plus la recherche pharmaceutique française, de braquer le corps médical et de pousser nombre de pharmaciens à fermer leur officine »*. Plus mesuré, le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins, estime que le problème posé par le droit de substitution doit être abordé *« avec la plus grande prudence »*.

« On peut parfaitement comprendre que dans un contexte de difficultés économiques et de rationalisation des dépenses, une molécule originale soit remplacée par un médicament générique si celui-ci est disponible, a-t-il déclaré au *Monde. Mais il ne faut pas aller trop loin dans ce domaine. L'acte de la presciption est un geste essentiel qui comporte des responsabilités. Il faut également tenir compte des susceptibilités du corps médical. Un prescripteur pourra toujours, s'il le souhaite, rédiger des ordonnances sur lesquelles il manifestera sa volonté de ne pas voir substituer un médicament à un autre. »*

Au conseil national de l'ordre des pharmaciens, on demande aux pouvoirs publics *« de mettre un terme à la cacophonie en précisant ce qui est substituable et ce qui ne l'est pas. » « Il ne faut pas ici brûler les étapes*, a pour sa part déclaré au *Monde* Bernard Mesuré, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. *Nous sommes pour notre part soucieux de dépasser les débats corporatistes et pour un développement intelligent et organisé du marché des génériques. Pour ce qui est du droit de substitution qui consisterait, de fait, à donner un pouvoir de prescription aux pharmaciens d'officine, la première action à mener concerne le malade. Il faut l'informer, l'éduquer, faute de quoi toute initiative dans ce domaine est vouée à l'échec comme l'ont été en leur temps les célèbres vignettes bleues de Philippe Seguin qui instauraient un remboursement préférentiel. Il ne faut pas ici rater l'opportunité en allant trop vite et en n'associant pas le patient, le prescripteur et le pharmacien à cette réforme de taille. »*

Pour la plupart des économistes de la santé l'instauration d'un droit de substitution constituerait une véritable révolution. *« Aborder la question du droit de substitution, c'est soulever immédiatement une série de problèmes fondamentaux spécifiquement français qui, jusqu'ici, n'ont jamais été abordés de front par les pouvoirs publics*, résume un observateur de l'industrie pharmaceutique. *Les médecins sont, dans leur grande majorité, farouchement opposés à ce que l'on accorde ce droit aux pharmaciens d'officine. Contrairement à leurs confrères britanniques ou américains, la plupart d'entre eux ne connaissent pas la dénomination commune internationale, l'enseignement universitaire et la formation médicale continue continuant à privilégier les dénominations commerciales des médicaments. D'autre part, le droit de substitution ne permet de faire des économies importantes que si les médicaments génériques sont présents. Ce n'est pas le cas en France, où les industriels du médicament n'ont pour principal objectif que de privilégier le chiffre d'affaires de leurs vieux produits. »*

Quoi qu'il en soit, si le gouvernement persiste dans sa volonté de mettre en œuvre ce droit de substitution, celui-ci n'aura de véritable portée que si s'engage parallèlement une réforme plus large, incluant une modification du mode de rémunération des pharmaciens d'officine, qui, paradoxalement, ont tout intérêt aujourd'hui à vendre les médicaments les plus chers.

Jean-Yves Nau

Un appel d'intellectuels à manifester pour l'abrogation des lois Pasqua

PRÈS DE quatre-vingt-dix intellectuels et artistes devaient rendre public, jeudi 26 septembre, un « appel à la solidarité » avec les sans-papiers, dans lequel ils demandent *« l'abolition des lois Pasqua, qui sont des lois déshonorantes pour que notre pays redonne au monde et à toute sa misère l'image de la France, terre d'asile »*. *« Grâce aux sans-papiers de Saint-Bernard, le peuple français a pris conscience que les lois sur l'immigration étaient indignes de notre pays »*, écrivent-ils. La liste des personnalités signataires comporte des noms peu habitués des pétitions. Aux côtés des philosophes Jacques Derrida, Lucien Sève et Daniel Bensaïd, du cancérologue Léon Schwartzenberg, du généticien Albert Jacquard et du biologiste Jacques Testard, on trouve le metteur en scène Patrice Chéreau, les réalisateurs Marcel Bluwal, Claude Lanzmann, Paul Carpita, Bertrand Tavernier, Claude-Jean Philippe, les écrivains Patrick Modiano, Jean-Marie Le Clézio, Raymond Jean, Claude Roy, la chanteuse Barbara, les groupes Zebda et Indochine, les comédiens Emmanuelle Béart, Mathieu Kassovitz, Marina Vlady, Zabou, Isabelle Huppert, le compositeur Henri Dutilleux, ainsi que de nombreux directeurs de théâtre.

Les signataires appellent à *« participer massivement »* à la manifestation nationale organisée samedi 28 septembre, place de la République, à Paris, à 15 heures, afin d'*« exiger l'abolition du code de la nationalité qui a substitué le droit régalien du sang au droit républicain du sol »*. La CGT, la FSU, la FEN et la CFDT y appellent également, comme une trentaine d'organisations politiques et associatives. Le PS et le PCF s'y associent, séparément.

Le maire de Nice veut un référendum sur son arrêté anti-mendicité

NICE
de notre correspondant

Les Niçois devraient se prononcer par référendum, dimanche 24 novembre, pour ou contre l'arrêté municipal anti-mendicité. Le maire, Jacques Peyrat (RPR), soumettra le 1er octobre à son conseil municipal le projet de consultation. Il souhaite reconduire son arrêté l'année prochaine, en l'étendant à d'autres quartiers de la ville. Le maire entend également contrer la vive polémique entretenue par de nombreuses plaintes de SDF et la découverte d'un cadavre mystérieux sur le mont Chauve, où étaient conduits les sans-abri « ramassés » dans le centre-ville par la police municipale.

Le Centre du mont Chauve, dominant Nice, a fermé ses portes vendredi 13 septembre. Selon un bilan de la mairie, 1 356 sans-abri y ont été conduits depuis le 22 juin. L'ADN, Association pour la démocratie à Nice, estime à 150 le nombre réel de SDF déplacés, car la plupart ont été transférés plusieurs fois. Franck Dubois détient ainsi un record, avec seize passages dans le centre. Tout l'été, l'association a organisé des navettes du mont Chauve vers la zone urbaine pour éviter aux sans-abri d'effectuer à pied quinze kilomètres.

Jacques Peyrat se dit satisfait : *« 70 % des SDF ne sont pas revenus sur les lieux d'où on les avait priés de partir. »* S'il veut reconduire l'arrêté l'année prochaine, le maire envisage de ne plus utiliser le Centre du mont Chauve, et dit réfléchir *« à l'installation d'un centre d'accueil à la gare de Nice »*. A condition que les Niçois soient d'accord : d'où le référendum. Le texte de la question ne devrait pas préciser les détails de l'application de l'arrêté.

Mais le bilan de l'arrêté anti-mendicité ne peut être complet tant que le mystère autour d'un cadavre ne sera pas dissipé. Un corps, en état de décomposition avancée, a en effet été découvert le 9 septembre sur le mont Chauve, sur le versant opposé à celui emprunté pour le transfert des SDF. Il s'agirait d'un homme qui était torse nu, simplement vêtu d'un jean, pieds nus, une paire de chaussures neuves à quelques mètres. Chargé de l'autopsie, le laboratoire de la gendarmerie de Rosny-sous-Bois n'a pas encore communiqué la date du décès, et le corps n'a pu être identifié. Bien que rien n'indique, en l'état de l'enquête, s'il s'agissait ou non d'un SDF, le silence autour de ce cadavre est plutôt embarrassant.

DEUX NOUVELLES PLAINTES

Même si M. Peyrat ajoute à l'actif de l'opération anti-mendicité les 1 279 repas servis au mont Chauve et les 924 vêtements distribués, les conditions d'application de l'arrêté municipal suscitent de nombreuses protestations. Les sans-abri, représentés par treize avocats, ont déposé vingt-deux plaintes pour *« atteinte à la liberté individuelle commise par une personne dépositaire de l'autorité publique »*. Deux nouvelles plaintes vont être déposées cette semaine par Emile Baum, emmené dix fois sur le mont Chauve, et Arlette Fourtanié. *« Cette femme est aveugle à 80 %*, explique son avocat, Gérard Baudoux. *La police municipale l'a emmenée alors qu'elle avait une adresse dans un meublé »*.

Les pouvoirs donnés à la police municipale par l'arrêté sont au centre de toutes les plaintes. *« Elle n'a pas le droit d'interpeller et de déplacer des personnes sans en référer à la police nationale*, estime Joseph Ciccolini, l'un des avocats des sans-abri. *La police municipale a été transformée en milice. »* Les avocats évoquent la jurisprudence du Conseil d'Etat sur les pouvoirs de police du maire, qui ne doivent pas se substituer à ceux de la police nationale. *« S'il y a mendicité agressive et troubles de l'ordre public, cela est prévu par le code pénal*, explique Me Cohen Seat. *L'arrêté municipal est donc inutile et illégal. Ce n'est pas un référendum qui le rendra légal. »* Le tribunal administratif, après le rejet cet été d'une requête en suspension, ne s'est toujours pas prononcé sur la demande d'annulation de cet arrêté.

Jean-Pierre Laborde

BOURSE

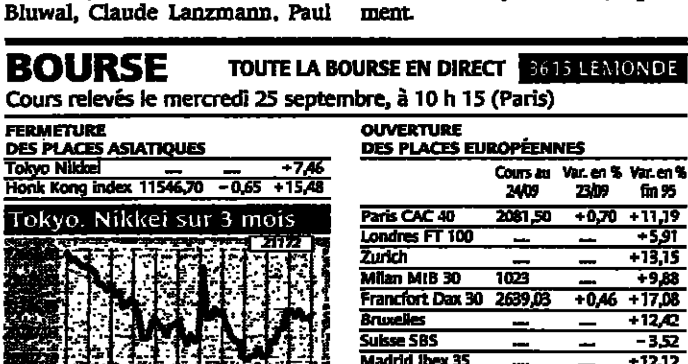
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 25 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+7,46
Honk Kong index	11546,70	−0,65	+15,48

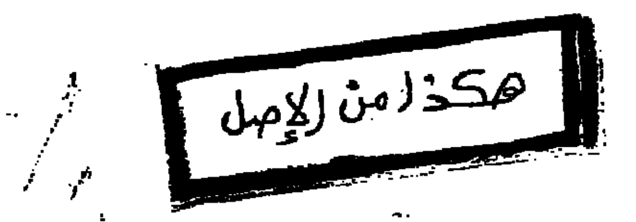
Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/09	Var. en % 23/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2081,50	+0,70	+11,19
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+13,15
Milan MIB 30	1023	—	+9,88
Francfort Dax 30	2639,03	+0,46	+17,08
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−3,52
Madrid Ibex 35	—	—	+12,12
Amsterdam CBS	—	—	+18,91

Tirage du *Monde* daté mercredi 25 septembre 1996 : 493 704 exemplaires 3


هكذا من الأصل


SANS FIL, LE MONDE EST PLUS liberté, égalité, téléphonez.
SFR
LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.